L'Économie : les paradis fiscaux

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15322 – 7 F – MARDI 3 MAI 1994 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le lourd tribut des journalistes

DEUX journalistes américains *ont été tués, dimanche 1er mai*, en Bosnie-Herzégovine. Ils ont sauté sur une *mine. Leur mort allonge* la trop longue liste des journalistes de la presse écrite et de l'audiovisuel ainsi *que* celle des photographes tués ou blessés dans l'exercice de leur profession, dans l'ex-Yougoslavie ou ailleurs. C'est en hommage à ceux qui ont été tués en mission et à *ceux qui* risquent leur vie et leur liberté pour le droit à l'information que l'Assemblée générale des Nations unies a proclamé, le 3 mai 1991, lors d'un séminaire de l'UNESCO, que la journée du 3 mai serait désormais consacrée à la liberté de la presse.

Cette initiative doit sensibiliser le public et faire pression sur les nombreux gouvernements qui violent la liberté d'informer et portent ainsi atteinte à l'acte constitutif de l'UNESCO, organisme dépendant des Nations unies, qui inclut *« le principe de la libre recherche de la vérité objective et du libre échange des idées et des connaissances »*.

LA célébration est particulièrement nécessaire cette *année.* Pour *l'association* Reporters sans frontières (RSF), *qui publie le 3 mai son rapport annuel 1994 intitulé* « État de la liberté de la presse dans le monde » ainsi qu'un *magazine*, *« Cent photos pour* la liberté de la presse », dont la vente servira à aider les *familles* des journalistes *emprisonnés*, l'année 1993 a été très noire.

On dénombre au moins soixante-trois *journalistes tués* et plus de cent quarante emprisonnés. En tête de ce sinistre palmarès, l'Algérie, *avec ses quatorze journalistes* assassinés depuis juin 1993, dépasse la Bosnie-Herzégovine. *En réalité* le nombre de morts dans le monde reste flou : ainsi la guerre civile au Tadjikistan *aurait-elle* fait trois victimes parmi les journalistes, mais d'autres chiffres *plus alarmants* évoquent une dizaine de tués.

JAMAIS autant de journalistes *n'ont été jetés en prison*, fait aussi remarquer RSF. L'association décerne la « palme » *en la matière à la Chine* – vingt-quatre journalistes derrière les barreaux –, tout en *n'oubliant* pas que des journalistes sont aussi incarcérés en Turquie, en Syrie, en Libye, en Birmanie, en Iran, en Angola, etc. Mais les armes des régimes qui violent la liberté de la presse – plus de la moitié des pays au monde –, ce ne sont pas seulement l'assassinat ou la geôle.

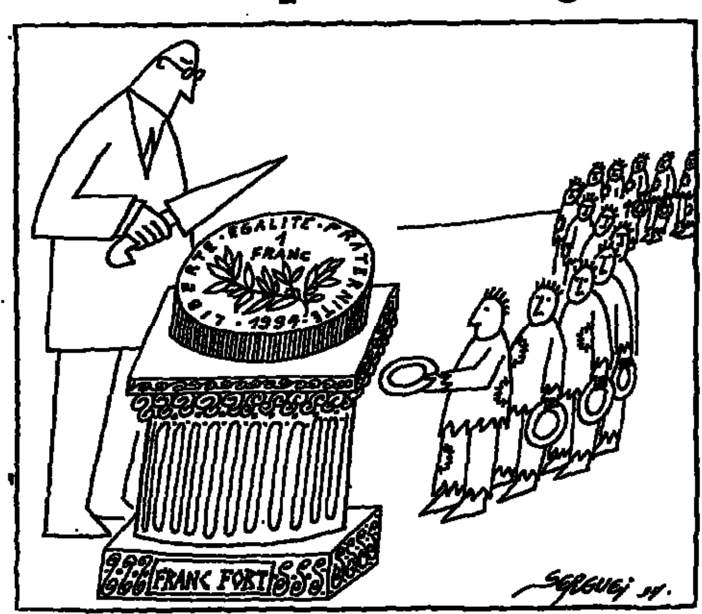
L'*arsenal* de la répression est large, qui va de l'usage de la force jusqu'aux menaces *physiques, en passant par le* refus d'accorder des accréditations aux correspondants de presse, par *les pressions* politiques et par les sanctions économiques à l'encontre des organes de presse *et de leurs salariés.* L'UNESCO le rappelle *en organisant*, le 3 mai, expositions et colloques – *à Paris, à Moscou, aux Samoa occidentales, à* Santiago-du-Chili – sur le droit à l'information. Pour que soit sauvegardée *la liberté* de la presse, ce baromètre sensible de la démocratie.

M 0147 - 0503 - 7,00 F

Convaincus de la nécessité de donner la priorité à l'emploi

M. Balladur et M. Chirac présentent deux projets économiques divergents

Les principaux dirigeants du RPR et du PS ont proclamé, dimanche 1er mai, l'absolue nécessité de donner la priorité à la lutte contre le chômage en modifiant profondément la politique suivie depuis dix ans. M. Chirac a affirmé que « la France a besoin d'un nouveau souffle ». Il a rendu un hommage appuyé à M. Séguin, qui a souhaité un référendum sur l'emploi. M. Balladur a refusé, pour sa part, de se laisser « enfermer » dans un débat opposant « priorité économique » et « priorité sociale ». M. Rocard, enfin, a souligné l'urgence d'agir « plus puissamment qu'on ne l'a fait jusqu'ici ».



Le retour du débat

SI les mots – et les silences – ont un sens, la politique économique qui sera mise en œuvre par le prochain président de la République rompra avec celle *qu'ont inaugurée voilà près de* dix ans Pierre Bérégovoy et les hauts fonctionnaires du Trésor. Le changement sera progressif *mais significatif*, si Edouard Balladur l'emporte ; la rupture sera brutale dans l'hypothèse d'un succès de Jacques Chirac ; profonde si Michel Rocard est l'heureux élu. Car au-delà de leurs divergences, les trois hommes, qui se sont exprimés ce week-end, ont dressé un constat semblable : il faut tout remettre à plat.

Seuls les conservateurs impénitents s'inquiéteront de ce renouveau de l'expression politique sur un sujet aussi capital. Car nous voilà enfin débarrassés du trop fameux *« Il n'y a qu'une seule politique possible »* qui, pendant des lustres, tua l'imagination, bâillonna l'expression et désespéra les citoyens. Comment ne pas s'en réjouir ?

PHILIPPE LABARDE

Lire la suite page 9 et nos informations page 8

Formule 1, le prix du sang

La mort des pilotes Roland Ratzenberger et Ayrton Senna n'a pas empêché le Grand Prix de Saint-Marin d'aller à son terme

Le spectre de la mort, qui avait déserté les circuits de *formule* 1 depuis 1982, est brutalement réapparu au cours de ce week-end maudit d'Imola, emportant symboliquement le plus titré, Ayrton Senna, et le plus novice, Roland Ratzenberger, des pilotes de cette discipline. En dépit de ces drames, au nom du spectacle qui doit continuer jusqu'au bout et des sacro-saints droits de télévision qui l'accompagnent désormais, le Grand Prix de Saint-Marin a été mené à son terme, insoutenable spectacle avec, en toile de fond, sang et dégoût.

Encore une fois, on ne peut qu'être *heurté* par cette forme de cynisme qui, déjà, en 1985, avait autorisé l'Union européenne de football à maintenir sa finale de Coupe d'Europe alors que les ambulanciers continuaient à évacuer les blessés et les morts du drame du Heysel.

Les organisateurs du Grand Prix *ont-ils délibérément* retardé l'annonce de la mort du pilote afin de permettre au *show de se poursuivre ?* La mort du triple champion du monde brésilien a-t-elle bien eu lieu à *18 heures* comme on le dit officiellement ou est-elle avérée dès l'intervention des premiers secours sur le circuit ? Il serait bon qu'une enquête permette d'établir précisément la chronologie du décès du Brésilien afin de lever un doute lancinant.

Car, entre leurs intérêts financiers et la sécurité des pilotes, les maîtres actuels de la formule 1 ne tergiversent pas : *l'argent, et lui seul,* au travers des milliards des droits de retransmission télévisée, *est l'aune de toute décision*, de toute action. Ce pouvoir désincarné, déshumanisé, est symbolisé par Bernie Ecclestone, le patron de l'Association des constructeurs de formule 1 (FOCA), qui est le véritable « parrain » de ce milieu très particulier.

Lorsque, *en* septembre 1993, le champion français Alain Prost avait annoncé son retrait de la compétition, Bernie Ecclestone avait simplement déclaré, dévoilant son cynisme : *« Il y avait autrefois une sorte de sélection naturelle des coureurs. On avait l'habitude d'en perdre un ou deux chaque année. Et si Prost ou Mansell avaient été tués, on les aurait oubliés après deux courses. »* Il ajoutait, comme à regret : *« Dieu merci cela n'arrive plus, mais il y a des gens qui s'incrustent parce qu'ils sont habitués à un niveau de vie bien supérieur à leur talent. Ils restent là à cause de l'argent. »* Des propos qui trouvent aujourd'hui un écho sinistre. La *« sélection naturelle »* que semblait regretter Bernie Ecclestone a soudain pris une *ampleur sans précédent.*

ALAIN GIRAUDO

Lire la suite page 12 et nos informations pages 12 et 13

Afrique du Sud : M. Mandela en tête du scrutin

Selon les premiers résultats, portant sur 30 % des bulletins, le Congrès national *africain (ANC) de Nelson* Mandela arrive, comme prévu, très largement en tête *des élections générales.* Avec 56 % des suffrages, l'ANC *devance* le Parti national (NP) de Frederik De Klerk (28 %).

page 3

Les « casques bleus » harcelés en Bosnie

Les accrochages se multiplient entre les forces serbes bosniaques et les « casques *bleus* ». *Ainsi les soldats* danois équipés de chars Léopard ont-ils dû riposter, vendredi 29 *avril*, contre des tirs, provoquant la mort de neuf personnes dans les rangs serbes. Un incident a d'autre part opposé, dimanche *1er mai*, dans l'Adriatique, des navires yougoslaves à des bâtiments de *l'OTAN chargés de faire res*pecter l'embargo contre la Yougoslavie (Serbie et Monténégro).

page 4

Au secours de l'économie russe

Les pays occidentaux et le Fonds monétaire international (FMI) sont moins pessimistes *sur la situation* économique en Russie. L'aide que Moscou va recevoir s'explique *surtout par la volonté de* ses dirigeants de ne pas revenir sur les réformes en cours.

page 20

Le vertige suicidaire des banlieues

Racisme anti-Blancs, ras-le-bol policier, échec de la politique de la ville : autant d'éléments pour expliquer les incidents à répétition dans les cités populaires

Garges-lès-Gonesse, Chelles, Vaulx-en-Velin, Bron, Toulon... *La France des banlieues clignote* à nouveau en rouge. Des jeunes meurent en fonçant à moto ou en auto pour éviter des contrôles de police, d'autres affrontent les CRS après le meurtre d'un adolescent par un de ses camarades, *des gymnases partent en fumée*, des vitrines explosent. La répétition, en quelques jours, d'événements comparables, sinon identi*ques, pourrait laisser croire à* une vague nouvelle de violences embrasant les quartiers populaires.

La *simple évocation médiati*que de tels événements risque sans doute d'attiser la fièvre. On *doit pourtant s'interroger sur la* signification et la nouveauté de ces violences répétées. Si les « rodéos » en voiture, les *émeutes urbaines et le conten*tieux jeunes-police n'ont rien d'inédit, les explosions de ce printemps marquent un tournant, relatif mais inquiétant, dans la chronique des banlieues de la crise. Tout montre, en *effet, que les coups de sang des* jeunes sont plus violents, plus désespérés et plus haineux qu'auparavant, plus autodestructeurs aussi. Comme étincelle, il y a le plus souvent la mort – celle d'un jeune – qui symbolise toutes les injustices.

PHILIPPE BERNARD

Lire la suite et nos informations page 11

Lire également page 2 l'entretien avec JEAN-MARIE DELARUE

L'architecture française récompensée

Pour la première fois depuis sa création en 1979, le prix Pritzker, considéré comme le Nobel de l'architecture, a été attribué à un Français, Christian de Portzamparc. Agé de cinquante ans, le maître d'œuvre de la Cité de la musique voit ainsi récompensée une œuvre hors norme, et en dehors des modes, fondée sur la recherche d'un accord avec la ville, sur la réconciliation de la modernité et de l'urbanité. A travers lui, c'est le renouveau de l'architecture française qui se trouve récompensé, mais également une tendance qui s'est toujours refusée au formalisme d'édifices souvent hors contexte et voués à la transparence. Portzamparc travaille tout à la fois sur les matières, la souplesse des espaces, les liens et les rêves.

page 17

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 85 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

DÉBATS

Un entretien avec Jean-Marie Delarue

« La ville a remplacé l'entreprise comme principal théâtre de conflit social »

« La politique de la ville que vous avez impulsée pendant trois ans entend attaquer de front l'exclusion urbaine et sociale. Au-delà de ce mot déjà galvaudé, que représente cette réalité dans le paysage social français ?

– Je n'apprécie guère ce mot d'« exclusion ». C'est une facilité de langage qui masque une difficulté d'analyse. Pour parler à la manière sartrienne, on se sent d'abord « exclu » par la manière dont les autres vous considèrent. D'ailleurs, les intéressés ne se reconnaissent pas dans cette étiquette parce qu'ils ne se sentent pas « exclus » dans tous les domaines. La population d'origine étrangère, par exemple, manifeste, par bien des aspects, qu'elle est parfaitement « incluse ». Le travail salarié des femmes étrangères, quasiment inconnu dans les sociétés d'origine, a vu son taux passer de 16 % à 22 % en moins de dix ans. Pour la fécondité aussi, les étrangères s'alignent sur les Françaises en deux ou trois générations.

» Plutôt que d'analyser l'« exclusion », il faut donc s'interroger sur les conflits sociaux qui se développent autour de la ville. Le fait que l'on désigne des « mauvais lieux » dans notre société est sans doute la forme essentielle que prend aujourd'hui le conflit entre pauvres et riches. L'utilisation de l'espace fait l'objet d'enjeux beaucoup plus forts que voilà vingt ans. De la même façon qu'on dit que l'entreprise « externalise » une fraction de ses coûts en recourant à la sous-traitance, on pourrait se demander si l'entreprise n'a pas aussi « externalisé » ses conflits... dans la ville. L'heure n'est sûrement pas venue d'abandonner le B.A.-BA de la description sociale qu'est la lutte d'intérêts. Ce serait une erreur de mésestimer ces conflits dont la ville est, aujourd'hui, un lieu d'expression majeur.

» Prenons un exemple très simple. Quand, à force de ténacité, on arrive à ouvrir un équipement de centre-ville à une population issue de la banlieue, on constate que se retire une partie des usagers du centre-ville. Ainsi, l'usage social qui est fait du choix du collège est un des plus parfaits exemples de conflit social à l'œuvre dans notre pays. La répartition des logements sociaux est un autre enjeu de taille, où l'image sociale qui colle à chaque cité se révèle déterminante. Le fait que ces décisions soient individuelles et pas nécessairement conscientes ne leur ôte pas leur caractère socialement conflictuel. Le conflit atteint son paroxysme sur la ligne de front séparant les quartiers déshérités de la première ligne du centre-ville, là où des gens vivent cadenassés dans leurs pavillons bardés d'écriteaux, de chiens, d'armes.

– Cette lutte sans médiateurs, ni syndicats, ni représentation collective, bref, sans les instruments classiques des luttes sociales, ne débouche-t-elle pas nécessairement sur la violence ?

– Tout le problème est de savoir si ce conflit finira en manifestation de desperados mus par le sentiment d'être socialement mis au rebut social. De ce point de vue, on peut nourrir des inquiétudes à l'égard de ceux qui se détruisent eux-mêmes dans la toxicomanie et de ceux qui s'en prennent à certaines formes de vie collective qu'ils rejettent. C'est pourquoi l'aspect stratégique de la politique de la ville consiste à faire émerger et s'exprimer des voix qui portent collectivement ces sentiments.

» Mais qui représente ces quartiers ? On entre là dans un paradoxe : contrairement à la classe ouvrière d'autrefois, ces quartiers possèdent une représentation naturelle : la municipalité. Pendant des décennies, on a répété que le tissu communal français était ridiculement dense, que les collectivités humaines ainsi rassemblées étaient beaucoup trop petites. En toute logique, on devrait alors trouver une expression collective très facile.

» La crise urbaine a révélé que beaucoup d'habitants de cités ne se reconnaissent plus dans une représentation politique devenue trop formelle. L'impressionnant taux d'abstention dans ces quartiers aux élections municipales de 1989 l'a confirmé. Dès lors, il faudrait inventer de nouvelles formes de représentation qui peuvent enrichir notre vie démocratique, dans le respect des institutions. Je regrette les fortes réticences des maires des villes à prendre les risques de l'innovation et à admettre des candidats non issus du sérail partisan. C'est aussi une forme de conflit.

> *« Les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres vivent de plus en plus séparés »*

– N'est-il pas paradoxal que ce soit la gauche qui ait gommé l'expression de ces conflits en faisant taire les associations locales et les militants de l'action sociale, au profit d'une politique de la ville prétendument consensuelle ?

– Si j'ai un grief envers la gauche, c'est de n'avoir pas accompagné la décentralisation d'une réforme de la démocratie locale, telle que l'avait promise Gaston Defferre en 1982. Mais il est difficile de reprocher à des gens imprégnés d'une culture du conflit social axé sur l'entreprise de n'avoir pas compris, dès 1981, ce que signifiait l'explosion des Minguettes. C'est pourquoi je n'en veux pas trop à la gauche d'avoir manqué les lendemains de la Marche des beurs, et tenté d'ériger beaucoup trop tôt, et sans assises locales, un interlocuteur national chez les jeunes, qui s'est appelé SOS Racisme. On a créé un éphémère colosse aux pieds d'argile et détruit tout un réseau d'associations locales, provoquant l'amertume des jeunes.

Normalien, agrégé d'histoire, énarque, maître des requêtes au Conseil d'Etat, Jean-Marie Delarue, âgé de quarante-cinq ans, est l'un des plus « banlieusards » des hauts fonctionnaires. Après un passage dans les cabinets ministériels de Jacques Delors et Michel Delebarre, il fut chargé par ce dernier, premier titulaire du portefeuille de la Ville, d'ausculter les quartiers en crise afin d'y envisager de nouvelles formes d'intervention. Son rapport, intitulé « La relégation », publié en juillet 1991, en pleine explosion des banlieues, a marqué par sa liberté d'analyse et de proposition. Jean-Marie Delarue y présente la face cachée des banlieues, quartiers avant tout populaires, méprisés, dont les habitants sont victimes de la violence avant d'en être les auteurs. Les banlieues doivent être selon lui les premiers lieux d'innovation sociale, notamment à travers l'implantation d'activités économiques, le renouveau des services publics et surtout l'invention de nouvelles formes de citoyenneté propres à redonner la parole à une population délaissée. Jean-Marie Delarue a mesuré la difficulté d'avancées concrètes sur ce terrain pendant les presque trois années qu'il a passées à la tête de la Délégation interministérielle à la Ville (DIV), poste auquel il a été remplacé en janvier.

– Ce divorce avec la représentation politique ne résulte-t-il pas du fait que les lieux d'exclusion se sont déplacés des centres-villes vers des quartiers périphériques laissés à l'écart ?

– Il y aurait un jeu de mots à faire sur le clivage entre banlieues et bons lieux. Notre société désigne un certain nombre de « mauvais lieux » par opposition aux lieux fréquentables. Depuis cinquante ans, ces « bons lieux » se sont multipliés. La rénovation urbaine a fait disparaître les traces du XIXe siècle insalubre dans toutes les grandes villes avec, pour conséquence, un mélange social accru, comme l'a montré une étude récente sur l'habitat urbain depuis 1962. La même étude montre cependant que les 10 % les plus riches de la population et les 10 % les plus pauvres vivent de plus en plus séparés. Autrement dit, s'il y a de plus en plus de bons lieux, il y a des mauvais lieux de plus en plus mauvais, et quelques très bons lieux de plus en plus inaccessibles.

» Les organismes de logement social et les maires ont accompagné ce mouvement, en oubliant, notamment à Paris, qu'ils accentuaient les clivages sociaux. Personne n'en a tiré les conséquences en matière ni d'organisation communale, ni d'expression démocratique locale, ni d'intervention sociale.

– L'exclusion a quitté le terrain du travail pour devenir « spatiale ». Comment combattre cette sorte d'« assignation à résidence » sociale qui frappe les habitants des cités ?

– Un des aspects de la pauvreté est ce que j'ai baptisé la « relégation », c'est-à-dire le fait de se voir dénié le droit de vivre dans un lieu qui ne soit pas un « mauvais lieu ». Il existe une frange de la population qui ne peut strictement pas sortir des quartiers dits « difficiles ». Ces personnes sont condamnées à déménager au sein de ce quartier, à négocier un itinéraire entre ses immeubles, du plus pourri à celui qui l'est un peu moins, puis à celui qui est aux franges du presque bien...

» Sortir de ces « mauvais lieux » devient une marque de progression sociale. On pourrait même classer les Français en fonction du degré de mobilité dont ils disposent. Ainsi, de la même façon qu'il existe un SMIC, il y a une « mobilité minimale » à reconquérir. Aujourd'hui, le lieu où l'on vit est un signe social aussi fort que le vêtement ou l'appartenance à un syndicat il y a quarante ans. Alors que notre siècle a globalement vu le rétrécissement du temps et l'élargissement de l'espace, les pauvres vivent exactement l'inverse.

» Comme il y a deux siècles, il existe des gens « sans feu ni lieu » et « sans aveu », c'est-à-dire qui n'ont ni le lieu ni le feu des autres, et qui n'ont pas de choses avouables à dire. Cela se retrouve aujourd'hui dans la manière dont on refuse d'embaucher les gens. « *Tu es sans aveu*, leur rétorque-t-on, *parce que si tu m'avoues que tu habites ce quartier, je ne t'embauche pas.* » Il existe ainsi toute une frange de la société qui ne doit pas avouer ce qu'elle est, sous peine de perdre un peu de ce qu'on devrait lui donner. Quand il devient impossible d'affirmer ce que l'on est, la radicalisation devient inévitable. Elle s'opère d'abord à travers le vêtement, puis par la religion, enfin par une attitude de desperado.

– En désignant ces populations aux yeux de la société, la politique de la Ville n'a-t-elle pas accentué ce marquage social, cette relégation ?

– Tel peut être le point de vue de ceux qui font cette politique ou qui l'observent de l'extérieur. Mais les habitants des quartiers, eux, reprochent surtout à la politique de la Ville de n'être pas assez active et visible. Toutes les interventions sociales comprennent un risque de marquage. L'écrivain autrichien Karl Kraus l'a dit au début de ce siècle : « *La politique sociale, c'est la tentative désespérée d'un chirurgien pour opérer un cancéreux d'un durillon.* » Faut-il pour autant renoncer à soigner les quartiers malades ? Sûrement pas, d'autant que le marquage se situe moins dans les politiques gouvernementales que dans la tête des gens, dans le vocabulaire par lequel on désigne ces quartiers, dans les restrictions à l'embauche, dans les conflits à l'entrée des night clubs ou des hypermarchés. Certains de mes interlocuteurs se sont étonnés que j'aime « *travailler même avec les immigrés* ». Les habitants ont besoin d'interlocuteurs capables de les reconnaître tels qu'ils sont.

– Au temps du plein emploi, la lutte contre l'exclusion s'exprimait à travers le mouvement ouvrier ou par des revendications politiques collectives. Aujourd'hui, peut-on lutter contre l'exclusion autrement qu'en se battant sur le front de l'emploi ?

– Tout le monde n'est pas au chômage dans ces quartiers, même s'il existe des taux de chômage insupportables dépassant 60 % à 70 % dans quelques îlots. Les cités dont nous parlons sont d'abord des quartiers ouvriers, au sens où ils sont habités par des ouvriers, des personnels de service ou de petits employés. Ce type d'emplois n'est plus valorisé comme l'étaient les emplois ouvriers voici quarante ans. Mais la valeur de l'emploi comme facteur d'intégration est irremplaçable, par l'apport à la collectivité qu'il manifeste. C'est pourquoi je me méfie des analyses prônant l'injection massive de temps libre. On mesure la force destructurante d'une telle orientation quand on voit ce que font les jeunes qui disposent, contre leur gré, de temps libre.

– Quels peuvent être les substituts du travail, comme ciment social ?

– L'économie parallèle est un substitut au travail. Elle peut être un cheminement vers l'économie normale, ou s'apparenter à des pratiques mafieuses. Mais le plus courant, c'est la déprime, la « galère », le repli, la honte de soi et donc la vie végétative dans un appartement, avec des formes de psychopathologie collective. On mesure mal le profond dégoût de vivre qui se traduit par des suicides et des maladies inguérissables. Je connais une cité du Var où les adultes ne descendent plus jamais de chez eux, se contentant d'envoyer leurs enfants faire les achats de nourriture. Toute relation sociale cesse alors.

> *« Une coupure radicale s'est instaurée entre les entreprises et le milieu local »*

» Pourtant, tout n'est pas sombre. Des analyses non encore publiées du recensement de 1990 montrent qu'en matière de diplômes le fossé entre les quartiers ouvriers et le reste des villes se rétrécit et que l'école continue de jouer son rôle de résorption des inégalités. On a souvent prétendu que les Maghrébins ne s'intégreraient pas comme les Polonais ou les Italiens. Aujourd'hui, des comédiens dans les théâtres, des professeurs à la Sorbonne, des chirurgiens dans les hôpitaux s'appellent Saïd ou Farid.

» Le drame est que les efforts des familles pauvres pour faire acquérir des diplômes à leurs enfants débouchent de plus en plus sur le chômage, supprimant toute espérance de vie professionnelle. Lorsque sept frères et sœurs galèrent et qu'un (ou surtout une) seul(e) décroche un diplôme mais se retrouve au chômage, les sept autres se trouvent justifiés dans leur marginalité. C'est un dégât considérable pour la mentalité collective.

» Nous avons aussi un vaste problème de non-diplômés, et je regrette que syndicats et patronat n'aient pas pris au sérieux la démarche de Bertrand Schwartz qui souhaitait mettre les non-diplômés au service de la modernisation des entreprises. Je crois aussi beaucoup aux entreprises d'insertion, qui emploient au total 35 000 personnes dans l'entretien, la réhabilitation des cités. Il faut surtout maintenir l'espoir pour tous. Quand des parents et des jeunes aident des enseignants à rénover leur école, ils se sentent plus motivés pour bien d'autres choses. Ils montrent alors que la spirale de l'exclusion n'est pas seulement descendante.

– Précisément, quels signes d'amélioration peut-on envoyer aux quartiers ?

– Toute la difficulté tient à la nécessité d'agir à la fois dans l'urgence et le long terme. Les services publics, où les gens sont souvent mal accueillis, alors que l'Etat ou d'autres collectivités publiques en ont la totale maîtrise, sont des terrains d'action prioritaires. La puissance publique est responsable du fait que, dans un bureau de poste, il y ait des files d'attente formidables, qu'on s'y engueule au point que des gens crachent sur des postiers. Cette urgence-là met en cause, à long terme, le fonctionnement de l'Etat, la conception du métier de fonctionnaire, les rémunérations, la capacité de l'Etat à améliorer la vie quotidienne des gens. Or, l'école mise à part, les services publics ont tendance à se retirer, au grand désespoir des gens, qui pensent que l'Etat leur ment. Il faut d'urgence inverser la tendance.

» Les habitants des quartiers concernés par la politique de la ville disent : « *On ne fait pas assez pour nous !* », tandis que les gens qui n'y habitent pas se plaignent qu'« *on fait trop pour eux* ». Tout l'enjeu de la politique de la ville est concentré dans ces deux phrases. Urgence et long terme sont indissociables. Si on ne ramène pas une vie plus normale dans les cités, on ne fera pas accepter à ceux qui n'y habitent pas qu'il faut financer le long terme. Après tout, les quartiers dits « difficiles » ne souffrent pas indépendamment du reste de la société. Les SDF ne se rencontrent pas dans les cités !

– La politique de la ville ne prendra-t-elle tout son sens que lorsque des entreprises s'y impliqueront véritablement ?

– Il faut réconcilier entreprises et vie locale, en renouant avec une vieille réalité française. De 1850 à 1914, les entreprises ont pesé très fortement dans leur milieu local. On a perdu ces habitudes et une coupure radicale s'est instaurée entre les entreprises et le milieu local. C'est l'intérêt de tous, chefs d'entreprise et élus, d'y revenir. Il reste à trouver la manière. Non pas en attirant seulement les « grands » du bâtiment, intéressés par les marchés de la rénovation, mais en nouant des liens avec les entreprises locales. Le directeur départemental d'EDF qui vient de prendre l'initiative de former à ses frais une douzaine de jeunes de cités pendant un an pour les proposer ensuite aux PME locales pour l'embauche montre la voie. Bref, on doit réfléchir aujourd'hui au rapport entre l'argent et l'espace urbain autrement qu'en termes spéculatifs.

– Diriez-vous, comme Patrick Grainville, que « notre avenir se joue dans les banlieues » ?

– Ce qui se passe dans les cités n'est que le reflet du malaise que nous ressentons tous dans nos villes. L'absence de vie sociale, ce décalage entre la manière dont on assure – mal – notre vie collective et le confort relatif de nos chez-soi, trouve sa caricature dans l'opposition entre l'appartement du HLM remarquablement tenu et l'horreur qui vous assaille dès que vous franchissez la porte palière. Si nous nous montrons incapables d'améliorer la vie dans les banlieues, ce qui n'a d'ailleurs rien de surhumain, nous n'avons aucune chance de résoudre les problèmes de nos grandes villes. Il est donc vrai que les cités sont un concentré de notre avenir.

– Aujourd'hui, on a l'impression que la politique de la ville atteint ses limites. Les blocages administratifs et politiques s'accroissent. L'Etat ne parvient pas à dépenser les importants fonds dégagés pour la ville, et les élus sont divisés sur l'opportunité de cette politique. Faut-il persévérer ?

– La situation des cités, pas plus qu'aucun autre problème social, ne s'améliorera seule. Il reste deux obstacles majeurs à la réussite : l'incapacité de l'Etat à changer de fonctionnement et l'état de l'opinion. Il faut malheureusement que des quartiers explosent pour qu'élus et préfet prennent parti. Politiquement, tout va dépendre du rapport de forces entre les élus qui réclament un « plan Marshall pour les banlieues », comme Gilles de Robien à Amiens, et ceux qui tiennent un discours sécuritaire, d'ignorance ou, pis encore, d'isolement.

» Il y a quelques lieux en France où se construisent des enceintes autour des quartiers pour les isoler et où, par conséquent, une logique de ghetto est à l'œuvre. Le gouvernement actuel a choisi son camp, en indiquant qu'il poursuivait la politique de la ville. On verra vite ce que signifiait pour lui ce choix. »

Propos recueillis par
PHILIPPE BERNARD
et **ALAIN LEBAUBE**

هكذا من الأصل

AFRIQUE DU SUD

Le parti de Nelson Mandela devrait obtenir la majorité absolue

Les résultats définitifs des premières élections multiraciales ne devraient pas être connus avant mardi 3 mai. Lundi matin, les résultats partiels, qui portaient sur quelque 30 % des bulletins dépouillés, indiquaient que le Congrès national africain (ANC) est en position d'atteindre la majorité absolue à l'Assemblée nationale alors que le Parti national du président De Klerk serait en passe de frôler les 25 %.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Commencé samedi matin, le dépouillement des bulletins de vote est loin d'être terminé deux jours plus tard. D'importants problèmes logistiques ont retardé une opération que les organisateurs de la Commission électorale indépendante (IEC), particulièrement optimistes, promettaient de boucler en 48 heures. C'est, vraisemblablement, du double dont ils auront besoin, à condition que les contestations ne les obligent pas à recommencer les décomptes.

Lundi, à 7 heures du matin, seuls sept millions de bulletins avaient été dépouillés, soit environ 30 % du total. L'ANC était alors crédité de 56 % des suffrages pour l'Assemblée nationale, contre près de 28 % au Parti national arrivé en deuxième position. L'Inkatha du chef zoulou Mangosuthu Buthelezi atteignait 7,6 % des voix, suivi par le Front de la liberté (FF) du général Constand Viljoen (3,3 %), le Parti démocratique (DP) avec 2,5 %, et le Congrès panafricain (PAC) qui ne faisait que 1,2 %.

Si ces tendances se confirment, l'ANC disposera d'une très large majorité à l'Assemblée nationale sans toutefois atteindre celle des deux tiers qui lui aurait permis, comme le redoutaient ses adversaires, de faire la pluie et le beau temps en matière constitutionnelle. L'ANC aura aussi à compter avec une opposition finalement plus forte que prévu, notamment à cause du bon score du Parti national.

De Klerk vainqueur dans la région du Cap

Le NP, crédité de moins de 20 % des voix dans les derniers sondages, paraît être en mesure de dépasser cette barre, voire même d'atteindre celle des 25 %, notamment à cause de son excellent score dans le Cap-Ouest. Dans cette province où la ville du Cap et ses banlieues fournissent la grosse majorité des 2,4 millions d'électeurs, le vote métis majoritaire a plébiscité le NP.

Lundi matin, le Parti national recueillait 57 % des 62 % de suffrages dépouillés pour l'attribution des sièges à l'assemblée provinciale. L'ANC n'en obtenait que 26 %. D'ores et déjà ces résultats garantissent à Hernus Kriel, actuel ministre (NP) de la loi et de l'ordre, une autre élection : au siège de premier ministre de la province. Ils permettent aussi au Parti national d'augmenter sensiblement son score à l'Assemblée nationale et d'assurer son siège de vice-président de la République.

La lenteur du dépouillement dans les autres provinces oblige à la prudence dans les projections sur les résultats définitifs. Lundi matin, le Kwazoulou-Natal n'avait dépouillé que 10 % de ses 4,5 millions de bulletins, donnant à l'Inkatha, agréablement surprise, 53,4 % des suffrages à l'Assemblée provinciale. L'ANC n'obtenait alors que 31 % des voix, et le NP 8,8 %. Mais Durban et sa région, où les deux cités noires d'Umlazi et de Kwamashu sont considérées comme des bastions ANC, n'avaient pas encore communiqué les préférences de leurs électeurs qui « pèsent » 41 % du total. De nombreux cas de fraude semblent également avoir été répertoriés dans la région, ce qui laisse présager de délicates négociations avant la publication des résultats définitifs. Ce même lundi, moins de 30 % des bulletins avaient été dépouillés dans la région de Johannesburg qui, avec ses 4,8 millions d'électeurs, est la plus peuplée du pays. L'ANC obtenait 49,5 % des suffrages à l'Assemblée provinciale, le NP 25,8 %, le Parti démocrate (DP) 7,5 % et le Front de la liberté (FF) 7 %. Les résultats au Transvaal-Nord donnaient également une large majorité à l'ANC, mais, là aussi, seuls 16 % des bulletins avaient été dépouillés.

Les petits partis n'ont pas bénéficié de la prime qu'aurait pu leur procurer le système proportionnel intégral choisi pour ces premières élections multiraciales. Hormis le DP – qui paraît devoir faire un score assez médiocre, sauf dans la région du Cap où il vient en troisième position avec 7,7 % – et le FF, tous ont été laminés. C'est notamment le cas du Congrès panafricain qui, lundi matin, ne recueillait nationalement que 1,2 % des suffrages, mettant ce petit parti très radical hors de position de jouer un rôle insitutionnel important.

Il faudra attendre le score définitif du FF (3,3 % lundi matin), pour voir si le choix de ce parti d'extrême droite de participer à l'élection était justifié. Le général Viljoen, qui en est la tête de liste, avait clairement indiqué qu'il entendait se servir de ces élections pour faire plébisciter le *Volkstaat* (un état blanc) dans l'électorat afrikaner. Lundi matin, le FF arrivait en troisième position, derrière l'ANC et le Parti national dans les provinces où les Afrikaners sont en nombre significatif.

GEORGES MARION

Le sort des Blancs après l'abandon du pouvoir

L'exemple du Zimbabwe

HARARE

de la correspondante de l'AFP

Les Blancs sud-africains inquiets de l'avenir alors que sonne le glas de leur suprématie peuvent trouver quelque réconfort dans l'exemple du Zimbabwe. Là-bas, l'avènement de la majorité noire n'a pas empêché la communauté blanche de préserver quasiment intacts tous ses privilèges. S'ils se sont reconnus dans les Sud-Africains se ruant sur les supermarchés, s'armant jusqu'aux dents, entassant bougies et provisions dans des maisons transformées en bunkers, nombre d'anciens Rhodésiens se moquent aujourd'hui de leurs appréhensions passées et de leur panique au moment de l'indépendance, en 1980.

La guerre des races tant prédite par les autorités minoritaires de la Rhodésie n'a pas eu lieu et la communauté blanche du Zimbabwe, la plus importante en Afrique après celle de l'Afrique du Sud, continue de jouir, quatorze ans après l'indépendance, d'un mode de vie paradisiaque. Environ 180 000 Rhodésiens, cédant à la panique et aux augures funestes de la propagande officielle prédisant que *« les forces obscures de l'antéchrist »* conduites par *« les terroristes »* étaient en marche, ont fui le pays. Ils ont émigré pour la plupart en Afrique du Sud, alors dernier bastion blanc du continent.

Ceux qui ont choisi de rester, s'ils se plaignent du mauvais fonctionnement du téléphone ou des lourdeurs de la bureaucratie, ne regrettent pas leur choix et admettent en privé qu'ils ne pourraient pas vivre aussi bien ailleurs. *« Lors de l'indépendance, Robert Mugabe a promis une politique de réconciliation et a tenu parole »*, confie Michael Auret, directeur d'une organisation de défense des droits de l'homme, la Commission pour la paix et la justice.

Les quelque 100 000 Blancs – 1 % de la population – qui sont demeurés au Zimbabwe après l'indépendance continuent de dominer les principaux secteurs économiques, tabac, mines, banques, agriculture, et vivent dans des maisons spacieuses avec piscines et courts de tennis, entourés de domestiques. Contrairement à ce qui s'est passé au Mozambique et en Angola où toute la population blanche est partie du jour au lendemain, portant un coup terrible à l'économie, le président Mugabe n'a pas voulu créer un vide qu'il savait ne pas pouvoir combler. Comme Nelson Mandela le fait aujourd'hui en Afrique du Sud, il a demandé aux Blancs de rester et de contribuer à l'édification d'une nation nouvelle et multiraciale.

Cricket et polo

Certains, comme Victor de Waal, un ecclésiastique anglais spécialiste du Zimbabwe, notent que la politique de réconciliation a peut-être *« trop bien marché dans ce sens qu'elle a laissé beaucoup de l'ancienne Rhodésie en place »*. Dans leurs clubs privés, au sein de leurs équipes de cricket ou de polo, les Blancs continuent de rester entre eux. Mais les relations entre Blancs et Noirs sont étonnamment dépourvues d'animosité malgré les séquelles d'une longue et meurtrière guerre de libération.

C'est, estiment avec quelque amertume des membres de l'intelligentsia noire, que *« la main tendue »* a surtout été celle des Noirs, tandis que les Blancs ont gardé leurs préjugés raciaux tout en continuant à profiter d'un système qui les favorise, particulièrement depuis l'ouverture du pays à l'économie de marché. Un chercheur en sciences politiques zimbabwéen, Ibbo Mandaza, relève avec ironie qu'*« il existe aujourd'hui une situation dans laquelle l'ancien colon blanc est assuré de garanties politiques et économiques qui feraient l'envie de tous les anciens colons »*.

Au cours des derniers mois, des critiques virulentes contre la communauté blanche se sont toutefois multipliées, favorisées par la controverse sur la loi d'acquisition foncière, qui permet au gouvernement de racheter des fermes de Blancs pour les distribuer aux paysans sans terres. Le président Mugabe n'a pas été en reste pour attaquer *« les racistes blancs qui continuent de considérer leur peau blanche comme plus précieuse que la* [peau noire] *»*.

Les Blancs estiment pour leur part qu'ils sont devenus une cible commode pour un gouvernement à bout de souffle et déjà entré en campagne pour les élections générales de 1995. Impénitent, l'ancien premier ministre rhodésien Ian Smith, propriétaire d'une ferme prospère, estime pour sa part que *« le gouvernement prêche la réconciliation, mais pratique la vengeance »*. *« Nous avions les Noirs les plus heureux de la terre »*, dit-il, estimant que, *« maintenant, le pays est en ruine, détruit par la dictature du parti unique pratiquée dans toute l'Afrique »*.

De toute évidence, les milliers d'ex-Rhodésiens qui ont franchi le Limpopo et ne songent qu'à revenir s'installer au Zimbabwe ne sont pas de cet avis.

MARIE SANZ

RWANDA

Les réfugiés continuent d'affluer en masse vers la Tanzanie

Fuyant les massacres qui se produisent dans leur pays depuis trois semaines, les Rwandais continuent de se diriger en masse vers la Tanzanie. Les organisations humanitaires estiment qu'entre deux cent cinquante mille et un demi-million de réfugiés avaient déjà franchi la frontière dimanche 1er mai.

NAIROBI

de notre correspondant

Des centaines de milliers de personnes ont fui le sud-est du Rwanda ces derniers jours devant la progression des combattants du Front patriotique rwandais (FPR) pour se réfugier en Tanzanie, déclenchant ce que le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR) qualifie de *« plus vaste et plus rapide exode jamais constaté »*. Selon les estimations des milieux humanitaires, leur nombre varie entre 250 000 et un demi-million, mais d'autres Rwandais continuent d'arriver dans le district tanzanien de Ngara.

Les rebelles du FPR contrôlent, depuis samedi 30 avril, le poste-frontière de Rusumo et le pont qui enjambe la rivière Akagera. Selon un responsable du Comité international de la Croix-Rouge, ils ont empêché, dimanche, le passage d'une équipe du CICR qui s'apprêtait à distribuer des vivres aux déplacés dans le sud-est du Rwanda. *« Ils nous ont demandé d'attendre jusqu'à lundi pour leur donner le temps de vérifier que toutes les conditions de sécurité sont remplies »*, a-t-il ajouté.

Des négociations seraient en cours actuellement entre le FPR et les responsables d'organisations humanitaires pour rouvrir la frontière et permettre aux réfugiés de se déplacer librement. Le FPR pour sa part dément avoir bloqué la route d'accès à la Tanzanie et demande aux civils rwandais de rentrer de leur plein gré au pays.

Cet exode massif fait mauvais effet pour le mouvement rebelle, créé par des réfugiés tutsis chassés du Rwanda par les massacres de 1959 et de 1973 et qui affirme, depuis le début de sa lutte, que cette guerre civile n'est pas un conflit ethnique. *« Il est erroné d'y voir des Hutus tuant des Tutsis, ou l'inverse*, expliquait encore récemment Théogène Rudasingwa, secrétaire général du FPR. *Il s'agit de forces gouvernementales s'accrochant au pouvoir par tous les moyens, et attisant la haine ethnique. »*

Un pacte « avec le diable »

Même si dans la bande frontalière avec l'Ouganda (contrôlée par le FPR depuis près de quatre ans) et dans la zone démilitarisée qu'il a envahi dès la reprise de la guerre civile le 7 avril dernier, on constate que la population (majoritairement hutue) n'a pas fui en masse, les paysans hutus, qui forment le gros des réfugiés en Tanzanie, semblent craindre d'éventuelles représailles du FPR, perçu comme un mouvement tutsi assoiffé de revanche.

Il est vrai que les événements de ces derniers mois au Burundi voisin ne peuvent les rassurer. Malgré les élections démocratiques de l'an dernier, l'armée (dominée par les Tutsis) contrôle à nouveau la vie politique, à la suite de la tentative de coup d'Etat d'octobre 1993, qui a décapité le parti FRODEBU, porté au pouvoir, cinq mois plus tôt, par la majorité hutue du pays.

Au Rwanda, le FPR compte – depuis le début de sa lutte – sur la rivalité entre Hutus du Nord, qui monopolisent le pouvoir depuis 1973, et Hutus du Sud, progressivement écartés depuis cette date. Mais si dans la population certains sudistes se disent prêts à *« s'allier avec le diable »* pour chasser les nordistes, il ne semble pas que le clivage sur des bases régionales au sein des forces armées – souhaité par le FPR qui appelle les soldats à se désolidariser de la garde présidentielle – soit avéré.

L'unité hutue contre une menace extérieure semble avoir prévalu, ce qui explique les déboires du FPR, qui s'attendait à prendre Kigali facilement. Aujourd'hui, le FPR contrôle la voie tanzanienne d'approvisionnement du pays. Il contrôle aussi la frontière nord et la frontière sud est fermée par l'armée burundaise, il ne reste que le Zaïre pour permettre au forces gouvernementale de poursuivre le combat.

Selon des responsables d'organisations humanitaires, le FPR a fermé momentanément le poste-frontière de Rusumo pour montrer aux milliers de civils qui tentent encore de fuir leur pays qu'ils peuvent rester en sécurité au Rwanda. D'autres estiment que les maquisards ont l'intention de nettoyer la région de ses *« éléments hostiles »* : les soldats gouvernementaux et les miliciens hutus.

JEAN HÉLÈNE

EN BREF

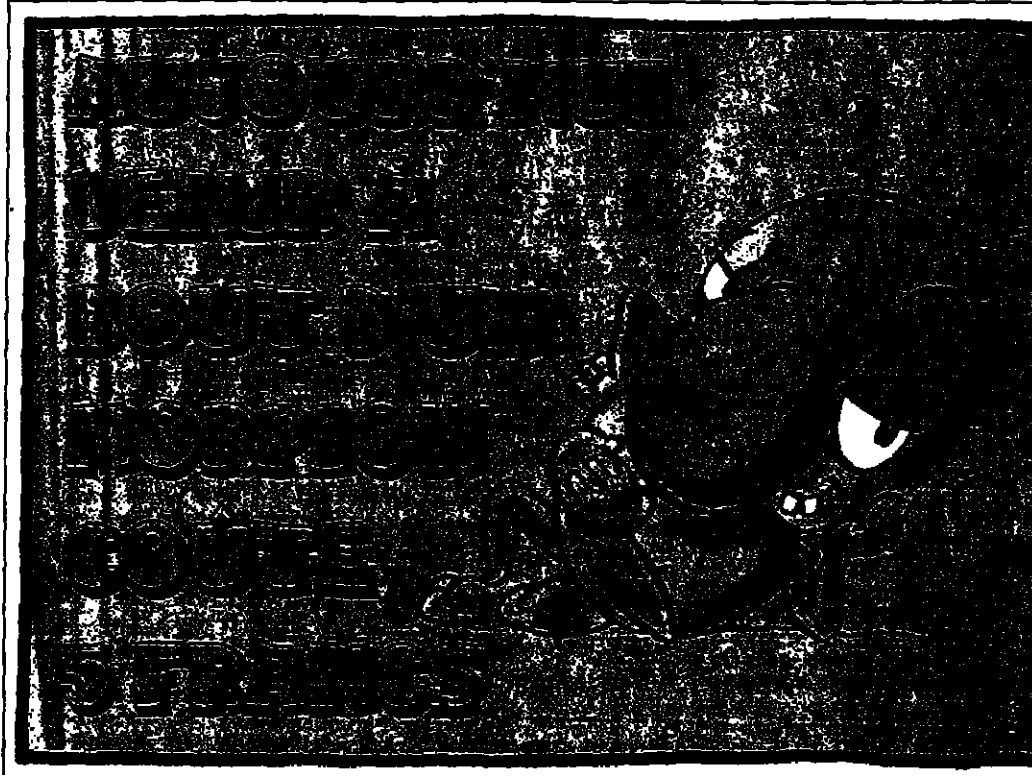
ALLEMAGNE : le parti d'Helmut Kohl en tête d'un sondage. – Les chrétiens-démocrates (CDU/CSU) du chancelier Helmut Kohl sont repassés, pour la première fois depuis des mois, devant leurs rivaux sociaux-démocrates (SPD) dans les intentions de vote en vue des élections générales du 16 octobre prochain. Selon un sondage de l'institut Wickert publié dimanche 1er mai, la CDU/CSU obtiendrait 38,9 % des voix, le SPD 37,7 %, les Libéraux 7,1 % et les Verts 8,9 %. – *(AFP.)*

BRÉSIL : « Lula » officiellement candidat à la présidence. – Le Parti des travailleurs (gauche) a officiellement désigné, dimanche 1er mai, Luis Inacio da Silva dit « Lula » comme son candidat à l'élection présidentielle du 3 octobre. Battu par Fernando Collor de Mello en 1989, cet ancien ouvrier métallurgiste est en tête dans les sondages depuis plusieurs mois. – *(Reuter.)*

CAMEROUN : des anglophones brandissent la menace de la sécession. – Des militants de la minorité anglophone du Cameroun (20 % de la population) ont exhorté, dimanche 1er mai, le président Paul Biya à ouvrir des pourparlers sur un retour à une fédération composée de deux entités – francophone et anglophone. Ils ont menacé de proclamer l'autonomie de la minorité anglophone dans le nord-ouest du pays. – *(Reuter.)*

COLOMBIE : état d'urgence pour empêcher la libération de prisonniers. – Le gouvernement colombien a proclamé l'état d'urgence, dimanche 1er mai, pour empêcher la libération de plus de 840 prisonniers (des guérilleros, des trafiquants de drogue et divers criminels). Ces détenus n'ont pu être jugés dans les délais légaux. C'est la troisième fois que le président César Gaviria utilise l'arme de l'état d'urgence pour empêcher des libérations. – *(AFP, Reuter.)*

LIBAN : pendaison de deux Syriens pour meurtre. – Pour avoir assassiné, en décembre 1992, deux bijoutiers libanais, deux soldats syriens, récemment condamnés à mort, ont été pendus samedi 30 avril à l'aube. C'est la deuxième fois que des criminels de droit commun sont exécutés en quelques jours après la remise en vigueur de la peine de mort par le Parlement libanais. – *(AFP.)*



REPÈRES

CAMBODGE

Trois marcheurs de la paix tués par les Khmers rouges

Trois marcheurs de la paix, dont deux religieux, ont été tués et quatre autres grièvement blessés, samedi 30 avril, dans le nord-est du Cambodge, lors d'un pilonnage d'artillerie khmer rouge, a annoncé l'organisation Ponleu Khmer, responsable de cette manifestation internationale pour la réconciliation nationale. Six étrangers qui participaient à la marche ont été capturés par les Khmers rouges, qui les ont relâchés dimanche. Le roi Sihanouk a condamné ces *« actions tragiques et tristes »* dont il a rendu responsables les partisans de Pol Pot. Ces derniers ont aussi vraisemblablement tué lundi dans une embuscade six démineurs dans la province de Banteay-Meanchey. Ces incidents se sont produits alors que les Khmers rouges ont lancé des attaques dans l'ouest du pays après avoir contraint les forces gouvernementales à abandonner Pailin (*le Monde* du 2 mai). – *(AFP, Reuter.)*

CUBA

Un programme d'assainissement des finances publiques

Création d'un *« peso convertible ou peso devise »*, instauration progressive d'un impôt sur le revenu, suppression de la gratuité de certains services dans les domaines de la santé et de la culture : telles sont les principales mesures envisagées, dimanche 1er mai, par le ministre cubain des finances, José Luis Rodriguez, à l'ouverture d'une session extraordinaire de deux jours de l'Assemblée nationale consacrée à l'assainissement des finances publiques. *« Si nous prenons des demi-mesures économiques, nous sommes perdus. (...) Nous devons faire en sorte que l'argent et le salaire retrouvent leur valeur (...) Nous devrons bien un jour encaisser un impôt »*, a de son côté déclaré le président Fidel Castro, dont l'intervention a été retransmise à la télévision. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS

Immigrants clandestins : plusieurs Etats intentent un procès au gouvernement

La Californie a intenté, vendredi 29 avril, un procès au gouvernement fédéral américain, lui réclamant près de 2 milliards de dollars pour payer les frais d'incarcération des seize mille sept cents immigrants clandestins qui purgent des peines de prison dans cet Etat. La Floride avait lancé une action similaire le 12 avril et les Etats de New-York, du Texas, du New-Jersey et d'Arizona ont proclamé leur intention de faire de même. Le président Bill Clinton a proposé récemment de débloquer 350 millions de dollars pour alléger le budget des Etats qui ont une forte proportion d'immigrants clandestins. Le gouverneur de la Californie, le républicain Pete Wilson, a estimé que cette somme était insuffisante. – *(AFP.)*

ITALIE

Umberto Bossi pourrait être traduit en justice

Le parquet de Milan a demandé, samedi 30 avril, que soient traduites en justice plusieurs personnalités politiques dont Umberto Bossi, le dirigeant de la Ligue du Nord qui devrait participer au prochain gouvernement, ainsi que de deux ex-présidents du Conseil, Bettino Craxi et Arnaldo Forlani. Trente-quatre autres hommes politiques et responsables d'entreprise ont également été cités dans le cadre de l'enquête sur le scandale politico-financier Enimont, qui a conduit à des détournements de fonds de quelque 100 millions de dollars en 1990 et 1991. Le juge des enquêtes préliminaires décidera le 24 mai s'il donne suite ou non à ces demandes du parquet de Milan. Par ailleurs, le magistrat Antonio Di Pietro, l'un des principaux instigateurs de l'opération *« mains propres »*, qui a mis en lumière la corruption dans le monde politique, a réaffirmé samedi, que, contrairement aux rumeurs, il n'entendait pas devenir ministre de l'intérieur. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

Harcelée par les forces serbes

La FORPRONU perd petit à petit le contrôle de la situation en Bosnie

Les violations de cessez-le-feu se multiplient en Bosnie. Harcelée par les Serbes bosniaques, la FORPRONU perd petit à petit le contrôle de la situation. Des « casques bleus » danois pris, vendredi 29 avril, sous le feu des chars serbes ont riposté, faisant neuf morts et plusieurs blessés du côté serbe.

SARAJEVO

de notre envoyée spéciale

Si la Bosnie centrale traverse une période d'accalmie après l'accord de cessez-le-feu conclu en mars dernier entre forces croates et musulmanes, il n'en va pas de même dans le reste du pays. A Sarajevo, Gorazde, Olovo, Bihac ou Tuzla, les forces serbes et musulmanes continuent de s'affronter en violant les cessez-le-feu locaux signés entre les deux parties.

La Force de protection de l'ONU (FORPRONU), qui affirme que ce regain de tension ne met pas en cause le processus de paix, a parlé, dimanche 1er mai, de *« violations habituelles du cessez-le-feu »*. Son porte-parole pour la Bosnie, le commandant Eric Chaperon, a pourtant décrit des accrochages sérieux, comme à Gorazde, où la situation, selon lui, *« se détériore »*. Les Serbes ont tiré, samedi, à l'arme légère dans le secteur de la station d'épuration d'eau – qu'ils ont dynamitée la semaine dernière. De leur côté, les Musulmans ont tiré deux obus de mortier sur les positions serbes.

Les Léopard ripostent

Une section de « casques bleus » britanniques, déployée dans l'enclave pour surveiller le respect des termes de l'ultimatum lancé aux Serbes par l'OTAN le 19 avril, a en outre été prise sous le feu des forces serbes dans la journée de samedi. Ces dernières ont également bloqué deux convois de l'ONU destinés à cette enclave de Bosnie orientale. L'un était parti, samedi soir, avec quelque cent soixante soldats britanniques et l'autre, dimanche, avec une quarantaine de sapeurs français chargés de la réfection du réseau d'eau. Ils ont passé la nuit de dimanche à lundi à Rogatica, une ville sous contrôle serbe, à une vingtaine de kilomètres du centre de Gorazde.

L'enclave à majorité musulmane de Tuzla, située dans le nord-est de la Bosnie et décrétée zone de sécurité de l'ONU en mars 1993, a aussi été la cible de bombardements serbes. Quatre obus se sont abattus, dimanche, sur la ville, faisant, selon la radio bosniaque, un mort et quatre blessés. Dans la nuit de vendredi à samedi, le poste d'observation de la FORPRONU dans l'est de l'enclave a été attaqué par les Serbes.

Des « casques bleus » danois du bataillon nordique venaient d'y déployer deux sections de chars Léopard. Après avoir essuyé le tir de quatre missiles antichars et de nombreux tirs d'artillerie, les soldats du bataillon nordique ont riposté. L'accrochage a duré plus d'une heure. Les Danois ont tiré soixante-douze obus de gros calibre sur les positions serbes, faisant neuf morts et plusieurs blessés.

Le chef d'état-major des forces serbes bosniaques, le général Milovanovic, a vivement protesté auprès de la FORPRONU et menacé les « casques bleus » de représailles. A une centaine de kilomètres au sud de Tuzla, le front d'Olovo est resté très actif tout au long du week-end. A Bihac, dans le nord-ouest de la Bosnie, ce sont les soldats français qui ont été amenés à rispos-ter après que l'un de leurs blindés eut essuyé des tirs. Au cours de cet accrochage, un officier français a été blessé.

A Sarajevo, des détonations de plus en plus fortes retentissent chaque nuit depuis vendredi. La FORPRONU, qui minimisait les violations du plus long cessez-le-feu qu'ait connu la capitale bosniaque, a finalement admis, dimanche soir, qu'il s'agissait *« de mortiers ou d'obus »*. Le lieutenant Vinet, officier de presse de la FORPRONU à Sarajevo, a précisé que *« les deux obus entendus vers 21 heures dimanche étaient tombés à 300 mètres du pont qui relie le centre de la ville au quartier sous contrôle serbe de Grbavica »*. Le bruit sourd de bombardements sporadiques s'est poursuivi dans la nuit. Vers minuit, plusieurs avions de l'OTAN ont survolé à basse altitude la zone d'exclusion, ce périmètre de 20 kilomètres autour de Sarajevo théoriquement démilitarisé à la suite du premier ultimatum de l'OTAN.

Incident en Adriatique

Moins de trois mois après l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu arraché le 9 février dernier aux Serbes sous la menace de frappes aériennes, la FORPRONU, chargée de surveiller son application, a perdu le contrôle de la situation. Le général André Soubirou, commandant du secteur de Sarajevo, a admis, dimanche, devant quelques journalistes que ses observateurs militaires qui sillonnent la zone d'exclusion se sont vu sérieusement réduire leur liberté de mouvement par les Serbes. Ces derniers, selon le général français, ont exigé, samedi, que les observateurs de l'ONU se déplacent désormais en compagnie d'une escorte serbe.

Ces mesures, qui constituent une violation flagrante des termes de l'ultimatum, interviennent au moment où la FORPRONU a dénoncé la réapparition d'armes lourdes – une vingtaine officiellement – dans la zone d'exclusion. Le contrôle des pièces d'artillerie qui avaient été regroupées dans des sites gardés par des « casques bleus » est également devenu théorique.

Des soldats de la FORPRONU ont confié à la presse qu'ils ne pouvaient pas réellement surveiller les armes lourdes, puisque les Serbes venaient régulièrement les récupérer pour les amener à l'atelier de réparation, auquel les « casques bleus » n'ont pas accès. Par ailleurs, le système de radars perfectionnés déployé par les « casques bleus » au lendemain de l'ultimatum de l'OTAN et qui devait officiellement permettre de déterminer la provenance de tout obus tiré sur la ville – et, par conséquent, de *« désigner les coupables »* – s'est révélé inefficace.

Les Serbes viennent aujourd'hui défier l'OTAN jusque dans l'Adriatique, où un incident a opposé, dimanche, des navires yougoslaves à des bâtiments occidentaux chargés de faire respecter l'embargo contre la Serbie et le Monténégro. Aucun échange de tirs n'a eu lieu, mais un patrouilleur yougoslave a failli provoquer une collision avec une frégate britannique qui allait arraisonner un pétrolier maltais violant l'embargo.

Alors que le général Soubirou constatait, dimanche, que la FORPRONU était soumise au *« harcèlement »* des Serbes, en particulier sur l'aéroport de Sarajevo, où un hélicoptère français a encore été touché vendredi par des tirs serbes, l'amiral Jacques Lanxade, le chef d'état-major des armées françaises, qui a effectué dimanche une visite à Sarajevo, affirmait au même moment : *« Si les termes des accords et des ultimatums sont violés, la France demandera l'emploi de la force. Le but n'est pas de frapper pour frapper mais d'obtenir la cessation des hostilités. »*

FLORENCE HARTMANN

Deux journalistes américains tués. – Deux journalistes américains ont été tués et un troisième légèrement blessé, dimanche 1er mai, près de Mostar (sud de la Bosnie-Herzégovine), lorsque leur voiture a sauté sur une mine. Deux des journalistes (l'un tué, l'autre blessé) travaillaient pour un magazine de rock, *Spin*, le troisième, tué, pour *Magnolia News*. – *(AFP.)*

Une exposition sur Sarajevo au Centre Pompidou

Les ruines d'une ville assiégée

Si l'assassinat d'un peuple s'appelle un génocide, ce qui s'est produit à Sarajevo depuis plus de deux ans peut bien se dire un « urbicide ». C'est ainsi que cinq architectes qui ont réussi au mois de mars à quitter la ville, assiégée depuis deux ans avec ses trois cent cinquante mille habitants, ont baptisé l'exposition itinérante qui a commencé à Bordeaux et se tient au Centre Georges-Pompidou. Une exposition modeste, des photos, des diapositives, des images de ruines récentes, ruines de guerre.

On trouve, bien sûr, à « Urbicide Sarajevo », la carcasse majestueuse et hautement symbolique de la Bibliothèque nationale et universitaire, ancien hôtel de ville, construit en 1896, avec sa verrière d'opéra dominant des monceaux de gravats jadis pompeux. On voit aussi des bâtiments anciens, le marché couvert qui date de 1561, ou la Mosquée blanche bâtie en 1536, frappés, déglingués, le minaret en équilibre instable. Ils paraissent, pour certains, mieux tenir le coup que les constructions récentes. L'immeuble du Parlement et du gouvernement de la République de Bosnie-Herzégovine, édifié par Juraj Neidhardt entre 1974 et 1978, est perforé par les obus de façon mortelle, comme le siège du journal *Oslobodjenje*, comme l'hôpital français, comme le Palais des sports, comme la nouvelle gare de chemin de fer, comme tant d'immeubles d'habitation...

Malgré ses dimensions réduites, cette exposition est importante parce qu'elle a été réalisée par des architectes qui ont pris eux-mêmes les photos dans les bâtiments touchés, souvent sous les balles des tireurs isolés ; que la revue et le catalogue qui l'accompagnent ont été faits bénévolement, à la main, à la maison, sans moyens, sans chauffage, entre deux coupures d'électricité. *« Nous n'avons pas pu sauver l'Institut oriental,* dit Borislav Curic, l'un des cinq architectes, *il contenait deux cent mille manuscrits uniques au monde. Etre un architecte dans une ville bombardée, c'est plus dur que d'être un homme ordinaire, parce que vous en savez plus sur l'histoire des pierres qui tombent... »* Lui et ses compagnons vont faire voyager « Urbicide Sarajevo » dans le monde entier, pour faire connaître le désastre, et trouver si possible les moyens de reconstruire.

MICHEL BRAUDEAU

► « Urbicide Sarajevo », au Centre Pompidou, jusqu'au 15 mai, puis le 26 mai à Munich, le 1er juin à Berlin, et à Avignon à partir du 10 juillet.

ESPAGNE

L'opposition et les syndicats réclament la démission de Felipe Gonzalez

MADRID

de notre correspondant

La fuite de celui qui fut l'un des principaux responsables de la sécurité de l'Espagne pendant sept ans, Luis Roldan, ancien directeur de la Guardia civil, impliqué dans un énorme scandale de corruption (*le Monde* du 2 mai), a plongé l'Espagne dans une grave crise politique. Jamais depuis qu'il a accédé au pouvoir, il y a presque douze ans, Felipe Gonzalez n'avait été confronté à une telle situation. Jordi Pujol, le responsable du parti-charnière formé par les nationalistes catalans qui permet aux socialistes d'avoir une majorité au Parlement, n'a pas écarté la possibilité d'élections anticipées si le gouvernement ne parvient pas à endiguer rapidement la corruption.

Antoni Asuncion, ministre de l'intérieur depuis cinq ans, a, lui, présenté sa démission, samedi 30 avril, en expliquant qu'il entendait *« assumer la responsabilité politique de la fuite de l'ancien directeur de la Guardia civil »*. Ce dernier est soupçonné de détournement de fonds publics, de fraude fiscale et de falsification de diplômes universitaires. Vendredi dernier, le juge avait lancé un mandat d'arrêt alors que le ministère de l'intérieur avisait la police des frontières. Lundi, les autorités espagnoles ont demandé l'aide d'Interpol. Luis Roldan, qui a disparu depuis six jours, semble vouloir narguer les autorités, en appelant ses amis, son épouse et même le quotidien *el Mundo* pour expliquer qu'il n'ira pas en prison et qu'il peut faire des déclarations fracassantes sur le gouvernement.

Annulation d'un voyage à l'étranger

Si les partis politiques d'opposition ont approuvé la démission du ministre de l'intérieur, ils ont, surtout, réclamé le départ de Felipe Gonzalez. Pour José Maria Aznar, président du Parti populaire (PP), principal mouvement d'opposition, *« la situation politique de l'Espagne est devenue insoutenable »*. Au nom de la coalition communiste Gauche unie, Julio Anguita, a estimé que *« le premier qui doit démissionner, c'est Felipe Gonzalez. Le reste, ce sont des manœuvres politiques »*. Dans un premier temps, l'opposition demande *« la comparution urgente »* de Felipe Gonzalez devant le Parlement pour s'expliquer sur l'affaire Roldan.

Ce n'est pas la première fois que les partis d'opposition appellent le chef du gouvernement à abandonner ses fonctions. Mais ils ont cette fois été rejoints par les deux grandes centrales syndicales UGT et CCO. Les discours du 1er mai ont ainsi porté en grande partie sur la corruption.

Enfermé dans la Moncloa (siège du gouvernement), Felipe Gonzalez est demeuré silencieux. Signe de la gravité de la situation : pour la première fois depuis son accession au pouvoir, il a reporté un voyage officiel, celui qu'il devait effectuer en Roumanie et en Bulgarie. Le chef du gouvernement, qui n'a pas dit s'il se présenterait devant les députés, a seulement exprimé *« sa reconnaissance »* au ministre de l'intérieur pour avoir assumé la responsabilité politique de la disparition de l'ancien directeur de la Guardia civil et lui a demandé *« de concentrer ses efforts »* pour retrouver Luis Roldan. – *(intérim.)*

Avant le 31 août

Les troupes russes vont quitter la Lettonie

A l'issue de deux années de négociations difficiles, la Russie et la Lettonie ont signé, samedi 30 avril à Moscou (*le Monde* du 2 mai), un traité prévoyant le retrait total, avant le 31 août prochain, des douze mille soldats russes stationnés en Lettonie. Moscou a obtenu en échange de pouvoir louer la station radar stratégique de Skrunda (nord-ouest) et l'octroi de garanties sociales particulières aux vingt mille retraités militaires russes installés en Lettonie. *« C'est la triste nécessité à laquelle nous contraint l'Histoire »*, a commenté, à propos de ces concessions, le président letton, Guntis Ulmanis, que l'opposition nationaliste accuse d'avoir bradé les intérêts de son pays. M. Ulmanis venait de signer le traité avec Boris Eltsine à Moscou.

Le règlement de la question militaire devrait permettre à la Russie et à la Lettonie de renouer des relations économiques normales. Des accords économiques et commerciaux doivent ainsi être signés prochainement. Les troupes russes s'étant retirées l'an dernier de Lituanie, l'Estonie reste maintenant la dernière des trois Républiques baltes à ne s'être pas encore entendue avec le Kremlin pour obtenir le retrait des deux mille trois cents soldats installés sur son sol.

Les trois pays baltes avaient été annexés par l'URSS en 1940 en vertu des clauses secrètes de l'accord germano-soviétique Molotov-Ribbentrop de 1939, mais les responsables russes refusent cependant toujours ce terme d'« annexion ». Boris Eltsine a, en revanche, reconnu samedi, devant M. Ulmanis, les crimes commis sous Staline contre le peuple letton – cent vingt mille personnes ont été fusillées ou déportées après 1945 – et il a *« condamné ces actes contre la Lettonie indépendante et contre son peuple »*. – *(AFP.)*

RUSSIE : M. Routskoï va créer son parti. – L'ancien vice-président russe, Alexandre Routskoï, ennemi juré du président Boris Eltsine, a affirmé, dimanche 1er mai, qu'il allait lancer le 19 mai un *« mouvement socialiste patriotique »*, considéré comme un rival potentiel du parti ultranationaliste de Vladimir Jirinovski. Après l'adoption d'une loi d'amnistie, M. Routskoï, a été libéré de prison en février dernier en même temps que l'autre meneur de la révolte, Rouslan Khasboulatov. – *(AFP.)*

ASIE

Les conservateurs contestés à Sri-Lanka

Déjà mise à mal par l'insurrection tamoule, la droite est confrontée à la popularité de Mme Bandaranaike et de sa fille Chandrika, chefs du Parti de la liberté

COLOMBO

de notre envoyé spécial

La récente explosion, dans trois hôtels de la capitale srilankaise, d'engins qui ont fait un mort et trois blessés, a donné des sueurs froides aux autorités. Depuis lors, un groupe tamoul encore inconnu a menacé de s'en prendre aux touristes. Les soupçons se sont portés sur le mouvement de libération de l'Eelam (pays) tamoul, ce LTTE dont la lutte depuis onze ans dans le nord-est du pays a fait plus de vingt mille morts (*le Monde* du 23 avril). Les «Tigres» qui – ne serait-ce que pour ne pas exposer les quelque deux cent mille Tamouls vivant dans la capitale – ont en général limité leur combat à une guerre conventionnelle dans le Nord et à des actions de guérilla à l'Est, auraient-ils changé de tactique et décidé de s'en prendre aux intérêts économiques de Sri-Lanka, concentrés au Sud, et en particulier à Colombo?

Deux cibles, en ce cas, apparaissent vulnérables. Le tourisme, d'abord, qui enregistre des entrées comparables à celles de 1982, la meilleure époque, avec quatre cent mille visiteurs en 1993. La volonté de ne pas tuer semble pourtant évidente. Le LTTE, en effet, a visiblement le souci de ne pas s'aliéner davantage une opinion internationale qui fut d'abord favorable à la «cause tamoule». Les investissements étrangers, ensuite, qui ont permis le développement que connaît le pays, en dépit de la guerre civile qui le déchire. Si les «Tigres» devaient viser Colombo, ce serait en tout cas la fin de cette stratégie *«de compartimentage»*, ainsi que la nomme le premier ministre, Ranil Wikremesinghe. Une stratégie qui consiste à isoler le *«Sud utile»* du *«Nord insurgé»*.

Que trois bombes aient pu changer l'humeur du pays montre en tout cas que le *«problème septentrional»* est crucial. Il est au cœur d'un récent revirement de l'opinion dont les effets se feront profondément sentir en cette année d'élection présidentielle.

La branche et l'arbre

Le 24 mars en effet, la province du Sud – l'une des huit du pays, centrée sur le port de Galle – a élu un conseil opposé au Parti national unifié (UNP, conservateur), au pouvoir depuis 1977, malgré l'engagement personnel de M. Wijetunga, qui avait présenté ce scrutin comme un test national.

Le chef de l'Etat – élu par le Parlement après l'assassinat le 1er mai 1993, sans doute par les «Tigres», de Ranasinghe Premadasa – était monté en ligne dans un souci d'apparaître comme l'évident candidat de l'UNP à la charge suprême, en décembre. Outre le thème, martelé dans le Sud, de la poursuite des réformes économiques libérales – que sa formation serait mieux à même d'assurer que son adversaire du SLFP (Parti de la liberté, populiste, de l'ex-premier ministre Mme Bandaranaike) –, M. Wijetunga avait asséné que *«le problème du Nord»* n'était *«pas ethnique mais terroriste»* et que *«les minorités»* (tamoule, musulmane, chrétienne, qui forment le quart de la population) devraient être ramenées à leur dimension, celle d'une *«branche»* de cet *«arbre»* qu'est la majorité cinghalaise.

Ces propos ont provoqué un vif émoi. Certaines organisations représentatives des minorités qui font route de longue date avec l'UNP – tels le Congrès des travailleurs de Ceylan (CWC), dirigé par le vieux chef des «Tamouls des plantations» du centre de l'île, M. Thondaman, et le Congrès musulman (SLMC) du populiste M. Ashraf – ont aussitôt pris leurs distances. Mais comment les Cinghalais eux-mêmes allaient-ils les recevoir?

Allaient-ils resserrer leurs rangs derrière un UNP ainsi promu *de facto* «parti ethnique» (sans négliger sa dimension religieuse, bouddhique) et, désertant le SLFP, laisser la gauche exsangue? Allaient-ils cautionner la politique de force envers «le Nord» qui se profilait derrière les propos de M. Wijetunga? Et qu'allaient en penser les électeurs d'un Sud qui, à la fin des années 80, avait mûri, précisément, la violente révolte nationaliste des jeunes radicaux du JVP (Front de libération du peuple)?

A la stupéfaction des observateurs étrangers, la réponse fournie le 24 mars a été sans équivoque : 32 sièges du conseil provincial sont allés à l'opposition contre 23 à l'UNP. Ce verdict – la première défaite sérieuse des conservateurs en dix-sept ans – suggère que *«la rhétorique chauvine du président»*, selon le mot d'un journaliste cinghalais, a très peu séduit une région qui, parce qu'elle est une des plus pauvres de l'île, fournit un fort contingent de soldats à la «guerre du Nord». De fait, M. Weerakoon, principal conseiller de M. Wijetunga, admet devant nous que *«le chef de l'Etat a été mal compris.»*

Les conséquences de ce scrutin sont multiples. Tout d'abord, les chances de M. Wijetunga de réussir l'épreuve du suffrage universel se sont réduites. Le président n'en cherche pas moins à *remonter la pente*. Il était tenté, dès avant le 24 mars, de proposer une réforme de l'élection du chef de l'Etat, qui serait retirée aux citoyens pour être confiée aux députés. Il est improbable pourtant qu'il trouve les deux tiers de voix nécessaires pour promouvoir ce changement.

En attendant, M. Wijetunga a remanié son gouvernement et *remplacé le secrétaire général de* l'UNP, M. Cooray. Il a d'autre part entrepris de renouer avec les actions populistes (dont un programme de logement et d'emploi pour les plus pauvres) qui avaient assuré à son prédécesseur l'appui du pays profond, des campagnes notamment, et qu'il avait eu tendance à occulter au début de son mandat.

S'agissant, enfin, de la «question septentrionale», le chef de l'Etat semble avoir remisé un projet qu'il tenait naguère pour prioritaire : organiser dans l'Est un référendum pour demander aux habitants de cette zone à la population bigarrée (43 % de Tamouls, 32 % de musulmans, 24 % de Cinghalais) s'ils veulent vivre seuls ou en union avec le Nord, tamoul à 99 %.

Passage de générations

Quoi qu'il en soit, la campagne électorale et la victoire de l'opposition au Sud ont porté au pinacle une protagoniste à la stature jusque-là plus modeste : Chandrika Bandaranaike. Fille de deux ex-premiers ministres – Solomon, son père, assassiné en 1959, et Sirima, sa mère, qui fut la première femme au monde à devenir chef de gouvernement au vingtième siècle – «Chandrika» est, à quarante-trois ans, l'espoir d'un SLFP longtemps empêtré dans une guerre de succession d'autant plus inextricable qu'elle était aussi une querelle de famille.

«Mme B.», comme est surnommé l'ex-chef de deux gouvernements (1960-1965 et 1970-1977) demeure, à soixante-seize ans, en dépit d'une attaque cérébrale qui l'a privée fin 1991 de l'usage fluide de la parole, l'indéracinable chef du SLFP. Or, durant deux décennies, deux de ses enfants n'ont cessé de se disputer sa succession. En dépit d'un apparent manque de combativité, le fils, Anura, a d'abord paru l'emporter, tant en raison de ses qualités d'organisateur et d'orateur que d'une orientation modérée, social-démocrate.

Très à gauche, comme sa mère, (*«en raison*, dit-on dans la capitale, *d'un long passage à la Sorbonne dans les années 60»*), Chandrika rompit d'abord avec le SLFP, créant en 1983 son parti sous l'égide de Kumaranatunga, son mari, un acteur en vogue – et très populaire parmi les Tamouls – qui devait être assassiné par le JVP en 1988. Elle revint dans le giron en 1991, ce dont sa mère la récompensa par une faveur croissante. L'an dernier, Chandrika porta les couleurs de l'opposition aux élections provinciales, l'emportant dans l'Ouest, c'est-à-dire à Colombo, ce qui lui assure une position éminente.

Anura, lui, prit de plus en plus de distance, jusqu'à passer, en décembre dernier, à l'UNP! Le parti qu'il avait combattu deux décennies durant lui attribua aussitôt le poste de ministre de l'enseignement supérieur. La malice populaire ne se fit pas faute de murmurer que ce pas – pour lequel les deux femmes de la famille ont félicité le transfuge – était en réalité inspiré par un souci des Bandaranaike de *«diriger le pays à tous coups, quel que soit le résultat des élections»*.

Quoi qu'il en soit, une conséquence de ce chamboulement fut de libérer le SLFP de sa paralysie à la tête. La victoire au Sud a été souvent vue comme une première manifestation de ce nouveau cours des choses. Un pronostic, parfois fait aujourd'hui, est que «Mme B.», désignée par son parti pour briguer une nouvelle fois la présidence, pourrait tout organiser, une fois élue, pour que Chandrika lui succède aussitôt en douceur.

Une telle hypothèse signerait aussi un passage de générations puisque, en ce cas, M. Wijetunga, âgé de soixante-douze ans, ne pourrait plus rester à la tête de l'UNP. Sonnerait alors l'heure d'hommes plus jeunes, tel l'actuel chef du gouvernement ou encore Gamini Dissanayake. Cet ex-ministre vient de revenir au parti après une dissidence de deux ans qui exprimait moins une distance idéologique que le dégoût de nombreux conservateurs envers l'autoritarisme, souvent teinté de violence, de l'ancien président Premadasa.

JEAN-PIERRE CLERC

SRI-LANKA

Indépendant depuis 1948, le Sri-Lanka (anciennement Ceylan) est une île de 65 600 km² peuplée de plus de dix-sept millions d'habitants. Les trois quarts sont cinghalais, l'ethnie dominante. La plus importante minorité, celle des Tamouls, concentrée dans le Nord du pays, mais aussi le Nord-Est, mène, sous la direction des «Tigres», une insurrection séparatiste. Le PIB sri-lankais est estimé à 8,2 milliards de dollars, et le PNB par habitant à 500 dollars.

Vietnam : l'«enfant terrible» de la révolution

Ancien ministre du gouvernement de Hanoï et démissionnaire du PC la doctoresse Duong Quynh Hoa refuse de se taire dans un régime qui tolère mal la dissidence

HO-CHI-MINH-VILLE

de notre envoyé spécial

«Nos dirigeants actuels ont déclenché un fort mouvement mais ils n'en comprennent pas encore la portée. Ils ne savent même plus s'ils sont capitalistes ou socialistes. Le discours n'a pas changé et le pays est corrompu. Il nous faut un véritable statut politique (...). Aujourd'hui, nous n'avons que des conservateurs : ceux qui se disent conservateurs et ceux qui se disent réformateurs (...). La vraie dialectique est de reconnaître que tout est dynamique et scientifique, donc que le Parti communiste (PCV) *devra un jour laisser la place à un parti plus souple (...). Vers quoi nous dirigeons-nous? Personne ne peut répondre. On survit dans un monde en plein bouleversement.»*

Duong Quynh Hoa, célèbre pédiatre installée dans les locaux de l'ancien hôpital Grall de Saigon, a le sens de la formule. Elle a aussi le courage de dire de ce qu'elle pense et d'agir en conséquence. Fille d'une grande famille du Sud-Vietnam, âgée de près de soixante-quatre ans, elle ne renie rien. Ni ses engagements ni ses ruptures. Etudiante en médecine à Paris au début des années 50, elle milite alors dans les rangs du PCF. Après les accords de Genève de 1954, elle regagne le Sud pour y adhérer, clandestinement, au PC local, alors Parti des travailleurs. Un quart de siècle plus tard, après la victoire communiste, elle quittera le PCV : *«Vingt-cinq ans, c'est déjà pas mal!»*, lâche-t-elle dans un éclat de rire.

Son engagement se résume en un mot : indépendance. Elle est emprisonnée à Saigon en 1960. Huit ans plus tard, lors de la célèbre offensive du Têt, en compagnie de son mari, un mathématicien formé à Paris, elle rejoint ses camarades de combat dans la forêt. Elle y perdra un enfant en bas âge, victime d'une encéphalite. L'année suivante, elle est nommée ministre de la santé du Gouvernement révolutionnaire provisoire du Sud. *«Le GRP n'était qu'un front diplomatique, mais je n'ai pas hésité à en faire partie»*, dit-elle.

Elle occupera ces fonctions jusqu'en 1976, lorsque la réunification est brutalement proclamée et qu'elle devient, au sein du gouvernement de Hanoï, vice-ministre de la santé chargé du Sud. *«C'est à cette époque,* raconte-t-elle, *que tout a dérapé. Lors de la première réunion plénière du comité central qui s'est tenue après la libération, on nous avait promis de reconnaître cinq classes sociales dans le Sud. Trois mois plus tard, lors d'une seconde session, il n'en a plus été question. En fait, les Nord-Vietnamiens étaient venus dans le Sud persuadés qu'ils détenaient le monopole de la vérité.»*

«J'ai choisi de me battre»

Logique avec elle-même, la doctoresse Hoa démissionne du gouvernement et demande, dès 1976, à quitter le Parti. Les plus hauts dirigeants tentent de l'en dissuader. Finalement, elle obtient gain de cause en 1979, moyennant un compromis : elle ne rendra pas cette décision publique pendant dix ans. *«J'aurais pu partir en France. J'ai choisi de me battre sur place tout en sachant qu'il fallait trouver une voie pour que personne ne puisse me coller l'étiquette de traître.»* Elle a alors été victime de nombreuses campagnes. On a même tenté, sans succès, de l'impliquer dans un trafic de dollars. *«Mais moi,* reconnaît-elle, *j'ai pu me défendre.»*

Il est vrai qu'elle conteste davantage le système que les hommes. Elle rend notamment hommage à Truong Chinh qui, en septembre 1986, avait lancé la campagne pour le *«renouveau»*, ou à Pham Hung qui, dans la foulée, à la tête du gouvernement, avait jeté les bases des réformes. *«En 1979, quand j'ai quitté le Parti, certains m'ont dit :* «Tu peux te remettre en question mais pas nous, ce serait trop douloureux.» *Je leur ai répondu :* «En fait, je pars avant qu'on me fiche à la porte.» Elle éclate de nouveau de rire en ajoutant : *«Ils ont fait de moi un cas à part, un enfant terrible. Mais ils ont eu tort car beaucoup de gens pensent comme je parle.»*

On la dit très riche parce qu'elle a hérité d'une collection de céramiques et de porcelaines d'une inestimable valeur. Pour le reste, sa fortune est limitée et elle ne s'est jamais lancée dans les affaires. Au contraire, tout en gérant son centre de pédiatrie à Hô-Chi-Minh-Ville, elle intervient sur tous les *sujets* : de la lutte contre le sida, la drogue et la prostitution à la formation du personnel hospitalier ou à la remise en état de services de santé qui se sont dégradés.

Jamais elle n'a été si active. Ce qui l'amène à corriger un peu son pessimisme. *«Les villes sont pourries. Les gens y sont démotivés. Mais, à la campagne, la base demeure saine. En milieu rural, on ne fait pas de différence entre ceux qui ont fait la révolution et les autres. L'idéologie est morte, il faut donc préserver l'idéal, l'inculquer à notre jeunesse, rendre à cette dernière la fierté nationale.»* Mme Hoa, dont Jacques Danois trace un portrait dans *Fragile moisson*, qui vient de paraître chez Fayard, n'a pas fini de se battre. En utilisant toutes les ficelles à sa disposition.

JEAN-CLAUDE POMONTI

AFGHANISTAN : fin d'une mission diplomatique française à Kaboul. – L'envoyé spécial français en Afghanistan, Didier Leroy, a quitté Kaboul, dimanche 1er mai, après une visite de deux jours consacrée à l'aide aux réfugiés, victimes des combats entre factions rivales qui se poursuivent depuis quatre mois. – *(AFP.)*

CHINE : condamnations à mort en série. – Les tribunaux du Hebei, dans le nord de la Chine, ont prononcé quatre-vingt-quatre condamnations à mort, dont huit avec sursis, et neuf peines de prison à perpétuité au cours de la dernière semaine d'avril. Selon un journal local, les autorités provinciales ont qualifié ces condamnations de *«premier bon résultat» dans la campagne* de printemps contre la criminalité. – *(AFP.)*

PAKISTAN : Affrontements sanglants à Karachi. – Onze personnes, dont un policier, ont trouvé la mort à Karachi, vendredi 29 et samedi 30 avril; au cours d'émeutes déclenchées par les militants du parti des Réfugiés (MQM), qui rassemble les immigrants d'origine indienne. Les violences se sont poursuivies dimanche, mais les responsables locaux ont déclaré que la police contrôlait la situation. – *(AFP.)*

TIMOR ORIENTAL : prochaine rencontre à Genève entre l'Indonésie et le Portugal. – Le ministre indonésien des affaires étrangères a annoncé, samedi 30 avril, qu'il rencontrerait son homologue portugais, le 6 mai à Genève, sous l'égide des Nations unies, pour discuter du problème de Timor oriental. Cette ancienne colonie portugaise, occupée par l'Indonésie depuis 1975, est considérée par l'ONU comme étant toujours placée sous administration de Lisbonne. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

Taïwan organise sa «rupture douce» avec le continent chinois

Le président Lee Teng-hui a amorcé un jeu subtil pour obtenir la reconnaissance de l'île comme « pays »

TAIPEH

de notre envoyé spécial

Qui aurait prédit, voici quelques années, que l'ancien ministre socialiste de la justice Robert Badinter serait un jour consulté sur le droit constitutionnel à la française par des proches du chef de l'Etat de Taïwan, que le fondateur de la Ve République, Charles de Gaulle, délaissa il y a trente ans pour reconnaître la Chine populaire ? Telle était pourtant la raison de la présence à Taïpeh, fin avril, du président du Conseil constitutionnel, à l'invitation de l'Institut de recherches sur la politique nationale, organisme étroitement lié au président Lee Teng-hui.

Le séminaire précédait de peu une réunion des dirigeants du Kouomintang (KMT), parti nationaliste au pouvoir, qui a adopté, le 24 avril, une proposition de réforme de la Constitution marquant une nouvelle étape dans la démocratisation de cette île en «rupture douce» avec le continent. M. Badinter commentait en ces termes sa contribution au débat : *« C'est passionnant de participer à la mise en place des institutions d'un pays. »*

« Un pays » : tel est l'enjeu inavoué de la stratégie de M. Lee, qui s'est hissé à la tête du courant principal du KMT, le parti de Tchiang Kaï-shek, jadis d'accord avec son frère ennemi communiste pour ne voir en Taïwan qu'une *« province »* de la Chine. Il n'est peut-être pas indifférent, à cet égard, que la venue de M. Badinter ait été maintenue malgré le rapprochement récemment tenté avec Pékin par M. Balladur, et bien que celui-ci ait, pour la première fois, explicitement reconnu l'appartenance théorique de Taïwan à la République populaire. Taïwan, longtemps pays «virtuel», traverse une mutation qui va le doter d'attributs supplémentaires de souveraineté au moment où son économie et celle du continent commencent à se fondre.

La clé de voûte de ce dispositif est l'élection au suffrage universel du président de la République de Chine, qui règne *de facto* sur Taïwan et les petites îles qui en dépendent. C'est une disposition à laquelle M. Lee tient plus que tout, même dans l'hypothèse où il ne se présenterait pas à la prochaine consultation, au plus tard à l'expiration de son mandat en mai 1996 : ce sera en effet la première fois qu'une communauté chinoise élira son chef de l'Etat sans intermédiaire, lui conférant du même coup une légitimité populaire sans précédent dans l'Histoire.

La popularité de M. Lee

Une raison essentielle pour laquelle l'évolution dans l'île intéresse la communauté internationale est qu'elle ne procède pas d'un sécessionnisme irresponsable, à la manière des composantes de l'ex-Yougoslavie, mais d'une démarche plus réfléchie et modérée. En témoigne le parcours de l'opposition indépendantiste, qui prend racine dans la composition de la population de l'île : 80 % d'insulaires, dont les familles sont installées depuis deux à trois siècles, contre 20 % de «rapatriés» du continent arrivés dans les valises du KMT en 1949, et de moins en moins influents.

Voici quelques années, les indépendantistes proclamaient leur volonté de rompre avec le dogme de l'unicité du gouvernement chinois, que Taïpeh disputait alors vivement à Pékin. Aujourd'hui, les mêmes ne cessent de dire que s'ils remportaient une élection, leur premier soin serait de rassurer le continent en différant la déclaration d'une indépendance qui fonde pourtant leur action.

« Nous n'avons pas à proprement parler un problème d'indépendance, dit Maysing Yang, directrice des affaires étrangères du Parti démocrate progressiste (DPP, opposition indépendantiste), *mais de reconnaissance à l'étranger. »* C'est la raison pour laquelle l'opposition soutient les démarches de M. Lee pour rehausser le statut international de l'île, tout en poussant à radicaliser la réforme constitutionnelle. Ainsi, aux amendements proposés à la Constitution de 1947 par le KMT, le DPP aurait préféré une nouvelle charte proclamant l'identité de Taïwan. De même souhaitait-il abolir la structure en cinq centres de pouvoir héritée de Sun Yat-sen, garantissant le maintien des verrous institutionnels, au profit d'une chambre unique.

Quoi qu'il en soit, la sensibilité présidentialiste et indépendantiste a eu satisfaction sur ce qui est l'essentiel aux yeux de M. Lee : le premier ministre perdra son droit de veto sur la nomination des grands commis de l'Etat par le président. Cette mesure consacre la défaite de la tendance «continentaliste» du KMT emmenée par l'ex-premier ministre Hao Pei-tsun. Par ailleurs, le mandat des assemblées et du chef de l'Etat sera fixé à quatre ans. Les amendements endossés par le KMT ont toutes les chances d'être ratifiés par l'Assemblée nationale, qu'il domine.

Sur un point, M. Lee n'a eu que partiellement satisfaction : afin d'assainir une vie parlementaire où fleurissent insultes et coups de poings, il souhaitait mettre fin à l'immunité des députés calomniant leurs collègues. Ce code de conduite ne sera pas inclus dans la loi fondamentale, mais fera l'objet de règlements internes aux assemblées.

Il reste au très populaire M. Lee à lever les incertitudes qu'il se plaît à entretenir sur sa candidature. A soixante-dix ans, il peut, s'il se représente, arguer de son âge pour convoquer une élection anticipée de manière à ne pas finir trop vieux son second mandat. Face à lui, on ne voit guère de candidat de poids, que ce soit chez les «continentaliste» du KMT ou du Nouveau Parti formé par des dissidents du KMT, ou dans l'opposition indépendantiste ou écologique, quelle que soit la popularité de certains de ses leaders, comme l'enfant chéri d'une partie du public, You Chin, gouverneur du district de Taïpeh (qui ne comprend pas la capitale).

La situation est d'autant plus favorable à M. Lee que le DPP est en crise après son échec relatif aux élections locales du 27 novembre qui a conduit son chef, Hsu Hsin-liang, à démissionner. Le DPP s'est doté, dimanche 1er mai, d'un nouveau chef, Shih Ming-teh, un ancien dissident quinquagénaire qui a passé la moitié de sa vie en prison. Hormis un sérieux problème de santé et sauf retournement de situation, on voit donc mal ce qui retiendrait M. Lee de se représenter.

FRANCIS DERON

AMÉRIQUES

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Le candidat social-démocrate à la présidence est victime d'une campagne de calomnies

A l'approche des élections législatives et présidentielle du 16 mai, les incidents violents se multiplient en République dominicaine. Le candidat social-démocrate, Jose Pena Gomez, donné favori dans les sondages, est vivement attaqué en raison du fait qu'il est noir. Le président Joaquin Balaguer, âgé de quatre-vingt-sept ans, brigue un septième mandat.

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Selon un bilan officieux établi par la presse locale, trente-quatre personnes ont été tuées et plus d'une centaine blessées au cours d'incidents liés à la campagne électorale. La plupart des victimes sont mortes accidentellement, alors qu'elles participaient aux bruyantes caravanes, généreusement arrosées de rhum, qu'organisent les principaux partis.

En dépit des efforts de l'Eglise catholique, qui a invité les principaux dirigeants à une «messe de réconciliation», les partis ne font rien pour calmer les esprits. A défaut de programmes, les candidats échangent accusations et invectives. La cible principale des attaques est José Francisco Pena Gomez, candidat du Parti révolutionnaire dominicain (PRD), formation appartenant à l'Internationale socialiste. Selon les derniers sondages, Jose Pena Gomez conserve une avance d'environ six points sur le président conservateur sortant, Joaquin Balaguer, qui, à quatre-vingt-sept ans, est aveugle.

M. Pena est le seul candidat noir dans ce pays à la population majoritairement métisse. Affirmant qu'il est d'origine haïtienne, ses adversaires l'accusent d'être l'instrument d'un *«plan de fusion des deux Etats se partageant l'île d'Hispaniola»*. Selon ses détracteurs, ce plan aurait été conçu par plusieurs puissances étrangères, au premier rang desquelles se trouverait la France. Pour imaginaires que soient ces accusations, elles ne sont pas sans effet dans certains secteurs de la population, compte tenu des relations traditionnellement difficiles entre Haïti et la République dominicaine.

Le Parti de la libération dominicaine (PLD), formation de gauche dirigée par l'ex-président Juan Bosch, qui s'est alliée au tribun d'extrême-droite Marino Vinicio Castillo, concentre ses attaques sur le candidat social-démocrate, permettant au président Balaguer de se dissocier de cette *«sale campagne»*. Le PLD a récemment diffusé un enregistrement vidéo vieux de plus de dix ans où l'on voit M. Pena assister à une «opération» pratiquée par un guérisseur brésilien, Ivan Trihla. Cette diffusion a été accompagnée par l'envoi massif et anonyme de télécopies présentant le candidat social-démocrate comme un adepte des rites sataniques.

Inquiétude des milieux d'affaires

Le président Balaguer n'a guère contribué à élever le débat lorsqu'il a accusé son principal adversaire de *«faire caca à côté du pot»*. Poète d'un lyrisme généralement conventionnel, le vieux caudillo n'hésite pas en effet à recourir à la scatologie pour répondre à M. Pena qui lui a reproché d'utiliser les deniers publics à des fins électorales.

Les milieux d'affaires constatent avec inquiétude que les grands équilibres rétablis au prix de durs sacrifices au cours des dernières années sont menacés par les largesses pré-électorales. Le gouvernement a préféré ne pas renouveler l'accord avec le Fonds monétaire international (FMI), qui limitait sa marge de manœuvre en matière de politique économique, et le déficit fiscal se creuse.

JEAN-MICHEL CAROIT

DIPLOMATIE

La visite du ministre de la culture et de la francophonie au Liban

M. Toubon a insisté à Beyrouth sur le respect des libertés publiques

BEYROUTH

de notre correspondant

Le ministre français de la culture et de la francophonie, Jacques Toubon, a terminé, dimanche 1er mai, une visite officielle de quatre jours au Liban à l'invitation de son homologue libanais Michel Eddé.

Son séjour a pris une résonnance particulière dans la mesure où la demande de développement de l'usage du français, naguère presque exclusivement exprimée par la communauté chrétienne, s'est étendue aux communautés musulmanes. Le ministre l'a constaté à plus d'une occasion et a promis d'y répondre, soulignant que le Liban est déjà prioritaire pour la France en ce domaine puisque les crédits qu'elle consacre à la coopération technique et culturelle augmentent de 12 % en 1994. Le Liban est, après la Suisse, la Belgique et le Canada, le quatrième importateur de livres français.

M. Toubon s'est inquiété de la liberté d'expression, actuellement malmenée par la suspension des journaux télévisés et radiodiffusés de toutes les chaînes privées. Il a reçu l'assurance qu'un remède serait trouvé dans le cadre d'une loi, proche de la législation française, organisant le paysage audiovisuel libanais, totalement anarchique, hérité de la guerre. *«Je souhaite*, a-t-il déclaré, *que cela aille vite car j'ai senti une crispation au sein de la population à ce sujet.»*

Le ministre a défini trois objectifs pour la France au liban : rappeler *«avec force que le Liban existe et qu'il compte»* dans le processus de paix en cours, *«soutenir les dirigeants libanais»* dans leur volonté de rétablir l'autorité de l'Etat – *«mais d'un Etat de droit où les libertés publiques sont sauves»* –, et prendre des engagements de coopération accrue *«en matière de formation des enseignants notamment et de reconstitution des grandes institutions culturelles libanaises»*. Il a ajouté : *«Au Liban plus qu'ailleurs, j'ai confirmé ma conviction que la francophonie est une voie que nous offrons aux pays qui veulent, au passage du siècle, avoir un destin propre et ne pas considérer que le monde est livré à la culture anglo-marchande.»*

LUCIEN GEORGE

Après une réunion sur l'eau au sultanat d'Oman

Des Israéliens sont accueillis au Qatar pour des négociations régionales sur le désarmement

Une délégation israélienne conduite par le secrétaire général du ministère de la défense, David Ivry, participe, à partir de lundi 2 mai, au Qatar, à une réunion des pourparlers « multilatéraux » sur le désarmement au Proche-Orient. Le Qatar est ainsi, après le sultanat d'Oman, le deuxième pays du Conseil de coopération du Golfe à accueillir des officiels israéliens.

NICOSIE

de notre correspondante au Proche-Orient

La présence d'officiels israéliens dans deux monarchies du Golfe n'est pas étrangère au fait que le sultanat d'Oman, depuis toujours, et le Qatar, plus récemment, cherchent à préserver une certaine indépendance de décision par rapport à leur puissant voisin saoudien. Le sultanat, qui n'avait pas rompu ses relations avec l'Egypte au moment du traité de paix avec Israël, a ainsi accueilli à Mascate, du 17 au 19 avril, les représentants de l'Etat juif à l'occasion d'une réunion sur l'eau, selon le processus défini à la conférence de Madrid en 1991. Oman avait de même gardé des liens avec Téhéran lors de la première guerre du Golfe (Irak-Iran), comme avec Bagdad lors de la deuxième (après l'invasion du Koweït).

Cette relative indépendance se retrouve au Qatar. Son ministre des affaires étrangères a déjà rencontré à deux reprises le chef de la diplomatie israélienne. Après avoir signé des accords avec l'Iran, l'émirat du Qatar a renoué avec l'Irak, avant d'annoncer l'ouverture de négociations avec Israël pour la fourniture de gaz une fois que la paix serait signée.

Le Koweït, pour sa part, a cessé, en juin 1993, de se conformer au boycottage d'Israël. La presse koweïtienne comme les journaux du Qatar ont publié à plusieurs reprises des entretiens avec des responsables israéliens. Depuis la deuxième guerre du Golfe, qui a mis fin à l'unité de façade du monde arabe, et sous la pression de Washington, les monarchies du Golfe ont fait quelques gestes en faveur d'Israël, n'interdisant plus par exemple l'entrée de leur territoire aux détenteurs de passeports avec un visa israélien.

Conduite par le vice-ministre des affaires étrangères, Yossi Beilin, la délégation israélienne qui s'était rendue en Oman était forte de vingt-cinq personnes. A l'ouverture des travaux, le ministre d'Etat omanais aux affaires étrangères, Youssef Ben Alaoui Abdallah, avait affirmé que son pays, *«qui avait toujours plaidé pour un dialogue direct et des négociations entre toutes les parties concernées, témoigne de son soutien au processus de paix»*.

Les autorités omanaises avaient fait valoir que le problème de l'eau était suffisamment important pour justifier leur acceptation d'accueillir ces négociations. Reconnaissant que le problème des relations avec Israël avait été discuté au sein du CCG (Conseil de coopération du Golfe : Arabie saoudite, Koweït, Bahreïn, Qatar, Emirats arabes unis et Oman) sans qu'une décision commune soit adoptée, un diplomate omanais nous avait récemment déclaré qu'*«Oman a un problème d'eau aigu»*. Ce dernier avait ajouté : *«Nous avons donc privilégié nos intérêts, car il n'y a aucune raison que les pays du Golfe ne soient associés au processus de paix que pour payer.»* La présence à Mascate d'une délégation israélienne avait été sévèrement critiquée par le quotidien officiel syrien *Techrine*.

La radio iranienne, de son côté, avait estimé que *«la présence de représentants d'Israël sur le sol arabe et islamique risque de provoquer une crise régionale»*.

FRANÇOISE CHIPAUX

En attendant le nouvel accord israélo-palestinien

M. Christopher tente de régler le problème du Golan

De retour de Damas, dans la nuit du dimanche 1er mai au lundi 2 mai, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, devait rencontrer lundi à Jérusalem le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, afin de lui transmettre la réponse syrienne à son plan de paix.

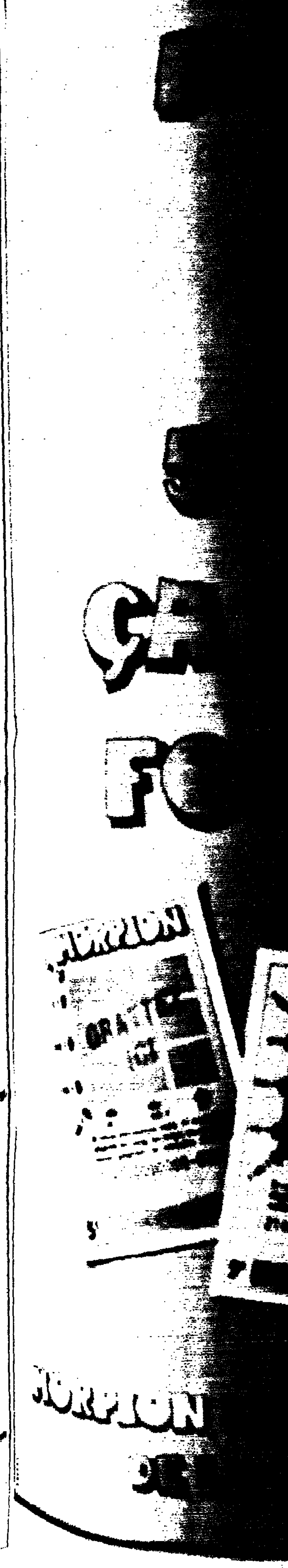
A l'issue de ses entretiens avec le président Hafez el Assad, samedi et dimanche, dans la capitale syrienne, M. Christopher avait déclaré que les négociations israélo-syriennes étaient entrées *«dans une phase substantielle»*. Il n'a pas été plus précis. Selon la radio israélienne, le plan du gouvernement de Jérusalem, transmis par M. Christopher au président syrien, prévoit de restituer à la Syrie, dans une première étape, trois des cinq villages druzes du Golan, occupé en 1967 et annexé en 1981.

Sans commenter directement cette proposition, le premier ministre syrien a réitéré dimanche le refus d'une *«paix séparée»* avec Israël et affirmé que son pays était déterminé à ne renoncer à *«aucun pouce»* des territoires arabes occupés en 1967. *«Seul le concept d'une paix juste et globale basée sur le principe du retrait de tous les territoires occupés, en échange d'une paix totale, peut favoriser la poursuite, sans entrave, du processus de paix»*, a déclaré Mohamad el Zohbi.

M. Christopher a différé de plusieurs heures son retour en Israël pour avoir un deuxième entretien avec le président el Assad qu'il avait déjà rencontré pendant quatre heures la veille. Alors qu'on avait très peu d'informations sur ces rencontres, un membre de la délégation israélienne aux négociations avec la Syrie a qualifié d'*«encourageant»* le fait que, selon lui, Damas soit *«prête à discuter des problèmes de sécurité auxquels Israël fera face»* en cas de retrait du Golan. Ce responsable a également affirmé qu'Israël avait *«enregistré avec une grande satisfaction»* la réaction syrienne à la récente déclaration de M. Rabin sur la nécessité de démanteler des implantations israéliennes sur le Golan.

Par ailleurs, Israéliens et Palestiniens se sont retrouvés, dimanche 1er mai, au Caire pour mettre la dernière main au texte de l'accord sur l'application de l'autonomie palestinienne qui doit être signé mercredi au Caire.

Dimanche, le gouvernement israélien a donné son feu vert, à l'unanimité, au premier ministre pour la signature de cet accord. De son côté, le comité exécutif de l'OLP a avalisé le projet d'accord – sans pour autant procéder à un vote – et examiné la composition de l'autorité palestinienne appelée à gérer les territoires autonomes. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

...candidat social-démocrate à la présidence est victime ...une campagne de calomnies

...d'Oman

...au Qatar ...sur le désarmement

...régler le problème de ...

POLITIQUE

La bataille pour l'emploi au centre de la prochaine

Le millier de militants néogaullistes des sections d'entreprise et professionnelles réunis, samedi 30 avril et dimanche 1er mai, à Port-Marly (Yvelines), pour une « convention du monde du travail », ont pu entendre successivement trois des ténors du RPR – Edouard Balladur, Jacques Chirac et Philippe Séguin – développer un discours qui, probablement, sera au centre de la prochaine élection présidentielle : la bataille pour l'emploi et la lutte contre l'exclusion.

■ AUTRE SOCIÉTÉ : prônant la poursuite des réformes, le premier ministre a appelé à *« inventer une autre société »* dont il dit avoir jeté les bases. Il a réfuté le débat entre priorité économique et priorité sociale.

■ CONTRAT SOCIAL : dénonçant les *« conservatismes »* et les *« conformismes »* qui nourrissent le chômage, le président du RPR a affirmé la nécessité de trouver *« un nouveau souffle gaulliste »*.

■ EXCLUSION ZÉRO : fidèle à son discours sur la cohabitation, qui interdit les changements profonds, le président de l'Assemblée nationale a suggéré l'organisation, après l'élection présidentielle, d'un référendum sur l'emploi.

M. Balladur : « Inventer une autre société »

Premier à s'exprimer, samedi 30 avril, devant les militants du RPR réunis à Port-Marly, Edouard Balladur a livré une sorte de rapport assez austère sur la participation des salariés (intéressement et actionnariat), qui n'a été, en fait, que le lever de rideau de son intervention. Cette première partie écrite a été suivie, en effet, d'une seconde partie, apparemment improvisée, mais dûment préparée et qui contenait le véritable message que voulait délivrer le premier ministre. *« Le pacte social français, traditionnel depuis la Révolution, était fondé sur le consentement commun à un idéal de justice et de fraternité*, a dit M. Balladur. *Peut-on le maintenir ? La réponse est « oui ». Et nous le pourrons si, ensemble, nous le voulons. »* La situation, selon M. Balladur, exige le changement. *« Il nous faut inventer une autre société, qui ne soit pas la répétition ni la reproduction de la société des trente années « glorieuses » qui ont suivi la Libération et qui ne soit pas davantage la répétition ni la reproduction de la société dans laquelle nous vivons depuis vingt ans »*, a affirmé le premier ministre. Pour atteindre ce but, il retient plusieurs conditions : la reprise de la croissance, le maintien de la protection sociale, une formation adaptée, l'aménagement du travail dans sa durée et dans son organisation, ainsi que l'aménagement du territoire. Selon M. Balladur, *« ce grand effort pour une autre société (...) n'en est qu'à ses débuts. Il faudra le poursuivre »*.

« Il reste beaucoup à faire pour bâtir cette autre société qui doit être différente de la société de croissance facile d'il y a vingt ou trente ans, ou de la société de crise que nous connaissons actuellement, a indiqué le chef du gouvernement. *Néanmoins, le choix est clair entre le conservatisme et l'immobilisme, qui nous conduisent à la décadence, ou le renouveau qui, seul, peut nous assurer un nouvel avenir. »* M. Balladur a conclu par une mise en garde : *« Ne nous laissons pas enfermer dans ce débat entre la priorité économique et la priorité sociale ! C'est, au sens propre du terme, un débat que je ne comprends pas. Il n'y a pas de progrès économique possible ni durable qui ne profite pas à tous. Faute de quoi, c'est le progrès qui est menacé. Par ailleurs, il n'y a pas de progrès social possible, ni de progrès national, qui ne soit assis sur une forte économie. »*

M. Chirac : un « nouveau contrat social »

Jacques Chirac a fait une première intervention devant la convention du RPR, samedi 30 avril, intervention dans laquelle il a observé que *« le chômage se nourrit des conservatismes et des conformismes »*, après avoir insisté sur la nécessité de proposer un *« nouveau contrat social »* aux Français (*le Monde* du 2 mai). Beaucoup des propositions faites par M. Séguin – diminution des charges sociales, déduction des salaires versés aux personnes employées à domicile, création, par fusion, d'un grand service public de l'emploi –, figuraient aussi dans ce discours du maire de Paris. Celui-ci, au passage, a rendu hommage au maire d'Epinal, *« l'un des premiers, a* [avoir] *plaidé pour une véritable révolution culturelle réconciliant l'économique et le social »*.

Dans un second discours, dimanche, destiné à répondre implicitement aux propos impromptus tenus, la veille, par le premier ministre, M. Chirac a affirmé que la France a *« besoin d'un nouveau souffle, qui soit gaulliste »*. *« Nul d'entre nous n'en a l'exclusivité ou la prescience, mais, ensemble, tous, nous pouvons et devons l'incarner »*, a dit l'ancien premier ministre. Voulant se démarquer *« de la démagogie et de la résignation »*, il a soutenu que *« le rôle assigné au mouvement gaulliste »* est d'être *« en mesure de réaliser, le moment venu, en accord avec le peuple français et quelles que soient les réticences éventuelles de ses élites, conservatrices par nature, les changements qui rendront au citoyen sa dignité et à la République sa grandeur »*.

M. Chirac a déclaré que *« le gaullisme est, par nature, le recours dans les temps difficiles, peut-être parce que nous avons su relever le défi d'être divers sans être divisés et su retrouver les sources de notre inspiration, l'humanisme, le rassemblement, le refus de la fatalité, le respect de l'homme, de la nation, de la République et de ses valeurs »*. Ce dernier discours de la convention a été reçu par une salve d'applaudissements des militants des sections d'entreprises et professionnelles, qui, debout, ont scandé : *« Chirac président ! »*

M. Séguin : « Au peuple de dire... »

Philippe Séguin s'est adressé à la convention du RPR dans la matinée du dimanche 1er mai. Le président de l'Assemblée nationale a appelé à *« un complet renversement des valeurs héritées des années 80, marquées par la montée anarchique des intérêts privés et de l'individualisme »*. La priorité de la lutte contre le chômage, a-t-il dit, est *« un impératif économique et, donc, un grand impératif national, auquel même les plus cyniques ne peuvent pas ne pas souscrire »*, car *« notre société ne progresse plus »*.

Fondant son analyse de la crise généralisée – Etat, villes, banlieues, école – sur la persistance du phénomène de non-emploi, M. Séguin a exhorté le RPR à *« prendre la vraie mesure du mal »*, soulignant que *« vingt ans d'échecs successifs »* montrent que *« les thérapeutiques classiques ou les mesures éculées ont fait leur temps »*.

En juin 1993, le député des Vosges avait évoqué *« le risque d'une sorte de Munich social »* qui caractérisait, selon lui, *« l'absence de lucidité et l'absence de courage »*, *« l'aveuglement et la lâcheté »*. Loin de se corriger, il a affirmé, dimanche, en se référant à M. Chirac, que *« le risque devient chaque jour davantage une sinistre certitude »*. Fidèle, également, à son discours sur la cohabitation, M. Séguin a assuré que la situation actuelle interdit le changement profond, qu'il appelle de ses vœux, *« par un gouvernement qui, aussi grande soit sa bonne volonté, ne peut être qu'un gouvernement de transition »*. *« Transition nécessaire, utile, incontournable*, a-t-il ajouté, *mais transition quand même. »*

Après l'élection présidentielle de 1995, selon M. Séguin, la priorité sera de *« mettre en chantier une société garantissant la pleine activité et l'exclusion zéro »*, sachant que *« même une forte reprise économique – que rien n'annonce clairement – n'entraînera pas le reflux significatif du chômage »*. Aussi M. Séguin suggère-t-il le recours à un référendum sur l'emploi pour palier *« ce que le loi quinquennale n'a pas pu ou n'a pas voulu faire »*. Rejetant la consultation référendaire sur le quinquennat présidentiel, suggérée à M. Balladur par Valéry Giscard d'Estaing, ou celle sur le système éducatif, envisagée par Jacques Chirac, le président de l'Assemblée nationale a déclaré : *« Au peuple de dire s'il est prêt à s'engager dans le combat contre l'exclusion qu'il appelle de ses vœux et s'il accepte d'en payer le prix ! Lorsqu'il aura parlé, chacun, alors, devra s'incliner. »*

L'apparence du consensus

A première vue, on nage de nouveau en plein consensus à propos de la lutte contre le chômage. A droite comme à gauche, les hommes politiques s'accordent pour souligner que le chômage n'est pas une fatalité et surtout qu'il n'est pas une simple résultante d'une politique économique, l'action contre le chômage pouvant même être l'objectif prioritaire. A droite comme à gauche, on entend parler de *« pacte social »* ou de *« nouveau contrat social »*. François Mitterrand avait donné le ton, lors de ses vœux, en début d'année, en plaidant, alors en vain, en faveur d'un contrat social pour l'emploi, mobilisant tous les acteurs – Etat, patronat, syndicats – autour de *« la plus grave question de cette fin de siècle »*. A moins d'un an de l'élection présidentielle, de telles approches convergentes ne sont pas étonnantes, car c'est vraisemblablement sur cette question que se jouera ce scrutin. Mais, si on regarde dans le détail, le consensus n'est qu'apparent.

Lors des Assises de la transformation sociale, à Rennes, Michel Rocard a récusé toute timidité, toute frilosité, dans l'action contre le chômage. *« Le problème*, a-t-il affirmé, *est de sortir de la palabre et d'agir très fortement et plus puissamment qu'on ne l'a fait jusqu'ici. »* Le premier secrétaire du PS veut avant tout mobiliser les forces sociales sur le terrain, réactiver la volonté politique et relancer la réduction de la durée du travail, à travers la semaine de quatre jours, mais, pour autant, il n'a pas sauté le pas en prônant une politique économique vraiment différente de celle qui a été menée de 1988 à 1993 autour de la défense du franc fort et des grands équilibres.

Seul Lionel Jospin a réclamé un *« changement majeur de politique économique dans notre pays qui mette la lutte contre le chômage et pour l'emploi au premier rang »*. Un an après la mort de Pierre Bérégovoy, tout laisse cependant penser que les socialistes, s'ils revenaient au pouvoir, seraient moins orthodoxes dans leur politique économique et, notamment, moins hésitants sur l'opportunité de laisser les déficits publics augmenter pour peu qu'ils permettent de relancer l'activité et d'agir pour l'emploi.

Lors de la convention du monde du travail organisée par le RPR, Jacques Chirac est allé plus loin, soutenant la politique économique et sociale d'Edouard Balladur tout en laissant entendre entre les lignes, mais moins brutalement que ne l'avait fait Philippe Séguin, qu'elle se révélait insuffisante et qu'il faudrait s'orienter vers une autre politique, dès lors que le chômage n'est pas *« une priorité parmi d'autres »* mais que *« tout doit lui être subordonné »*. Au même moment, et alors que paradoxalement Michel Giraud, ministre du travail, approuvait *« sans réserve »* M. Chirac, en faisant semblant d'ignorer que sa déclaration comportait un désaveu implicite de sa loi quinquennale pour l'emploi qu'il a tant de mal à mettre en œuvre, Edouard Balladur rappelait sa volonté de *« bâtir cette autre société qui doit être différente de celle de la croissance facile ou de la société de crise »*. Pour autant, le premier ministre n'entend pas modifier sa politique économique, même s'il sait qu'un ralentissement de la progression du chômage, voire une stabilisation encore aléatoire, seront insuffisants pour convaincre les Français de la réussite de son action contre le chômage.

Passer à la vitesse supérieure

Pour lutter contre la montée de l'exclusion qui, selon l'expression de Jacques Chirac, *« désocialise et destructure l'homme »*, les hommes politiques sont tous plus ou moins conscients qu'il faut passer à la vitesse supérieure, mais ils divergent encore sur les moyens à utiliser. Un accord apparaît sur la nécessité d'alléger le coût du travail, mais chacun privilégie sa méthode, le débat autour du « Smic-jeunes » et du contrat d'insertion professionnelle pour les jeunes ayant révélé un vrai clivage entre la droite et la gauche. Tous parlent de services de proximité, de meilleure utilisation des 500 milliards de francs représentés par le coût du chômage, de souplesse et de nouvelle organisation du travail, mais les mêmes mots n'ont pas toujours le même sens. Déjà le débat sur la semaine des 32 heures, relancé par la droite au moment des discussions sur la loi quinquennale, avait révélé la persistance d'approches antagonistes autour de la réduction de la durée du travail, suivant qu'on l'accompagne ou non d'un partage des revenus.

La priorité de l'action contre le chômage doit-elle alors être réaffirmée solennellement à travers un référendum, ce qui supposerait de réformer l'article 11 de la Constitution afin d'en étendre le champ d'application aux problèmes de société ? C'est la proposition iconoclaste de Philippe Séguin, qui a reçu le soutien, lundi 2 mai, de Jacques Chirac. Mais s'il apparaît nécessaire et même indispensable que les hommes politiques renouvellent leurs réflexions sur les meilleurs moyens de lutter contre le chômage, en plaçant cette préoccupation au centre de leurs politiques, on ne voit pas bien ce qu'un référendum sur *« l'exclusion zéro »* apporterait au débat.

Une telle proposition apparaît aussi contestable et démagogique que celle d'un Bernard Tapie voulant proclamer le chômage illégal sous prétexte que le droit au travail est inscrit dans la Constitution. Une prise de conscience n'a pas besoin d'un référendum. Pour se rendre compte de l'urgence à agir autrement, il suffit d'observer l'implosion d'une société, minée par le chômage et l'exclusion, qui fonctionne déjà – ce n'est pas seulement un risque comme le laisse entendre M. Chirac – à plusieurs vitesses.

MICHEL NOBLECOURT

COMMENTAIRE

Le premier ministre seul contre tous

CETTE fois-ci, il est impossible de dire qu'elle n'a pas commencé. La grande braderie de la campagne présidentielle s'est ouverte, à l'occasion du 1er mai, journée généralement chômée et consacrée à la Fête du travail. Ils étaient tous présents. La monotonie du face-à-face qui occupe ce jour-là, depuis quelques années, les militants du Front national et ceux de la CGT dans les rues de Paris a été rompue par l'irruption de trois des ténors du RPR – Edouard Balladur, Jacques Chirac et Philippe Séguin – réunis pour une convention du monde du travail et par le prolongement des assises de la transformation sociale organisées par le PS au profit de Michel Rocard. Pour compléter le tableau, Bernard Tapie a utilisé toute la force de l'image télévisée, qui permet, parfois, de compenser la faiblesse des discours politiques, pour indiquer que les prochaines élections européennes sont une mise en jambes pour le présidentiable qu'il prétend être. En privé.

En exergue de cette campagne, qui va donc durer un an contrairement à l'espoir maintes fois exprimé par le premier ministre, il n'est peut-être pas inutile de placer une forte réflexion du secrétaire général du RPR, Alain Juppé. Intervenant entre le président de l'Assemblée nationale et le président du mouvement néogaulliste à la convention tout entière dédiée au chiraquisme, le ministre des affaires étrangères a souligné que *« la politique est en très grand risque de démagogie »*, laquelle consiste à *« mentir pour faire plaisir »*. *« Hélas*, souligne Alain Juppé, *quand c'est fortement relayé par les médias, on constate que ça marche, que ça a tendance à marcher de plus en plus et pas simplement à l'extérieur de nos propres frontières. »* La remarque qui, assurément, a un caractère général n'est ni limitée à l'Italie ni réservée aux divers tenants du populisme français.

La mise en garde de l'ancien ministre délégué au budget dans la première cohabitation, qui sait donc de quoi il parle en matière de « fondamentaux » de l'économie, doit être gardée en mémoire alors que la bataille pour l'emploi et que la lutte contre le chômage – *« l'exclusion zéro »*, selon l'expression de Philippe Séguin – vont probablement être les données de base de la prochaine élection présidentielle. Cette priorité absolue constituait, il y a un peu moins d'un an déjà, le soubassement du discours du président de l'Assemblée nationale qui voyait en germe les risques d'un *« Munich social »*. Il suggère, désormais, l'organisation d'un référendum sur la question de l'emploi. La thématique est ouvertement reprise par Jacques Chirac, qui, en juin 1993, avait observé un silence, interprété comme un consentement par Edouard Balladur, sur les critiques de Philippe Séguin.

La révolution contre la réforme

A bon droit, le premier ministre pourrait faire remarquer que la généralisation du discours politique sur l'emploi – Valéry Giscard d'Estaing évoque même *« le retour du plein emploi »*, sans plus de vergogne que de précision – est aujourd'hui possible grâce au retour de la croissance économique qu'il perçoit. Beaucoup pensaient, même ou surtout parmi ses amis, qu'Edouard Balladur se casserait les dents sur la récession. Lui affirme que la croissance pointe le nez alors que son principal contradicteur, Philippe Séguin, fait état de ses doutes sur la question. Jacques Chirac, pour sa part, tente de trouver un moyen terme : *« Il faut d'abord constater que la croissance est nécessaire, et de ce point de vue les choses ont l'air de s'améliorer un peu, mais qu'elle n'est en aucun cas suffisante. »* En écho, Alain Juppé rétorque, un rien irrité par ce débat sur la croissance : *« Avant de savoir si ça n'est pas suffisant, il faut s'attaquer à ce qui est nécessaire. »*

A la « révolution » proposée par Jacques Chirac et Philippe Séguin – ensemble ou chacun pour son compte –, Edouard Balladur répond poursuite de la « réforme » entreprise depuis son entrée à Matignon. A ceux – les mêmes – qui appellent de leurs vœux un *« nouveau souffle gaulliste »* – le leur – à la tête de l'Etat, le chef du gouvernement oppose la persévérance dans la construction en cours de *« l'autre société »*... avec lui.

Si elle est ouverte à droite, la campagne qui ne dit pas son nom ne laisse pas la gauche sur le bord de la route. Le deuxième round des assises de la transformation sociale et socialiste en a donné un aperçu. Michel Rocard suggère de mettre l'accent sur le social pour aller vers *« la société du temps libre »*, plus qu'on ne l'a jamais fait, ce qui n'est pas sans signification pour un ancien premier ministre. Tenant un discours que n'aurait pas renié le président de l'Assemblée nationale, Lionel Jospin a prôné un *« changement majeur de politique économique »*, qui fasse de l'emploi *« la principale cible »* de l'action politique.

Insensiblement, le décor présidentiel se met en place, et les principaux acteurs, à droite et à gauche, ont une volonté commune : en éliminer Edouard Balladur. A bien les entendre, le premier ministre a fait son temps, la *« transition »* de la cohabitation arrive à son terme, il doit comprendre que l'étape suivante ne le concerne plus. L'intéressé ne semble pas l'entendre de cette oreille et il ne voit pas au nom de quoi on l'empêcherait de tenter, lui aussi, de ramasser la mise. Seul contre tous, Edouard Balladur va être confronté à tous les appareils politiques. Il ne s'est jamais fait, pour dire la vérité, beaucoup d'illusions sur celui du RPR. Le 1er mai, plus que jamais peut-être, il était visible que les chefs de cette famille ne se reconnaissaient pas en lui.

OLIVIER BIFFAUD

M. Rocard : « la semaine de quatre jours »

Michel Rocard a affirmé, samedi 30 avril, à Rennes, au cours de la deuxième session des assises de la transformation sociale, que face au chômage *« le problème est de sortir de la palabre et d'agir très fortement et plus puissamment qu'on ne l'a fait jusqu'ici »*. *« Les bricolages d'arrière-garde ne suffiront pas à endiguer le flot du chômage. (...) Fini les timidités ! »* a-t-il lancé. M. Rocard a rappelé que la proposition du PS en matière de réduction du temps de travail est *« la semaine de quatre jours, et pas les trente-sept heures »* hebdomadaires, qui sont pour lui *« une réflexion technique sur la manière de commencer »*, pour aller ensuite vers *« la société du temps libre »*. M. Rocard préconise *« une politique de retraite progressive »*, *« la suppression progressive des heures supplémentaires »* et la mise en place du *« temps partiel choisi »*. »

« Comment agir ? Le cœur de l'affaire est de volonté politique », a-t-il dit. Il a donc émis le souhait d'*« une interférence profonde entre la volonté publique et l'application au niveau des partenaires sociaux »*. *« Nous n'arriverons pas à grand-chose si c'est uniquement une contrainte de solidarité avec les chômeurs qu'on fait peser sur ceux qui ont un emploi »*, a-t-il prévenu.

Lionel Jospin a plaidé en faveur d'*« un changement majeur de politique économique dans notre pays, qui mette la lutte contre le chômage et pour l'emploi au premier rang »*. *« La lutte contre l'inflation et pour les monnaies fortes a été privilégiée*, a dit l'ancien ministre de l'éducation nationale. *Nous payons ce choix de politique économique et cette préférence des acteurs économiques les plus influents, chefs d'entreprise, banques, épargnants, et investisseurs non seulement en nombre de chômeurs, mais aussi en problèmes de société. »* M. Jospin a affirmé que *« la droite n'est pas capable »* d'un tel changement.

« Le chômage ne doit pas être un solde de la politique économique qu'on traite ensuite socialement, mais la principale cible de la politique économique », qui *« ne doit pas être subordonnée à ce qu'on appelle la « politique du franc fort »*, a-t-il continué. Selon M. Jospin, *« depuis vingt ans, il faut bien dire que la politique économique n'a pas d'abord été mise au service de l'emploi »*.

هكذا من الأصل

pour l'emploi au centre de ...

Le premier ministre seul contre tous

POLITIQUE

élection présidentielle

Le retour du débat

Suite de la première page

Comment ne pas espérer qu'enfin la campagne présidentielle qui s'ouvre sera non pas une bataille d'hommes, mais un affrontement *de projets?* Des projets, il y en a manifestement deux à droite. Edouard Balladur a choisi son camp. Il défendra les couleurs de la réforme continue et, le plus souvent possible, acceptée. Tout l'y pousse. L'héritage du pompidolisme d'abord. Ses options philosophiques ensuite, qui en font le chef naturel des chrétiens sociaux. Ses convictions économiques et européennes enfin, qui l'attachent à sauvegarder autant que faire se peut le niveau actuel de la protection sociale et les grands équilibres.

Jacques Chirac, manifestement, n'a pas, ou n'a plus, ce souci. En déclarant qu'il fallait impérativement mettre l'emploi au rang de priorité absolue, *«celle qui subordonne tout»*, le maire de Paris a repris à son compte le discours de Philippe Séguin, ce qui est tout un programme. Le président de l'Assemblée nationale n'a jamais caché l'irritation – le mot est faible – que lui causait la politique dite du franc fort. De même n'a-t-il jamais fait preuve de révérence quelconque pour les grands équilibres, notamment l'équilibre budgétaire. Jacques Chirac le sait, et n'a rien fait pour dissiper l'équivoque. De là à prévoir qu'au nom de la lutte contre le chômage il est prêt – au moins pour un temps – à sacrifier l'orthodoxie économique il n'y a qu'un pas, qu'il ne pouvait franchir publiquement, mais qui le tente.

Bon nombre de socialistes, sur ce point précis, partagent son analyse. Lionel Jospin en premier lieu, qui a vigoureusement appelé à *«un changement majeur de politique économique qui mette la lutte contre le chômage et pour l'emploi au premier rang»*. Michel Rocard n'a certes pas repris le propos à son compte, préférant insister sur la réduction du temps de travail, mais il s'est bien gardé de condamner le propos de l'ex-ministre de l'éducation. La question qui reste posée au lendemain de ce week-end riche en projets reste cependant celle de la marge de manœuvre dont dispose la France. Curieusement, le traité de Maastricht ne fut à aucun moment évoqué. Dieu sait pourtant qu'il est riche en contraintes avec son cortège de références visant à faire converger les économies européennes pour *parvenir à la monnaie unique. On* en conclura que, décidément, ce fameux traité doit être au mieux révisé, et en tout cas qu'il n'est plus la Bible.

Plus contraignante risque d'être *la situation de notre économie*. Edouard Balladur a choisi de laisser filer le déficit budgétaire, ce que l'on ne saurait raisonnablement lui reprocher compte tenu des circonstances. Il n'empêche que ce déficit risque d'atteindre un niveau inquiétant. Ce qui est vrai du déficit l'est plus encore de l'endettement de l'Etat. Le nouveau président de la République pourra-t-il ne pas réagir face à ces deux dérives? C'est l'une des questions essentielles qu'il faudra bien aborder durant les prochaines semaines sauf à considérer les projets des uns et des autres commes folkloriques. Pour l'heure, le débat économique a retrouvé toute sa place. *Enfin!*

PHILIPPE LABARDE

CLÉS/ *Rappels*

Les précédents gouvernements ont, depuis 1988, mis l'accent sur un élément particulier de la politique de l'emploi. Avec plus ou moins de bonheur.

■ **Michel Rocard et la modernisation négociée.** Michel Rocard a voulu introduire des changements structurels. C'est ainsi qu'est née l'idée de la *«modernisation négociée»*, censée permettre l'adaptation compétitive des entreprises et renforcer le dialogue social avec les organisations syndicales. Prolongée ensuite par Martine Aubry, cette orientation n'a guère abouti.

■ **Edith Cresson et l'apprentissage.** Edith Cresson a voulu promouvoir l'apprentissage. Elle voulait doubler en cinq ans les effectifs d'apprentis, désespérément maintenus aux alentours de 200 000. Non seulement cet objectif n'a pas été atteint (226 000 à fin mars 1993), mais Edouard Balladur, qui veut atteindre le même en deux ans, éprouve des difficultés identiques pour y parvenir.

■ **Pierre Bérégovoy et le chômage de longue durée.** Pierre Bérégovoy avait lancé l'opération *«900 000 chômeurs de longue durée»* qui devait s'achever le 1er novembre 1992. A cette date, *promettait-il, chacun d'entre eux* aurait eu un rendez-vous avec l'ANPE, et se serait vu proposer *«une solution», soit un stage,* soit un emploi. A la fin mars 1994, les chômeurs de longue durée sont 1 125 000 et représentent 34 % des chômeurs.

La deuxième session des Assises de la transformation sociale

Des «convergences à petits pas» se dessinent à gauche

La deuxième session des Assises de la transformation sociale, organisées à l'initiative du Parti socialiste, a réuni plusieurs centaines de personnes, *samedi 30 avril, à Rennes.* Michel Rocard s'est félicité que le débat continue, à gauche, entre des forces qui s'engagent, en même temps, dans la compétition des élections européennes.

RENNES

de notre envoyée spéciale

Une salle omnisports aux gradins bâchés et à la convivialité bétonnée; un «resto U» grand comme un hall de gare, où l'on fait la queue pour remplir son plateau : ça vous rajeunit un socialiste! Le cadre choisi, *samedi*, à Rennes, *pour la* deuxième rencontre des Assises de la transformation sociale, *consacrées à la politique économique* et à l'emploi, était bien différent de celui de leur premier rendez-vous, la très parisienne salle de la Maison de la chimie, où l'on s'était employé non seulement à répondre à la vertigineuse question : «Pourquoi transformer la société?», mais, surtout, à fêter les retrouvailles d'une mouvance de gauche jusqu'alors singulièrement éclatée.

Le «pacte» communiste

Il y avait moins de monde à Rennes, moins de caméras aussi, moins d'appétit peut-être à se montrer, mais la démarche – faire se rencontrer et travailler ensemble sur des thèmes précis des formations ou des membres de la société civile qui jusqu'ici se regardaient en chiens de faïence – se poursuit. Michel Rocard s'est réjoui de cet *«événement considérable»*. *«Depuis le temps qu'on marne, il y a, de temps en temps, de vraies joies!»*, a-t-il lancé. Même si l'on a débattu *«laborieusement, un peu péniblement»*, même si l'on a entendu *«beaucoup de «y'a qu'à»*, la mayonnaise, parfois un peu aigrelette, a pris.

D'abord, la tonalité très «à gauche toute!» a été clairement donnée par Lionel Jospin, qui s'est livré à une critique en règle, à un «retour sur soi» au sujet de cette fameuse *«parenthèse de la rigueur»* que les socialistes, captifs de la politique du franc fort, ont tant tardé à refermer. Les communistes, venus en nombre (Charles Fiterman, Claude Quin, Paul Boccara), ont développé, pour la première fois publiquement, les propositions de leur «pacte unitaire pour le progrès», en précisant par la voix de Paul Lespagnol, membre du comité national du PCF, que *«ces propositions ne sont pas à prendre ou à laisser»*, mais *«sont versées au grand débat national»*.

Cependant – c'est le principe fondateur des assises –, les problèmes d'alliance, les enjeux électoraux ne seront pas abordés. Il n'est pourtant pas interdit d'y faire de discrètes allusions, comme l'a souligné M. Rocard, en se réjouissant qu' *«on soit capable de le faire en répudiant toute idée d'objectif électoral immédiat et, même, en faisant travailler ensemble des gens qui sont, par ailleurs, en campagne compétitive»*. M. Jospin, de son côté, n'a fait qu'une discrète allusion à Bernard Tapie, sans le citer, en déclarant : *«Au moment où l'on dit beaucoup de choses sur les nouveaux aventuriers de la politique, c'est une certaine conception du débat civique, avec ses exigences, qui se manifeste ici.»* A ce débat le MRG n'a pas souhaité s'associer, pas plus que certains grands noms socialistes comme Laurent Fabius, Dominique Strauss-Kahn ou Martine Aubry, retenus ailleurs par d'autres obligations.

Tout de même, une fois que l'on s'est amplement congratulé sur le bonheur de se parler, il faut bien trouver des choses à se dire. Les convergences – *«ces convergences à petits pas»*, comme l'a résumé Jean-Christophe Cambadélis, organisateur de ces assises et chargé des relations extérieures au secrétariat national du PS – sont apparues, tant sur la critique du monétarisme que sur la nécessité d'un changement radical de politique économique donnant enfin la priorité à l'emploi, sur le souhait d'une intervention plus forte de l'Etat et sur la réduction du temps de travail, même si, sur ce point, des divergences subsistent quant au rythme souhaitable.

AGATHE LOGEART

L'anniversaire du suicide de l'ancien premier ministre

M. Mitterrand a tenu à associer les dirigeants socialistes à l'hommage qu'il a rendu à Pierre Bérégovoy

François Mitterrand a présidé, dimanche 1er mai, à Nevers, une cérémonie à la mémoire de Pierre Bérégovoy. Le président de la République a réuni autour de lui les dirigeants du Parti socialiste, dont Michel Rocard, afin de dissiper le malaise né, la semaine dernière, à propos de la commémoration du suicide Pierre Bérégovoy et de la mise sur pied de la liste conduite par Bernard Tapie aux élections européennes.

NEVERS

de notre correspondant

«Pierre Bérégovoy, notre ami» : en ponctuant par ces mots, avec insistance, le discours qu'il a prononcé dimanche 1er mai, à Nevers, à l'occasion du premier anniversaire du suicide de son ancien premier ministre, François Mitterrand a voulu dire, une bonne fois pour toutes, les *liens qui l'attachaient* à cet homme. A travers les louanges qu'il lui a tressées et, surtout, par son attitude à l'égard des dirigeants socialistes présents, le chef de l'Etat a aussi tenté de dissiper le malaise apparu ces derniers jours à la direction du PS, qui avait exprimé des griefs à l'encontre de l'Elysée. Le président ou son entourage étaient accusés d'avoir fait en sorte d'obtenir que le parti annule le rassemblement qu'il avait prévu à Nevers pour ce 1er mai et de favoriser la liste conduite par Bernard Tapie, aux élections européennes, au détriment de celle de Michel Rocard.

Dans une salle du palais ducal, François Mitterrand s'est *exprimé devant près de trois* cents invités, parmi lesquels figuraient Michel Rocard, Laurent Fabius, Pierre Mauroy, Jacques Delors, Olivier Stirn, Henri Nallet, Roland Dumas, Hubert Védrine et plusieurs anciens ministres du gouvernement Bérégovoy, tels que Bernard Tapie, Jean-Pierre Soisson et Marie-Noëlle Lienemann. Lionel Jospin, n'est pas venu.

«Nous sommes là (...). Nous avons besoin d'un moment (...) pour sentir notre unité», celle d'une *«famille qui reste et qui doit rester fidèle à elle-même»*, a dit le président de la République. *«Pierre Bérégovoy manque à ses camarades de combat*, a-t-il souligné. *La solidité de ses convictions, qui étaient des convictions socialistes n'a jamais faibli.»* M. Mitterrand a ajouté : *«Alors qu'il s'agit de refaire ses forces, comme l'ardeur du militant qu'il fut serait utile! Comme ils seraient bienvenus, ses talents de négociateur et d'homme d'action!* [Comme sa présence serait] *salutaire, lui qui ne s'est jamais laissé engluer dans les rivalités de chapelles! Il nous manque à nous tous (...), même si, comme il le faut, la relève s'opère.»*

Revenant aux socialistes, M. Mitterrand a déclaré : *«J'atteste qu'il fut, dans tous les domaines et à chaque instant, fidèle à la cause qu'il servait, qui était la nôtre, que d'autres continuent, qu'ils doivent poursuivre. Oui, Pierre Bérégovoy nous manque cruellement (...). Il n'y a pas de meilleur hommage à lui rendre que de méditer son exemple et s'en inspirer. L'histoire, qui fait toujours justice des fausses gloires et des procès indignes, lui restituera, jour après jour, ce qui lui revient.»* Il a invité son auditoire à *«transmettre la mémoire vivante de Pierre Bérégovoy, Pierre Bérégovoy, notre ami»*.

M. Tapie à l'écart

Après son discours, M. Mitterrand a fait rappeler quelques ténors du PS qui avaient déjà quitté le palais ducal, notamment Martin Malvy, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, qui n'a pu être retrouvé dans la foule. Le chef de l'Etat s'est entretenu avec Michel Rocard, Laurent Fabius, Pierre Mauroy, Jean Glavany, Michel Sapin, Tony Dreyfus et le maire de Nevers, Didier Boulaud, député de la Nièvre, successeur de Pierre Bérégovoy dans ces deux fonctions. C'est avec eux que le chef de l'Etat est sorti du palais pour aller serrer des mains, sous les applaudissements, parmi les quelque six cents personnes restées à l'extérieur et privées de discours, M. Mitterrand ayant demandé que ces propos ne soient pas retransmis au-dehors.

Le *président* a voulu *apparaître* aux côtés des dirigeants socialistes et a pris soin d'éloigner de lui Bernard Tapie : Roland Dumas et Hubert Védrine ont été chargés de faire sortir, par une autre porte du palais ducal, la tête de liste du MRG pour les européennes. Le président de l'OM n'a pas dû s'en formaliser : c'est encore lui qui s'est taillé le plus beau succès quand il est allé signer des autographes sous les acclamations du public.

Avant cette cérémonie, peu chargée d'émotion, et ces «bains de foule», qui ont paru incongrus à certains, le chef de l'Etat, en compagnie de la famille de Pierre Bérégovoy, était allé déposer une gerbe sur la tombe de son ancien premier ministre. L'hommage a continué, dans l'après-midi, par un concert organisé par la municipalité devant le palais ducal. L'interprétation du *Stabat Mater* de Francis Poulenc, qui a tiré des larmes à l'assistance, a constitué le seul moment d'émotion sincère et de vrai recueillement de ce dimanche.

JACQUES SPINDLER

La préparation des élections européennes

M. Tapie inscrit ouvertement son action dans une stratégie présidentielle

La liste présentée, samedi 30 avril, par le Mouvement des radicaux de gauche pour les élections européennes du 12 juin accorde une large place aux candidats dits d'« ouverture », avec l'objectif avoué de favoriser l'émergence d'un « pôle réformiste », indépendant du Parti socialiste, avant l'élection présidentielle de 1995. Son chef de file, Bernard Tapie, a expliqué que cette démarche doit permettre de « réinstaller, après François Mitterrand, un président de gauche ».

Qu'importe si l'on n'a pas trop parlé de l'Europe, puisque Bernard Tapie est content ! Content et comme repu d'avance de pouvoir, une fois encore, *«bouffer»* un peu d'espace aux *«technocrates»* de la politique. *«Ils s'imaginaient que j'allais leur présenter un coureur cycliste, un footballeur et deux ou trois chanteurs, entrelardés de quelques radicaux de gauche* (...). *Parce que ça fait des points dans l'Audimat, il faut que «Nanard» montre un peu de quoi il est capable»*, a affirmé, samedi, à la Mutualité, à Paris, le chef de file de la liste du Mouvement des radicaux de gauche pour les élections européennes du 12 juin prochain. Eh bien, non, *«elle a plutôt une bonne gueule, ma liste, non?»*.

Après *«M. Nanard»*, député (République et Liberté) des Bouches-du-Rhône, et après Jean-François Hory, président du MRG et principal artisan de l'habile dosage qui allait suivre, figurent sur cette liste, dans les onze premiers, Catherine Lalumière, ancien ministre, secrétaire générale sortante du Conseil de l'Europe, Christiane Taubira-Delannon, député (RL) de Guyane, Noël Mamère, ancien vice-président de Génération Ecologie, André Sainjon, ancien secrétaire des «métallos» CGT, Pierre Pradier, cofondateur et directeur général de Médecins du monde, Christine Barthet, écologiste venue des rangs du PS, qui se définit elle-même comme *«une traumatisée du congrès de Rennes»*, et trois radicaux de gauche en milieu de terrain.

Onze : ils sont onze présélectionnés au total, comme au football, à pouvoir espérer, au vu des premiers sondages d'intention de vote, entrer, un jour prochain, au Parlement de Strasbourg. La composition de cette équipe est aussi faite pour prendre scrupuleusement le contrepied de *«la liste de notre ami Michel Rocard»*, celle de *«nos copains socialistes»*, comme dit le président de l'Olympique de Marseille. *«Les championnats d'Europe, je connais bien, j'ai l'habitude»*, affirme M. Tapie.

Réduire le Front national

La composition de la liste a pris du temps. La réunion du bureau national du MRG, prévue, vendredi à 18 heures, pour ratifier la composition de la liste, s'est achevée... samedi à 2 h 30. D'un commun accord, semble-t-il, les «potes» de SOS-Racisme et ceux de la liste Energie radicale sont convenus, au cours de cette soirée, de garder leurs distances, tout en se ménageant de possibles passerelles pour l'avenir. Pour des raisons de *«lisibilité politique»*, les offres de services du Mouvement des réformateurs, animé par Jean-Pierre Soisson, ont finalement été repoussées par M. Tapie.

«Le côté casting m'a emmerdé. Ce qui me plaît, c'est de réunir des gens différents, des gens qui pensent autrement la même chose. Catherine Lalumière et moi, on est plus différents que, par exemple, Sarkozy et Fabius», explique le député des Bouches-du-Rhône. M. Soisson, lui, nous a expliqué : *«Un accord avec le MRG était possible, mais avec Bernard Tapie, c'était impossible.»* Une socialiste, un écologiste, un syndicaliste, une représentante de l'outre-mer, un autre de l'action humanitaire – même si l'on ne peut méconnaître la somme d'ambitions personnelles qu'un tel ensemble réunit –, le «casting» est plutôt réussi. Tout juste de retour d'Afrique du Sud, où elle venait d'assister aux premières élections multiraciales, Mme Taubira-Delannon a véritablement ému en rappelant de cette façon, à la fois grave mais enjouée, presque coquine, l'histoire de son pays, la Guyane, et donc du métissage : *«Je viens d'une terre où nous avons inventé des variétés humaines, sans toujours y regarder de trop près, mais en sachant que nous avions raison.»*

Evoquant la montée de l'intolérance, du racisme en France, de la haine meurtrière dans l'ex-Yougoslavie, Mme Lalumière a ajouté : *«Vous savez comprendre, vous savez expliquer, vous savez convaincre. Je vous demande, Bernard Tapie, de mettre votre talent, votre volonté, votre courage au service de ces luttes nécessaires.»*

Debout, à la tribune, délibérément tourné vers ses colistiers comme un président de club face à ses joueurs, Bernard Tapie, version «Nanard», a répondu : *«Qu'on soit à 12 %, 14 % ou 16 %, ça n'a pas d'importance*, a-t-il assuré, *mais il y a une liste, il faut qu'on soit devant, c'est celle du Front national. Cette fois, on va les amener à moins de 10 %!»*

«Les radicaux sont mitterrandistes»

Passablement agacé, en revanche, par la *«campagne»*, menée, selon lui, par plusieurs *«journaux de gauche»*, qui voudrait que sa liste vise, sur les conseils de l'Elysée, à déstabiliser celle du premier secrétaire du Parti socialiste, l'ancien ministre de la ville a tenu à mettre les choses au point en ces termes : *«En 1995, on va réinstaller, après François Mitterrand, un président de gauche.» «Ce n'est pas faire injure à Michel Rocard que de penser qu'il ne peut pas faire, à lui tout seul, 54 %»*, a-t-il ajouté. En clair, il y aurait bien deux candidats de gauche, outre celui du Parti communiste, à l'élection présidentielle de l'an prochain, sauf, précise M. Tapie en privé, si une telle situation devait conduire cette gauche à ne pas être présente au second tour.

Toutefois, dimanche sur France 3, M. Tapie a précisé : *«On ne devient pas président de la République comme cela; il faut d'abord faire la démonstration que l'on est un homme d'Etat ; je ne l'ai pas faite.»* Il a ajouté qu'il y avait *«de grandes chances que ce soit dans les rangs du PS que le président-candidat sera choisi»*.

Auparavant, les principaux responsables du MRG avaient livré, tour à tour, leurs préférences pour le rendez-vous qui suivra l'épisode des élections européennes. *«Il reste, en effet, dans ce pays, un parti qui soutient les orientations tracées par François Mitterrand* (...). *Oui, les radicaux sont mitterrandistes»*, a affirmé M. Hory. Emile Zuccarelli, ancien ministre, a souligné, pour sa part, la nécessité de *«combler le manque d'un pôle réformiste»* à côté du PS. Quant à Jean-Michel Baylet, président d'honneur des radicaux de gauche, il a conseillé à ses amis, pour trouver *«le meilleur candidat de la gauche»*, dans un message à décrypter, d'*«aller chercher à l'extérieur de nos frontières la pierre philosophale dont on fait de l'or»*.

Après des heures passées à convaincre des interlocuteurs, parfois sceptiques, que le président de la République n'était pour rien dans l'évidente concurrence entre les listes des socialistes et des radicaux de gauche, le jeu de mots a été diversement apprécié. *«Rocard? Delors? Nous n'avons pas à nous immiscer dans le choix du candidat socialiste à l'élection présidentielle»*, a rectifié M. Tapie.

JEAN-LOUIS SAUX

La liste «Energie radicale»

Deux places restent à pourvoir, en treizième et vingt-huitième positions, sur la liste que conduira Bernard Tapie. Voici les noms des quatre-vingt-cinq candidats désignés samedi 30 avril :

1. – **Bernard Tapie**, d., c. g. des Bouches-du-Rhône; **Jean-François Hory**, d. e. s., président du Mouvement des radicaux de gauche; **Catherine Lalumière**, ancienne secrétaire général du Conseil de l'Europe; **Christiane Taubira-Delannon**, d. (Rép. et L.) de Guyane; **Noël Mamère**, m. de Bègles (Gironde), c. r. d'Aquitaine; **Michel Dary**, c. g. des Bouches-du-Rhône; **André Sainjon**, d. e. s.; **Bernard Castagnède**; **Odile Verrier**; 10. – **Pierre Pradier**; **Christine Barthet**; **Dominique Saint-Pierre**, c. r. de Rhône-Alpes; X...; **Michel Scarbonchi**; **Henri de Lassus**, c. r. de Midi-Pyrénées; **Jean-Paul Benoît**, d. e. s.; **Nicole Bénévise**; **Anne Mansouret**; **Jean-Marc Sabathe**; 20. – **Christiane Doré**; **Gérard Charasse**, m. du Vernet (Allier); **Dominique Pinot**; **Alexandre Alessandrini**, m. d'Antisanti, c. g. de Haute-Corse, c. r. de Corse; **Jean-Marc Lassus**, c. r. d'Aquitaine; **Patrick Farbiaz**; **M. Petit** (Martinique); **Régis Fauchoit**, d. (Rép. et L.), c. g. du Nord; X...; **François Fortassin**, prés. du cons. gén. des Hautes-Pyrénées, c. r. de Midi-Pyrénées; 30. – **Michel Chetboune**; **Liliane Coupez**, adj. m. de Soissons (Aisne); **Marie-Christine Roussy**, adj. m. de Villeurbanne (Rhône); **Marc Mossé**; **Elisabeth Boyer**; **Georges Dioque**; **Laroussi Oueslati**; **Claude Nabias**; **Saïd Hassani**, c. g. de Mayotte; **Philippe Louis**, adj. m. de Frouard (Meurthe-et-Moselle), c. r. de Lorraine; 40. – **Jean-Louis Mateos**, adj. m. d'Agen (Lot-et-Garonne); **Janine Héraud**; **Bernard Raynaud**; **Thierry Lehnebach**, c. r. de Rhône-Alpes; **Yves Vidal**, m. de Grans (Bouches-du-Rhône); **Reine Eskenazi**; **Alexandre Mazzorana**; **Véronique Payre**; **Honoré Puil**; **Alain Desboudard**, m. d'Ourouër (Nièvre); 50. – **Marc Boyer**; **Brigitte Camboulives**; **Rémi Aufrère**; **Olivier Warin**; **Danielle Marty**; **Serge Vassal**; **Daniel Guérin**, adj. m. de Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne); **Daniel Séjourné**; **André Friedenberg**; **Michel Capdenat**; 60. – **Jean Lalloué**; **Philippe Français**; **Sylvain Praudi**; **Jean-Louis Schwartzbrod**; **Roland Briand**, m. de Boquého (Côtes-d'Armor); **Pierre Pieniek**, adj. m. de Romans (Drône); **Joël Tanguy**, adj. m. d'Yvetot (Seine-Maritime); **Philippe Calland**; **Eric Algrain**; **Paule Rosenplac**; 70. – **Didier Ragot**; **Raymond Boursiac**; **Pascal Beaudoin**, adj. m. de Blois (Loir-et-Cher); **Jean-Michel Galy**; **Jean-Philippe Nadaud**, m. de Champlin; **Rémy Massain**, adj. m. de Saint-Denis-de-La-Réunion; **Katherine Gabrielli**; **Alain Péyronie**, adj. m. de Saint-Quentin (Aisne); **Noël Pereira**; **Anne Castera**; 80. – **Jean-Jacques Tarasse**; **Daniel Houres**; **Bruno Lagadec**; **Jean-François Allafort**; **Jean-Michel Sauvage**; **Michel Moreau**; **Annick Josseaume-Millepied**; **Alain Dutoya**, m. d'Hagetmau, c. g. des Landes.

Abréviations : maire (m.); adjoint au maire (adj. m.); conseiller général (c. g.); conseiller régional (c. r.); député (d.); député européen sortant (d. e. s.).

COMMISSION EUROPÉENNE : Mme Cresson répondrait « positivement ». – Edith Cresson a affirmé, dans un entretien accordé samedi 30 avril à Radio-Forum à Poitiers (Vienne), qu'elle répondrait *« positivement si on* [lui] *offre un poste* [de commissaire européen] *dans* [ses] *cordes »*. L'ancien premier ministre a précisé qu'elle apprécierait *« par exemple un poste chargé du développement industriel et économique et de l'emploi, où il y a quelque chose à faire »*.

M. Chevènement fustige l'«establishment» et les «démagogues»

ARRAS

de notre envoyé spécial

Les mêmes symboles peuvent nourrir des discours contraires. Après Jean-Marie Le Pen pour le Front national, avant Dominique Baudis pour la majorité, Jean-Pierre Chevènement a choisi, lui-aussi, le Pas-de-Calais pour lancer à Arras, dimanche 1er mai, la campagne de la liste pour *«l'autre politique»* qu'il conduit pour les élections européennes.

Sur cette terre de gauche, qui s'était massivement prononcée contre le traité de Maastricht, lors du référendum du 20 septembre 1992, et où le Mouvement des citoyens (MDC) est le mieux implanté, l'ancien ministre de la défense a débuté sa tournée, au Mur des fusillés, par un hommage aux résistants, souvent francs-tireurs partisans membres du PCF, suppliciés pendant la seconde guerre mondiale dans les fossés de la citadelle.

Plus tard, M. Chevènement a officiellement donné le signal du départ de la campagne en clôturant une réunion publique au cours de laquelle sont brièvement intervenus Max Gallo (MDC), Anicet Le Pors, ancien ministre communiste, et Béatrice Patrie, ancienne présidente du Syndicat de la magistrature, qui figurent sur la liste. L'ancien ministre socialiste de la défense a assuré que le vote pour *«l'autre politique»* sera *«le vote de la colère contre la voix doucereuse et lisse du parti du déclin»* qui rassemble, à ses yeux, *«l'establishment à deux visages, la droite libérale et la gauche établie»*.

«Les Français commencent à comprendre que les choix de Maastricht sont des choix pour le chômage (...) que les maastrichiens Rocarbaudis [sic] *ont pris depuis longtemps leur parti de l'effacement de la France»*, a continué M. Chevènement. Après avoir vanté les vertus, pour l'emploi, d'une politique d'argent bon marché combinée avec une politique industrielle que contrarie, selon lui, *«le dogmatisme libéral»* de la Commission européenne, le président du Mouvement des citoyens a moqué *«dans la salle de bal du 12 juin»*, *«le couple des démagogues : l'un modèle 1984 non révisé, qui empuantit encore l'atmosphère»*, à savoir M. Le Pen, *«et l'autre modèle 1994, encore rutilant»*, Bernard Tapie.

«Les généraux putschistes»

Le député (RL) du Territoire-de-Belfort a évoqué, à propos du député radical des Bouches-du-Rhône, *«l'exemple italien, où l'opération «mains propres» a donné un homme aux mains sales»*, mais M. Chevènement a réservé sa dernière flèche au PS, où *«la guéguerre des clans continue entre les généraux putschistes»*, autour de Michel Rocard, *«et le vieux chef, recru d'épreuves, qui, par tous les moyens, y compris Tapie, entend faire barrages à ces hommes-là»*.

Comparativement plus critique vis-à-vis des socialistes que de la droite, M. Chevènement a assuré que la liste conduite par le député radical *«n'embarrasse pas du tout»* la sienne. Voire. Le président du Mouvement des citoyens avait assuré, lors du congrès de Saint-Egrève (Isère) de décembre 1993, qu'il ne dispose *«que d'un fusil à un coup»*, les élections européennes, pour se faire durablement une place. Le 12 juin, l'électorat de gauche aura cependant l'embarras du choix entre les listes d'extrême gauche, du PC, du PS, et celle de M. Tapie, qui devance déjà très largement dans les intentions de vote celle de M. Chevènement.

GILLES PARIS

La controverse judiciaire autour du livre de Jacques Attali

Le duel de « Verbatim »

Un procès en concurrence déloyale doit opposer, mardi 3 mai, les éditions Odile Jacob aux éditions Fayard devant le tribunal de commerce de Paris. L'éditrice Odile Jacob reproche à Fayard d'avoir publié, dans l'ouvrage de Jacques Attali intitulé *Verbatim* et paru en avril 1993, une partie des entretiens entre Elie Wiesel et François Mitterrand qu'elle comptait faire paraître sous son propre label. De leur côté, les éditions Fayard réclament des dommages et intérêts en compensation du préjudice causé *«par les actes de dénigrement répétés des éditions Odile Jacob»*.

C'est une curieuse affaire mêlant les lettres et la politique en un mariage qui a tourné à l'aigre. Une histoire de demi-promesses et d'espoirs déçus, un duel entre gens de bonne compagnie qui manient les arguments de l'amitié, de l'honneur et du droit dans un climat rendu pesant par le spectre de la raison d'Etat. Le procès qui doit voir Odile Jacob attaquer Fayard en concurrence déloyale représente plus qu'un simple différend entre éditeurs de renom. Sous les dehors d'un litige commercial, il oppose deux maisons autour d'un texte d'entretiens dont l'auteur principal n'est autre que le président de la République. Le témoin-clef, qui pourrait dénouer l'énigme d'un seul mot, garde un silence tout élyséen.

La polémique date du mois de mai 1993, déclenchée par la parution de quelques « bonnes feuilles » du livre de Jacques Attali dans *le Nouvel Observateur* (*le Monde* du 20 mai 1993). A la lecture de ces extraits de *Verbatim*, l'éditrice Odile Jacob s'émeut : elle accuse son concurrent et ancien patron Claude Durand, PDG des éditions Fayard, d'avoir indûment publié dans ce livre quarante-trois extraits d'une série d'entretiens qui devaient faire l'objet d'un ouvrage à paraître chez elle. Indignée, elle affirme que ces morceaux choisis de conversations, dont la plupart sont présentés comme des dialogues entre Jacques Attali et François Mitterrand, reprennent mot pour mot des phrases échangées par Elie Wiesel et le président de la République entre début 1988 et août 1989.

Faux, rétorque aussitôt Jacques Attali, qui admet seulement avoir déplacé les dates réelles des entretiens en usant d'une sorte de *« licence littéraire »*. L'ancien conseiller de l'Elysée soutient avoir assisté en tiers actif aux conversations dont il fait état dans *Verbatim*, lesquelles reprenaient des pensées que le président de la République lui aurait déjà livrées entre 1982 et 1984. La polémique soulève donc le problème de ce qui peut être considéré comme des archives d'Etat, mais aussi celui de la propriété littéraire et commerciale.

Un assemblage d'entretiens

Si le premier aspect est d'ordre surtout politique, les deux autres peuvent relever des tribunaux. La question des droits d'auteur concerne au premier chef François Mitterrand et Elie Wiesel, ce dernier ayant dénoncé le procédé de Jacques Attali sans jamais intenter d'action en justice. C'est donc sous l'angle commercial qu'est aujourd'hui abordé un problème dont les acteurs principaux se taisent, liés par des amitiés anciennes ou par une simple prudence. Odile Jacob attaque Fayard pour *« perte de chances »* et réclame 15 millions de francs à l'éditeur en affirmant que la parution de *Verbatim* l'a privée d'une publication qui aurait été importante pour sa maison.

Ce projet, explique-t-on chez Odile Jacob, était né d'une idée lancée par Jack Lang. Dans une attestation sur l'honneur versée au dossier du procès, Elie Wiesel écrit qu'il avait invité Jacques Attali à assister aux entretiens pour en organiser les aspects techniques, mais *« jamais comme participant »*. *« Quelquefois*, ajoute le Prix Nobel de la paix, *je m'adressais à lui, toujours vers la fin, surtout pour ménager sa susceptibilité. »* Elie Wiesel soutient que Jacques Attali et lui avaient initialement pensé confier ces entretiens à Fayard, mais que le président lui-même a opté pour Odile Jacob.

L'éditrice produit d'ailleurs un manuscrit, composé d'un assemblage d'entretiens dactylographiés de façon hétéroclite, sur lesquels elle a porté des observations manuscrites destinées à suggérer des développements à François Mitterrand. S'appuyant sur ce document, Odile Jacob entend faire respecter l'engagement oral qu'auraient pris les auteurs de l'entretien envers elle. Et si le contrat est demeuré à l'état de paroles, affirme-t-on autour d'elle, c'est qu'Elie Wiesel a pour habitude de ne jamais rien signer avant que le manuscrit soit terminé, par superstition. On estime, dans l'entourage de l'éditrice, que Jacques Attali a promis à Fayard cette série d'entretiens dont il a été dépité de ne pouvoir finalement disposer.

C'est donc pour concurrence déloyale que les éditions Odile Jacob se tournent contre leur concurrent, au motif que Claude Durand ne pouvait ignorer le projet en cours chez son ancienne collaboratrice. A quoi celui-ci rétorque qu'il n'avait aucune raison de le savoir, ce projet ayant été abandonné en mai 1988 et ne faisant pas l'objet d'un contrat écrit. *« J'avais moi-même été saisi de ce projet en 1986 et des négociations avaient été entamées avec l'agent d'Elie Wiesel, mais la signature d'un contrat était subordonnée à l'échéance du 10 mai 1988 »*, rappelle Claude Durand, expliquant que le président de la République avait décidé de ne pas poursuivre les entretiens s'il était réélu.

Une page annotée par le président

Une affirmation reprise par Me Henri Leclerc, défenseur de Fayard, qui soutient aussi que François Mitterrand a entièrement relu les épreuves de *Verbatim*, approuvant ainsi implicitement la parution de l'ouvrage. Pour appuyer cette déclaration, la défense des éditions Fayard produit une page de *Verbatim* annotée d'une main qui serait celle du président de la République. Les corrections portent sur sa biographie familiale – entre autres, l'âge de son grand-père au moment de sa mort. *« Les autres pages ne peuvent pas être montrées, car les corrections peuvent y avoir une signification politique »*, ajoute-t-on chez Fayard.

La ligne de défense de Fayard consiste à dire qu'Odile Jacob n'avait pas de contrat, que le fait de produire une ébauche de manuscrit ne prouve rien en soi, qu'elle ne pouvait d'ailleurs pas avoir l'exclusivité de propos qui reprennent des idées déjà exprimées ailleurs par le président de la République (notamment dans *Ma part de vérité*, *l'Abeille et l'Architecte* ou *la Paille et le Grain*). *« On ne peut dire qu'un projet de livre a été défloré uniquement parce que des extraits représentent en tout dix ou douze feuillets ont été disséminés dans un énorme ouvrage comme* Verbatim », maintient Me Henri Leclerc qui formule à son tour une demande de 3,5 millions de francs aux éditions Odile Jacob en réparation de la chute des ventes dont aurait souffert *Verbatim* après que la polémique eut été déclenchée.

RAPHAELLE RÉROLLE

هكذا من الأصل

La multiplication des violences dans les quartiers en crise

Une nouvelle manifestation a eu lieu, dimanche 1er mai dans les quartiers populaires de Toulon, à la suite de la mort, mardi 26 avril, d'un jeune motocycliste de 22 ans qui avait cherché à éviter un contrôle de police. Dimanche 1er mai aussi, à Paray-Vieille Poste (Essonne), une quarantaine de jeunes ont brisé des vitrines, des pare-brise de voitures, et mis le feu à des poubelles, après la mort de deux frères marocains mortellement poignardés dans la nuit du 23 au 24 avril par des inconnus.

■ NOUVEAUX COMPORTEMENTS. La multiplication de ces incidents traduit l'émergence de comportements relativement nouveaux chez les jeunes sans travail des quartiers populaires. Délinquance et révolte sociale se confondent sans déboucher sur le dialogue, ni sur l'expression de revendications.

■ RAP. Depuis cinq ans, le rap français tient la chronique de la vie des cités. Témoins d'une violence et d'une amertume grandissantes, les groupes de rappers – NTM, IAM – sont partagés entre la surenchère et la pédagogie, entre leur public naturel et le reste de la société.

Le vertige suicidaire des banlieues

Suite de la première page

Les années 80 avaient déjà vu une effrayante série de meurtres de fils de l'immigration médiocrement sanctionnés par la justice : geste de voisins irascibles, *gâchette facile d'un vigile de* supermarché ou d'un petit commerçant agressé, «bavure» policière. Les événements récents mettent en scène un scénario *nouveau : le meurtre d'un jeune* par un autre, qui embrase une cité à la suite d'une rumeur faisant croire à la défaillance de la police et de la justice. A Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise) en mars, personne n'a pu stopper la diffusion-éclair de la fausse information selon laquelle la police avait libéré David, vingt ans, meurtrier *présumé de Philippe, 16 ans,* après avoir été son camarade, probablement pour un différend sentimental. Bilan : deux nuits d'émeutes, des magasins pillés et un quartier traumatisé.

A Chelles (Seine-et-Marne), les amis de Benetia, dix-sept ans, n'ont pu croire aux aveux de Bory, dix-huit ans, son proche copain, mais peut-être aussi son souffre-douleur. Quarante-huit heures durant, ils se sont persuadés de la culpabilité d'un propriétaire de pavillon proche du lieu du meurtre. *«Un ancien policier, un facho»*, colportait la rumeur. Résultat : deux nuits de trouble; une fâcheuse contre-publicité pour ce secteur de la banlieue est et des interrogations pour les policiers et les magistrats, tiraillés entre le respect du secret de l'enquête et la tentation d'informer les jeunes en révolte des résultats de leur action en vue de tordre le cou aux fausses rumeurs. *«Dans le climat de manque de confiance à l'égard de la police et de la justice, nous ne pouvons laisser les jeunes dans l'incertitude*, commente Philippe Jeannin, procureur de Meaux en première ligne dans l'affaire de Chelles. *Mais le dialogue a ses limites. Nous ne pouvons mettre en cause la protection des suspects sous prétexte de ramener le calme.»*

A Garges-lès-Gonesse, c'est un élément ouvertement racial qui a provoqué la colère des jeunes pour la première fois de façon explicite. Bien des beurs et des *«blacks» se sont d'autant plus* facilement persuadés de la *«scandaleuse libération»* de David qu'il est d'origine juive, tandis que sa victime est d'origine vietnamienne. *Plusieurs observateurs* ont relevé des propos racistes et antisémites. Dans cette partie du Val-d'Oise, la relative réussite sociale et l'organisation de la communauté israélite *originaire* d'Afrique du Nord concentrent jalousies et rancœurs, entretenues par le contentieux palestinien et la gestion quasi communautariste *de l'électorat par certains* élus. *«On a une tête de beur et on essaie d'engager le dialogue avec des israélites qui ont peur des blacks»*, résument des militants associatifs.

Cette évolution «à l'américaine», même si elle reste discrète et très minoritaire, ne peut plus être ignorée. Dans la région lyonnaise, des «froms» (*«fromages»*, c'est-à-dire Européens) ont été agressés dans un bus par de jeunes Maghrébins pour un regard jugé provoquant. Le Père Christian Delorme, ancien curé des Minguettes aujourd'hui chargé des relations avec l'islam dans son diocèse de Lyon, rapporte ces faits avec inquiétude. *«L'opposition classique racisme-antiracisme ne fonctionne plus à cause de l'hostilité de certains jeunes Maghrébins à l'égard des Européens»,* dit-il en notant que certains jeunes attirés par l'islam emploient désormais le mot d'*infidèles* pour désigner les personnes d'origine européenne.

Guérilla jeunes-policiers

Même s'il n'est plus besoin d'une «bavure» pour mettre le feu aux poudres, la défiance à l'égard des policiers atteint des sommets. Qu'un agent à la mauvaise réputation pénètre dans un quartier où traînent des groupes de jeunes, il est suivi. L'objet de son intervention est surveillé. Il peut aussi servir de cible à des provocations. Désœuvrés, parfois humiliés lors de contrôles, partagés entre la peur et la haine, certains jeunes n'attendent que l'occasion de harceler les représentants de l'ordre. La mort violente de l'un des leurs, immédiatement expliquée par un guet-apens policier, la leur fournit.

Il est vrai que l'attitude de certains policiers peut attiser leur révolte. Plusieurs témoignages *rapportent des scènes où des* policiers narguent oralement ou gestuellement des jeunes. Marcel Leclerc, préfet de police de Lyon, a reconnu cette réalité. *«Ces comportements de deux ou trois imbéciles ne nous ont pas échappé»*, a-t-il déclaré à *Libération*, en précisant que ces *«dysfonctionnement»* ne devaient pas masquer *«la bonne tenue»* de l'ensemble des policiers.

«A la dérive suicidaire de certains jeunes répond le comportement d'une brochette de policiers qui pissent sur les lois de la République», analyse crûment un responsable associatif de l'Est lyonnais. Confrontés quotidiennement et presque exclusivement à des jeunes d'origine maghrébine, les policiers des banlieues vivent un rapport permanent d'agressivité et de suspicion vis-à-vis d'eux. Certains perdent leur sang-froid. *«Il faudrait reconnaître la réalité du racisme chez les policiers et leur offrir de thérapies capables de les aider à résister à des tentations qui s'expliquent parfaitement»,* suggère Christian Delorme.

En attendant, une atmosphère de guérilla s'installe entre jeunes et policiers, alourdie par l'expulsion contestée de deux jeunes Algériens après les manifestations anti-CIP et, plus globalement, par les messages anti-maghrébins que constituent, de fait, les nouvelles lois sur les étrangers et la nationalité. A Bron et à Vaulx-en Velin, trois jeunes conduisant des voitures volées sont morts en voulant échapper à des contrôles de police. Les violences qui ont suivi n'ont pas visé, comme souvent, des supermarchés ou des commissariats, considérés comme des symboles de la société de consommation ou de la répression, mais des gymnases municipaux, *équipements précisément* destinés aux jeunes, comme si la société tout entière était visée.

Délinquance de proximité

Tout le monde a noté l'efficacité destructrice des petits groupes qui ont opéré à la façon de commandos. Certains élus ont cru y voir la main de gangs pro*fessionnels, d'autres évoquent* des provocations d'extrémistes. La réalité est sans doute à la fois plus simple et plus alarmante : pour une poignée d'individus, l'impérieux besoin de casser fait éclater la frontière entre la révolte et la délinquance. *«Ceux qui cassent sont peut-être un peu plus désespérés que d'autres, un peu plus fêlés aussi sans doute, mais beaucoup de ceux qui assistent en spectateurs les approuvent»*, assure un observateur attentif.

Certains s'installent ainsi dans une délinquance de proximité, vivant du trafic d'objets volés ou de stupéfiants, ou de coups. Tel ce jeune à peine majeur, arrêté vendredi 29 avril après une tentative de vol à main armée contre un café situé près de son domicile, à Mantes-la-Jolie. Ceux des jeunes de cité qui allument les mèches ou assistent aux violences n'attendent même plus la moindre réponse à leurs cris. Les explosions ne sont plus accompagnées de revendications (ouverture d'une salle de réunion, subvention, démission de tel animateur ou élu) et ne débouchent plus sur un dialogue avec les édiles ou les représentants de l'Etat, courant voici peu de temps encore.

«La violence a longtemps été un moyen d'exiger le dialogue. Aujourd'hui, certaines violences parlent pour elles-mêmes. Elles ne permettent pas de construire», constate Adil Jazouli, sociologue et patron de l'institut Banlieuescopies. Cette tendance suicidaire apparaît d'autant plus grave que nombre d'interlocuteurs potentiels sont tentés de baisser les bras.

La politique de la ville, longtemps présentée comme une réponse à ces situations, est largement discréditée, aux yeux des habitants des cités, pour son incapacité à apporter rapidement des changements visibles. Déjà affaibli sous la gauche par d'incessants changements de titulaires, ce secteur a mal supporté son rattachement à un super-ministère où il se trouve noyé. Les préjugés favorables à l'égard de Simone Veil n'ont pas résisté aux silences, à l'isolement et au manque d'audace d'un ministre surchargé qui tente aujourd'hui de remonter la pente en multipliant les visites de terrain.

Associations découragées

Trop saupoudré, mal géré, privé d'un message civique fort, l'effort financier consenti en 1993 n'a même pas redonné le moral aux milliers d'associations qui raccommodent sans cesse le tissu des banlieues et en font un terrain d'innovation sociale. Le retard pris dans la signature des contrats de ville – catalogues de projets financés à la fois par l'Etat et les collectivités territoriales pour les cinq années à venir – asphyxie nombre d'associations et décourage leurs animateurs au moment où toute leur énergie serait nécessaire.

La volonté de l'Etat d'amener communes, départements et régions à signer au plus vite les contrats, en dépit de leur réticences, conduit les préfets à déléguer aux élus locaux la tâche de sélectionner les associations financées, même sur crédit d'Etat. La prime est ainsi donnée aux associations paramunicipales, les plus dociles, pas toujours les plus efficaces, au détriment d'initiatives souvent plus proches des jeunes mais mal vues par les municipalités, surtout en période préélectorale.

La politique de la ville n'est pas seule en cause. Des stages de formation sont annulés faute de financement. Comment l'expliquer à des jeunes qui attendent leur tour depuis des mois? La formule des «projets J», qui permettait à un groupe de jeunes de faire financer une activité par le ministère de la jeunesse et des sports, a été remplacée par une autre procédure, contrôlée par les municipalités. Si aucune recette miracle n'existe en période de chômage massif, seule une initiative de grande ampleur, soutenue par une réelle volonté politique, peut contenir la dégradation de la situation sociale dans certains quartiers populaires.

L'ouverture de nouveaux lieux de débat avec les jeunes permettrait de donner une tribune aux nombreuses forces encore vives et créatrices, de réhabiliter les pratiques civiques et d'éviter les pièges de la «victimisation» constante des jeunes de banlieue *(«on casse à cause du chômage, du racisme»)*. La tâche est si vaste que certains évoquent la nécessité de définir de véritables «projets de développement» des quartiers, incluant des tâches sanitaires, sociales, scolaires de première urgence.

L'image d'un «plan Marshall» pour les banlieues, lancée par Adil Jazouli et reprise par Gilles de Robien, député et maire (UDF) d'Amiens, a le mérite de la limpidité. Il s'agit bien d'injecter en masse richesse et solidarité dans les cités, afin de prévenir de nouveaux déchirements incontrôlables, et de mobiliser tous les talents pour une manière de reconstruction.

PHILIPPE BERNARD

Six morts

Philippe Huynh, seize ans, est retrouvé mort le 8 mars 1994 dans le parc de La Courneuve (Seine-Saint-Denis). Son camarade *David Mousset*, vingt ans, habitant de Garges-lès-Gonesse comme lui, est soupçonné d'être l'auteur des deux balles de carabine mortelles.

Gokhan Cetin et **Kaled Maaoui**, dix-neuf ans chacun, meurent, le 14 avril à Bron (Rhône) au volant d'une BMW volée, en tentant d'échapper à un barrage de police.

Khalifa Amamra, vingt ans, meurt le 19 avril. La veille, à Vaulx-en-Velin (Rhône), il avait foncé sur un autobus au volant d'une Golf GTI volée alors qu'il était pris en chasse par la police.

Benetia Hattab, dix-sept ans, est retrouvé mort dans la nuit du 23 au 24 avril, criblé de cinq coups de couteau, dans un chemin longeant un bois à Chelles (Seine-et-Marne). Son camarade Bory Long, dix-huit ans, est mis en examen pour homicide.

Faouzi Benraïs, vingt-deux ans, fonce sur un mur et meurt, mardi 26 avril à Toulon (Var) alors qu'il tente d'échapper à la police aux commandes de sa moto qu'il conduit sans permis ni assurance.

A Toulon : «Ils ont tué Faouzi»

TOULON

de notre correspondant

Depuis le 27 avril, la tension reste vive dans les cités du Jonquet, de la Beaume et Guynemer, situées dans les quartiers nord-ouest de Toulon. La mort, à l'issue d'une course-poursuite avec la police, d'un jeune homme de vingt-deux ans, ancien animateur de centre social, est à l'origine de cette flambée de violence.

Mardi 26 avril, vers 23 h 30, alors qu'il circule sur une moto de forte cylindrée, Faouzi Benraïs est pris en chasse par une voiture de la police. Il ne portait pas de casque et venait de griller trois feux rouges. D'après le témoignage de sa passagère, *«tout s'est passé très vite; au moment où le véhicule de la police nous doublait sur la droite, Faouzi a perdu le contrôle de sa moto et a heurté un mur»*. Pourquoi ce jeune motard a-t-il pris la fuite? Les infractions constatées et le fait qu'il n'avait ni permis ni assurance ne justi*fient pas une telle panique.*

C'est en tout cas le point de vue de sa passagère et de ses amis de la cité de la Beaume, qui commentent, supputent et s'énervent au point de décider de manifester leurs doutes, leur rancœur. *«Ils l'ont tué. On veut que justice soit faite...»* Le fait qu'aucune information judiciaire n'ait été ouverte exacerbe les tensions.

Impuissance des élus

Le lendemain, mercredi 27 avril, dans la soirée, ils sont environ 200 jeunes des trois cités à se regrouper au Jonquet, au pied de ces bâtiments gris suintant l'ennui, le désœuvrement et la tristesse. Les policiers sont là pour parer à toute éventualité. Des éducateurs tentent de calmer les manifestants. En vain. L'un d'eux lance : *«Ici, il faut qu'il se passe quelque chose de grave pour qu'on s'intéresse à nous!»*

A 21 heures, les premières pierres sont jetées sur les forces de l'ordre, qui ripostent à coup de grenades lacrymogènes. C'est la cohue. Les jets de cailloux redoublent. Certains manifestants utilisent des lance-pierres pour envoyer des billes d'acier sur les 120 gendarmes mobiles arrivés en renfort. Une poubelle brûle, puis une autre; bientôt, c'est le tour d'une voiture. Depuis les fenêtres des immeubles, quelques personnes *suivent* l'affrontement passivement. Des cocktails Molotov fusent, des groupes se forment. La sirène d'une ambulance semble exacerber l'impétuosité des jeunes, que quelques adultes ont rejoints. Ce n'est qu'au petit matin que les affrontements cessent. Quatre blessés, cinq véhicules incendiés et une dizaine plus ou moins endommagés : c'est le bilan de la première nuit d'affrontements.

A peine le jour s'est-il levé, jeudi 28 avril, que les habitants de la cité viennent faire l'état des lieux. Ceux dont les véhicules sont indemnes les déplacent prestement pour les éloigner du lieu de la conflagration. Des animateurs de quartier sont déjà *là. L'un d'eux, Ahmed Touati*, qui est également détaché au cabinet du député (UDF-PR) Daniel Colin, est formel : *«Ceux que l'on trouve à la pointe de la manifestation sont des délinquants confirmés. Ils ont réussi à entraîner des garçons très jeunes qui se sont laissé influencer.»* Elus et policiers en appellent à la raison. En prévision d'une nouvelle nuit chaude, quatre-vingts CRS sont appelés en renfort. Les jeunes semblent avoir entendu les appels au calme des parents de Faouzi. Mais, vers 23 heures, une voiture est à nouveau incendiée, puis une moto, et les affrontements reprennent de plus belle.

Dimanche 1er mai à 15 heures, une manifestation pacifique était organisée dans le centre de Toulon par les parents de la victime, pour que la lumière soit faite sur les conditions de la mort de Faouzi. Des centaines de personnes y ont participé. Beaucoup de tension, mais les incidents n'éclateront à nouveau que beaucoup plus tard dans la nuit. Quelques dizaines de jeunes *vont à nouveau provoquer* les policiers, incendier deux véhicules et agresser quatre automobilistes étrangers aux cités concernées. Ils vont tenter d'allumer des incendies dans d'autres cités plus éloignées comme pour diffuser la révolte.

Le calme revenu, des gamins et leurs parents vont déposer des fleurs à l'endroit où Faouzi a trouvé la mort. Accroché à la grille, il y a toujours ce bout de carton sur lequel une main a tracé d'une écriture malhabile ces quelques mots : *«A la pensée de ta mémoire. La Beaume. Nous ne t'oublierons jamais.»*

JOSÉ LENZINI

Le rap, voix des cités

Chroniques amères

Aux Etats-Unis, les rappers aiment à se définir comme *«la version noire de CNN»*. Musiciens, amuseurs, d'accord, mais aussi rapporteurs d'une réalité ignorée par le reste de la société. Cette dimension du rap a été tout de suite endossée par les premières formations apparues en France. Aujourd'hui, Chill-Akhenaton, rapper du groupe marseillais IAM, répond au journaliste qui l'interroge : *«Je fais le même métier que toi.»*

Par la force des choses, ces chroniques de la vie des cités évoquent la zone-frontière entre la loi et l'illégalité. Violence entre bandes, rapports avec la police, toxicomanie, le rap français utilise ces réalités, d'autant qu'il dispose à cet égard d'un quasi-monopole : paralysé par *la querelle entre francophones* et anglophones, le rock a généralement déserté ce terrain. Quant à la chanson, ses artistes ne pourraient se faire entendre, faute de *crédibilité*.

Les rappers français (MC Solaar, Suprême NTM, IAM et tous les autres) mettent tous en avant leur pedigree impeccable d'enfants des cités. Ils s'en prévalent pour répondre à une double attente : celle de leur public «naturel» et celle du reste de la société. Face à la violence qui menace certains concerts de rap, Kool Shen, de Suprême NTM, s'autorise seulement ce regret : *«J'aimerais qu'il se passe quelque chose de positif dans les concerts. Je suis rapper, si ça se passe mal, ça va me nuire. Mais d'autres n'ont pas ma chance, ils ne vivent que de frustration et n'en ont plus rien à foutre. Je ne me vois pas leur faire la morale.»*

«On est au milieu»

Le dernier album de NTM *s'appelle 1993, j'appuie sur la gâchette*. Le livret arbore en couverture l'image d'un pistolet, posé dans une flaque. Mais la chanson du même titre n'a *rien à voir avec les excès du gangsta rap* américain, cette forme californienne du rap qui célèbre la vie des gangs de Los Angeles, jusque dans ses pires excès. *J'appuie sur la gâchette* est l'histoire d'un suicide en banlieue. Le clip qui en a été tiré, avec ses images de descente de police dans un appartement minable et de déchéance quotidienne, n'est presque pas passé à la télévision.

Entre l'image provocatrice de la pochette et la réalité de la chanson, on retrouve le double discours assumé du rap, ainsi résumé par Kool Shen : *«On est au milieu. On essaie de dire à ceux qui gèrent l'Etat :* «Attention!» *On les menace... D'un autre côté, on essaie de dire aux jeunes qu'il n'y a pas que la délinquance.»*

Aujourd'hui, la première génération du rap français a cinq ans de métier derrière elle. NTM, IAM, MC Solaar ont tous sorti leur deuxième album. Le dernier, porté par son extraordinaire succès, s'est éloigné vers une vision plus métaphorique. Les autres se débattent face au désenchantement, voire au désespoir, qu'ils ressentent autour d'eux.

Chill, d'IAM, sent monter *«une violence d'importation américaine et un racisme bilatéral, qui ira maintenant aussi des Noirs vers les Blancs»*. Même s'il est – un peu – célèbre, même s'il a vingt-cinq ans et un métier, il remarque *«les 1 400 flics en plus à Marseille. On les voit. Je ne peux pas descendre de chez moi sans qu'on me demande mes papiers, en me parlant mal»*. Et Kool Shen constate : *«On ne peut pas s'organiser, on n'est pas intégré. Il y a des valeurs qu'on ne connaît pas. L'individualisme est encore plus développé chez nous qu'ailleurs.»*

Quelles que soient les provocations du rap français, c'est sûrement là qu'il trouvera son utilité. Aujourd'hui, c'est la seule façon, pour ces communautés atomisées de trouver une image dans laquelle elles se reconnaissent.

THOMAS SOTINEL

Le Grand Prix de Saint-Marin

L'Autrichien Roland Ratzenberger et le Brésilien

Endeuillé dès les essais par la mort, samedi 30 avril, de l'Autrichien Roland Ratzenberger (Simtek-Ford), âgé de trente et un ans, le Grand Prix de Saint-Marin disputé sur le circuit d'Imola a encore été marqué dimanche 1er mai par le décès du Brésilien Ayrton Senna (Williams-Renault). Le triple champion du monde (1988, 1990 et 1991) est sorti de la piste alors qu'il abordait en tête à plus de 300 km/h la grande courbe en côte de Tamburello, pour une raison encore indéterminée par l'écurie (rupture de suspension ou pneus trop froids après les tours effectués au ralenti derrière la voiture de sécurité). La Williams-Renault a violemment heurté le mur de clôture.

Très rapidement arrivés sur les lieux du drame après l'arrêt de la course, les médecins opéraient une trachéotomie sur le Brésilien, victime d'une hémorragie cérébrale, avant de l'évacuer vers l'hôpital principal de Bologne par un hélicoptère venu se poser sur la piste. Officiellement, l'ancien champion du monde, âgé de trente-quatre ans, est décédé peu après 18 heures d'un arrêt cérébral à l'hôpital Bellaria de Bologne, spécialisé dans les opérations au cerveau, où il avait été transféré après un détour par l'unité de soins intensifs de l'hôpital principal de cette même ville.

Après l'accident, tandis que des rumeurs contradictoires commençaient à circuler sur l'état

« Plus loin, encore plus loin... »

Pilote d'instinct, le triple champion du monde était entré en formule 1 comme en religion

IMOLA

de notre envoyé spécial

L'Argentin Manuel Fangio, mythe vivant du sport automobile des années 50 avec ses cinq titres mondiaux, lui avait prédit qu'il le rejoindrait et peut-être même le dépasserait au panthéon des champions de la formule 1. Avec trois titres à trente-quatre ans, Ayrton Senna était, depuis la retraite d'Alain Prost, le seul pilote en activité en mesure de battre tous les records de cette discipline. Dès son apparition en formule 1, en 1984, sur une modeste Toleman Hart, le Brésilien avait stupéfié les observateurs par son audace et sa virtuosité, notamment sous la pluie. A Monaco, Alain Prost, en lutte pour le titre, n'avait dû sa victoire qu'à un arrêt du Grand Prix avant la mi-course alors qu'il était pressé par ce débutant.

Ayrton Senna était entré en formule 1 comme on entre dans un ordre religieux : pour s'y consacrer totalement. Marié huit mois à Lilian, une jeune Anglaise, en 1983, il a préféré divorcer très vite pour se concentrer sur son sport. Gérard Ducarouge, son manager chez Lotus à partir de 1985, et Bernard Dudot, directeur technique de Renault Sport, qui motorisait alors les monoplaces anglaises, se souviennent des longues heures passées après les séances d'essais à analyser pointilleusement les courbes de performances, la prodigieuse mémoire du Brésilien pour enregistrer les moindres sensations à chaque endroit du circuit, son besoin de tout vérifier, y compris les dimensions d'un turbo avec son pied à coulisse.

Etat second à Monaco

De fait, Ayrton Senna rappelait plutôt Jim Clark par sa supériorité dans la conquête des pole-positions, cet exercice de vitesse pure où il s'agit de se montrer le plus rapide sur un tour lancé. Très vite, le Brésilien battra le record de l'Ecossais (33) pour le porter à 65 à la veille du Grand Prix de Saint-Marin. C'est peut-être dans les rues de Monaco, parcourues à quelque 150 km/h en frôlant en permanence les rails de sécurité, qu'il exprimait le mieux son art. Sur ce circuit où les gestes doivent s'enchaîner au centième, voire au millième, de seconde, l'instinct prend le relais de la raison. Le Brésilien agissait alors en automate minutieusement préréglé par ses répétitions mentales.

« *Entre mes tours de qualification, je me prépare psychologiquement à l'effort qui m'attend en m'appuyant sur des données techniques*, expliquait-il. *Je réfléchis aux modifications apportées à mes réglages. A l'influence qu'elles peuvent avoir sur la voiture. Le fait d'avoir réfléchi, avant mon tour lancé, au plus grand nombre d'éventualités me permet de voir très loin lorsque je suis dans l'action. Bien plus loin que ce que mes yeux seuls pourraient me permettre...* » Cet état second dans lequel il pouvait se plonger lorsqu'il était au volant, Senna l'avait vécu à son paroxysme lors du Grand Prix de Monaco 1988.

« *J'ai bouclé un bon tour, puis un autre*, racontait-il. *J'avais la pole mais j'ai continué pour augmenter mon avantage, encore, encore et encore. J'en suis arrivé à tourner plus de deux secondes plus vite que les autres, y compris mon coéquipier* [Alain Prost] *qui disposait de la même voiture que moi. C'était comme si ma voiture était montée sur des rails. A un moment, j'ai eu l'impression que le circuit n'était plus un circuit, seulement un tunnel de glissières. Je me suis alors, d'un seul coup, rendu compte que j'avais dépassé la limite que je considérais comme raisonnable. J'avais atteint un niveau inconnu. Je suis rentré doucement au stand en me disant : «Aujourd'hui, c'est spécial. N'y retourne plus. Tu es vulnérable. Tu t'es placé dans une situation où tu as presque laissé l'initiative à ton subconscient.» Cette constatation m'a mis mal à l'aise, même si j'avais éprouvé une sensation merveilleuse que je n'avais jamais ressentie auparavant. J'avais réussi à faire ce que j'aime le plus : aller loin, plus loin, encore plus loin.* » Mais, plus que ses formidables démonstrations de maîtrise technique dans les rues de Monaco, le grand public retiendra sa rivalité et ses dix années de duel avec Alain Prost.

En 1988, Ayrton Senna comptait déjà six victoires avec Lotus, mais il rêvait de s'étalonner avec celui qui était alors le maître de la formule 1 chez McLaren. Si la formule 1 a acquis la popularité qu'elle a aujourd'hui, sans doute le doit-elle en grande partie à l'opposition de style et de caractère entre ces deux monstres sacrés. Nul n'oubliera leur cohabitation à armes égales, de 1988 à 1990. Le terme de « *collaboration intelligente* » bien vite utilisé par les deux pilotes pour parler de leurs relations laissait bien entendre que les deux hommes n'avaient pas grand-chose à partager en dehors des réunions techniques. Venu dans l'écurie britannique avec l'intention avouée de se mesurer au « *professeur* », Ayrton Senna avait confirmé qu'il était bien le surdoué que l'on pressentait. Dommage que les leçons n'aient pas toutes été empreintes de sportivité sur les circuits d'Estoril, d'Imola ou de Suzuka.

Alain Prost l'ennemi intime

L'étape décisive dans la dégradation des rapports entre les deux hommes a été franchie dès le Grand Prix du Portugal 1988. Ce jour-là, Prost avait pu constater, au péril de sa vie, que son jeune rival était prêt à tout pour devenir, à son tour, le roi de cette jungle de la formule 1, lorsqu'il l'avait serré, à 280 km/h, contre le muret en béton qui longe les stands, pour le dissuader de le doubler. Le Brésilien avait présenté ses excuses après la course, mais le respect professionnel, dernier vernis qui les reliait, avait cédé la place à l'animosité.

En puisant dans son orgueil de champion pour forcer sa nature, Prost avait fait plus que résister. Le Brésilien avait été champion à l'issue de leur première saison de cohabitation, ses onze meilleurs résultats étant pris en compte, mais le Français avait marqué plus de points sur l'ensemble des courses. L'honneur des deux hommes était sauf. Il n'en sera pas de même la saison suivante, où le Français avait obtenu son troisième titre après un accrochage dans une chicane. Senna était bien reparti et avait gagné la course, mais il avait été disqualifié. Sa vengeance avait attendu un an. Assuré du titre si le Français, passé chez Ferrari, ne terminait pas le Grand Prix du Japon, le Brésilien l'avait entraîné hors de la piste dès le premier virage.

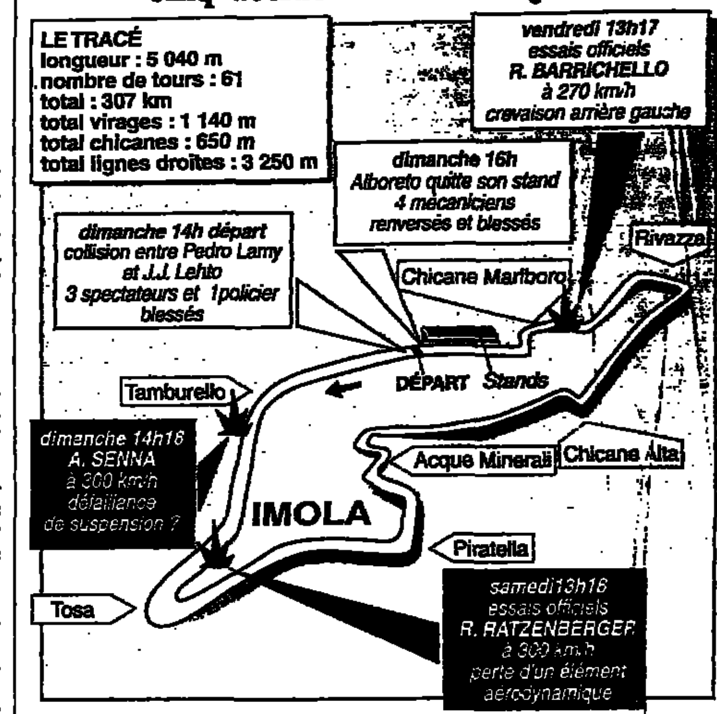
Il aura fallu attendre le dernier grand prix de la carrière d'Alain Prost, en Australie, pour que les deux pilotes, qui ne s'étaient plus serré la main depuis l'été 1991, acceptent de le faire sur le podium. Débarrassé de son ennemi intime, Ayrton Senna avait changé d'attitude sur les circuits, où il était désormais accompagné par Adriane, une jeune Brésilienne de vingt ans, mannequin et riche héritière comme lui. Cet hiver, il avait décidé d'améliorer son image en consacrant 4 millions de dollars à une bande dessinée bimensuelle distribuée dans les écoles brésiliennes, racontant les aventures de « Senninha » (Petit Senna), un petit garçon heureux de vivre. Mais, même absent des circuits, le Français restait une source de motivation pour le Brésilien. « *Tu me manques* », lui avait-il lancé lors de sa présentation télévisée du circuit d'Imola. Avec quarante et un succès remportés en cent soixante et un grands prix, Senna pouvait espérer battre le record de cinquante et une victoires du Français, ce record que Prost détiendra désormais encore longtemps après la mort de son grand rival.

GÉRARD ALBOUY

[Né le 21 mars 1960 à Sao-Paulo (Brésil), Ayrton Senna da Silva avait fait ses premières armes en kart avant de débuter en formule 1 au Grand Prix du Brésil en 1984. Il avait signé sa première victoire en 1985 au Grand *Prix du Portugal. Sur les 161 grands* prix qu'il a disputés, Ayrton Senna en avait remporté 41 et avait été sacré champion du monde des pilotes par trois fois, en 1988, 1990 et 1991 avec l'écurie McLaren. Il détenait le record des pole-positions (65) et avait effectué 19 meilleurs tours en course.]

Lire également « Dans la presse », page 19, et la chronique de Daniel Schneidermann, page 24

Cinq accidents en trois jours



Roland Ratzenberger un débutant en F1

L'Autrichien Roland Ratzenberger, né le 4 juillet 1962 à Salzbourg, et décédé, samedi 30 avril, sur la piste d'Imola, *participait à sa première saison* en formule 1, au volant d'une Simtek-Ford. Encore anonyme parmi les vedettes de la course automobile, il avait été champion d'Europe de formule Ford en 1985 et vainqueur du festival de Brands-Hatch en 1986. Passé par la formule 3 eɲ 1987 et 1988, il était parti au Japon où il avait mené de frort une carrière en supertourisme *(1989-1992) au cours de* laquelle il avait été champion du Japon en 1991 et 1992 avec BMW, et avait conduit en formule 3000 de 1989 à 1993. Il avait remporté les 1 000 kilomètres de Fuji en 1991 et zeux de Suzuka en 1992.

Formule 1, le prix du sang

Suite de la première page

L'évolution des règlements concernant la taille des pneumatiques, les suspensions ou la taille des ailerons est-elle la cause initiale de ces drames ? Depuis le début de la saison, la multiplication des incidents faisait craindre le pire à tout moment. Les dirigeants de la formule 1 n'avaient-ils pas fait un contresens en limitant les aides au pilotage alors que les moteurs étaient de plus en plus puissants, ou en autorisant les ravitaillements dans les stands dans le simple but de rendre les courses plus spectaculaires ?

Pendant une décennie, les rapports conflictuels entre la Fédération internationale du sport automobile (FISA) et l'Association des constructeurs de formule 1 (FOCA) ont permis d'améliorer la sécurité des monoplaces. Mais, depuis que le Britannique Max Mosley a succédé au Français Jean-Marie Balestre à la présidence de la FISA, Bernie Ecclestone n'a plus face à lui de réel contre-pouvoir pour freiner ses ambitions.

Toujours plus vite, toujours plus riche, tel est le mot d'ordre. Est-ce la seule raison des drames qui ont endeuillé ce grand prix ? A l'évidence, non. Ayrton Senna n'était pas un pantin qu'on pouvait manipuler à sa guise. Culturellement et socialement, il appartenait au contraire à la caste des dirigeants. Il était assoiffé de réussite, sacrifiant pour cela à la formule 1 toute vie personnelle. Il avait pu atteindre son but grâce à un talent inouï, une forme d'audace, de réflexe, de maîtrise qu'un seul homme par génération possède.

Et parce qu'il était cela, il avait parfaitement conscience des dangers qui pesaient sur le déroulement du championnat actuel. Il avait laissé entrevoir ses craintes au cours d'un entretien avec un journaliste allemand quelques heures avant le départ du grand prix. Ce léger doute, cette sorte d'appréhension ont-ils un millième de seconde brouillé son jugement et affecté sa conduite ? Dans les sports à risque la moindre fraction de doute peut avoir des conséquences dramatiques.

Cette fréquentation permanente de la mort, tous les pilotes l'acceptent jusque, pour certains, à en faire une raison de vivre. Mais cette intimité avec le danger ne saurait être partagée avec le plus grand nombre, ni offerte en spectacle. Après la mort de Senna, fallait-il donc continuer le show alors que des pilotes comme Damon Hill, Michael Schumacher, Jyrki Jarvi Lehto, Heinz-Harald Frentzen et Karl Wendlinger, avaient refusé, la veille, de reprendre leur volant après celle de Roland Ratzenberger ? Fallait-il donner un deuxième départ après la dramatique sortie de piste d'Ayrton Senna alors que pilotes et mécaniciens étaient encore sous le choc des visages ensanglantés de Rubens Barrichello et Roland Ratzenberger longuement repassés par les télévisions au cours des deux jours d'essais ? A l'évidence, la réponse est non.

ALAIN GIRAUDO

Le président Itamar Franco décrète trois jours de deuil national

L'idole du Brésil

Le Brésil pleure aujourd'hui la mort de l'une de ses principales idoles. Le président Itamar Franco a décrété dès dimanche 1er mai, un deuil national de trois jours, et offert un avion des forces armées pour le rapatriement du corps du pilote. Partout dans le pays, les hommages se multiplient. La chaîne de télévision Bandeirantes a barré toutes ses images d'une bande noire, les radios ont multiplié les flashes d'information, et les journaux rivalisent de cahiers spéciaux et de posters souvenirs.

Les spectateurs des deux plus grands stades du pays, le Maracana à Rio-de-Janeiro et le Morumbi à Sao-Paulo, ont exprimé, en chantant, leur émotion, à l'annonce de la mort du pilote. Diverses manifestations, politiques, culturelles ou sportives, ont été interrompues par des minutes de silence. A la « une » du quotidien *Globo*, un titre résume l'état d'esprit général : « *Dorénavant nos dimanches seront tristes* ».

Ayrton Senna n'était pas au Brésil un simple pilote de formule 1, aussi brillant fût-il. Il était, au même titre que le « roi » Pelé, considéré comme un ambassadeur du Brésil, et comme le symbole d'une réussite fulgurante. La carrière de ce fils d'industriels aisés de Sao-Paulo a toujours été suivie avec passion et dans les moindres détails par la grande majorité des Brésiliens.

L'image d'un play-boy comblé

Le directeur d'une entreprise multinationale de Rio-de-Janeiro expliquait récemment qu'il n'avait nul besoin de suivre un grand prix de formule 1 puisqu'il lui suffisait, pour en connaître les résultats, d'observer la mine de ses collaborateurs à leur arrivée le lundi matin.

L'ensemble des magazines et journaux du pays consacraient périodiquement leurs premières pages à l'idole, souvent pour raconter ses week-ends dans sa somptueuse villa de la baie d'Angra-dos-Reis, à mi-chemin entre Rio-de-Janeiro et Sao-Paulo. Il apparaissait chevauchant un scooter des mers, ou aux commandes d'un bateau rapides, aux côtés de ses petites amies du moment. Des séjours éclairs, mais toujours bruyants, qui lui valaient d'être en permanence suivi par la presse. Sa promotion était aussi assurée par sa propre entreprise, importatrice de véhicules de prestige Audi et constructrice de grosses vedettes à moteur dont la production en série a commencé il y a quelques mois.

Cette image d'un play-boy comblé, acteur d'une « success story » sans égale dans le pays, a toujours fasciné les Brésiliens comme une forme de revanche sur les nombreuses difficultés quotidiennes. De plus, à l'étranger, Ayrton Senna était un gagneur. Il importait peu, dès lors, que le pilote n'apparût jamais dans un quelconque débat, qu'il s'agisse de politique, d'économie ou de quoi que ce soit d'autre.... Sa réserve permanente amenait le plublic à l'idolâtrer chaque jour un peu plus, seul comptait le rêve dominical d'une course, et l'espoir d'une nouvelle victoire.

« *Le Brésil a perdu un symbole et un rêve* », s'est ému Luis Inacio da Silva, dit « Lula », le candidat du Parti des travailleurs (gauche) à l'élection présidentielle du 3 octobre prochain. Le texte publicitaire publié lundi *dans les grands journaux par* son principal sponsor, la Banque nationale, résume parfaitement cet état d'esprit : « *Merci Ayrton pour les dimanches heureux que vous nous avez donnés* ».

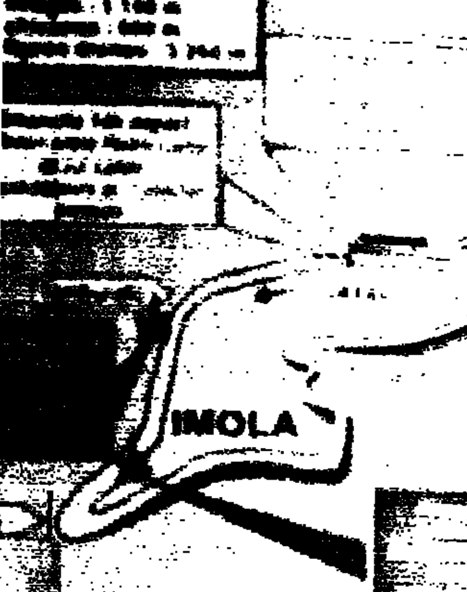
DENIS HAUTIN-GUIRAUT

هكذا من الأصل

Le Grand Prix de Saint-Marin

…rger et le Brésilien

Cinq accidents en trois jours



Roland Ratz… un débutant

…formule 1, le prix du sang

Le Monde

SCIENCES ET MÉDECINE

de formule 1

… Ayrton Senna se tuent sur le circuit d'Imola

de santé d'Ayrton Senna, les organisateurs donnaient, une heure plus tard, le départ d'une deuxième manche marquée par un nouvel accident dans les stands. Mal fixée après un arrêt pour le ravitaillement et le changement des pneus, la roue arrière droite de la Minardi-Ford de Michele Alboreto était projetée lors du redémarrage et blessait légèrement trois mécaniciens de Ferrari et, plus sérieusement, un mécanicien de Lotus (traumatisme crânien).

Lors du premier départ, très nerveux, comme la plupart des pilotes encore sous le choc du drame de samedi, le Finlandais Jyrki Jarvi Lehto (Benetton-Ford), qui effectuait son retour après des fractures aux vertèbres cervicales, avait calé sur la grille. Déjà lancé, le Portugais Pedro Lamy (Lotus-Mugen-Honda) ne pouvait l'éviter. Projetée dans la tribune, une roue de sa monoplace blessait trois spectateurs et un policier. Après cinq tours de neutralisation derrière la voiture de sécurité, un deuxième départ lancé était donné à la suite duquel Ayrton Senna sortit de route.

En dépit de cette invraisemblable série d'événements dramatiques, les organisateurs du Grand Prix ont laissé la course aller à son terme, permettant ainsi à l'Allemand Michael Schumacher (Benetton-Ford) de s'imposer pour la troisième fois consécutive depuis le début du championnat du monde 1994-1995.

Depuis la création d'une direction technique en 1982

La FISA a multiplié les mesures de sécurité

IMOLA

de notre envoyé spécial

Les morts de Roland Ratzenberger, le plus novice des pilotes de formule 1, et d'Ayrton Senna, le plus titré des champions en activité, viennent de rappeler brutalement les dangers d'un sport dont les risques ont évolué au fil des années avec l'amélioration des mesures de sécurité. Des pilotes actuellement en exercice, seuls les Italiens Michele Alboreto et Andrea De Cesaris avaient déjà été confrontés à la mort d'un des leurs à l'occasion d'un Grand Prix. Les deux dernières victimes en Grand Prix étaient le Canadien Gilles Villeneuve (Grand Prix de Belgique 1982) et l'Italien Ricardo Paletti (Grand Prix du Canada 1982). Quant au dernier pilote décédé au volant d'une formule 1, ce fut l'Italien Elio De Angelis lors d'une séance d'essais privés sur le circuit du Castellet (Var) en 1986.

La *multiplication des mesures* de sécurité imposées par la Fédération internationale du sport *automobile (FISA) depuis* la création, en 1982, d'une direction technique chargée de prendre des dispositions pour contrôler l'évolution des performances des voitures et mieux protéger les pilotes en cas d'accident, avait *considérablement* réduit la gravité de ces derniers. Les premières décisions de la direction technique avaient consisté à imposer une cellule de survie (1982), à interdire les jupes créant un effet de sol et à rendre obligatoires les fonds plats (1983), à instituer un crash-test frontal (1985), puis des tests statiques latéraux, et à reculer le pédalier en arrière de l'axe des roues avant (1988).

Avant le début de la saison, chaque constructeur doit *ainsi* amener l'un de ses châssis dans un laboratoire agréé par la Fédération internationale de l'automobile. *Placé* sur un chariot, il est d'abord lancé à 11 mètres par seconde (40 km/h) contre un mur en béton. Le nez et les ailerons avant doivent à eux seuls absorber le choc. Cette vitesse de 40 km/h pourrait sembler très insuffisante pour une formule 1. *«Le mur ne se déformant pas, toute l'énergie est absorbée par la coque,* explique Gabriele Cadringher, premier directeur technique de la FISA. *Ce test peut correspondre à une sortie de route à 240 km/h qui s'achèverait contre des pneus ou des rails de protection. On assiste rarement à un accident frontal, car le pilote a le réflexe de mettre sa voiture en travers. Au début des crash-tests, nous étions très près de la limite de décélération de 25 g (1) que le corps humain peut supporter sans lésions irrémédiable sur le cerveau. Aujourd'hui, on dépasse rarement 8 à 10 g.»*

Les cellules de survie

A ce test dynamique s'ajoutent des tests statiques. Le châssis, posé sur des cales, doit résister sans déformation, pendant au moins 30 secondes, à des charges de 2 500 décaNewtons (2,048 tonnes) sur les côtés ; de 3 000 décaNewtons (3,058 tonnes) sur la structure frontale au dessus de la cellule de survie ; de 1 250 décaNewtons (1,024 tonnes) sur la cellule de survie en dessous du réservoir de carburant. Depuis 1990, tous les réservoirs de carburant doivent être des outres en caoutchouc conformes aux spécifications de la FISA.

Ces mesures de sécurité n'avaient pourtant pas empêché les accidents graves de se succéder. De nombreuses blessures aux pieds avaient mis fin aux carrières en formule 1 de Didier Pironi, Jean-Pierre Jabouille, Jacques Laffite, Martin Donnely, etc. L'intégration de tout le corps dans les cellules de survie a déplacé les risques vers les vertèbres cervicales. Pour un pilote devenu tétraplégique (Philippe Streiff, touché aux vertèbres cervicales après la rupture de son arceau de sécurité lors d'essais au Brésil en 1989), combien d'autres se sont miraculeusement tirés d'accidents très spectaculaires avec quelques contusions grâce aux cellules de survie ?

Comment oublier, par exemple, les images du Britannique Derek Warwick «explosant» en 1990 sa Lotus contre les rails de protection de la célèbre parabolique de Monza, avant de rebondir sur la piste dans sa cellule de survie renversée pour une angoissante glissade d'une dizaine de secondes au milieu des autres monoplaces sortant de la courbe à plus de 250 km/h. Six secondes après son immobilisation, le pilote rampait pour s'extraire de la cellule, se redressait et... courait récupérer sa voiture de réserve pour un second départ ! La succession de tels accidents sans conséquences avait encore contribué au mythe de ces héros devenus «immortels» aux yeux de leurs admirateurs.

Pour cette saison, les ingénieurs de la FISA se sont davantage consacrés à des tentatives de limitation des performances des voitures. Ainsi la largeur des pneumatiques a été ramenée de 18 à 15 pouces et les ailerons arrières ne doivent pas s'élever à plus de 95 centimètres au-dessus du sol. Les aides électroniques au pilotage (antiblocage au freinage, antipatinage à l'accélération, suspensions actives régularisant l'assiette des voitures) ont été supprimées.

Est-ce pour ces raisons que, depuis le début de la saison, les *accidents se sont multipliés ? Le* Finlandais Jyrki Jarvi Lehto, le 21 janvier à Silverstone, et le Français Jean Alesi, le 30 mars à Mugello, ont perdu connaissance après des sorties de piste à près de *250 km/h à l'occasion de séances* d'essais. Le premier, victime de fractures des quatrième et cinquième vertèbres cervicales, a repris la compétition à Imola. Le second, qui souffrait d'un tassement des cinquième, sixième et septième vertèbres, devait reprendre le volant de sa Ferrari le 2 mai. Si les jambes et le thorax des pilotes sont devenus presque invulnérables, il n'en est pas de même de la tête, alourdie par le poids du casque, et du rachis cervical qui doit encaisser des décélérations d'antant plus brutales que, contrairement aux châssis d'autrefois, les cellules de survie n'absorbent plus une partie des chocs.

Pour éviter le «coup du lapin», faudra-t-il mettre au point un Air Bag qui pourrait se gonfler à très grande vitesse, mais surtout pas intempestivement avec les violentes secousses résultant de la quasi-absence de suspension sur les formules 1 ? Les milieux de la formule 1 sauront-ils rapidement réagir à ce nouveau danger ou se comporteront-ils comme le jeune Brésilien Ruben Barrichello ? Après une très violente sortie de piste lors de la première séance de qualification à Imola, le benjamin des pilotes (vingt et un ans) avait perdu connaissance avant d'être transporté à l'hôpital de Bologne. Dès le lendemain matin, il errait pourtant dans le paddock d'Imola avec le nez et une côte cassée et le bras droit dans un plâtre mais, encore très choqué, il ne se souvenait même plus des circonstances de son accident.

G. A.

(1) Unité d'accélération de la pesanteur.

POINT DE VUE

Un spectacle de mort

par le professeur Claude Got

IL est inexact de parler de malédiction ou de loi des séries pour qualifier les accidents mortels qui ont endeuillé la formule 1. Tous les spécialistes savent que les murets en béton ne conviennent que pour border des circuits étroits et relativement lents ; que les échappatoires et les grandes surfaces ensablées sont les seuls dispositifs sûrs en formule 1, mais qu'ils ne peuvent cependant pas éviter les chocs entre véhicules.

S'il est vrai que des améliorations de la résistance des habitacles ont limité les lésions graves des jambes et que des mesures de lutte contre les incendies ont réduit la fréquence des brûlures, d'autres risques sont apparus. Ainsi, par exemple, la multiplication des opérations de ravitaillement ou de changement de pneumatiques provoquent un accroissement du personnel des stands qui devient incompatible avec la sécurité.

Il est illusoire d'espérer limiter la gravité des conséquences des accidents de formule 1 par une action sur la structure des véhicules ou par une amélioration des casques. Rappelons qu'un casque ne peut sauver la vie au-delà de 30 km/h si l'impact est perpendiculaire à un obstacle fixe. S'il n'y a pas d'impact direct, ce sont les sangles de la ceinture qui exerceront sur le tronc et, indirectement, sur la colonne cervicale, des efforts dépassant la tolérance humaine. Entre la création de volumes déformables et la nécessaire rigidité de l'habitacle, les meilleurs compromis rencontrent des limites liées à la dimension maximale des véhicules et aux variations de vitesse lors des impacts.

La société de l'argent

Comme pour les véhicules ordinaires, il faut cesser d'espérer assurer la sécurité des pilotes par la seule sécurité secondaire. Eliminer les circuits dangereux ne sera pas suffisant : il faudra réduire la vitesse. La suppression des ailerons, la réduction de la largeur des pneumatiques, la limitation de la consommation, sont les seules issues possibles. Si la FISA n'évolue pas dans ce sens, elle prouvera qu'elle est composée d'incompétents laissant le champ libre à des affairistes qui savent qu'un risque de mort élevé fait partie des attraits de la formule 1 et qui souhaitent conserver cette caractéristique.

La seule inconnue d'une telle série d'accidents est son impact sur le comportement des millions de téléspectateurs qui ont vu cet événement. Ils assistaient à un spectacle assez surprenant : des voitures de course couvertes de marques de cigarettes témoignaient du danger de la vitesse sur un circuit où la publicité la plus voyante était consacrée à une boisson alcoolique. Les trois principaux facteurs de disparition précoce – le tabac, l'alcool, la vitesse – étaient associés symboliquement dans un spectacle de mort. Mon hypothèse est que les victimes d'Imola accroissent une fois de plus les différences entre ceux qui sont les plus aptes à comprendre le sens de ce spectacle et ceux qui n'ont pas la possibilité d'en décrypter le message.

Confirmation de la maîtrise du risque pour les plus expérimentés qui savent reconnaître les pièges derrière les conditionnements publicitaires ; vertige du risque et de la mort pour ceux qui sont à une période de leur vie où la vitesse, l'ivresse et le risque apparaissent comme des valeurs auxquelles il faut se frotter ou s'identifier pour être un homme. La société de l'argent, de la sélection et du miroir aux alouettes est plus que jamais en marche. Elle sait présenter comme un destin enviable une vie de vedette qui se termine à trente-quatre ans. Certains diront qu'il a eu la vie qu'il avait choisie ! Pour moi, il a été manipulé par ceux qui vivront encore longtemps – et bien – de sa mort.

► **Le professeur Got est président de l'Institut de recherche *biomécanique et accidentologique.***

Les réactions

● **Alain Prost**, quadruple champion du monde, ancien co-équipier d'Ayrton Senna chez McLaren, considère que *«les pilotes ont leur part de responsabilité. J'ai essayé de recréer l'Association des pilotes. Beaucoup d'entre eux, et non des moindres, n'ont pas voulu en entendre parler. Il y a aussi les directeurs d'écurie, le pouvoir sportif et le côté fric. Il y a eu dégradation totale des rapports entre ces derniers et les pilotes. Ce n'est plus comme à l'époque de Jean-Marie Balestre* [l'ancien président de la Fédération internationale] *où le dialogue était constant. Les voitures d'aujourd'hui sont plus solides, certes. Mais cela ne suffit pas. Il faut limiter les appuis aérodynamiques. Le fait d'avoir diminué la largeur des pneus a rendu les voitures plus dangereuses. Il n'y a plus d'antipatinage, de suspension active. Malheureusement, les gens qui font les règlements n'ont jamais mis les fesses dans une F1...»*

● **Niki Lauda**, double champion du monde de formule 1, victime, en 1976, d'un grave accident au Grand Prix d'Allemagne, a insisté, dimanche 1er mai, sur le fait que *«la formule 1 est un sport extrêmement dangereux, et on doit se poser la question de savoir si tout ça a un sens. (...) Je réponds : non, plus du tout quand deux pilotes de course meurent en un week-end. Senna était le meilleur pilote qu'il y ait jamais eu. Il savait tout. A présent, il est nécessaire de faire quelque chose pour améliorer la sécurité de ce sport dangereux».*

● **Jackie Stewart**, triple champion du monde, propose que les pilotes se regroupent *«comme de mon temps lorsque que nous avions créé le GPDA (Grand Prix Driver Association, Association des pilotes de Grand Prix), de manière à représenter une force face aux autorités sportives et, en faisant bloc, pouvoir refuser de courir sur un circuit non adapté. Ce qui s'est passé à Imola durant tout le week-end montre que ce circuit était dangereux. La façon dont les gens ont retourné la voiture de Barichello était inadmissible. A Imola, on passe à 250 km/h partout, et, lorsque vous sortez, c'est pour aller dans un mur. Ce circuit n'était pas adapté.»*

● **Andrea De Cesaris**, pilote de formule 1, affirme qu'*«à Imola les problèmes sont clairs. Il y a deux courbes mortelles, et les organisateurs avaient déjà été avertis par les accidents survenus à Berger, Patrese, Alboreto et Tamara Vidali* [une pilote italienne de supertourisme]. *Il faut que les travaux nécessaires soient effectués sur ce circuit si l'on veut encore y courir l'an prochain. Sinon, mieux vaut s'abstenir, ne serait-ce qu'en mémoire de tout ce qui s'est produit en ces trois jours».*

● **Louis Schweitzer**, président de Renault, indique qu'*«un effort soutenu avait fait que, depuis plusieurs années, il n'y avait plus eu d'accident mortel en formule 1. Ces deuils nous rappellent que nous devons agir pour supprimer tout risque inutile. La formule 1, compétition technologique, a tout à gagner d'une sécurité accrue. Nous devons y travailler ensemble sans délai».*

SPORTS

Paris-Saint-Germain champion de France de football

Un titre et des records

Huit ans après celui obtenu en 1986, le Paris-SG a conquis, samedi 30 avril, son deuxième titre de champion de France de football. A deux journées de la fin de la compétition, le club de la capitale ne peut plus être rejoint au classement puisqu'il possède sept points d'avance sur l'Olympique de Marseille, auteur d'un match nul à Auxerre (2-2).

Le PSG est parvenu à ses fins en s'imposant difficilement, au Parc des princes, contre Toulouse (1-0), grâce à un but inscrit de la tête par le Brésilien Ricardo (74e) sur un corner tiré par son compatriote Valdo. Un succès étriqué, à l'image d'une fin de saison pénible pour le club parisien, éliminé en Coupe d'Europe par Arsenal et en Coupe de France par Lens. Une saison au cours de laquelle le club s'est pourtant adjugé de nombreux records. Avec vingt-sept matches d'affilée sans défaite, le PSG a battu son propre record d'invincibilité de 1986 (vingt-six rencontres). Il a également remporté neuf matches à l'extérieur (contre six en 1986) mais ne totalise que quarante-huit buts marqués contre soixante-six pour l'ensemble du championnat 1985-1986. En remportant ce nouveau titre, les Parisiens ont mis fin à une domination de cinq ans de l'Olympique de Marseille.

Lanterne rouge de la compétition, l'équipe d'Angers est d'ores et déjà assurée de descendre en deuxième division en compagnie de l'OM, rétrogradé par le conseil fédéral.

RÉSULTATS

AUTOMOBILISME

Grand Prix de formule 1 de Saint-Marin

1. Michael Schumacher (All, Benetton-Ford), les 292,320 km en 1 h 28 min 28 s 642; 2. Nicola Larini (Ita, Ferrari) à 54 s 942; 3. Mika Hakkinen (Fin, McLaren-Peugeot), à 1 min 10 s 679; 4. Karl Wendlinger (Aut, Sauber-Mercedes) à 1 min 13 s 658; 5. Ukyo Katayama (Jap, Tyrrell-Yamaha); 6. Damon Hill (GB, Williams-Renault) à un tour.

Championnat du monde des pilotes

1. Michael Schumacher (All), 30 pts; 2. Rubens Barrichello (Bré) et Damon Hill (GB), 7; 4. Nicola Larini (Ita) et Gerhard Berger (Aut), 6.

Championnat du monde des constructeurs

1. Benetton-Ford, 30 pts; 2. Ferrari, 16; 3. Jordan-Hart et Williams-Renault, 7; 5. Sauber-Mercedes, 6.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Demi-finales

Vainqueur, samedi 30 avril, du Paris-Saint-Germain, en match retour des demi-finales (89-86, 101-86 à l'aller), Antibes s'est qualifié pour la finale du championnat de France de basket-ball. Il lui faudra attendre mardi pour connaître l'autre finaliste. Pau-Orthez a, en effet, arraché la victoire, sur son parquet face à Limoges (63-62). A l'aller, les Limougeauds l'avaient emporté 62-52.

HANDBALL

Coupe d'Europe des Coupes

L'OM-Vitrolles, tenant du titre, s'est incliné, samedi 30 avril, en finale de la Coupe d'Europe des Coupes face au FC-Barcelone. Vainqueurs au match-aller (23-20), les Marseillais ont été sévèrement battus (26-14) en Catalogne. L'OM-Vitrolles tentera de se consoler, mercredi 4 mai en rencontrant l'US-Nîmes pour enlever le titre de champion de France et en disputant la phase finale de la Coupe de France qui aura lieu les 7 et 8 mai à Castelnau-le-Lez.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(trente-sixième journée)

*Cannes b. Nantes	4-0
*Le Havre b. Monaco	1-0
*Paris-SG b. Toulouse	1-0
*Lens b. Saint-Etienne	3-1
*Martigues et Bordeaux	0-0
*Auxerre et Marseille	2-2
*Lyon et Lille	0-0
*Metz b. Strasbourg	2-1
Montpellier b. *Angers	3-2
*Sochaux et Caen	0-0

Classement : 1. Paris-SG, 55 pts; 2. Marseille, 48; 3. Bordeaux, 44; 4. Auxerre et Nantes, 43; 6. Cannes et Montpellier, 41; 8. Lens, 39; 9. Monaco et Lyon, 38; 11. Saint-Etienne, 36; 12. Metz et Strasbourg, 34; 14. Sochaux et Caen, 31; 16. Lille, 30; 17. Le Havre, 28; 18. Martigues, 25; 19. Toulouse, 22; 20. Angers, 19.

Deuxième division
(trente-huitième journée)

*Rennes b. Nancy	2-0
*Nîmes b. Beauvais	3-1
*Bastia b. Charleville	3-0
*Mulhouse et Laval	1-1
*Dunkerque b. Saint-Brieuc	2-1
*Valence et Gueugnon	2-2
*Niort et Bourges	0-0
Red Star b. *Valenciennes	3-1
Alès b. *Rouen	2-0
*Nice et Istres	1-1
*Sedan et Le Mans	1-1

Classement : 1. Rennes, 50; 2. Nice, 48; 3. Bastia, 47; 4. Nîmes, 44; 5. Red Star, 43; 6. Laval et Saint-Brieuc, 42; 8. Nancy et Dunkerque, 40; 10. Sedan et Mulhouse, 38; 12. Gueugnon, Beauvais et Alès, 36; 15. Niort et Charleville, 35; 17. Le Mans et Valenciennes, 34; 19. Rouen, 33; 20. Valence, 32; 21. Bourges, 27; 22. Istres, 26.

RUGBY

Championnat de France
Groupe A

Les quarts de finale du championnat de France de rugby opposeront, dimanche 15 mai, Toulon à Montferrand, Grenoble à Agen; le Stade Toulousain à Narbonne; Dax à Bourgoin.

Les résultats de la dernière journée qualificative :

Poule A

Bègles-Bordeaux et Stade Toulousain	30-30
*Narbonne b. Colomiers	45-13

Classement : 1. Stade Toulousain, 15 pts; 2. Narbonne, 12; 3. Bègles-Bordeaux, 11; 4. Colomiers, 10.

Poule B

Agen b. Auch	28-13
*Toulon b. Bayonne	51-0

Classement : 1. Toulon et Agen, 15 pts; 3. Bayonne, 10; 4. Auch, 8.

Poule C

Racing CF b. *Biarritz	29-26
*Montferrand b. Grenoble	30-13

Classement : 1. Grenoble, 14; 2. Montferrand, 12; 3. Racing CF, 12; 4. Biarritz, 10.

Poule D

*Perpignan b. Castres	17-9
*Dax b. Bourgoin	35-13

Classement : 1. Dax, 14; 2. Bourgoin, 13; 3. Perpignan, 12; 4. Castres, 9.

MÉDECINE

Une déclaration au « Monde » du ministre délégué à la santé

Le dépistage gratuit du cancer du sein sera proposé dans trois ans à toutes les femmes de 50 à 69 ans

Une convention sur un programme national de dépistage du cancer du sein sera signée, mercredi 4 mai, par Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, Jean Puech, ministre de l'agriculture, et président de l'Assemblée des présidents des conseils généraux de France, Jean-Claude Mallet, président du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance maladie, ainsi que par les présidents des caisses nationales des professions indépendantes et de *mutualité sociale agricole*. *Vingt et un départements* vont, dans un premier temps, proposer gratuitement aux femmes âgées de 50 à 69 ans un dépistage systématique par mammographie. Dans une déclaration au *Monde*, Philippe Douste-Blazy prend l'engagement d'étendre dans les trois ans ce dépistage à l'ensemble de la France.

Le cancer du sein est à la fois le plus fréquent des cancers de la femme (26 000 nouveaux cas diagnostiqués chaque année en France), la première cause de mortalité féminine par cancer (10 000 décès annuels), mais aussi une lésion cancéreuse contre laquelle on sait collectivement lutter (1). Plusieurs études étrangères ont démontré, il y a de nombreuses années déjà, que des campagnes de dépistage systématique rigoureusement mises en œuvre et touchant au moins 60 % de la population concernée conduisent à une diminution notable de la mortalité. Un tel dépistage permet d'espérer une réduction de 30 % de cette mortalité chez les femmes entre 50 et 69 ans, ce qui permettrait de prévenir environ 3 000 morts indues chaque année dans notre pays.

En France, où la mobilisation n'a pas été, jusqu'à présent, très rapide, une première expérience en vraie grandeur avait été menée ces dernières années par la Caisse nationale d'assurance maladie auprès de 820 000 femmes âgées de 50 à 69 ans, dans dix départements (*le Monde* du 24 septembre 1993). Fort de cette expérience, le ministère de la santé avait engagé des négociations avec la CNAM et l'Assemblée des présidents de conseils généraux afin de généraliser ces campagnes de dépistage. Un accord de principe avait ainsi pu être trouvé au début de cette année. Toutefois, une controverse de dernière minute entre la Sécurité sociale et les présidents de conseils généraux avait tout remis en question (*le Monde* du 4 février).

Double lecture des clichés

Aujourd'hui, les difficultés semblent avoir été aplanies. Le ministre délégué à la santé annonce l'extension à vingt et un départements d'une campagne de dépistage coordonnée et pilotée à l'échelon national (2) et s'adressant à l'ensemble des femmes âgées de 50 à 69 ans. Ce dépistage consiste en une mammographie par sein (un cliché oblique externe) renouvelable tous les trois ans. Compte tenu des difficultés d'interprétation des clichés radiographiques, ces derniers devront faire l'objet, au sein des structures départementales, d'une double lecture, voire d'une triple en cas de désaccord entre spécialistes.

« L'ensemble des résultats sera recueilli au niveau départemental, de même que les informations relatives au suivi des personnes jugées « positives » afin de permettre une évaluation de l'efficacité du programme », précise l'accord passé entre l'Etat, les départements et les caisses d'assurance maladie. *« L'évaluation du programme sera effectuée par la structure nationale sur la base des informations transmises régulièrement par les départements. »* La formation des praticiens impliqués et l'information des femmes seront assurées dans chaque département selon des règles définies à l'échelon national. Toutes les parties signataires s'engagent, d'autre part, à assurer les financements indispensables : l'Etat, pour une durée d'au moins cinq ans, pour les structures nationales de gestion et d'évaluation ; les caisses d'assurance maladie pour les tests de dépistage; les conseils généraux pour les structures départementales devant être mises en place.

Il faudra également compter avec l'amélioration du parc des appareils radiologiques. Si la France dispose d'un nombre élevé (2 300) de mammographes, il apparaît que 20 % d'entre eux sont obsolètes au regard des critères d'efficacité définis par le cahier des charges de ce programme. D'autre part, la réussite de ce dernier implique, confie-t-on au ministère de la santé, une *« adhésion sans réserve »* des différentes spécialités concernées : médecins, médecins du travail, radiologistes, anatomo-pathologistes. Il faudra, en toute hypothèse, obtenir une participation d'au moins 60 % des femmes concernées. Il faudra aussi que les taux de dépistages *a priori* considérés comme anormaux soient inférieurs à 7 % (sinon les coûts financiers et sociaux d'investigations induites deviendraient exorbitants), pourcentage qui correspond à la réalité observée dans notre pays. Cela devrait conduire à un taux de femmes devant subir une intervention chirurgicale de l'ordre de un pour cent pour un taux de cancers d'environ cinq pour mille. Rien, ici, n'est encore acquis, l'évaluation faite par la CNAM sur dix départements ayant, faute d'une rigueur et d'une harmonisation suffisantes, démontré que ces objectifs n'étaient pas toujours atteints.

Les vingt et un départements retenus dans le cadre du programme national représentent 20 % de la population féminine française, soit 4,6 millions de femmes (dont 1,2 million directement concernées par cette campagne). On souligne, dans l'entourage de M. Douste-Blazy, que de nombreux autres départements sont d'ores et déjà volontaires pour adhérer à ce programme de dépistage. *A priori*, on peut espérer qu'au début de l'année prochaine, quarante départements pourront y participer. Le ministre délégué à la santé veut toutefois accélérer le processus. *« Je prends l'engagement que, dans les trois ans à venir, ce dépistage concernera l'ensemble du pays,* nous a déclaré Philippe Douste-Blazy. *L'extension, et la généralisation, du dépistage de masse du cancer du sein est une opération ambitieuse qui constitue une nouvelle étape dans le développement de la santé publique dans notre pays dans la mesure où des praticiens de différentes disciplines exerçant dans le secteur public et le secteur libéral s'associent autour d'un projet de prévention. Pour cela, il nous faut parvenir à vaincre un certain nombre de corporatismes, mais aussi les difficultés sociologiques et psychologiques propres aux actions de ce type. Pour ma part, je vais, dans un premier temps, écrire à l'ensemble des médecins ainsi qu'à toutes les femmes concernées pour leur expliquer ce programme et les inciter à y adhérer. »* Etendu à l'ensemble du territoire national, le coût de cette campagne a été chiffré à 1 milliard de francs.

JEAN-YVES NAU

(1) Le cancer du sein représente 28 % des cancers de la femme en France. Une femme sur treize sera, au cours de son existence, victime de cette lésion. Celle-ci représente la quinzième cause d'hospitalisation : 70 000 séjours hospitaliers chaque année, soit 680 000 journées d'hospitalisation.

(2) Les vingt et un premiers départements concernés sont l'Allier, les Alpes-Maritimes, les Ardennes, l'Aveyron, le Bas-Rhin, l'Essonne, les Bouches-du-Rhône, la Haute-Vienne, l'Hérault, l'Isère, l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire, la Mayenne, la Marne, l'Orne, le Puy-de-Dôme, le Rhône, le Val d'Oise, la Sarthe et la Somme.

HUMANITAIRE : Philippe Biberson succède à Rony Brauman à la tête de Médecins sans frontières. – Le docteur Philippe Biberson, trente-huit ans, a été élu, dimanche 1er mai, à la présidence de Médecins sans frontières à l'issue de l'assemblée générale de l'association. Il remplace Rony Brauman, qui avait choisi de ne pas briguer un cinquième mandat (*le Monde* du 30 avril). Né en Thaïlande, diplômé de l'université Bordeaux-II en 1982 et épidémiologiste, Philippe Biberson était directeur adjoint des techniques médicales à MSF.

ENVIRONNEMENT

Manifestation à Paris avant la session de la Commission baleinière internationale

Un sanctuaire pour les baleines ?

Face à une imposante baleine bleue en baudruche, longue de quinze mètres et solidement amarrée sur le parvis de la gare Montparnasse à Paris, Joël, sept ans, la joue maquillée d'un petit rorqual et du slogan « Sauvons les animaux », peint son modèle avec une grande application. Avec des centaines d'enfants – et d'adultes –, il participait, samedi 30 avril, à l'opération « Jour de la baleine », convivialement organisée par sept associations françaises de protection de la nature et des animaux (1).

Les défenseurs du mammifère marin ont souhaité attirer l'attention de l'opinion publique, avant la session annuelle de la Commission baleinière internationale (CBI), qui a lieu du 23 au 27 mai au Mexique. Officiellement, la chasse commerciale à la baleine est interdite depuis le moratoire de 1986, mais, accuse Greenpeace, les Norvégiens – principaux prédateurs avec les Japonais – ont repris *« ouvertement »* cette activité en juin 1993. Et, sous couvert de chasse *« pour raisons scientifiques et culturelles »*, autorisée et réglementée, on trouve de la viande de cétacé, dénonce le WWF (Fonds mondial pour la nature), *« dans les restaurants chics de Tokyo. »* Par an, 800 baleines sont « scientifiquement » harponnées par le Japon et la Norvège.

Aussi, les associations entendent-elles faire pression afin que la CBI (38 membres, dont la France) reconduise *« totalement »* le moratoire de 1986, développe l'observation pacifique des baleines (safaris touristiques) et, surtout, crée un sanctuaire dans l'océan Antarctique, au sud du 40e parallèle, zone où les cétacés viennent se nourrir durant l'été austral et où toute forme de chasse serait interdite pendant cinquante ans.

Cette dernière résolution, notamment proposée par la France, permettrait, selon les écologistes, de sauver 90 % des espèces. Présentée lors de la session 1993 de la CBI, elle a été ajournée, et il n'est pas du tout sûr qu'elle soit retenue au Mexique : le Japon et ses « satellites baleiniers » dans les Caraïbes, le Pacifique et l'océan Indien s'y opposent, la Norvège y est favorable à condition d'en exclure les petits rorquals. Or le vote pour la création de ce sanctuaire doit être acquis par 75 % des voix.

M. C.

(1) Greenpeace-France, WWF (Fonds mondial pour la nature)-France, Rassemblement des opposants à la chasse (ROC), Europe Conservation, Réseau-cétacés, Fondation Brigitte Bardot, Société protectrice des animaux (SPA), avec le soutien de la Ligue antivivisectionniste, de France-Défense des animaux martyrs et du journal pour enfants *Wapiti*.

ÉDUCATION

Malgré l'échec de la révision de la loi Falloux

Des congrégations enseignantes souhaitent s'implanter dans les quartiers défavorisés

Près de la moitié des lycées et collèges privés catholiques sont placés sous tutelle de congrégations religieuses. Réunis pour la première fois depuis six ans, 1 500 responsables de celles-ci ont réclamé, lors d'un *colloque qui s'est tenu du* 29 avril au 1er mai à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), une autonomie et une liberté accrues pour pouvoir s'implanter dans les quartiers défavorisés.

Ils sont généralement dans l'ombre, très peu médiatisés et diserts, même (et surtout) lorsque les querelles entre le public et le privé font rage. Les responsables des quelques 250 congrégations enseignantes (50 masculines et 200 féminines), qui « tiennent » 21 % des écoles primaires privées catholiques sous contrat, 40 % des collèges et 51 % des lycées (soit plus de 600 000 élèves), baignent dans une prudence ecclésiale séculaire, héritée souvent de leurs fondateurs, Jean-Baptiste de La Salle (Frères des écoles chrétiennes), Ignace de Loyola (Jésuites), Dominique (Dominicains), Vincent de Paul (Lazaristes), etc.

Confrontées à une crise des vocations, qui, pour chacune d'elles, se comptent chaque année *sur les doigts d'une seule main*, les congrégations ont pris de plein fouet la forte laïcisation de l'enseignement catholique des quinze dernières années. La quasi-totalité des enseignants et neuf chefs d'établissement sur dix sont aujourd'hui des laïcs, quand ces derniers étaient encore minoritaires à la fin des années 70. Jadis échaudées par cette perte de pouvoir, les congrégations ont désormais intégré la nouvelle donne. Elles ont joué la carte de la professionnalisation des laïcs et entendent bien développer les partenariats, y compris dans l'exercice même de la tutelle religieuse des établissements.

Demande d'autonomie accrue

Chez les Frères des écoles chrétiennes par exemple (170 établissements en France), on fait déjà mention d'une *« forte demande de participation des laïcs »* pour « accompagner » les projets éducatifs de la congrégation. En huit ans, un centre de formation a ainsi accueilli 1 000 laïcs volontaires – chefs d'établissement, enseignants, gestionnaires... – souhaitant adhérer à la mission de la congrégation, plus particulièrement attachée à la pédagogie. De la même manière, 300 laïcs ont été formés chez les Salésiens, où l'on insiste plus, en revanche, sur l'affectivité et la relation éducative.

Surtout attentifs aux modèles pédagogiques qu'ils ont, les uns et les autres, développé en Afrique ou en Amérique latine – dimension internationale de leur ordre oblige –, les responsables des congrégations restent sceptiques, en revanche, quant aux résultats du *« nouveau contrat pour l'école »* qu'entend conclure le ministre de l'éducation nationale à la fin du mois de mai. Certains, cependant, ont abordé la question de leur implantation dans les quartiers défavorisés, dont ils sont, sauf rares exceptions, absents.

Même si l'échec de la révision de la loi Falloux, qui limite toujours les subventions publiques pouvant être attribuées au privé, ne permet plus aux congrégations d'espérer, dans un proche avenir, s'y développer de façon conséquente, plusieurs congréganistes n'ont pas abandonné l'idée d'y jouer un rôle. Forts par exemple de leur expérience aux marges de l'école (cours d'alphabétisation ou soutien scolaire), certains d'entre eux ont souhaité s'affranchir des structures scolaires proprement dites, trop rigides, à leurs yeux, pour le traitement d'élèves en grande difficulté.

« Il y a sûrement quelque chose à inventer, expliquait Nicolas Capelle, membre des Frères des écoles chrétiennes, *une certaine forme de vie associative, dans l'esprit des « grands frères » des cités, qui se rapproche de l'esprit de nos congrégations et où nous pouvons être utiles. »* Ce *« quelque chose »* hors de l'école, fruit d'une autonomie et d'une liberté accrues, s'inscrirait pleinement, selon cet habitué des banlieues, dans le cadre des projets fondateurs de certaines congrégations.

JEAN-MICHEL DUMAY

هكذا من الأصل

La Ville de Paris marraine du « Charles-de-Gaulle »

M. Chirac tient à être présent au côté de M. Mitterrand lors de la mise à flot du futur porte-avions nucléaire

« La Ville de Paris est la ville marraine du porte-avions Charles-de-Gaulle » : tel est le texte, laconique mais sans équivoque, que Jacques Chirac a fait voter, le 25 avril dernier, par l'ensemble du conseil de Paris. Seuls trois conseillers (les deux élus communiste et celui des Verts) ont indiqué qu'ils ne participaient pas au vote. Ce choix permet à la délibération d'être prise à l'unanimité, détail qui a son importance car, s'il y avait eu des votes négatifs ou même des abstentions, le *parrainage n'aurait pu être* accepté ni par le ministère de la *défense ni par l'association qui* groupe les cent vingt-cinq collectivités locales ayant déjà adopté un navire de guerre.

Cette opération de parrainage, apparemment simple, a soulevé de multiples problèmes. D'abord, la capitale la pratique avec une extrême parcimonie. *Le seul vaisseau de guerre qui s'appela Ville-de-Paris fut lancé sous le règne* de Louis XVI, en 1775. Il avait été financé grâce aux contributions des Parisiens et n'a laissé que peu de souvenirs.

La municipalité s'abstenait de participer au mouvement lancé par le ministère de la défense qui *consiste à jumeler l'une des unités de la marine à une localité.* Ainsi, François Léotard a fait adopter le *Foudre*, un transport de troupes, par la ville de Fréjus. Michel Noir a célébré le mariage de Lyon avec un aviso; Philippe Séguin et les citoyens d'Epinal entretiennent des relations privilégiées avec le sous-marin *Saphir.* A Blois, Jack Lang a dû se contenter d'un chasseur de mines, comme Jean-Pierre Chevènement à Belfort.

Jacques Chirac ne boudait pas. Il attendait une occasion digne de Paris. Elle est venue avec la décision, au cours des années 80, de mettre en chantier un super-porte-avions à propulsion atomique de 35 000 tonnes, la plus puissante unité de la marine de guerre française. Paul Quilès, alors ministre (socialiste) de la défense, voulait le baptiser *Richelieu.* Dès que le maire de Paris est arrivé à Matignon, en 1986, il a confirmé la commande – ce qui lui permet de revendiquer aujourd'hui la paternité de la décision – et, comme chef du parti gaulliste, il a donné au futur navire le nom de *Charles-de-Gaulle.* Dès cette époque aussi, il avait fait savoir discrètement que, le moment venu, la ville briguerait le parrainage. *En foi de quoi on a éconduit, depuis, une* demi-douzaine d'autres candi*dates.*

Le parrainage est une longue patience. *Pour que la marine l'accorde, il faut que le navire lui ait été livré par la direction des* constructions navales, que le pavillon tricolore ait été hissé à son mât et qu'un équipage soit à bord. Pour le *Charles-de-Gaulle*, dont la première tôle a été soudée en 1987, cette triple condition ne sera remplie qu'en 1996 au plus tôt, et sa mise en service n'interviendra qu'en 1999, si tout va bien.

Une belle image à un an de l'élection présidentielle

D'ici là, les occasions d'organiser de flatteuses cérémonies autour du porte-avions ne manquent pas. Par exemple, la mise à flot de sa coque doit avoir lieu le 7 mai, à Brest. Le navire ne possède encore ni ses chaudières nucléaires, ni le moindre missile, *ni l'ombre d'un aéronef. A bord,* les vrais marins ne sont qu'une *quinzaine* au milieu d'une armée d'ingénieurs et d'ouvriers.

La cérémonie consiste seulement à le haler du bassin où il a *été monté jusqu'au quai où il va* être armé. Pourtant, le président de la République honorera de sa *présence ce modeste remorquage.* M. Chirac, qui n'avait guère de motifs de figurer sur la liste des invités, risquait d'être absent à la cérémonie. Avec sa vivacité coutumière, il a fait ce qu'il fallait pour y être présent : le vote par le conseil de Paris du parrainage.

Cette candidature ne peut évidemment pas être refusée. Cependant, la précipitation avec laquelle elle est posée et son caractère prématuré (deux ou trois ans avant qu'elle ne devienne effective) a agacé non *seulement l'Elysée, mais certains* dans les états-majors de la marine, fort sourcilleux sur les procédures, et les responsables de l'Association des villes marraines, qui ne le sont pas moins.

Le maire de Paris, désormais parrain de fait du *Charles-de-Gaulle*, sera donc, samedi, à Brest, à côté de François Mitterrand, Edouard Balladur et François Léotard, au pied du mastodonte d'acier. Celui-ci, avec ses 260 mètres de long, ses 60 mètres de large et ses 17 mètres de haut, fera tout de même une belle image télévisée à un an de l'élection présidentielle.

MARC AMBROISE-RENDU

Pour réduire le trafic automobile et la pollution

Le conseil régional prépare une première expérience de co-voiturage

Après une phase d'étude, le conseil régional et le Syndicat des transports parisien prépare, pour l'an prochain, une opération pilote de co-voiturage. A l'image d'autres métropoles, l'assemblée régionale souhaite développer la pratique du partage des places dans les voitures particulières. Une solution qui permettrait de diminuer le trafic automobile et de réduire la pollution. A condition que des conducteurs acceptent cette innovation.

Vous habitez Drancy et partez en voiture, chaque matin à 8 heures, travailler à Roissy. Pourquoi ne pas prendre au passage deux voisins qui se rendent, à la même heure, dans la même direction ? Le co-voiturage, c'est une idée toute simple : partager sa voiture avec ceux qui se rendent au même endroit, afin de réduire le nombre de véhicules en circulation.

Une pratique à laquelle nombre de particuliers ont, depuis belle lurette, spontanément recours entre voisins, mais que le Syndicat des transports parisiens (STP) souhaite désormais développer à une grande échelle pour atténuer saturation automobile et pollution atmosphérique. Depuis deux ans, le STP prépare un projet de co-voiturage dans la région Ile-de-France, dont la première phase d'étude vient de s'achever.

« Il faut absolument optimiser l'usage des véhicules particuliers. En Ile-de-France, les voitures ne sont, en moyenne, occupées que par à peine plus d'une personne, souligne Hasni Jeridi, responsable du projet co-voiturage au STP. *L'impact d'un développement du co-voiturage pourrait être une baisse de 2 à 2,5 % du trafic. Or pour passer d'une situation bloquée à une situation toujours tendue mais roulante, il suffit parfois de quelques pour cent de véhicules en moins. »* Didier Julia (RPR), vice-président du conseil régional chargé de l'environnement, aquiesce, souhaitant donner une *« impulsion décisive à ce projet ». « Avec 50 000 voitures en moins à Paris chaque jour, soit une baisse de seulement 5 à 7 % du trafic, les pics de pollution seraient supprimés ».*

Indemniser les conducteurs

Financée par des fonds de la Communauté européenne (programme Drive 2), et le STP, soutenue par le conseil régional et par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), la phase d'étude préliminaire a permis de définir la logistique à mettre en place afin que le co-voiturage devienne une pratique courante dans la région.

Un opérateur central tout d'abord, organisme public ou parapublic qui sera chargé de mettre en contact les futurs co-voyageurs, et qui devra être choisi avant l'été. Grâce à une puissante base de donnée informatique, il réunira les abonnés du système compatibles (trajets, horaires, fumeurs ou non, auditeurs de radio ou non...), et organisera leur première rencontre.

La perspective d'attendre des heures sur un trottoir en cas de panne du conducteur pouvant être rédhibitoire, une garantie de retour sera assurée. L'opérateur devra se doter d'une flotille de taxis collectifs balais. Restait encore à prévoir l'indemnisation du conducteur : un système de timbres kilométriques remis par les passagers devrait permettre d'éviter de laborieuses transactions quotidiennes en argent liquide. Le propriétaire du véhicule, une fois sa carte de conducteur couverte de timbres, l'enverra à l'opérateur central pour être indemnisé.

Autre solution : des timbres se transformeraient dans certaines stations-service en bons d'essence. *« Afin d'éviter que quiconque soit tenté de tirer profit du système, les timbres couvriront tout juste les frais du trajet »,* prévient M. Jeridi. Certaines incitations devraient être mises en place pour les entreprises et les administrations. *« De même que les entreprises participent au ticket restaurant, elles pourraient participer à un ticket co-voiturage »*, suggère Didier Julia.

Une première opération pilote, qui doit commencer en 1995 dans une zone choisie, sera évaluée, puis généralisée à la région en cas de succès. Son coût devrait, selon le vice-président du conseil régional, se situer entre *10 et 30 millions de francs, dont* une bonne partie consacrée à la communication, pour informer le public de l'existence de ce nouveau *mode de transport.*

Privilégier la communication

« Nous prendrons en charge ce qu'il faudra pour que l'opération soit montée, avance Didier Julia. *Pour la région, c'est un des dossiers essentiels des mois à venir, un moyen d'économiser en infrastructures de transport, de lutter contre la pollution et de décongestionner les routes. »*

Afin d'écarter le risque de concurrence avec les transports en commun traditionnels, la clientèle visée réside en banlieue, et se rend en banlieue pour travailler. *« Ainsi nous pallierons un manque*, explique Hasni Jeridi. *Notre système de transport en commun est organisé en radiales. Du coup, les déplacements de banlieue à banlieue se font à 75 % en véhicule particulier. L'autre cible est le trajet domicile-gare, pour "rabattre" les banlieusards vers les transports en commun. »*

Mais une inconnue demeure : le nombre de conducteurs intéressés sera-t-il suffisant pour permettre la compatibilité des regroupements ? Une enquête de la Sofres, réalisée au second trimestre 1993 auprès d'un panel de 1 000 Franciliens, a certes révélé que 70 % d'entre eux étaient *intéressés par le projet, et 30 %* prêts à y adhérer immédiatement.

« Le problème, c'est que pour rentabiliser une structure de gestion relativement lourde, il faudra que des milliers de personnes adhèrent. Or il n'y a pas en France, comme aux Etats-Unis, l'incitation des voies prioritaires sur les autoroutes pour le co-voiturage », regrette Bernard Bressé, à la direction des transports de l'ADEME, avant de s'interroger : *« Les mentalités ont-elles suffisamment évolué ? »* Au point d'accepter, dans l'intérêt collectif, le « sacrifice » personnel d'ouvrir la portière à des inconnus ?

PASCALE KRÉMER

Bouclage de l'autoroute A 86

L'enquête d'utilité publique est ouverte dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines

Le projet de bouclage de l'autoroute A86, à l'ouest de Paris, entre *dans* une nouvelle phase. L'enquête d'utilité publique vient d'être ouverte dans les communes des Hauts-de-Seine et des Yve*lines concernées. Jusqu'au 28 mai,* les habitants de Rueil-Malmaison, Marnes-la-Coquette, Vaucresson, Ville-d'Avray dans les Hauts-de-Seine, et de *Bailly, Bougival, La* Celle-saint-Cloud, Le Chesnay, *Jouy-en-Josas, Louveciennes,* Rocquencourt, Vélizy, Versailles et Viroflay dans les Yvelines, pourront consulter les dossiers de présentation du projet, remplir les cahiers de doléances mis à leur disposition en mairie et rencontrer le commissaire-enquêteur ou d'autres membres de la commission d'enquête qui passeront à des jours fixés à l'avance. Des copies du projet et des cahiers de doléances sont également disponibles dans les préfectures de Versailles et Nanterre et les sous-préfectures de Saint-Germain et Boulogne.

Le projet qui prévoit un tunnel, payant, de six kilomètres à deux fois trois voies entre Rueil-Malmaison et Jouy-en-Josas et un tunnel de 10 kilomètres entre *Rueil et Roquencourt*, provoque de vives réactions tant d'élus (maires, conseillers généraux) que des habitants des communes concernées (*le Monde* du 4 mars). Réunis dans un Comité de liai*son, ils font actuellement circuler* une pétition dans laquelle ils détaillent les sujets de leur opposition.

Les signataires ne veulent pas de tunnel à péage, dont le coût s'élevant à 1 000 francs par mois environ, pour un trajet quotidien domicile-travail, serait dissuasif pour bon nombre de personnes. Ils estiment que la sécurité n'est pas suffisante dans les ouvrages projetés et refusent, entre autre, la destruction des espaces verts (une trentaine d'hectares selon eux) que le projet provoquerait.

Les signataires de la pétition proposent de reprendre le projet Ile-de-France 2000, présenté en 1988 par Michel Giraud (RPR) président du conseil régional. Ce projet prévoit un seul bouclage ouest de la A86 avec un tunnel comportant deux fois une voie, avec une bande d'arrêt d'urgence, surperposées, entre Rueil-Malmaison et l'autoroute A12, ainsi qu'un échangeur au sud de Bailly.

REPÈRES

SOCIAL

Bibliothécaires en grève

La mairie de Paris a décidé d'informatiser les bibliothèques municipales. Cette *modernisation* s'accompagne d'une réduction des effectifs du personnel. Une cinquantaine de postes ont été supprimés et cent cinquante autres sont promis au même sort. Mécontents de ces réductions alors que la fréquentation de leurs établissements s'accroît, des *bibliothécaires municipaux ont*, à l'appel de trois de leurs syndicats (CFDT, FEN, CFTC), fait grève, samedi 30 avril. Sur soixante bibliothèques, une vingtaine ont dû fermer durant la moitié de la journée. Les autres ont connu des arrêts de travail plus limités.

URBANISME

L'APUR de nouveau visé

Déjà mis en cause par les écologistes et par le conseil régional qui lui demandent davantage de transparence l'atelier parisien d'urbanisme (APUR) est à nouveau visé. Les conseillers de Paris de l'opposition (Parti socialiste, Mouvement des citoyens, Parti communiste et Verts), ainsi que la Coordination et liaison des comités de quartier (CLAQ) ont lancé, le 28 avril, un appel commun *« pour un urbanisme démocratique ».*

Les signataires demandent *« une réelle politique de concertation avec les habitants au niveau des arrondissements »*, ainsi que *« l'élaboration d'une charte de travail entre l'APUR et les associations ».* Ils reprochent à l'APUR d'avoir jusqu'à présent élaboré l'urbanisme parisien dans le secret et de *« museler ses personnels ».*

VACANCES

Longue attente pour les inscriptions dans les colonies de Paris

Des parents de jeunes Parisiens ont accepté d'attendre douze heures pour être sûrs d'inscrire leurs enfants dans un des *séjours de vacances d'été organisés* par la Ville de Paris. Les dossiers d'inscription étaient disponibles, samedi 30 avril, de 8 h 30 à 12 h 30, mais dès la veille des parents patientaient rue de l'Arsenal, siège de la direction des affaires sociales. A l'ouverture, la file atteignait une longueur telle que *les familles, exaspérées, ont signé* une pétition pour protester et *demander une autre organisation* pour l'an prochain. La mairie explique que *« les parents ayant souhaité que les inscriptions se fassent le samedi, il n'a pas été possible de les organiser dans les mairies d'arrondissement, comme les années précédentes, leurs services étant fermés ce jour-là ».*

FINANCES

Des avances pour les victimes des manifestations de mars

La Ville de Paris a décidé d'accorder des avances, sans intérêts, aux commerçants dont les boutiques ont subi des dégradations à l'occasion des manifestations con*tre le CIP au mois de mars.* Les procédures d'indemnisation par les assurances puis, à défaut de celles-ci, par l'Etat, étant longues et complexes, l'équilibre financier de certaines PME se trouve compromis. Le Crédit municipal accor*dera, après accord de principe de* la préfecture de police, des avances d'un montant maximum de 200 000 francs, pour les dossiers concernant exclusivement les dommages causés aux magasins et les pertes de stock.

TRANSPORTS

Les élus communistes satisfaits du tramway de Saint-Denis

Aprés une visite du tramway Saint-Denis-Bobigny, le groupe des élus communistes du conseil régional vient dedresser un bilan élogieux de ce *moyen de transport « économique et non polluant ». Selon les chiffres du mois de* mars, *« 60 000 voyageurs par jour empruntent ce moyen de transport »*, a précisé Guy Schmaus. Il s'est, par ailleurs, alarmé de la baisse du mombre des voyageurs pour la troisième année consécutive, dans le métro et le RER estimant cette chute due à *« la dégradation du service rendu ».*

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

DEUX DOIGTS SUR LA GACHETTE. *Film américain de Deran Sarafian, v.o.* : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

GHOST IN THE MACHINE. Film américain de Rachel Talalay, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

M. BUTTERFLY. Film américain de *David Cronenberg, v.o.* : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) : Mistral, 14e (36-65-70-41).

NORMAN MCLAREN. JEUX D'IMAGES. Film américain de Norman McLaren. 2310-, v.o. : *Les Trois Luxembourg*, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; v.f. : Reflet République, 11e (48-05-51-33).

LES OMBRES DU CŒUR. Film britannique de Richard Attenborough, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; *La Bastille*, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

4 MARIAGES ET 1 ENTERREMENT. Film britannique de Mike Newell, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-56) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9e (36-65-70-44) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

SALADES RUSSES. Film français de Youri Mamine, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SANS POUVOIR LE DIRE. Film italien de Liliana Cavani, v.o. : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA SCORTA. Film italien de Ricky Tognazzi, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; *Montparnasse*, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

WENDEMI, L'ENFANT DU BON DIEU. *Film burkinabé-français de S.* Pierre Yameogo, v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information : Philippe Labarde

Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

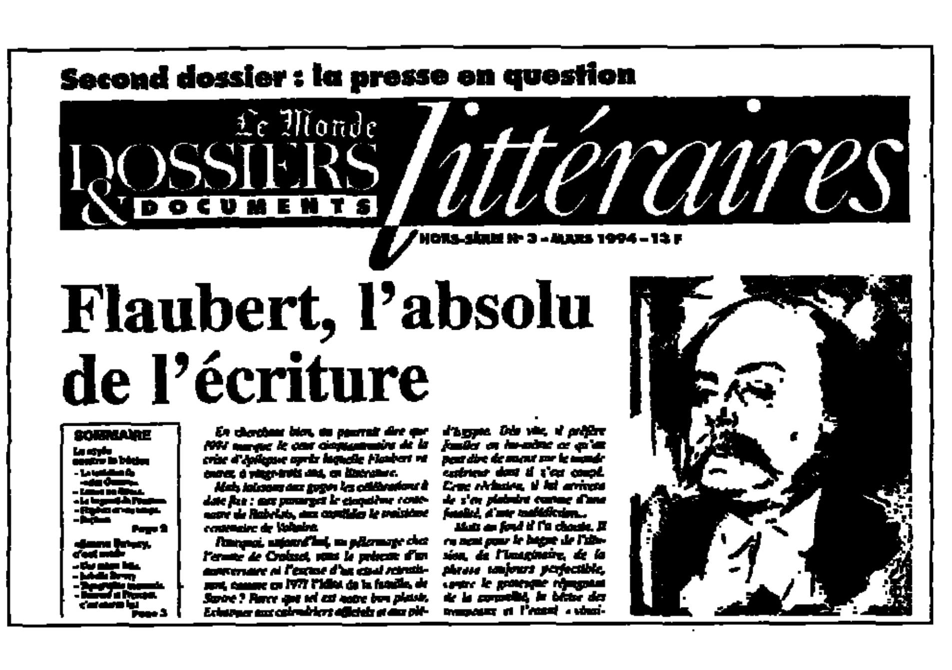
Bruno Frappat, directeur éditorial
Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, délégué auprès du directeur général
Michel Tatu, conseiller de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS *littéraires*


Second dossier : la presse en question

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS *littéraires*

HORS-SÉRIE N° 3 - MARS 1994 - 13 F

Flaubert, l'absolu de l'écriture

SOMMAIRE

En vente par correspondance : Le Monde - Vente au numéro 15, rue Falguière - 75015 Paris - Joindre votre règlement 14 F (port inclus).

En vente chez votre marchand de journaux ou par abonnement avec *Dossiers et documents*

Second dossier :

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS *littéraires*

HORS-SÉRIE N° 4 - AVRIL 1994 - 13 F

L'aventure du nouveau roman



SOMMAIRE

En vente chez votre marchand de journaux - 13 F

Les Dossiers littéraires : le nouveau supplément du *Monde dossiers et documents*

Quatre numéros par an :

Dans chaque numéro, deux dossiers littéraires.

Les *Dossiers littéraires* sont réalisés à partir d'articles parus dans le *Monde*, sur des écrivains et des thèmes littéraires. Conçus dans le même esprit que *Dossiers et documents*, ils permettent d'aborder les cours de français d'une manière différente et constituent un nouvel outil pédagogique de grande qualité.

Abonnez-vous*

1 AN 168 F

11 numéros de Dossiers et documents plus 4 numéros de Dossiers littéraires

DANS LE DERNIER NUMÉRO PARU :

Deux dossiers :

- L'aventure du nouveau roman
- Yourcenar, l'Irrégulière.

LES AVANTAGES DE L'ABONNEMENT

- Vous êtes protégé contre les augmentations éventuelles pendant toute la durée de l'abonnement.
- Vous recevrez directement votre journal à domicile.
- Vous êtes certain de ne manquer aucun numéro, aucun article important pour préparer vos cours.

**Par abonnement les* Dossiers littéraires *ne peuvent être vendus séparément de l'abonnement au* Monde Dossiers et documents.

BON DE COMMANDE

A retourner à :
Le Monde Dossiers et documents - Service abonnements
1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine cedex.

OUI, je m'abonne

☐ 1 AN à Dossiers et documents plus les Dossiers littéraires **168 F** — Tarif CEE* **215 F**

☐ 1 AN à Dossiers et documents uniquement **128 F** — Tarif CEE* **165 F**

**Pour les autres tarifs à l'étranger, nous consulter au (1) 49-60-32-90*

Nom : .... Prénom : ....

Adresse : ....

....

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : .... Pays : ....

Mode de règlement :

☐ Chèque bancaire ou postal
☐ Carte bleue visa n° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
☐ Carte American express n° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

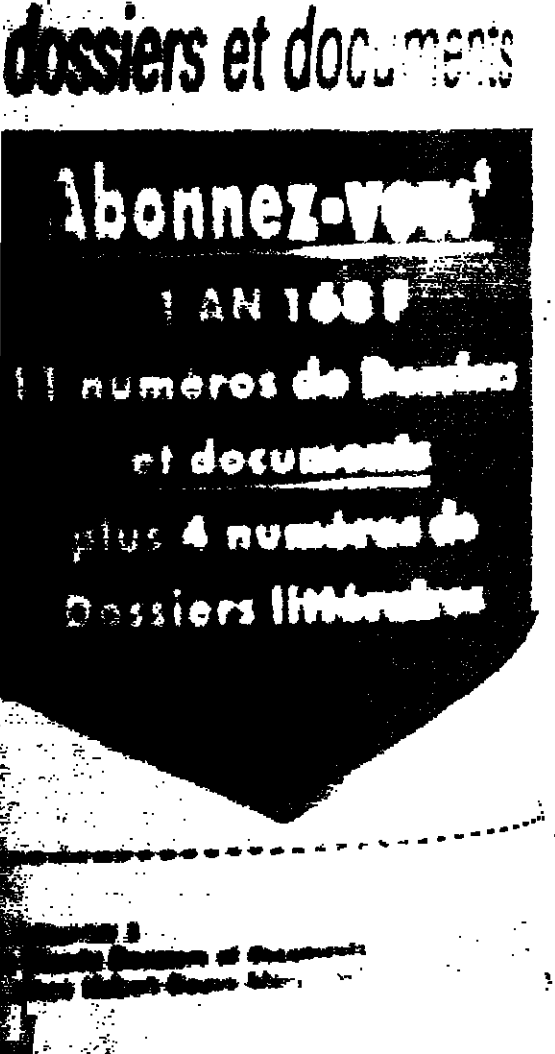
411 00 05

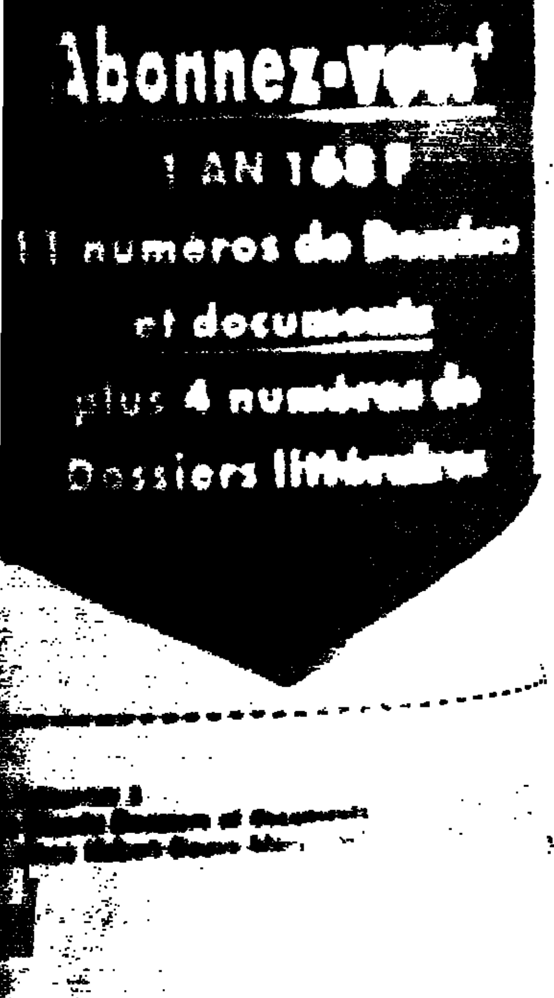
Date et signature obligatoires

هكذا من الأصل



هكذا من الأصل





ARCHITECTURE

Christian de Portzamparc, lauréat du prix Pritzker

La ville réinventée

L'architecte Christian de Portzamparc s'est vu décerner, lundi 2 mai, le prix Pritzker, équivalent du Nobel pour l'architecture.

C'est la première fois que ce prix, créé et sponsorisé par la Fondation américaine Hyatt, récompense un Français depuis sa création en 1979. Christian de Portzamparc, âgé de cinquante ans, auteur notamment de la Cité de la musique à Paris, succède ainsi à des personnalités comme Johnson, Pei, Meier, Stirling, Tange, Niemeyer, Rossi, Maki, Venturi ou Siza..., une liste qui, détaillée, fait la part belle aux Américains, et dans laquelle le Français apparaît en outre comme le benjamin surdoué.

Christian de Portzamparc, né en 1944 à Casablanca, banalement diplômé des Beaux-Arts de Paris, où il étudie chez Beaudoin puis Candilis, s'établit dès le début des années 70 dans une position idéologique en rupture avec ce qui restait alors des idées du mouvement moderne. Retour au rêve et au symbolique : ce sera sa *première œuvre*, le château d'eau de Marne-la-Vallée (1972). Retour aux valeurs de la ville traditionnelle : ce sera, avec Giorgia Benamo, la rue d' Hautes-Formes, *dans le 13e arrondissement*, ensemble commandé par Michel Lombardini, directeur de la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP), qui inaugure, de son côté, une politique de *promotion de jeunes talents. Jeune* talent, Portzamparc le reste d'ailleurs avec son physique d'éternel adolescent, son apparence de timidité, de fragilité, de trac, d'hésitation... *Jeune* enfin par sa capacité sans cesse renouvelée d'invention.

Il étonne avec le conservatoire municipal de musique du 7e arrondissement, travail paradoxal qui doit à la fois s'ouvrir à l'angle de deux rues et se replier sur le silence des salles de musique. Il éblouit par la simplicité apparente des solutions de l'école de danse de Nanterre. Il stupéfie enfin avec la Cité de la musique de La Villette, commencée il y a dix ans et qui s'achève seulement aujourd'hui, sans que le concept ait pris une ride. Ici, l'architecte urbain inaugure un vocabulaire formel, voire formaliste, qui le replace d'emblée dans le sillage des grandes œuvres de Le Corbusier. Portzamparc s'est affranchi des contraintes classiques de la ville pour lui proposer une autre forme de dialogue. Avec l'hôtel qui lui fait face, avenue Jean-Jaurès, le maître d'œuvre achève en effet la première « entrée de ville » de Paris, sans pour *autant la* fermer à l'au-delà du périphérique. La pusillanimité d'on ne sait quels fonctionnaires de l'Etat, gardiens des comptes ou des règlements, lui a interdit de poursuivre *une passerelle, dont l'élan* s'arrête net avant la ceinture de Paris.

Portzamparc, de fait, est relativement mal aimé en France, à l'instar d'un Gaudin : trop personnel, trop libre par rapport à ses propres dogmes, sans disciples facilement authentifiables. Aussi ses commandes oscillent-elles entre l'immense et l'invisible, la provocation et la modestie, au gré des humeurs de ses maîtres d'ouvrage. Invisible de la rue, reste l'exemplaire travail qu'il consacre à l'agrandissement du Musée Bourdelle, achevé en 1992. Provocatrice, la tour du Crédit lyonnais qu'il propose pour Euralille, sur la trame de Rem Koolhass. A cheval sur la gare du TGV, elle adopte l'aimable physionomie, et derechef le surnom, d'une chaussure de ski. Modeste, mais chic, le café Beaubourg. Modeste, mais stupéfiant de maîtrise, les HLM qu'il réhabilite rue Nationale, à Paris. Immense enfin, l'ampleur des réflexions urbaines qui lui sont confiées à Toulouse, à Montpellier, à Metz.

GUILLERMO VILELA



Le lauréat devant la Cité de la Musique

Un mal-aimé relatif, donc. Mais peu présent à l'étranger, la réciprocité des commandes et des estimes ne favorisant pas vraiment les Français. Il n'y a guère que le Japon qui ait fait appel à lui, à Tokyo ou à Nara.

« *Comment faire des villes d'aujourd'hui, c'est la vraie question*, demande le lauréat du prix Pritzker. *Depuis vingt ans, l'urbanisme moderne est une utopie et il n'y a pas assez de recherches faites pour savoir ce que doit être l'urbanisme de demain.* » Si d'innombrables colloques sur l'aménagement des villes sont organisés, ils relèvent trop souvent de la « *communication politique. On n'a pas eu beaucoup d'idées qui permettent clairement d'avancer* ».

Portzamparc représente l'une des deux grandes tendances de l'architecture française, selon le principe schématique qui oppose les « transparents, étiquetés comme indifférents à la ville (Nouvel, Perrault, Soler...) – ce qui n'est pas toujours vrai – et les « urbains » (Ciriani, Gaudin, Grumbach), qui cachent souvent un vieux fond d'affection pour les grands modernes de l'entre-deux-guerres. « *Il y a vingt ans, on disait que l'architecture française était la plus médiocre du monde* », se souvient Christian de Portzamparc. Ce prix « *est un très bel encouragement* », admet-il, avec cette forme de modestie qui lui est propre, peu commune certes dans ce domaine des arts, qui cache chez lui une étonnante volonté de faire face aux problèmes de la ville, mais peu de goût pour les conflits humains.

FRÉDÉRIC EDELMANN

MUSIQUES

IAM à l'Olympia

Le feu de la planète Mars

Alors que le Paris-Saint-Germain venait de s'assurer du titre de champion de France de football, deux mille Parisiens reprenaient en chœur l'hymne-ritournelle de l'Olympique de Marseille : « *Ce soir, on va mettre le feu.* » On n'était pas au parc des Princes, mais à l'Olympia où, les 29 et 30 avril, le groupe de rap marseillais terminait sa tournée entamée après la sortie de l'album *Ombres et Lumières*.

Le succès actuel de IAM a été propulsé par un titre, *Je danse le mia*, une chronique ironique et attendrie de la préhistoire du rap. La chanson retrouve les échos du funk d'il y a dix ans, le parfum des nuits passées sur les pistes de danse. C'est à la fois une comédie instantanée et l'évocation d'une culture maîtrisée hier, oubliée aujourd'hui.

Le sentiment de l'infériorité dans laquelle vous tient l'autre, c'est le fonds de commerce de IAM. A Paris, quand ils arrivent sur scène, on les sent dans l'état d'esprit d'une équipe qui joue à l'extérieur. A la fois défiants et désireux de plaire. Quand ils libèrent dans la salle quelques écharpes aux couleurs de l'OM, ils sont contents, franchement. Les membres d'IAM aiment à dire qu'ils viennent de la planète Mars, celle qui tourne sur l'axe de la Canebière de Marseille. Ils sont de Marseille contre Paris, ou même contre Aix-en-Provence. Ce sont des rappers, qui aiment à débiner les rockers. Ils se disent égyptiens (ils ont adopté comme pseudonymes des noms de pharaons) ou orientaux (IAM s'est décliné en Impérial Asiatic Men) contre l'Europe.

Dimension théâtrale

Mais il ne faut pas réduire le discours du groupe, abondant, multiforme (*Ombres et lumières*, publié en deux CD, dure plus de deux heures) à des jérémiades, à d'infinies variations sur le thème de « *c'est la faute à la société* ».

Un concert de IAM est d'abord une fête qui convoque tout ce qui *peut faire plaisir à une génération*. Les six membres du groupe arrivent sur scène devant un décor de colonnes égyptiennes. Ils sont encapuchonnés comme des moines dans un film d'horreur de série *B*. Débarrassés de leur robe de bure, ils révèlent de beaux costumes de guerriers d'Extrême-Orient, entre Ninjas et moines de Shao-Lin.

Cette dimension théâtrale très simple et très directe court tout au long du concert. Malek Sultan et François-Kephren maîtrisent l'art du break dance, bougent avec un ensemble si parfait qu'il semble résulter d'une coïncidence permanente. Ce sont aussi des acteurs qui miment précisément les textes que rappent Chill Akhénaton et Shurik'N. Ils jouent la déchéance du junkie du *Sachet blanc* ou le désœuvrement acharné d'un jeune du quartier. IAM appelle *L'Aimant* ce lieu dont on arrive jamais à partir tout à fait. Derrière, un disc-jockey, Eric-Kheops, et un homme à faire toutes les musiques, préposé aux machines, séquenceur, échantillonneur et magnétophones, Pascal-Imhotep, donnent une épaisseur musicale à ce monde bizarre mi-rêvé mi-observé.

A l'Olympia, le son d'IAM manquait d'ampleur, n'évoquait que de loin le grouillement qui anime le disque. IAM souffre d'une autre faiblesse : ses deux rappers sont loin d'être des virtuoses du genre. C'est peut-être la culture latine, mais le rap confine souvent à la déclamation, privilégiant l'énoncé du discours ou la narration plutôt que la musique, le balancement des mots.

Cette imperfection peut être une porte ouverte, une autre manière de mêler le texte et la musique. On aimerait alors un peu plus de théâtre, que ces deux heures soient moins fragiles, moins à la merci d'un incident technique, d'une baisse de tension. Heureusement, ce vendredi à l'Olympia, le concert s'est joué dans la salle. A la fois électrisé et décontracté, le public parisien a montré aux hommes de la planète Mars qu'ils avaient gagné le droit de rapper dans toutes les cités.

THOMAS SOTINEL

CINÉMA

Un symposium à Hollywood

Le combat des artistes américains

Le Symposium international sur les droits des artistes qui s'est tenu à Los Angeles du 27 au 29 avril a été une première historique pour Hollywood.

LOS ANGELES
correspondance

« *Qui était l'auteur de* Citizen Kane *hier, et qui en est l'auteur aujourd'hui ? Réponse : RKO en 1941, Turner aujourd'hui...* » La démonstration implacable de Milos Forman a été vivement applaudie par les participants au premier Symposium international sur les droits des artistes. En effet, suivant la législation américaine du copyright, l'auteur du film n'est pas Orson Welles, mais les producteurs (ou acquéreurs successifs des droits du film), qui sont les seuls détenteurs du pouvoir moral et économique sur l'œuvre. Pour un nombre grandissant de metteurs en scène américains, il ne s'agit pas seulement d'une opération sémantique mais d'une atteinte grave à leurs droits d'auteurs.

La Fondation pour les droits des artistes, créée en 1991 avec, pour vice-présidents Steven Spielberg et George Lucas, a invité des cinéastes étrangers à venir expliquer la pratique dont ils bénéficient dans leur propre pays. La délégation française était nombreuse (Claude Miller, Costa-Gavras, Jacques Fansten, Denys Granier-Defferre, Elie Chouraqui, Luc Berreau, Léon Schwartzenberg, Jack Lang).

C'est l'annonce de la colorisation des films en noir et blanc qui a déclenché, il y a cinq ans, ce mouvement américain pour la défense des droits des créateurs. Woody Allen, Ginger Rogers, Sydney Pollack, Milos Forman, à qui John Huston, farouchement opposé à la colorisation du *Faucon maltais*, avait adressé ce message « *Sauvez mon travail* », avaient témoigné devant le Congrès. Mais un réalisateur américain n'a aucun recours juridique s'il veut empêcher que son film soit colorisé, recadré, coupé... Et bien que les Etats-Unis aient finalement adhéré à la convention de Berne en 1988, l'article 6 *bis*, qui stipule qu'un auteur a le droit de s'opposer à toute distorsion, mutilation ou modification de son œuvre, est restée lettre morte outre-Atlantique.

Les premiers échanges de ce colloque tenaient plutôt du dialogue de sourds : s'opposaient les discours irréconciliables de l'art contre le commerce, des créateurs contre les hommes d'affaires et leurs avocats. Bien que Jack Lang, chargé de l'allocution d'ouverture, en présentant l'historique du droit d'auteur en France, ait eu soin de préciser que « *le droit moral peut se concilier avec le droit économique légitime du producteur* », il est rapidement apparu qu'auprès des patrons du cinéma américain le droit moral a vraiment très mauvaise réputation.

Ils craignent que son usage par des créateurs capricieux ou irresponsables complique l'exploitation des films et mette leur rentabilité en péril. Pour cet avocat américain spécialisé dans les questions de propriété intellectuelle, « *l'industrie du cinéma américain ne survivrait pas à l'application d'un système de droits moraux* ». Peter Nolan, avocat de The World Disney Company, n'hésitait pas à attribuer les difficultés économiques du cinéma français à l'existence du droit moral. Thomas Pollock, président de MCA, a affirmé : « *Un film est une collaboration du scénariste, du metteur en scène et... oui ! du studio.* »

Cette notion d'œuvre collective est l'argument favori des majors. « *Et puis, un film est la seule œuvre d'art qui coûte 30 millions de dollars de fabrication et autant pour le marketing !* » a lancé Thomas Pollock.

Optimisme prudent

Les Français ont tenté avec patience et efficacité de convaincre les plus réticents des Américains que le droit moral est une institution consensuelle parfaitement viable et capable de s'adapter. « *Le système européen dans son ensemble ne donne lieu qu'à très peu de procès*, concluait le communiqué final de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques. *Cela révèle que, loin d'affecter l'exploitation de l'œuvre, le droit moral en pratique rapproche l'auteur du producteur et bonifie leur collaboration.* »

L'émergence de nouvelles technologies avec leur capacité d'altération et de manipulation inquiète beaucoup le milieu du cinéma américain. La réalisatrice Martha Coolidge a expliqué que les systèmes de montage informatisés faciliteraient toutes sortes d'interventions et d'abus en post-production. Avec la digitalisation des images, les acteurs aussi craignent d'être l'objet de réutilisations, de substitutions, de déformations. Exemple cette publicité pour Coca-Cola qui emprunte le visage de Gary Grant.

A Hollywood, le rapport de force s'opère entre les partisans d'une résolution par le biais de négociations contractuelles, et ceux qui réclament une législation en bonne et due forme. Jack Valenti, président de la MPAA, en a appelé au *statu quo*. Même le sénateur Patrick Leahy, qui présida les audiences sur la colorisation, a mis la communauté hollywoodienne en garde contre l'intervention du Congrès. A propos du Film Disclosure Act, ce projet de loi imposant que le public soit informé de chaque modification d'un film, le sénateur démocrate a déclaré : « *Je préférerais que l'industrie le fasse spontanément. Mais si ce n'est pas le cas, nous légiférerons.* » Le Film Disclosure Act, qui sera soumis au Congrès l'an prochain, serait, en l'état actuel du projet, une première victoire pour les auteurs artistiques.

A l'issue de ces trois journées de débats, l'optimisme prudent de Sydney Pollack reflétait l'opinion générale : « *Il y a beaucoup de chemin à faire et nous avançons à tout petits pas. Nos ennemis comprennent mieux. Je ne pense pas que Ted Turner change d'avis, mais il est plus ouvert à notre point de vue.* » Steven Spielberg a réclamé « *une parité avec les cinéastes européens* »

Le président Clinton, par message vidéo, a apporté son soutien à la Fondation pour le droit des artistes, racontant qu'il avait vu *Le train sifflera trois fois* au moins dix-huit fois. L'histoire de ce héros qui lutte seul contre tous est un scénario de référence pour Elliot Silverstein, président de la Fondation, conscient qu'en revendiquant leurs droits d'auteurs, les réalisateurs américains ont entamé une âpre et longue bataille.

CLAUDINE MULARD



CULTURE

MUSIQUES

Concert hommage à Mick Ronson

Dans l'ombre de David Bowie

LONDRES
de notre envoyé spécial

Le 29 avril 1993, Mick Ronson mourait d'un cancer du foie à l'âge de quarante-huit ans. Un an après, jour pour jour, ses amis rendaient hommage à celui qui fut l'un des guitaristes les plus influents du rock anglais. Réunis à l'Apollo Hammersmith, salle prestigieuse de l'ouest de Londres, à l'initiative de sa sœur Maggy, des dizaines d'artistes ont évoqué sa mémoire devant près de quatre mille spectateurs.

Concert et témoignages ont alterné pendant quatre heures d'émotion et de bonne humeur. Sur deux grands écrans accrochés de chaque côté de la scène, on vit projeter des documents rares illustrant vingt années de carrière. Par souci historique, les Rats étrennèrent cette cérémonie. C'est avec ce groupe de blues rock, reformé pour l'occasion, qu'à la fin des années 60 Mick Ronson débuta à Hull, dans son Yorkshire natal, son métier de musicien. Les commémorations s'organisant comme les festivals, la popularité des artistes présentés est allée *crescendo*. Une chanteuse de blues, Dana Gillespie, qui collabora avec « Ronno » en 1971, puis Glen Matlock, le bassiste originel des Sex Pistols, lui aussi produit en 1977 par le guitariste, se rappelèrent au souvenir d'une salle un peu longue à se remplir.

Il a fallu l'entrée en scène de Mick Jones et de son groupe Big Audio pour trouver l'ambiance d'un concert de rock. L'ancien guitariste de Clash, qui coproduisit avec Ronson un disque de Ian Hunter, persiste avec bonheur dans ce mélange de techno et de guitare.

Bien qu'il ait signé quelques albums solos, Mick Ronson était d'abord apprécié pour ses talents d'instrumentiste, d'arrangeur et de producteur mis au service d'autres auteurs-compositeurs. Vendredi soir, on a surtout entendu des morceaux qu'il n'avait pas écrits. Roger Daltrey, l'éternel chanteur des Who, qui l'avait engagé pour l'un de ses albums (*One of the Boys*), est venu lui rendre hommage, se déchaînant comme aux plus beaux jours.

S'il a enregistré et tourné avec nombre de personnalités (John Mellencamp, Van Morrison, Lou Reed, Roger McGuinn, Bob Dylan à l'époque de la Rolling Thunder Revue), Mick Ronson restera « le » guitariste qui accompagna David Bowie de 1970 à 1974, dans une période que beaucoup considèrent comme son apogée. Cinq albums – *The Man who Sold the World, Hundy Dory, Ziggy Stardust, Aladdin Sane* et *Peanuts* – consacrèrent cette collaboration, sommet du rock décadent. La finesse des traits de Mick Ronson était comme le reflet de son chanteur et entraînait l'ambiguïté désirée. Son jeu prit là toute son ampleur, à la fois lyrique et dynamique ; il se caractérisait aussi par de remarquables qualités mélodiques. Les solos de guitare de titres comme *Life on Mars, Moonage Daydream* ou *Prettiest Star* se fredonnent encore comme de véritables refrains.

David Bowie n'était pas annoncé, mais tous l'attendaient. Il n'est pas venu, et la soirée se *déroula sous l'ombre tutélaire* de l'illustre absent. On dut se contenter d'une pseudo-reformation des Spiders from Mars, le groupe qui entourait le beau David à l'époque.

Heureusement, Ian Hunter, l'autre grand complice de Mick Ronson, lui, n'a pas raté ce rendez-vous. L'ancien meneur de Mott the Hoople, autre figure du rock glamour – auteur sous-estimé, interprète fragile –, allait redonner l'émotion nécessaire au final.

Mais on pourra s'étonner qu'à un moment où l'héritage musical de Mick Ronson est récupéré comme jamais par quantité de groupes britanniques amateurs de guitare flamboyante aucun d'entre eux n'ait été convié à cette occasion.

STÉPHANE DAVET

Album posthume

Au même moment que ce concert-souvenir sortait *Heaven and Hull*, l'album posthume de Mick Ronson. Enregistré jusqu'au dernier jour de sa vie, il contient dix chansons dont cinq écrites ou cosignées par le guitariste. Pour ce disque-testament, il avait *confié de nombreux amis*. On entend ainsi chanter Chrissie Hynde, John Mellencamp, Joe Elliott (la voix de Def Leppard), Ian Hunter dans une version en *concert de All the Young Dudes* qui fut la dernière apparition publique de « Ronno », et David Bowie dans une étonnante interprétation du *Like a Rolling Stone* de Dylan. Inachevé, imparfait (deux instrumentaux simplets), cet album est malgré tout un disque touchant.

▶ **1 CD, Epic, 4747422, distribué par Sony.**

FREDERICKS-GOLDMAN-JONES au New Morning

Intime lutte des classes

Depuis que Jean-Jacques Goldman l'a créée avec l'Ensemble académique de chant et de danse de l'armée russe, fin 1993, la chanson *Rouge* est devenue une sorte d'hymne nostalgico-révolutionnaire, que les manifestants pour l'école publique, les jeunes déçus du socialisme et les contestataires de tout poil ont pris l'habitude de chanter ensemble.

Quand Amnesty international a demandé à l'auteur de *Rouge* de participer à Musiques contre l'oubli, *soirée prévue à la mi-juin* au Zénith à Paris, Goldman n'a pas dit non. Mais, il a proposé une formule plus inhabituelle : quatre concerts, du 26 au 29 avril, toujours avec la chanteuse Carole Fredericks et le guitariste Michael Jones, au New Morning, – quatre cent cinquante places, une ventilation approximative, et le charme d'un club de jazz. Les candidats-spectateurs furent nombreux, et rares les élus. Ce « Goldman chante pour Amnesty » fut donc une curiosité.

Le New Morning, pour peu *qu'on s'en donne la peine*, peut offrir une acoustique impeccable : c'est une révélation pour les usagers de ce lieu, habitués à des aventures autrement hasardeuses. *Mais Andy Scott*, l'ingénieur du son qui travaille avec Goldman, a fait des miracles, passant de la guitare branchée (sur l'électricité) à la guitare débranchée, de l'échantillonneur dernier cri aux voix noires de pure tradition sans que l'oreille s'en lasse. En finesse, le fait est rare, l'exercice demande une haute technicité.

Devant un public si restreint, Goldman aurait pu se contenter de concerts au rabais. Pourtant, il ne ménagea ni son temps ni sa peine. Le trio Fredericks-Goldman-Jones, accompagné de six musiciens, auxquels venaient s'ajouter deux chanteuses de rhythm'n'blues afro-américain, ont offert deux heures trente de chansons sans entracte ni temps morts. Libérés des contraintes des pelouses, hippodromes, vélodromes, palais omnisports auxquels leur succès les condamne, *ils ont choisi de creuser le filon* acoustique. A eux trois, ils excellent à créer des ambiances de blues à base de tubes éprouvés *(Emmène-moi, C'est pas d'l'amour)*. La voix, fort belle au demeurant, du chanteur en chef y gagne en clarté.

Puis vint la rupture. *Quid* des nouvelles chansons de *Rouge*, l'album ? *« Il était délicat de les chanter en acoustique »*, dit Jean-Jacques Goldman. Pour passer en revue l'état présent de la lutte des classes, Goldman et ses musiciens branchent donc les guitares électriques. L'ambiance du club débarrasse soudain *Rouge* de sa grandiloquence. L'exercice fut d'autant plus réjouissant que le suspense est une denrée habituellement rare chez les Fredericks-Goldman-Jones.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ **« Musiques contre l'oubli », renseignements : Amnesty International. Tél. : 49-23-11-11. Fredericks, Goldman, Jones au Zénith à partir du 13 mai. Tél. : 47-46-92-00.**

ARTS

Vers la suppression du monopole

M. Toubon et les commissaires-priseurs

Dans un entretien accordé au *Journal de l'art* (nº 3), le ministre de la culture, Jacques Toubon, s'est prononcé en faveur de la libéralisation du marché de l'art. *« Je considère que l'ouverture est inéluctable*, a-t-il déclaré. *Si notre réglementation du marché de l'art devient plus libérale, elle favorisera non seulement l'activité de ce marché mais également celle de tous les métiers qui y sont liés et* in fine *la création artistique. »*

Le ministre annonce d'ores et déjà une évolution du statut des commissaires-priseurs permettant à ceux-ci de constituer des sociétés dans lesquelles des capitaux extérieurs minoritaires pourront entrer. Mais il souhaite qu'on aille plus loin et que les maisons de ventes publiques étrangères soient autorisées à s'installer en France. Si la chancellerie, plutôt favorable au maintien du statut actuel, suivait, Sotheby's et Christie's, les deux firmes anglo-saxonnes, pourraient vendre à Paris.

Le ministre de la culture a, d'autre part, précisé son point de vue sur le nouveau système de contrôle des exportations des biens culturels mis en place après l'abrogation de la loi de 1941. Celle-ci *« permettait par une décision discrétionnaire de bloquer* (en douane) *une œuvre sans délai. Ce qui était vraiment la jungle du droit. Aujourd'hui nous avons un système juridiquement sensé. Une commission décide le refus de certificat de libre circulation, pour trois ans seulement. A l'issue de ce délai, l'Etat doit accorder le certificat, ou acquérir l'œuvre ou la classer. S'il y a classement, j'estime qu'il doit y avoir compensation fiscale »*. En réponse aux critiques suscitées par ces réformes, M. Toubon s'est défendu de vouloir *« nationaliser »* les collections privées en créant le concept de *« collection d'intérêt national »*. *« Le projet de loi ne porte pas sur les personnes physiques. Il n'y a donc aucun risque de spoliation du collectionneur !* (...) *La loi ne modifie en rien*, a-t-il souligné, *le régime de propriété. »*

Le ministre a, par ailleurs, annoncé qu'il relançait (du côté du Centre Pompidou, notamment) la réflexion à propos de la donation Yvon Lambert (*le Monde* du 20 avril). *« Pour moi, cette affaire n'est pas morte, et je souhaite qu'on aboutisse à une solution. Le principe d'une donation à l'Etat me paraît opportun et doit être poursuivi. »*

CARNET

Naissances

Laura et Renaud du PASQUIER

ont la joie d'annoncer la naissance de

Adélaïde,

le 18 avril 1994, à Paris.

2, rue Duméril,
75013 Paris.

Anniversaires de naissance

Pépé, mémé, oncles et tantes,
Elsa et maman

te souhaitent, chère

Alice,

un très heureux anniversaire pour tes dix ans.

Mariages

– Gordes. Neuilly-sur-Seine.

Laurence CARVALLO SOUDET
et
René THOMAS

sont heureux de faire part de leur mariage.

Décès

– Nous avons la tristesse d'annoncer la mort de

Marie-Louise
CAILLARD-TROCMÉ,

le 29 avril 1994.

Crématorium du Père-Lachaise, jeudi 5 mai, à 15 h 45.

Temple de Port-Royal, 18, boulevard Arago, Paris-13e, vendredi 6 mai, à 11 heures.

Vous pouvez adresser vos dons à l'Association pour la recherche sur la SLA, 24, rue Lacharrière, 75011 Paris.

Famille Caillard,
9, rue de la Cité-Universitaire,
75014 Paris.

– M. François Cathala,
son époux,
Ses enfants, Isabelle, Renaud, Olivier, Pierre, Josée,
Leurs conjoints,
Ses douze petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès, survenu le 29 avril 1994, à l'âge de soixante-dix-huit ans, de

Mme Jacqueline CATHALA,
née Proszynski
qui fut
avocat au barreau de Paris,
secrétaire de la Conférence du stage,
juge des enfants au tribunal
de grande instance de Nanterre.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Sulpice, le mercredi 4 mai, à 8 h 30.

22, *rue de Vaugirard*,
75006 Paris.

– Fabienne et Jean-Paul Monteil,
Hélène et Olivier Messac,
Isabelle et Gérard Vermaele,
Sophie et Jean-Paul Péraldo,
Chloé, Maud, Martin, Alice, Simon et Noé,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Alain CHANTEMERLE,
ancien éditeur,

survenu à Nyons (Drôme), le 26 avril 1994.

Il a été inhumé dans l'intimité au vieux cimetière de Pléneuf (Côtes-d'Armor).

10, rue Jacques-Mawas,
75015 Paris.

– Jacques et Monique Crehange,
François Crehange,
ses enfants,
Laurent, Anne-Sophie, Olivier, Sarah,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès, le 28 avril 1994, de

Paulette CREHANGE.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 29 avril.

– Sylvie Kipen et François Rivenc,
Julie et Elisa Ghertman,
Michèle Sarcey,
Raphaële et Judith Kipen,
ses enfants et petits-enfants,
Sylvia Glovaez, Zette et Pierre Lunet,
ses sœurs et beau-frère,
Les familles Glovaez, Katz, Lunet, Pochmalicki, Poulange, Thérond,
ses neveux et nièces, cousins et cousines,
La famille Bornstein,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Francisco Nathan KIPEN,

survenu le 27 avril 1994.

On se réunira le mardi 3 mai, à 17 h 30, à l'Union des juifs pour la résistance et l'entraide, 14, rue de Paradis, bâtiment C, 1er étage, Paris-10e.

– *« Mon cœur se réjouit en l'Eternel, Ma force a été relevée par l'Eternel. »*
Samuel, II, 2.

Madeleine NOSJEAN,
docteur ès lettres,

s'est endormie dans la paix du Seigneur, le 2 avril 1994.

La cérémonie religieuse a été célébrée en la sainte chapelle de Notre-Dame de Dole, le 8 avril.

Des pensées et des prières sont demandées pour le

colonel MAUREL,

décédé le 1er mai 1992.

De la part de leur fille,
Fabienne Maurel.

Services religieux

– M. et Mme David Amar,
M. Rafy Edery,
M. et Mme José Boniche
et leurs enfants,
M. John David Cohen,
M. et Mme Daniel Amar,
M. et Mme Paul Fribourg,
informent leurs parents et amis que la cérémonie des prières de l'année religieuse à la mémoire de leur chère et regrettée

Annie-Claude EDERY-AMAR

aura lieu le dimanche 8 mai 1994, à 19 heures, à la synagogue Chasseloup-Laubat, Paris-15e, et le lendemain lundi à 10 heures, au cimetière de Versailles.

Messes anniversaires

– Il y a cinquante ans, le 4 mai 1944, le

docteur Arthur MARISSAL

est mort pour la France, à l'âge de quarante-huit ans,

« Victime du devoir professionnel sous les coups d'un agresseur qui s'était présenté à lui pour solliciter son intervention urgente auprès d'un malade ».

Ses enfants,
Petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
rappellent sa mémoire à votre souvenir et y associent la mémoire de son épouse,

Mme Hélène
MARISSAL-MORDACQ,
4 mai 1901-1979.

Une messe sera célébrée le 4 mai 1994, à 18 h 15, en l'église Sainte-Eulalie, rue de la Merci, à Montpellier (Hérault).

Anniversaires

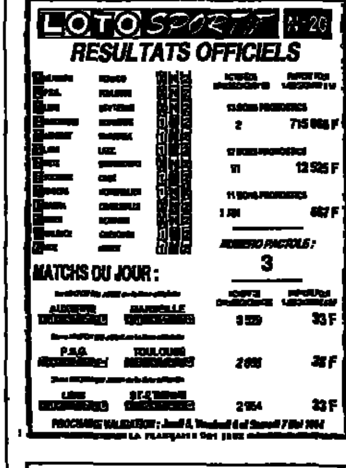
– Il y a huit ans,

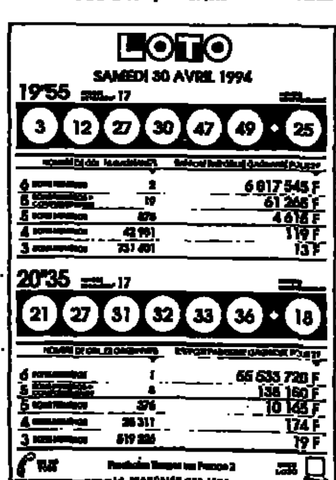
Sophie

nous quittait avec

Tina.

Merci à tous ceux qui en gardent vivant l'affectueux souvenir.





– Leurs enfants,
Petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
rappellent le souvenir de

Ichoua ELKOUBI,

arrêté par la police de Vichy, le 2 mai 1944,

Rachel ELKOUBI,

arrêtée par la police de Vichy, le 6 mai 1943,

Sultana ALGRENATI,

arrêtée par la police de Vichy, le 10 mai 1944,

tous trois exterminés à Auschwitz.

Que leurs mémoires soient bénies à tout jamais.

– Le 1er mai 1944, un peu après 18 heures,

Georges et Cécile GORNICK

disparaissaient dans la chambre à gaz d'Auschwitz-Birkenau.

Ils avaient été dénoncés à la Milice *un mois auparavant*.

Cinquante ans plus tard, leur famille ne les oublie pas.

Raymonde Schuler,
leur fille,
et Marcel Schuler,
Catherine Clément,
leur petite-fille,
et André Lewin,
Michel Backès et Anne Schuchman,
Cécile Backès,
Jérôme Clément,
leur petit-fils,
sa femme, Marie-Christine,
Sarah, Elsa, Julien et Judith.

– Le 15 octobre 1993 nous quittait

Guy GRALL,

né à Plouaret, le 2 mai 1927.

Ses amis se souviennent.

– Il y a dix ans, quelques jours avant d'avoir vingt ans

Bruno HUBERT

a quitté la vie.

Nicole et Etienne-Alain Hubert,
Agnès et Denis,
ne cessent de penser à lui.

– Il y a vingt ans,

Jacques WORMSER

quittait sa famille, ses collaborateurs, ses amis, qui l'aimaient tant.

Nous pensons toujours à lui avec la même affection.

Conférences

– Sixième Carrefour protestant ayant pour thème : « Et Dieu dans tout ça ? » Dernière conférence-débat, mardi 3 mai 1994, à 20 h 45 précises, en l'église réformée du Saint-Esprit, 5, rue Roquépine, Paris-8e.

« Dernières nouvelles. Bonne nouvelle. » Conférenciers : Claudette Marquet, pasteur, productrice de l'émission « Fréquence protestante » à Antenne 2 ; Thomas Ferenczi, rédacteur en chef au journal *le Monde*.

– « Antisémitisme et politique. » Avec Lionel Jospin, ancien ministre, et Edwy Plenel, journaliste au *Monde*. Jeudi 5 mai 1994, à 20 h 30, temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e, métro Argentine. Entrée libre.

Communications diverses

– L'action du Centre des droits de l'homme de Paris en faveur de l'emploi de sauvegarde pour les exclus du marché du travail et des moyens pour le financer se termine, en attendant la prochaine élection présidentielle, pour sa réalisation dans le cadre du respect de la Constitution et de l'avenir des personnes hors jeu.

Le résumé de cette action, l'imprimé nº 7, est envoyé gratuitement sur demande. Joindre une enveloppe timbrée à l'adresse du Centre des droits de l'homme, BP 16, 75622 Paris Cedex 13.

Informations téléphonées vingt-quatre heures sur vingt-quatre (chaque semaine) au (1) 45-82-77-77.

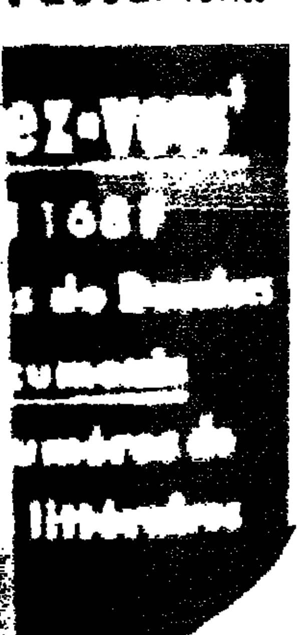
– Les écrivains combattants organisent leur 64e après-midi du livre le mardi 3 mai de 14 heures à 19 heures dans les salons de la mairie du VIIIe arrondissement, 56, boulevard Malesherbes à Paris, en présence de Philippe Mestre, ministre des anciens combattants et victimes de guerre, et de Mme Roland Dorgelès, qui remettra le Prix de la Libération

Soutenances de thèses

– M. Christian Chanel présentera, le samedi 7 mai 1994, à 9 heures, à l'Ecole pratique des hautes études, amphithéâtre 2, rez-de-chaussée, 12-14, rue Corvisart, Paris-13e, une thèse de doctorat intitulée : « De la "fraternité hermétique de Louxor", au "mouvement cosmique" : l'œuvre de Max Théon ». Cette soutenance est *publique*.

هكذا من الأصل





COMMUNICATION

A la suite d'arrêts de travail du Syndicat du livre CGT

La direction de « Sud-Ouest » a décidé de suspendre la parution du quotidien

Le quotidien régional *Sud-Ouest* (Bordeaux) n'a pas paru samedi 30 avril, à la suite d'arrêts de travail déclenchés par le Syndicat du livre CGT. La direction du quotidien a aussi décidé de renoncer à son édition du lundi 2 mai et décidé *« une mesure conservatoire de fermeture du journal »*.

A la suite d'arrêts de travail déclenchés par le Syndicat du livre CGT, *Sud-Ouest* n'a pas paru samedi 30 avril. La direction du quotidien a décidé de renoncer à son édition du lundi 2 mai. Une réunion exceptionnelle du comité d'entreprise (CE) devait avoir lieu lundi 2 mai, dans l'après-midi, et une assemblée générale du personnel (1 150 salariés) est prévue mardi.

Ces incidents ont eu lieu au moment où le quotidien lançait une opération de promotion mobilisant l'ensemble des services du journal, et engageant de gros moyens publicitaires, pour mettre en vente conjointement *Sud-Ouest* et le magazine hebdomadaire de programmes de télévision qui accompagne habituellement *Sud-Ouest Dimanche*, supplément dominical du titre. *« Ne pouvant tenir ses engagements vis-à-vis des lecteurs et des annonceurs*, (la direction) *est contrainte de prendre une mesure conservatoire de fermeture qui prend effet ce dimanche 1er mai »*, précisaient des affiches placardées ce week-end à l'entrée du quotidien.

La CGT a dénoncé cette décision qu'elle considère comme un lock-out et a émis des réserves sur la légalité de la convocation du CE. Le syndicat a décidé de saisir le tribunal des référés pour demander la réouverture du quotidien. Pour Pierre Jeantet, directeur général de *Sud-Ouest*, le CE est destiné à exposer *« la situation et les mesures qui nous paraissent bonnes. Nous devons renouer le contrat de confiance que nous avons avec nos lecteurs, nos annonceurs et tous nos partenaires. Nous devons pouvoir éditer, le soir, le journal que nous avons décidé le matin. Nous ne pouvons plus jouer avec les gens qui nous font vivre. Nous sommes dans l'obligation de changer. »* M. Jeantet se refuse à parler de lock out : *« Nous n'avons en aucune façon rompu le contrat de travail. Nous continuons d'assurer les salaires »*.

Difficile dialogue

Ce conflit n'est que la poursuite d'un débat engagé depuis longtemps sur la modernisation du journal. L'informatisation de *Sud-Ouest* est terminée depuis plusieurs années, le nouveau matériel de mise en page a été livré fin 1992, sans jamais pouvoir entrer en service. Comme tous les quotidiens, *Sud-Ouest*, dont les recettes publicitaires ont diminué à partir de 1989, ne peut éviter le déficit qu'en augmentant son prix de vente – une démarche écartée depuis plusieurs années par Jean-François Lemoine, PDG du groupe Sud-Ouest (qui édite aussi *la Charente libre, l'Eclair des Pyrénées*, etc.) – ou en réalisant les *gains de productivité que lui permet son matériel informatique*. Un dilemme devenu plus aigu au moment où *Sud-Ouest* allait *investir dans une nouvelle imprimerie*.

Depuis plusieurs années s'était instauré un dialogue très difficile entre le Syndicat du livre, d'une part, la direction et le reste de l'entreprise d'autre part. La diffusion de *Sud-Ouest* (350 803 exemplaires de diffusion payée en 1993, ce qui en fait le deuxième quotidien régional, après *Ouest-France*) était souvent contrariée par des *« réunions d'information »* que les ouvriers du livre tenaient à des heures compromettant la sortie du journal, mais qui n'étaient pas assimilées pour autant à des mouvements de grève. Ces incidents imposaient aux lecteurs de *Sud-Ouest* des éditions incomplètes et fabriquées à la hâte, des livraisons tardives ou hasardeuses, voire pas de livraison du tout.

Rédaction, publicité et diffusion qui ont vu souvent leurs efforts réduits à néant devaient en outre subir le mécontentement des lecteurs et des annonceurs. Depuis le début du mois d'avril, la sortie du journal a ainsi été contrariée huit fois sans qu'aucun conflit précis *soit engagé. Peu avant le 30 avril*, le Livre CGT avait repoussé les négociations sur la modernisation pour ouvrir un autre front au service des expéditions, où devaient avoir lieu la mise en place de nouvelles machines et des départs en retraite. L'incident est intervenu le lendemain du jour où la section syndicale CGT a demandé la réouverture des discussions sur le projet d'accord d'orientation. C'est à ce régime de douche écossaise que la direction de *Sud-Ouest* a décidé de mettre fin en prenant la responsabilité d'une *« non-parution »*.

Cette mesure avait pourtant été précédée d'un avertissement. La direction avait, il y a quelques semaines, décidé de ne plus autoriser les *« réunions d'information »* du Livre dans l'entreprise pendant les heures de service. *« Au moins, depuis, ils sont pénalisés financièrement. Ils se sont trop éloignés du droit du travail et de l'intérêt de l'entreprise »*, constate Pierre Jeantet, directeur général de *Sud-Ouest*, qui a mis ces mesures en place.

PIERRE CHERRUAU

DANS LA PRESSE

La mort de deux pilotes de formule 1 sur le circuit d'Imola

L'Équipe (Jérôme Bureau) : « Ce matin, ma passion pour le sport automobile, une vieille passion venue de l'enfance, n'a plus tout à fait le même sens. Car personne sans doute mieux que Senna n'incarnait cette passion, pour moi comme pour beaucoup d'autres. »
(Johnny Rives) : « C'est bien à un examen de conscience que doit se livrer dès aujourd'hui le sport automobile. Si toutefois le mot conscience présente la moindre valeur pour ceux qui détiennent les rênes de la F1. On se gardera bien de crier haro sur le baudet et de tirer indistinctement à boulets rouges sur les récentes décisions techniques arrêtées par la FIA [Fédération internationale de l'automobile]. Certaines allaient dans le bon sens. Pas toutes, tant s'en faut. »

Le Figaro (Marc Hennekinne) : « Douze années sans accident mortel en course. C'était presque inespéré. (...) Douze ans, car le pouvoir sportif et Jean-Marie Ballestre [ancien directeur de la Fédération internationale de l'automobile NDLR] ont effectué un travail considérable. (...) Le show d'Ecclestone [directeur de l'association des constructeurs de formule 1 (FOCA)] se nourrit de milliards de dollars et de dangers. La formule 1, c'est les jeux du cirque. Et, samedi, Rome n'était pas si loin. »

Libération (Lionel Froissart) : « Ceux qui régissent la formule 1, Max Mosley pour la FIA, Bernie Ecclestone pour la FOCA, sont face à leurs responsabilités. (...) Les jours qui viennent peuvent décider de la crédibilité future de la formule 1, et le public ne comprendrait pas qu'aucune mesure ne soit prise dans un avenir proche. Le pouvoir sportif ne pourra pas laisser les pilotes dans l'ombre très longtemps. »

Le Quotidien (Jean Bruno) : « Depuis quarante-cinq ans que la formule 1 existe, on a beaucoup fait pour faire progresser la sécurité sur les circuits. (...) La conscience tranquille, les dirigeants ont pensé d'abord au spectacle avant de privilégier le sport. (...) Aujourd'hui, Max Mosley et Bernie Ecclestone doivent se sentir responsables de l'hécatombe d'Imola. Ils ont mis sur la piste des obus incontrôlables. Si l'on veut que le spectacle continue, il faudra rendre la priorité au sport sur l'argent. »

RTL (Marc Ullmann) : « Oh, je sais bien que la sécurité pourrait, devrait être améliorée, je sais aussi qu'on peut prétendre que les risques de cette nature, quelle que soit leur intensité, sont des risques inutiles. (...) Au fond, quand on y réfléchit, les morts inutiles ne sont pas celles des héros qui montrent ce que la volonté des hommes est capable d'accomplir, ce sont celles des hommes qui sont victimes de pratiques inhumaines. »

L'Humanité (Laurent Chasteaux) : « Le « business » dont parle Prost a mis à mal le fragile équilibre entre sécurité et vitesse. Le spectacle à tout prix a gagné du terrain. Le sport, entraîné dans la spirale infernale de notre société, risque à chaque instant de franchir cette ligne jaune. On le constate sur tel terrain de football comme sur le circuit d'Imola. Quand la finalité du sport s'éloigne de l'homme pour lorgner du côté du fric, tous les dérapages sont possibles. Là comme ailleurs. »

« Le Misanthrope » sur Canal Plus

La fascination du direct

Canal Plus retransmet en direct, lundi 2 mai, à 20 h 30, dans une réalisation de Mathias Ledoux, *le Misanthrope* de Molière, mis en scène par Jacques Weber, avec Romane Bohringer dans le rôle de Célimène et Jean-François Balmer dans celui d'Alceste.

L'idée d'un *Misanthrope* en direct des studios d'Epinay a germé un jour que Jacques Weber, par habitude plutôt que par espoir, vitupérait contre l'absence du théâtre à la télévision. Ce jour-là, le discours pourtant connu a déclenché un désir, quelque chose du domaine de l'affectif. Mais aller jusqu'au bout a exigé du temps, de la persévérance et beaucoup d'argent – 18 millions de francs. Dans quel but ? *« Pour l'événement, pour l'expérience. Si ça marche, nous continuerons, et peut-être seronsnous imités »*, dit-on du côté de Canal Plus. Dans ce cas précis, quels sont les critères de réussite? Ni l'Audimat ni les retombées commerciales. Ni même les retombées publicitaires.

Du côté de Mathias Ledoux, le motif est clair : la fascination du direct. *« La transmission en temps réel, et dans le temps même où l'événement se produit, constitue l'identité de la télévision, sa raison d'être. Pour vivre, elle a besoin de spectacles vivants. Il s'agit de les penser et de les faire en fonction de ce qu'elle peut offrir, et pas seulement d'en rendre compte, comme on le fait pour un match de foot. Les dramatiques en direct ont été abandonnées parce que la technique était trop lourde ; ce n'est plus le cas. Théâtre, variétés, danse, le répertoire est inépuisable. Le but n'est pas pédagogique, il est avant tout artistique. »*

« Une envie d'acteur »

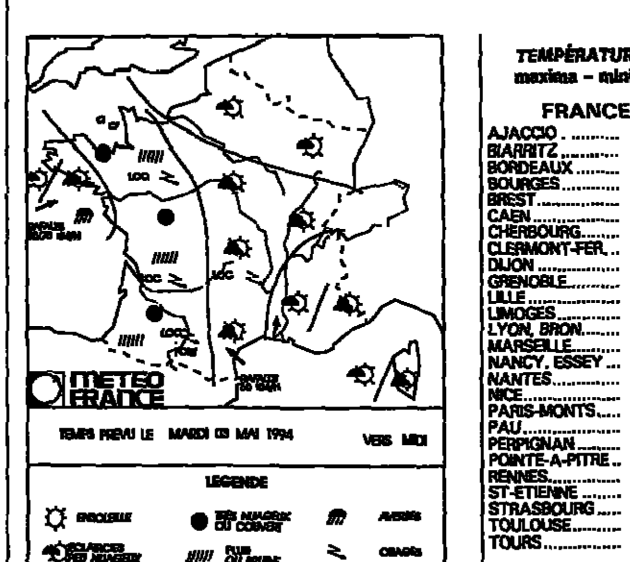
« Le direct, c'est une envie d'acteur, dit Jacques Weber. *C'est encore plus éphémère que le théâtre. C'est un pari, une façon de maîtriser ce qui ne se maîtrise pas, d'explorer les silences, les regards, les visages, de les montrer à vif. »* Il y a quelques années, il avait déjà mis en scène *le Misanthrope*. Emmanuelle Béart était Célimène, et lui Alceste. *« Je n'avais pas envie de reprendre le rôle, mais de regarder le personnage autrement. »*

Mathias Ledoux et Jacques Weber ne veulent pas laisser aux seuls *reality-shows* le soin de reconstituer au présent une histoire du passé. Il leur paraît que les malheurs ou les bonheurs des reines et des héros sont au moins aussi intéressants que ceux des solitaires en mal de confidences.

COLETTE GODARD

► *Le Misanthrope* sera rediffusé en clair sur Canal Plus mardi 10 mai, à partir de 8 h 45.

MÉTÉOROLOGIE



Mardi : devenant orageux sur l'Ouest. – La matinée sera ensoleillée sur une grande moitié Est. De la Bretagne à l'Aquitaine, le ciel sera très nuageux avec des orages. Ils pourraient être forts sur les côtes aquitaines. Cette zone pluvieuse et orageuse se décalera vers l'est en cours de journée. Les pluies seront assez fortes. L'après-midi, des orages éclateront sur l'est du pays. La zone pluvieuse se situera le soir de l'Aquitaine-Midi-Pyrénées à Champagne-Ardenne. A l'arrière, le temps sera plus frais avec une alternance de nuages et d'éclaircies.
Les températures matinales seront douces sur les côtes méditerranéennes et de la Bretagne à l'Aquitaine et Midi-Pyrénées, entre 12 et 16 degrés. Ailleurs, il fera plus frais, entre 4 et 7 degrés.
L'après-midi, il fera plus frais, entre 17 et 20 degrés sur l'ouest du pays et près des frontières belges. Sur le reste du pays, il fera encore chaud, entre 22 et 27 degrés.

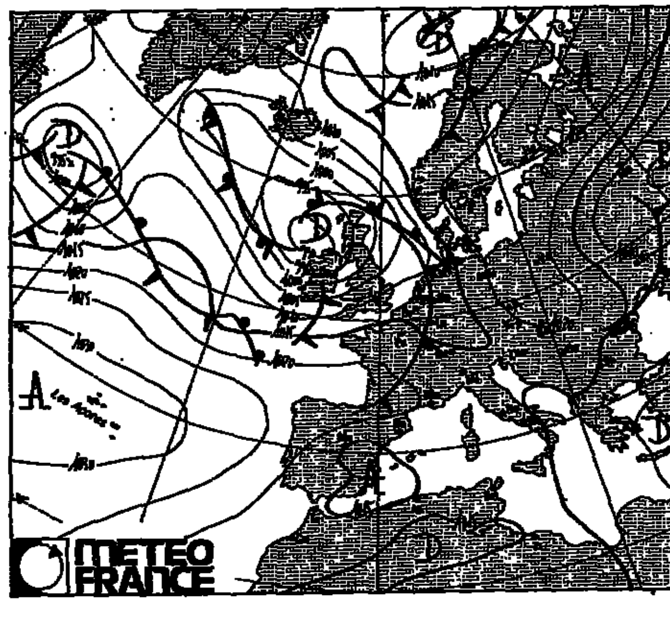
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	19/ 9
BIARRITZ	21/13
BORDEAUX	28/12
BOURGES	21/ 8
BREST	23/11
CAEN	17/ 7
CHERBOURG	15/ 8
CLERMONT-FER.	20/ 4
DIJON	21/ 7
GRENOBLE	28/10
LILLE	15/ 3
LIMOGES	23/10
LYON, BRON	23/ 8
MARSEILLE	28/14
NANCY, ESSEY	17/ 4
NANTES	23/ 8
NICE	19/14
PARIS-MONTS	19/ 7
PAU	28/12
PERPIGNAN	31/15
POINTE-A-PITRE	32/24
RENNES	22/ 9
ST-ETIENNE	23/ 5
STRASBOURG	19/ 6
TOULOUSE	26/12
TOURS	20/ 7
ÉTRANGER	
ALGER	23/ 8
AMSTERDAM	12/ 3
ATHÈNES	22/12
BANGKOK	37/29
BARCELONE	24/16
BELGRADE	24/ 9
BERLIN	10/ 4
BRUXELLES	14/ 2
COPENHAGUE	12/ 1
DAKAR	32/19
GENÈVE	25/10
ISTANBUL	14/10
JÉRUSALEM	19/10
LE CAIRE	26/16
LISBONNE	30/18
LONDRES	17/ 7
LOS ANGELES	18/12
LUXEMBOURG	18/ 4
MADRID	29/11
MARRAKECH	35/17
MEXICO	31/17
MILAN	25/12
MONTRÉAL	9/ 6
MOSCOU	22/ 6
NAIROBI	21/14
NEW-DELHI	38/25
NEW-YORK	24/13
PALMA-DE-MAJ.	22/ 8
PÉKIN	19/12
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	21/10
HONGKONG	32/27
SÉVILLE	31/13
SINGAPOUR	33/28
STOCKHOLM	10/ 1
SYDNEY	29/11
TOKYO	18/14
TUNIS	24/12
VARSOVIE	12/ 0
VENISE	23/15
VIENNE	19/ 7

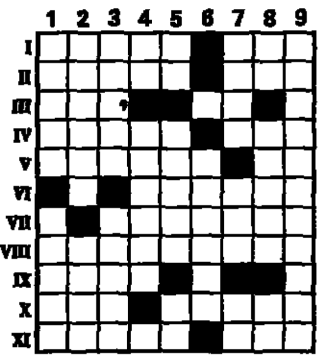
Valeurs extrêmes relevées entre le 1-05-1994 à 6 heures TUC et le 2-05-1994 à 6 heures TUC

PRÉVISIONS POUR LE 4 MAI 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6291



HORIZONTALEMENT

I. Couteau de table. La première victime de la société de consommation. – II. En Italie. Station. – III. Ne roulait pas sur l'or. Terme musical. – IV. Se traîner comme un perdu. Pleine, elle n'est pas obligatoirement grosse. – V. Qui n'a pas juré d'avoir sa tête ? Fin de participe. – VI. Leurs chutes sont à l'origine de beaucoup d'autres. – VII. Permettent parfois de pallier la corvée des cols durs. – VIII. Saluerai peut-être. – IX. Invite à garder le silence. – X. D'un auxiliaire. A l'étranger. – XI. Coule en Italie. Charges progressives.

VERTICALEMENT

1. Il est permis de l'emprunter à condition de savoir le rendre. Peuvent être volontaires. – 2. Bon sens pour « pointer ». Coupe au plus court. – 3. Exempte de toutes pressions. Se couvrent quand il leur arrive des tuiles. – 4. Préposition. Froissent ou chiffonnent. – 5. Orientation. Ce sont souvent les petits qui produisent le plus d'effet. Tranche de veau. – 6. Les premières venues. – 7. Région du sud de la Palestine. Pic. Abréviation. – 8. Ordre auquel il suffit d'obéir pour obtenir de l'avancement. Ne lut pas couramment. Pronom. – 9. Moyens de communication.

Solution du problème n° 6290

Horizontalement

I. Inquisiteurs. Pu. – II. Mo0ts. Cabs. Obis. – III. Ase. Ei. Teintes. – IV. Gordon Bennett. – V. Ile. Ouvéa. Etal. – VI. Nolhac. Ga. Eue. – VII. Agly. Canneur. Ru. – VIII. Tiédeur. Rêver. – IX. Ie. Empaillage. – X. Epiés. Age. – XI. Novae. Eon. Mieux. – XII. Terrassements. – XIII. Tank. Sion. – XIV. Ait. Lasagne. Roi. – XV. Stérile. Etre. Un.

Verticalement

1. Imagination. Tas. – 2. Nosologie. Otait. – 3. Querelle. Eventé. – 4. Ut. Hyde Park. – 5. Iséo. Emier. Li. – 6. Inoccupé. Aval. – 7. Ic. Bu. Arases. Se. – 8. Tatevin. Ossa. – 9. Ebène. Nul. Neige. – 10. Usinage. La. Mont. – 11. Ne. Aura. Mener. – 12. Sotte. Regain. – 13. Bette. Végéter. – 14. Pis. Aure. Eus. Ou. – 15. Us. Pleurs. Pin.

GUY BROUTY

Les Occidentaux au secours de la Russie

Le revirement du FMI témoigne de la confiance retrouvée des bailleurs de fonds de Moscou
Malgré leur prudence, ils souhaitent faciliter le passage de l'ex-Union soviétique à l'économie de marché

Objet d'inquiétudes graves, cible il y a encore quelques mois de critiques acérées pour sa mauvaise gestion économique, la Russie est apparemment en train de reconquérir la confiance des pays occidentaux. La preuve en est le prêt de 1,5 milliard de dollars que le Fonds monétaire international (FMI). jusqu'alors très réticent, vient de décider d'accorder à Moscou pour faciliter son passage à l'économie de marché.

Le changement d'attitude des pays industrialisés ne s'est pas limité à cette aide, confirmée le 17 avril à Saint-Pétersbourg, en marge de l'assemblée annuelle de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement). Une aide qui devrait, dit-on, être versée très rapidement, complétant un premier prêt de même nature et de même montant accordé en juin 1993 (1). La Russie pourrait également bénéficier à l'automne d'un crédit «stand by», c'est-à-dire de dépannage, de 3 milliards de dollars. Un crédit dont on retrouve l'origine dans une annonce faite au sommet de Tokyo en juillet 1993, portant au total sur 13 milliards de dollars, dont 4 milliards de crédits «stand by», 4 milliards que l'organisation internationale s'était bien gardée de verser, effrayée par le désordre qui régnait en Russie et l'absence totale de garanties que Moscou pouvait apporter en matière de lutte contre l'inflation ou de réduction du déficit budgétaire.

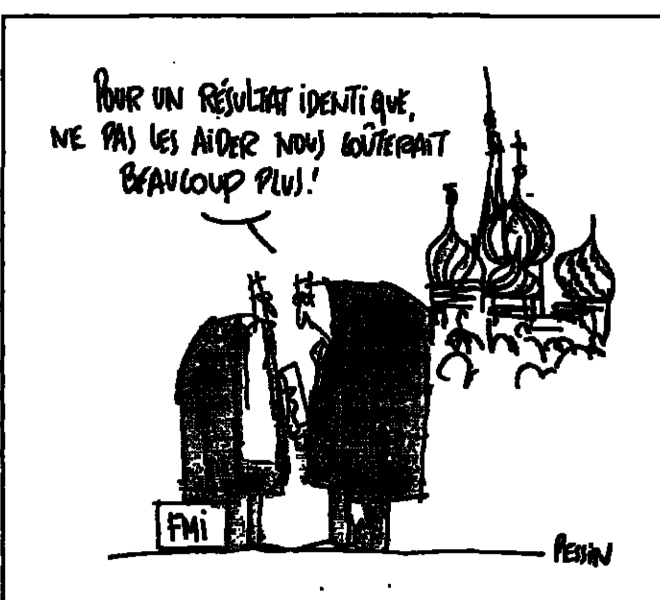
La nouvelle donne se confirme lorsque Michel Camdessus, directeur général du FMI, déclare, jeudi 21 avril à Washington, quelques jours avant l'assemblée générale du Fonds, et alors que le déblocage du milliard et demi vient d'être annoncé, qu'il entamera des discussions pour un prêt de 3 milliards dès que les autorités russes *«auront préparé les éléments de base»* de leur budget pour 1995. En principe, donc, à la rentrée. Et si l'on voulait une preuve supplémentaire du changement de regard porté sur la Russie, le Club de Paris – qui regroupe les pays créanciers des pays endettés – se réunira fin mai ou début juin, pour reporter les échéances 1994 de la dette publique extérieure russe. Une dette de 54 milliards de dollars (2) portant cette année une échéance de quelque 12 milliards de dollars.

En janvier 1993, la démission d'Egor Gaïdar – premier vice-premier ministre – puis celle de Boris Fiodorov, ministre des finances, avaient été accueillies avec consternation dans les pays occidentaux. Le départ des réformateurs avait alors été interprété comme la victoire des anciens sur les modernes, et d'une certaine façon de l'obscurantisme sur les forces de progrès représentées par les libéraux (*le Monde* du 25 février).

Conservateurs et industrialistes

La presse anglo-saxonne avait parlé de *«chaos»* prévisible, d'hyperinflation, soulignant à regret que le seul réformateur occupant un poste important dans le nouveau gouvernement Tchernomyrdine était Anatoly Tchoubaïs, vice-premier ministre responsable de la privatisation. Seul contre tous, devait-on comprendre. Par comparaison, les deux hommes rendus totalement forts par le départ des réformateurs auxquels ils s'opposaient, le premier ministre Victor Tchernomyrdine et le président de la banque centrale de Russie, Victor Guerachtchenko, étaient présentés comme de dangereux dinosaures.

Dangereux – disait on, parce que représentants des conservateurs et des industrialistes, majoritaires à la Douma : Victor Tchernomyrdine est l'ancien président de Gazprom, qui aurait



empêché les réformateurs de «démonopoliser» le géant russe de l'énergie en même temps qu'il dotait son ancienne maison à coups de subventions budgétaires. Cela avant d'étendre la manne gouvernementale à tout le secteur énergétique auquel étaient cependant refusés l'apport massif d'investissements étrangers et une totale liberté des prix. Faisant partie des rares entreprises russes à gagner de l'argent, Gazprom a cependant d'énormes besoins financiers pour renouveler son réseau de transport et pour mettre en œuvre le projet géant d'exploitation du gaz dans la presqu'île de Yamal au nord du pays, dans la mer de Kara.

Même présentation flatteuse pour Victor Guerachtchenko, *«le plus mauvais directeur de banque centrale de tous les temps»*, selon Jeffrey Sachs, professeur d'économie à Harvard, qui conseilla le gouvernement polonais dans sa réforme de 1990 avant d'inspirer les libéraux russes dans leur réforme de 1992, jusqu'au moment de démissionner lui aussi en janvier dernier.

Le malaise des pays occidentaux s'est exprimé officiellement le 21 mars, lorsque Michel Camdessus, parlant devant l'Académie des finances de Moscou, critiqua le taux élevé de l'inflation, les subventions inutiles aux industries non rentables, l'émission de monnaie pour payer les dépenses de l'Etat. Critiques qui eurent pour effet de rendre publique le fossé creusé entre les pays occidentaux et le gouvernement russe par le départ des réformateurs, la composition de la nouvelle équipe au pouvoir et les déclarations que fit M. Tchernomyrdine, ironisant sur *«la conception romantique du marché»* qui avait prévalu jusqu'alors, insistant sur le fait que l'inflation serait désormais combattue par des méthodes non monétaristes. Le chef du gouvernement annula l'entretien qu'il devait avoir avec M. Camdessus et s'envola pour Sotchi, au bord de la mer Noire, pour retrouver Boris Eltsine. On a beaucoup glosé sur ce déplacement, mais il semble bien qu'il eut pour objet d'expliquer au président que faute d'assurances données au FMI sur la lutte contre l'inflation et le rééquilibrage des comptes budgétaires, le Fonds ne prêterait pas d'argent avant longtemps. Ce voyage semble avoir été décisif.

Un mois plus tard, le malaise s'est dissipé. Un prêt est accordé, d'autres suivront, à la grande fureur de Boris Fiodorov, l'ex-ministre des finances réformateur, qui assure que les Occidentaux ne rendent pas service à son pays en agissant de la sorte, et en donnant pour preuve les atermoiements de Mikhaïl Gorbatchev qui repoussait les réformes urgentes à chaque fois qu'une aide financière était accordée à la Russie.

Le revirement des pays occidentaux peut surprendre alors que les données économiques et financières dont on dispose sur la Russie ne montrent guère d'amélioration, sinon un début de freinage des sorties de capitaux (14 milliards de dollars en 1992, moins de 10 milliards en 1993) et un ralentissement de l'inflation, la hausse mensuelle des prix étant revenue à 10 % en février et à 8,7 % en mars, contre 20 % et plus jusqu'en octobre dernier.

Officiellement, Moscou s'est engagé sur certains objectifs, dont le principal, le déficit budgétaire qui devrait être réduit, pour revenir à 7,2 % de la production nationale cette année, contre 8 % en 1993 et 18 % en 1992 ; l'inflation mensuelle serait ramenée à 8 % par mois d'ici à la fin de l'année, les prêts bonifiés à bas taux d'intérêt seraient progressivement réduits, ainsi que le financement des déficits publics par les avances de la banque centrale.

Moins fanfarons

Ces engagements pris vis-à-vis du FMI n'expliquent pas vraiment le revirement occidental. M. Camdessus déclarait il n'y a pas longtemps qu'un taux d'inflation mensuel de 8 % à 9 %, soit 180 % par an, représentait pour l'économie un *«risque majeur»*. Il faudra bientôt 2 000 roubles pour obtenir 1 dollar, contre seulement 110 en janvier 1992. Et le budget de 1994 n'est toujours pas voté... En fait, les objectifs que s'est fixés Moscou sont plus un gage de bonne volonté qu'une assurance tous risques des pays prêteurs sur la Russie. Deux autres programmes avaient déjà été signés au cours des dernières années, dont les représentants du FMI reconnaissent qu'ils n'ont pas été respectés. C'est autour du problème de la réduction du déficit budgétaire que risquent à l'avenir de se cristalliser toutes les difficultés. D'après les chiffres fournis par les autorités russes, les trois quarts du déficit budgétaire sont en effet financés par des émissions de monnaie de la banque centrale. Pour tarir progressivement cette source d'inflation, le gouvernement devrait réduire les dépenses publiques et augmenter ses recettes.

Réduire les dépenses, c'est diminuer progressivement les subventions aux entreprises, en faisant le partage entre ce qui relève d'aides budgétaires et ce qui relève du crédit bancaire et des prêts. On n'en est pas là, même si les taux d'intérêt sont supérieurs à la hausse des prix. Même si un certain encadrement quantitatif des crédits bonifiés voit timidement le jour, encore que l'agriculture et certaines industries y aient largement droit.

Accroître les recettes, ce n'est pas augmenter les impôts qui existent (impôt sur les bénéfices, TVA, droits de douane, impôt sur le revenu, privatisation...) mais bel et bien les faire rentrer dans les caisses de l'Etat. L'absence de Trésor public en Russie explique l'étrangeté de la collecte de l'impôt par les banques, qui bien évidemment ne s'empressent pas de reverser son dû à l'Etat. Cette même absence de Trésor public permet aux diverses Républiques et collectivités locales de garder – indûment – une partie importante des impôts collectés. Il y a là un très grave problème qui n'est pas seulement celui de l'appauvrissement financier de l'Etat central, mais aussi et surtout celui de sa déliquescence. Une déliquescence qui se traduit de façon spectaculaire par les assassinats de banquiers, d'hommes d'affaires, de députés, et plus profondément fait douter de la possibilité de mettre en œuvre des réformes économiques et financières d'importance.

Quotidiennement, l'autorité de l'Etat, quand elle tente de s'exercer, est battue en brêche par les banques, les entreprises, les collectivités territoriales. Quand la banque centrale essaye de resserrer la distribution du crédit, de gigantesques vagues de prêts interentreprises se développent, battant en brèche les tentatives de régulation monétaire du pouvoir central. Des circuits courts s'établissent entre firmes, d'autant plus spontanément que n'existe pas de crédit à long terme du fait de la trop forte inflation. Le recul catastrophique de l'investissement l'année dernière (– 15 % par rapport à 1992) trouve là son origine. Mais des entreprises non rentables peuvent survivre, notamment celles du secteur militaro-industriel dont les très réelles capacités technologiques devraient être mieux utilisées, dans des productions pour lesquelles existe une demande. Tous comptes faits, des milliers d'entreprises doivent de l'argent à l'Etat qui s'endette lui-même auprès de la banque centrale, qui elle-même crée beaucoup trop de monnaie et donc de l'inflation. Le cercle des mauvaises habitudes est bouclé.

Dans un pareil contexte, les résultats obtenus, les engagements pris doivent être relativisés. Les chiffres du déficit budgétaire doivent être «interprétés», non seulement parce que l'Etat paye mal ses fonctionnaires, et avec beaucoup de retard, mais parce que les chiffres présentés au FMI sont calculés par rapport à une richesse nationale qui se réduit plus que prévu. Ainsi la production industrielle a baissé de 27,4 % entre mars 1993 et mars 1994 (– 14 %, pour la seule production pétrolière, entre février 1993 et février 1994).

Le revirement occidental s'explique beaucoup par la bonne volonté apparente de l'équipe en place qui – contre toute attente – n'a pas rompu avec les réformes engagées. Les prix n'ont pas été bloqués, les privatisations sont poursuivies. *«Nous n'avons pas tellement le choix, il faut bien y croire.»* Tel est le sentiment des hauts fonctionnaires et des ministres européens qui ont eu des entretiens avec les Russes au cours de ces dernières semaines. Un sentiment qui n'est pas seulement négatif, mais se nourrit d'une réelle et nouvelle estime portée à des hommes qui, comme Victor Guerachtchenko, gouverneur de la Banque centrale, rassurent par leur compétence et leur solidité. *«Ces gens-là n'ont pas le look américain des réformateurs. Boris Fyodorov était plus séduisant, ceux-là sont moins ambitieux, moins fanfarons, mais peut-être plus solides.»*

Manifestement, les pays occidentaux ont décidé de poursuivre une aide prudente à la Russie. Manifestement, le temps n'est plus aux grandes annonces de prêts. Reste à savoir si la volonté américaine d'accommodement fera place à plus d'exigence quant aux résultats obtenus. Rendez-vous à l'automne prochain pour la préparation du budget de 1995.

ALAIN VERNHOLES

(1) Ces prêts appelés «facilité de transformation systémique» (FTS) sont destinés aux économies en transition.

(2) A la dette publique russe (54 milliards de dollars) s'ajoute une dette privée (26 milliards de dollars).

FINANCES

Tokyo va essayer de stopper la hausse du yen



La Banque du Japon est intervenue à plusieurs reprises lundi 2 mai pour limiter le repli du dollar face au yen. Ces interventions ont permis au billet vert de remonter légèrement de 101,57 yens pour 1 dollar à l'ouverture à 101,80 en clôture. C'est la première fois depuis le 15 février que le dollar tombe au-dessous des 102 yens à Tokyo. Si le montant des interventions n'est pas connu, les analystes estiment qu'elles ont été massives. Par ailleurs, la Banque du Japon a déclaré qu'elle n'avait pas l'intention de laisser le champ libre aux spéculateurs pendant les congés de la Golden Week, marquée par plusieurs fêtes. Le marché des changes japonais sera fermé mardi 3, mercredi 4 et jeudi 5 mai.

Les interventions de la Réserve fédérale américaine, vendredi 30 avril à Wall Street, n'ont soutenu que temporairement le billet vert. A Tokyo, les pouvoirs publics tentent de faire baisser le cours du yen contre dollar. Leurs réflexions portent essentiellement sur une relance de la demande intérieure. C'est ainsi que le premier ministre, Tsutomu Hata, et les ministres chargés de l'économie se sont réunis samedi 30 avril pour étudier des mesures : dérégulation économique, réforme fiscale, ouverture des marchés pour accroître les importations. L'échec des négociations commerciales entre M. Clinton et M. Hosokawa avait, en février, contribué à faire brusquement remonter le yen, qui avait frôlé pendant la semaine du 14 au 20 février, avec 101 yens son record historique de 100,40 yens pour 1 dollar du 17 août 1993.

INDUSTRIE

Des crédits moins chers pour les entreprises en difficulté

M. Alphandéry annonce une baisse du taux des prêts ordinaires du FDES

Le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, a annoncé, vendredi 29 avril, une baisse de 7,75 % à 6,75 % du taux des prêts ordinaires du Fonds de développement économique et social (FDES). *«Ces crédits sont notamment destinés à venir en aide aux entreprises en difficulté via les interventions d'organismes comme le Ciri, les Corri et les Codefi»*, explique le communiqué de Bercy. Les taux des prêts du FDES avaient déjà été réduits 9,75 % à 7,75 % au mois de mai 1993.

Les chefs d'entreprises en difficulté pourront trouver appui auprès des directeurs de succursales de la Banque de France et des trésoriers-payeurs généraux. Le ministre de l'économie a également annoncé qu'il allait transmettre des propositions au premier ministre visant à renforcer les fonds propres des petites et moyennes entreprises.

Accord des autorités américaines

Lufthansa va pouvoir développer ses liaisons transatlantiques

Le département américain des transports a donné son autorisation, jeudi 28 avril, à un accord de coopération entre la Lufthansa et United Airlines, a annoncé la compagnie allemande. Le ministre allemand des transports, Matthias Wissmann, a indiqué que *«l'Allemagne et les Etats-Unis négociaient une entente de ce type depuis cinq ans»*, et qu'un premier accord signé en septembre 1993 avait été suspendu par Washington sur protestation d'autres compagnies américaines, notamment Delta et American Airlines. Après de longues et difficiles négociations, les deux pays étaient finalement arrivés à un pré-accord le 18 mars.

L'accord définitif repose principalement sur la pratique du «code-sharing», qui permet aux passagers d'effectuer sous un seul numéro de vol une traversée de l'Atlantique nord, suivie d'un vol de correspondance sur le réseau de l'autre compagnie. A partir de juin, des vols transatlantiques communs pourront être mis en place, avec réservation possible dès le 9 mai, a précisé Lufthansa.

De son côté, United Airlines pourra desservir huit villes allemandes avec Lufthansa et pourra proposer également en son propre nom des vols Lufthansa de Francfort vers Vienne, Londres, Berlin, Hambourg et Munich.

Avec des pertes de 1,5 milliard de francs

Elf-Atochem a vécu «dans le rouge» en 1993

BARCELONE

de notre envoyé spécial

Pour les groupes chimiques, 1993 a été une année sinistrée. Elf-Atochem, filiale chimique d'Elf-Aquitaine, n'a pas échappé à la tourmente. Avec des pertes de 1,5 milliard de francs, ses résultats, présentés vendredi 29 avril à Barcelone, ont été *«très mauvais»*, de l'aveu même de Jacques Puéchal, son président. En 1991, le groupe affichait un bénéfice de 1,5 milliard de francs et 30 millions de francs 1992. Mais à la récession européenne, accompagnée des turbulences monétaires, s'est ajoutée la poursuite d'une triple crise structurelle, les engrais, la pétrochimie et la soude. Le contraste est désormais saisissant entre la chimie de base qui plombe les résultats d'Elf-Atochem et la chimie de spécialités qui génère des bénéfices mais pas encore suffisamment. Autre contraste, la situation déprimée de la chimie en Europe et en France qui tranche avec le dynamisme des Etats-Unis (+ 9 % des ventes) et de l'Asie (+ 20 %).

Car tout n'est pas négatif dans le bilan d'Elf-Atochem. Trois signes sont encourageants, selon Jacques Puéchal, le maintien de sa position commerciale en période difficile, les progrès de la chimie fine et une situation financière qui reste saine. Qui plus est, en intégrant pour la première fois les résultats de Texas Gulf, on observe une quasi-stabilité du chiffre d'affaires entre 1992 et 1993 à la hauteur de 49,3 milliards de francs.

Mais, pour l'heure, la priorité affichée est aux restructurations, avant le développement de nouveaux produits. Les 750 suppressions d'emplois dans le secteur des engrais – qui a un effectif de 3 000 personnes – seront réalisées d'ici à la fin de l'année. Dans le secteur pétrochimique et carbochimique, le regroupement d'activités par site sera poursuivi, ce qui a pour conséquence d'entraîner la suppression de 408 postes sur 1994 et 1995.

A. B.-M.

هكذا من الأصل

La célébration de la fête du travail

En France, un 1er mai « contre le chômage et l'exclusion »

Les manifestations organisées dimanche à l'occasion du 1er mai ont eu un impact limité. A Paris, le défilé de la CGT a rassemblé 25 000 personnes selon les organisateurs et 8 500 selon la police. Dans les régions, les cortèges étaient plus souvent unitaires. Deux mille personnes se sont retrouvées à Marseille et un millier à Toulouse, à Strasbourg et à Nantes.

■ A cette occasion, plusieurs dirigeants syndicaux ont condamné l'organisation, dans les entreprises ou au niveau national, d'initiatives tendant à consulter, notamment par voie de référendum, les salariés ou les citoyens sur les questions liées à l'emploi.

[redacted]

Les rassemblements organisés dimanche à l'occasion du 1er mai ont été, comme on pouvait s'y attendre, d'ampleur assez modeste à Paris comme dans les régions. Dans la capitale, où la CGT était la seule confédération à avoir appelé à manifester, vingt-cinq mille personnes selon le syndicat (*huit mille cinq cents selon la préfecture de police*) ont défilé entre la République et la Nation *« contre le chômage et l'exclusion »*. L'union régionale CGT d'Ile-de-France a été rejointe par une trentaine d'organisations, dont la FSU (enseignants), l'UNEF (étudiants), le collectif AC (Agir ensemble contre le chômage) et plusieurs associations humanitaires et antiracistes. Comme il est de tradition, de nombreux mouvements de travailleurs étrangers (turcs, kurdes, sri-lankais, sénégalais, sahraouis, chiliens) étaient présents, saisissant ainsi l'occation de protester contre la situation dans leur pays. En fin de cortège, un grand portrait du Grand Timonier proclamait *« Vive le maoïsme »*, alors que des drapeaux portés par des militants turcs affichaient des portraits de Marx, Engels, Lénine et Staline...

Pour sa part, Nicole Notat, accompagnée d'une délégation de la CFDT, a reçu Nicolas Kovac, ambassadeur de Bosnie en France, afin de *« marquer sa solidarité avec le peuple bosniaque »* et de s'associer avec la présence, le même jour, des représentants des organisations syndicales internationales à Sarajévo.

En province, la principale manifestation s'est déroulée à Marseille, où quelque deux mille personnes ont descendu la Canebière jusqu'au Vieux Port. A Strasbourg, un millier de salariés se sont rétrouvés à l'appel de la CGT, de la CFDT, de la FEN et de la FSU. Les manifestants, qui réclamaient *« l'emploi et le progrès social en Europe »*, ont été rejoints sur le pont de l'Europe par plusieurs centaines de représentants du syndicat allemand DGB. Ils étaient également un millier, en majorité du service public, à défiler à Toulouse et à Nantes avec la plupart des organisations syndicales, à l'exception de FO. Des manifestations ont réuni quelques centaines de personnes à Tours, Vierzon, Mulhouse, Metz, Nancy ou Rennes.

La journée du 1er mai a aussi été l'occasion pour les dirigeants syndicaux de s'exprimer. Invité du Grand Jury *RTL-Le Monde*, Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, a plaidé en faveur d'une *« réduction du temps de travail sans perte de salaire »*. Interrogé sur les rapports entre la CGT et le Parti communiste, M. Viannet a souligné que son organisation *« ne referait pas l'erreur de s'engager sur le programme d'un ou de plusieurs partis politiques »*. *« Elle l'a payé cher et continue de le payer »*, a-t-il poursuivi. Enfin, le dirigeant cégétiste a réaffirmé sa volonté de *« chercher les moyens de faire sauter, les uns après les autres, les obstacles qui subsistent sur le chemin de la mobilisation et de l'unité d'action »* entre les syndicats.

Interrogé lors de son passage à L'Heure de vérité, sur France 2, Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière a décliné l'invitation de M. Viannet. S'il n'exclut pas des actions communes, il refuse d'envisager un 1er mai unitaire *« avec des gens qui n'ont pas les mêmes objectifs »* que lui. Le prochain conflit social, a pronostiqué M. Blondel, aura lieu dans les hôpitaux.

Calme défilé à Moscou

Plusieurs milliers de personnes, syndicalistes, communistes et nationalistes, ont défilé sans incident, dimanche 1er mai à Moscou, pour exiger la démission du président Boris Eltsine et protester contre la crise économique. Des mesures de sécurité renforcées avaient été prises pour éviter que ne se reproduisent les affrontements du 1er mai dernier entre manifestants et forces de l'ordre, au cours desquels un policier avait été tué et cinq cents personnes blessées.

Dans la matinée, huit à dix mille personnes ont traversé le centre-ville à l'appel de la Fédération des syndicats de Moscou pour exprimer leur inquiétude devant la montée du chômage. Parmi eux figuraient les dirigeants du Parti communiste de Russie, Guennadi Ziouganov et Anatoli Loukianov, président de l'ex-Soviet Suprême et l'un des responsables du putsch d'août 1991. Une seconde manifestation a rassemblé jusqu'à douze mille personnes – dont de nombreux participants au premier défilé – à l'appel d'organisations nationalistes et communistes radicales. Plusieurs orateurs, souvent d'anciens meneurs de l'insurrection d'octobre 1993, ont harangué la foule sur une place du centre de Moscou où subsiste la dernière grande statue de Lénine de la capitale.

COMMENTAIRE

Les syndicats ne sont pas à la fête

MALGRÉ le léger regain des actions unitaires, les syndicats *ne sont toujours pas à la fête* le 1er mai. Pourtant, ce ne sont pas tant les cortèges modestes, voire clairsemés, qui expriment les difficultés des centrales que l'impossibilité de peser réellement sur le débat social dans laquelle *se trouvent* leurs dirigeants, contraints d'utiliser *la tribune que leur offre la* célébration du 1er *mai* pour tenter de réagir – parfois non sans justesse, d'ailleurs – à des initiatives et propositions qui leurs sont extérieures.

Pour sauver les apparences devant une situation qui leur échappe en grande partie, les syndicalistes se sont encore *livrés au difficile exercice consistant*, sans toujours y croire, à *élever la voix ou à brandir les* menaces *« d'explosion sociale »*. *Il est vrai qu'*une nouvelle fois, l'actualité récente les a singulièrement desservis. Le résultat de la consultation directe des salariés d'Air France par Christian Blanc, le président de la compagnie aérienne, comme la proposi*tion de référendum sur l'emploi* avancée par Philippe Séguin, le président (RPR) de l'Assemblée nationale, ont en commun de *« court-circuiter »* les prérogatives des organisations représentatives.

Certes, il est tout à fait fondé de considérer – comme le font Marc Blondel à FO et Louis Viannet à la CGT – que l'avenir d'une entreprise comme la problémati*que générale de l'emploi* s'accordent mal d'une réponse par oui *ou par non à une question forcé*ment réductrice. Mais c'est aussi parce que les syndicats refusent trop souvent de répondre à certaines questions – sur l'arbitrage *entre emploi et salaire et sur* l'attitude à adopter face *aux heures* supplémentaires, par exemple – ou considèrent que la défense pure et simple des avantages acquis peut encore constituer le fondement d'une action *collective efficace que le débat* sur l'emploi a pris une telle tournure. Et que l'on parle davantage des propositions des partis politiques que des centrales syndi*cales. Reconnaissons tout de* même que, faute d'interlocuteurs patronaux véritables, ces dernières n'ont pas la tâche facile.

JEAN-MICHEL NORMAND

VIE DES ENTREPRISES

A l'occasion de sa première assemblée générale

Paris Europlace va mettre en œuvre une nouvelle politique pour favoriser le développement de la Bourse

L'association Paris Europlace a tenu, vendredi 29 avril, sa première assemblée générale ordinaire. *Celle-ci a été l'occasion de* déterminer un programme d'action pour l'année en cours. Arnaud de Bresson, délégué général de Paris Europlace, a énoncé les deux grands axes de ce programme : d'une part, poursuivre la réflexion sur les orientations stratégiques du développement de la place financière de Paris et contribuer à mettre en œuvre les outils nécessaires à son développement ; d'autre part, promouvoir la place de Paris tant en France qu'à l'étranger.

En ce qui concerne la réflexion de place, quatre groupes de travail *ont été constitués :* Ernest-Antoine Seillière, président de l'association, est à la tête d'un groupe «stratégie» ; un autre groupe, présidé par Yann de L'Estang, direc*teur adjoint des études* à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, planche sur «les obstacles réglementaires et fiscaux à l'ouverture internationale de la place de Paris». André Serre, président d'honneur de la Sicovam (Société interprofessionnelle de compensation des valeurs mobilières), est en charge du groupe «formation». L'objectif de ce groupe de travail est, notamment, d'élaborer des propositions pour le développement d'une offre de formation aux métiers de la finance en faveur des stagiaires étrangers. Enfin, Claude Giraud, *président du Groupement foncier* français, préside une commission «immobilier», qui, tout en réfléchissant sur la localisation financière de la place de Paris, s'interroge aussi sur les éléments d'une meilleure offre immobilière en faveur des établissements étrangers susceptibles d'ouvrir de nouvelles activités à Paris. Un cin*quième groupe de travail est en* cours de constitution. Présidé par André Icard, directeur des études de la Banque de France, il est chargé de la mise en route de l'Observatoire Paris Europlace.

Forum international

En matière de promotion, les actions à mener visent à la fois la France et l'étranger. En France, l'association cherche d'abord à mobiliser les acteurs de la place, estimant indispensable que les grands émetteurs obligataires, les entreprises industrielles et commerciales, les établissements *étrangers implantés* à Paris ainsi que les auxiliaires de la finance soient sensibilisés par sa démarche. Elle a aussi développé ses contacts avec les pouvoirs publics – notamment le ministre de l'économie – et des parlementaires. L'association continuera cette année sa politique orientée vers l'étranger, avec en particulier un forum international en juillet ou l'organisation à Paris de visites de délégations étrangères. Elle va aussi développer ses relations avec la presse française et internationale, notamment anglo-saxonne, dont les critiques ont souvent été dures à l'égard de la place de Paris.

«Les investisseurs étrangers n'ont pas pris suffisamment conscience de l'évolution de la capitale», nous déclare le président de l'association

«Est-ce un relatif déficit d'image de la place de Paris qui a présidé à la création de Paris Europlace?

– La place financière de Paris a connu un développement et une évolution considérables ces dix dernières années. Nous avons eu le sentiment qu'en France, comme à l'étranger, on avait insuffisamment pris conscience de cette évolution. Créée *il y a maintenant plus d'un* an, notre association, qui regroupe tous ceux qui constituent ensemble la place de Paris, est née de ce constat et a pour ambition d'améliorer l'image de la place de Paris notamment à l'étranger et d'assurer sa promotion, en faisant mieux connaître l'ensemble de ses activités.

– Quels sont les objectifs de Paris Europlace?

– L'internationalisation de la place de Paris doit être amplifiée. Elle est déjà bien avancée : les étrangers, par exemple, contrôlent déjà 40 % de nos sociétés de Bourse et détiennent un bon tiers de la capitalisation. Il faut aussi développer le marché des actions qui reste, en dépit d'une intense modernisation, encore insuffisant en volume. Le potentiel est très fort aujourd'hui, notamment grâce aux privatisations. Il faut en profiter.

– Qu'attendez-vous des rencontres organisées dans les capitales boursières européennes?

– Les récentes rencontres financières organisées par Paris Europlace à Francfort, Zurich et Genève ont rencontré un très grand *succès (800 participants). Elles ont* révélé l'intérêt suscité par la place de Paris et confirmé la nécessité de la faire mieux connaître auprès des investisseurs locaux et d'approfondir les possibilités de coopération avec certaines places européennes. L'accord récent entre le MATIF et DTB est un premier pas dans ce sens. *C'est un exemple de coopéra*tion qu'Europlace veut promouvoir.

– Une meilleure connaissance des possibilités offertes par la place de Paris peut-elle susciter un regain d'intérêt de la part des investisseurs étrangers?

– Les investisseurs étrangers n'ont pas suffisamment pris conscience de la formidable évolution de la place de Paris prise dans son ensemble. L'observation nous en a été faite lors de nos manifestations européennes. Il importe donc de développer une information régulière et complète en direc*tion du public étranger et de faire* connaître le potentiel de la place de Paris : poursuite du programme «lourd» de privatisation, projet de création de fonds de pension, baisse des taux d'intérêt qui valorisera les placements en actions...

– Quel est le bilan après une première année de réflexion et d'activités?

– Je pense que Paris Europlace répond bien à son objet et que le succès des manifestations qui se sont déroulées tout au long de 1993 en France et à l'étranger pour son lancement le confirme. De 30 établissements adhérents au 30 mars 1993, nous sommes passés à 110 aujourd'hui.

– Quels sont les projets de l'association pour les mois à venir?

– Europlace poursuivra des actions dans deux domaines :

» 1. La réflexion de «place» à travers des groupes de travail chargés d'élaborer des propositions : stratégie de place, accueil des étrangers, fiscalité plus attractive, formation des cadres... Il est également prévu la création d'un «observatoire de la place financière de Paris» chargé de recenser et d'améliorer la qualité de l'information statistique disponible sur celle-ci.

» 2. La poursuite de la promotion de la place en France et à l'étranger. Outre notre deuxième forum international qui se tiendra à Paris le 7 juillet, Europlace prépare pour les prochains mois la tenue de manifestations à New-York et dans différents pays d'Europe et d'Asie.»

Propos recueillis par
FRANÇOIS BOSTNAVARON

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CONTRATS

BT FRANCE fournira à SDV (Bolloré) son réseau mondial de télécommunication. – BT France, filiale française de British Telecom, a signé, vendredi 29 avril, un contrat pluriannuel de *400 millions* de francs avec la SDV (transport-groupe Bolloré) pour la conception, la mise en œuvre et l'exploitation d'un réseau mondial de télécommunications. Ce réseau voix et données, qui reliera 300 sites sur cinq continents, repose sur la volonté de la SDV de développer ses infrastructures de télécommunications pour améliorer la qualité de ses services, réaliser des gains de productivité et réduire les dépenses de télécommunications. BT a proposé à SDV un ensemble de moyens qui lui permettront d'économiser plusieurs dizaines de milliards de francs par an sur la durée du contrat grâce à l'utilisation des réseaux exploités par BT.

ASTRA et Mitsubishi Kasei *s'engagent dans une nouvelle* coopération. – La société pharmaceutique suédoise Astra et le groupe chimique et pharmaceutique japonais Mitsubishi Kasei Corporation (MKC) ont signé récemment un accord de coopération à long terme. Aux termes de cet accord, Astra acquiert le droit, en exclusivité ou conjointement avec MKC, de développer et de commercialiser des produits de la société japonaise, en Europe, en Australie et en Nouvelle-Zélande, entre autres. L'accord couvre tous les projets de recherche en cours de MKC et les projets qui en seront à leur phase d'essai avant l'an 2000. MKC est une entreprise chimique japonaise dont le chiffre d'affaires est de 10 milliards de dollars (58 milliards de francs). Depuis quinze ans, en matière de recherche pharmaceutique, elle s'est développée dans les domaines cardio-vasculaire, gastro-intestinal, et du système nerveux central.

INVESTISSEMENT

ATT va investir 850 millions de francs en Chine. – ATT, premier groupe mondial de télécommunications longue distance, va investir 150 millions de dollars (850 millions de francs) en Chine dans les deux ans à venir, a annoncé, jeudi 28 avril, son PDG, Robert Allen, révélant ainsi pour la première fois l'étendue de ses projets dans ce pays. L'accord a *été signé* par M. Allen et le vice-premier ministre Zou Jiahua, qui avait signé plus tôt dans la semaine un accord de 130 millions de dollars avec le canadien Northern Telecom. ATT va tripler son personnel en Chine, de 800 actuellement à 2 400 d'ici à 1996. Entre 1994 et l'an 2000, la Chine, qui compte actuellement deux lignes de téléphone pour 100 habitants, va dépenser près de 40 milliards de dollars pour améliorer son réseau de télécommunications.

RÉSULTATS

ALAIN MANOUKIAN (habillement) : hausse du bénéfice et baisse de l'activité en 1993. – Alain Manoukian a enregistré en 1993 une forte progression de son bénéfice net consolidé à 23,2 millions de francs contre 1,9 million en 1992. Le chiffre d'affaires diminue de 5 %, à 529,9 millions de francs (558 millions en 1992), après l'arrêt de la ligne enfant et le recentrage de la ligne homme. Au premier trimestre 1994, l'activité est en retrait de 9 % à 163,4 millions. Le groupe évalue à 20 % *la baisse* des prises d'ordres d'ouverture de saison pour la période automne-hiver 1994 et indique que son ambition, en ce début d'année, est *«plus de limiter la diminution du niveau d'activité (...) que de rechercher le strict maintien d'une part de marché* [au risque d'altérer] *l'image de marque».*

GROUPE SIBILLE (papier) : perte nette en 1993. – Le groupe papetier français Sibille a enregistré une perte nette (part du groupe) de 1 million de franc en 1993 contre une perte de 32 millions en 1992. Le chiffre d'affaires est en baisse de 6,4 % à 2,84 milliards de francs contre 3 milliards en 1992. Le résultat de la maison-mère Sibille SA s'établit à + 19,5 millions de francs contre une perte de 58 millions en 1992. *Les provisions liées à la cession* de la société Guyenne Papiers en février 1993 avaient été comptabilisées sur l'exercice 1992.

CÉLATOSE : chute du résultat net en 1993. – Le groupe Célatose, spécialisé dans la fabrication d'articles d'hygiène, enregiste une chute de son résultat net à 242 000 francs contre 41,8 millions de francs en 1992. Ce recul s'explique notamment, selon le groupe, par la forte baisse des prix dans le secteur de l'hygiène bébé en France, qui a fait reculer de 19 % le chiffre d'affaires consolidé (955,1 millions de francs l'an dernier contre 1,18 milliard de francs en 1992). Selon l'entreprise, les perspectives 1994 permettent d'envisager un amélioration au deuxième trimestre, la grande incertitude demeurant l'évolution des prix.

UFINER-COFRETH (chauffage) : baisse de 43 % du bénéfice net en 1993. – Filiale de la Lyonnaise des eaux-Dumez spécialisée dans la maintenance en chauffage collectif, Ufiner-Cofreth a vu son bénéfice net (part du groupe) baisser de 43 % en 1993, à 97 millions de francs contre 170 millions un an plus tôt. Ufiner-Cofreth en attribue la cause à la *douceur relative des températures*, supérieures, l'an dernier, à la moyenne nationale trentenaire, et à une conjoncture pénalisante pour les activités d'installation. Le chiffre d'affaires a progressé de 37 % à 10,09 milliards de francs contre 7,34 milliards. A périmètre constant et durées de consolidation équivalentes, le groupe a vu son activité *«croître de l'ordre de 3 %»*, précise un communiqué.

STRUCTURES

ARITMOS (articles de sport) scinde ses activités en trois groupes. – Le fabricant suédois d'articles de sport Aritmos va répartir ses activités en trois sociétés indépendantes, Monark Stiga, Abu Garcia et Aritmos. Ce projet sera soumis à l'assemblée annuelle des actionnaires qui doit se réunir le 27 mai. Les titres de Monark Stiga et d'Abu Garcia pourront s'échanger sur le marché hors cote et les actions Aritmos sur le marché principal. Les actionnaires des trois nouvelles compagnies détiendront automatiquement un nombre d'actions proportionnel à leur participation actuelle au capital d'Aritmos. Aritmos a enregistré en 1993 des pertes après éléments financiers de 261 millions de couronnes (193 millions de francs).

MARCHÉS FINANCIERS

A nos lecteurs

A la suite d'incidents techniques, les cotations n'ont pu reprendre lundi 2 mai en début de journée à la Bourse de Paris. Compte tenu de l'ampleur de la panne, la Société des Bourses française n'envisageait pas de cotations avant le début de l'après-midi. Dans ces conditions, il nous est impossible de publier les cours du 2 mai et les commentaires sur cette séance.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation
(en millions de francs)

	21 avril 1994
Total actif	591 086
dont	
Or	177 923
Disponibilités à vue à l'étranger	84 181
Ecus	15 979
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 609
Or et autres actifs de réserve à recevoir de l'Institut monétaire européen	59 459
Concours au Trésor public	24 000
Titres d'Etat (bons et obligations)	72 788
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	2 186
Effets privés	77 878
Effets en cours de recouvrement	16 592
Total passif	591 086
dont	
Billets en circulation	252 870
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	3 989
Compte courant du Trésor public	18 396
Reprises de liquidités	11 132
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes	8 721
Ecus à livrer à l'Institut monétaire européen	60 152
Réserves de réévaluation des réserves en or de l'Etat	178 515

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres depuis le 12-4-94 .... 5,90 %
– Taux des pensions de 5 à 10 jours .... 7 %
– Taux des avances sur titres .... 8,75 %

INDICES SBF - BOURSE DE PARIS FIN DE SEMAINE

Base 1 000 : 31 décembre 1990

	22-04-94	29-04-94
Indice général-SBF 120	1 470,75	1 493,85
Indice général-SBF 250	1 423,78	1 445,40
Valeurs industrielles	1 594,94	1 612,47
Energie	1 597,48	1 598,86
Produits de base	1 450,87	1 490,18
Construction	1 778,31	1 773,27
Biens d'équipement	1 380,73	1 377,20
Automobile	2 353,20	2 332,25
Autres biens consom.	1 808,07	1 832,38
Industrie agroalim.	1 393,15	1 421,47
Services	1 368,42	1 388,87
Distribution	1 872,88	1 915,93
Autres services	1 147,06	1 154,95
Sociétés financières	1 198	1 226,18
Immobilier	988,06	991,18
Services financiers	1 281,82	1 301,79
Sociétés invest.	1 216,96	1 228,76

La compagnie aérienne suisse n'est pas inquiète

Swissair : 5 % du capital achetés par une banque britannique

La compagnie aérienne suisse Swissair a indiqué, vendredi 29 avril, qu'une banque britannique avait acheté 5 % de son capital pour le compte d'investisseurs *«mystérieux»*. Le groupe *«n'est pourtant pas inquiet»* de ne pas connaître l'indentité des acheteurs. Swissair dispose de règles très strictes qui la protègent d'actionnaires potentiellement malveillants.

Ceux-ci ne peuvent disposer de droits de vote que s'ils ont fait officiellement enregistrer leur nom. *«Si un actionnaire veut rester anonyme, ce qui est le cas pour ce paquet d'actions en Grande-Bretagne, c'est son droit mais alors, il ne peut pas voter»*, a déclaré un porte-parole de la compagnie aérienne suisse. Swissair a aussi instauré une autre défense, puisque aucun de ses actionnaires ne peut avoir plus de 3 % de l'ensemble des droits de vote.

L'année dernière, Swissair a procédé à une simplification de son capital, en supprimant ses actions au porteur pour ne plus avoir que des actions nominatives.

Actuellement, le groupe connaît l'identité des propriétaires de 89 % de son capital, 11 % (dont les 5 % en Grande-Bretagne) étant restés anonymes.

TOKYO, 2 mai ⬇ Recul

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse, lundi 2 mai, à l'issue d'une séance terne et creuse. L'indice Nikkei a cédé 155,04 points, à 19 570,21, soit un recul de 0,79 %. Environ 130 millions de titres ont été échangés, soit le volume le plus faible enregistré depuis le début de l'année. Les investisseurs hésitent à s'engager alors que la semaine sera pratiquement chômée et que le Kabuto-cho ne rouvrira que vendredi.

Par ailleurs, les inquiétudes sur la parité yen/dollar ont pesé sur la tendance. «Le yen a cessé sa progression après l'intervention de la Réserve fédérale américaine (Fed) vendredi», a noté Masayoshi Yano de Nikko Securities. «Mais les investisseurs se demandent s'il a atteint son zénith ou s'il observe juste une pause». Si le dollar passe au-dessous du seuil des 100 yens, la Bourse accusera fortement le coup. Pour Masao Mizuno de Marusan Securities, une telle progression du yen pourrait *faire perdre immédiatement* 1 000 points à l'indice Nikkei.

VALEURS	Cours du 28 avril	Cours du 2 mai
Bridgestone	1 520	1 530
Canon	1 660	1 630
Fuji Bank	2 240	2 240
Honda Motors	1 680	1 670
Matsushita Electric	1 670	1 650
Mitsubishi Heavy	676	674
Sony Corp.	5 780	5 700
Toyota Motors	1 990	1 960

CHANGES

Dollar : 5,6685 F ⬇

Lundi 2 mai, le deutschemark s'effritait à 3,4244 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,4278 francs le 29 avril en fin de journée (cours indicatif Banque de France). *Le dollar* était en baisse à 5,6685 francs, contre 5,6935 francs vendredi soir (cours BdF).

FRANCFORT	29 avril	2 mai
Dollar (en DM)	1,6440	1,6567

TOKYO	29 avril	2 mai
Dollar (en yens)	Clos	101,80

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (2 mai) .... 5 7/8 % - 6 %
New-York (29 avril) .... 3 3/4 %

BOURSES

PARIS

	28 avril	29 avril
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 150,25	2 165,96
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 487,40	1 493,85
Indice SBF 250	1 440,33	1 445,40

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	28 avril	29 avril
Industrielles	3 668,31	3 681,69

LONDRES *(indice «Financial Times»)*

	28 avril	29 avril
100 valeurs	3 129,90	3 125,30
30 valeurs	2 498,90	2 505,10

FRANCFORT

	28 avril	29 avril
Dax	2 251,22	2 245,98

TOKYO

	28 avril	2 mai
Nikkei Dow Jones	19 725,25	19 570,21
Indice général	1 603,33	1 593,48

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6675	5,6700	5,6870	5,6910
Yen (100)	5,5696	5,5760	5,6180	5,6266
Ecu	6,6071	6,6130	6,6025	6,6114
Deutschemark	3,4199	3,4229	3,4234	3,4278
Franc suisse	4,0292	4,0325	4,0470	4,0521
Lire italienne (1000)	3,5689	3,5728	3,5483	3,5539
Livre sterling	8,5834	8,5929	8,5936	8,6071
Peseta (100)	4,2043	4,2125	4,1692	4,1797

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 15/16	4 1/16	4 1/4	4 3/8	4 5/8	4 3/4
Yen (100)	2 1/8	2 1/4	2 1/8	2 1/4	2 1/4	2 3/8
Ecu	5 13/16	5 15/16	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8
Deutschemark	5 5/16	5 7/16	5 3/16	5 5/16	5 1/8	5 1/4
Franc suisse	3 13/16	3 15/16	3 7/8	4	3 7/8	4
Lire italienne (1000)	7 13/16	8 1/16	7 3/4	8	7 3/4	8
Livre sterling	5	5 1/8	5 1/16	5 3/16	5 5/16	5 7/16
Peseta (100)	7 3/4	8	7 3/4	8	7 3/4	8
Franc français	5 3/4	5 7/8	5 5/8	5 3/4	5 5/8	5 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 2 MAI

Liquidation : 24 mai
Taux de report : 6,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,14 % (2150,25)

Règlement mensuel

Compen-sation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
6000	EDF-GDF 3%	6050	6000	—
1040	B.N.P. (T.P)	1050	1055	+0,47
1045	Cr.Lyonnais(T.P.)	1040	1050	+0,96
2510	Renault (T.P.)	2470	2455	-0,61
2400	Rhone Poulenc(T.P)	2380	2370	-0,42
1275	Saint Gobain(T.P.)	1260	1275	+1,19
1145	Thomson S.A (T.P)	1140	1125	-1,32
705	Accor 1	721	728	+0,97
810	Air Liquide 1	807	815	+0,99
675	Alcatel Alsthom 1	681	677	-0,58
640	Alcatel Cable 1	626	632	+0,96
365	Alspi 1	378	379	+0,26
530	AGF-Ass.Gen.France	539	543	+0,74
1300	Axa 1	1341	1355	+1,04
920	Bail Invest. 1	965	968	+0,31
550	Bancaire (Cie) 1	565	549	-2,83
162	Bque Colbert C2#	161	160	-0,62
700	Bazar Hot. Ville 2	690	—	—
1350	Berger (M) 2	1320	1306	-1,06
580	Bertrand Faure 2	579	570	-1,55
1270	BIC 1	1310	1349	+2,98
290	BIS 1	324	330,10	+1,88
250	B.N.P. 1	253,20	259,80	+2,61
345	Bollore Techno.1	346,50	348	+0,43
3320	Bongrain 1	3495	3515	+0,57
775	Bon Marche (Au) 1	780	795	+1,92
665	Bouygues 1	681	677	-0,59
850	BSN 1	857	863	+0,70
960	Canal + 1	960	972	+1,25
167	Cap Gemini Sogeti 1	168	168	—
170	Carnaudmetalbox 1	175,50	174,30	-0,68
4030	Carrefour 1	4127	4100	-0,65
165	Casino Guichard 1	170	172,40	+1,41
130	Casino Guich.ADP 1	134	131	-2,24
765	Castorama Dl (Li) 1	819	829	+1,22
415	Caussade Part(M)2	410	—	—
230	C.C.F. 1	239,80	245	+2,17
80	CCMC-Menegix(Ly) 2	81,50	81	-0,61
530	Cegid (Ly) 1	562	557	-0,89
31	Cointreau (Ny) 2	30,10	29	-3,65
470	CEP Communication 1	495	506	+2,22
114	Cerus Europ.Reun 1	111	112,10	+0,99
1200	Cetelem 1	1170	1170	—
1150	CGIP 1	1172	1179	+0,60
1400	Chargeurs 1	1451	1470	+1,31
405	Christian Dior 1	409,50	412	+0,61
335	Ciments Fr.Priv.B2	348	360	+3,45
520	Clarins 1	537	540	+0,56
445	Club Mediterranee 1	444	445,20	+0,27
1080	Colas 1	1070	1069	-0,09
730	CGP (Papiers)(Ly)2	745	—	—
219	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
1510	Comptoir Moder. 1	1535	1527	-0,52
460	CPR Paris.Reesc. 1	459,90	457,80	-0,43
1100	Cred.Fon.France 1	1174	1186	+1,02
415	Credit Local Fce 1	417,90	421,50	+0,86
590	Credit Lyonn.CIP 1	568	553	-2,64
585	Credit National 1	608	596	-1,97
680	CSEE 1	690	685	-0,72
6000	Damart 1	5920	5930	+0,17

Compen-sation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
520	Dassault-Aviation 1	530	529	-0,19
420	Dassault Electro 1	439,90	439	-0,20
2630	De Dietrich 1	2679	2730	+1,90
555	Degremont 1	564	560	-0,71
79	Dev.R.N-P De Cal 2	84,50	84	-0,59
79,40	Dev.R.Sud-Est Ly 2	96	99,90	+4,06
380	DMC (Dollfus Mi) 1	380	380	—
700	Docks France 1	705	717	+1,70
128	Dynaction 1	127	127	—
2620	Eaux (Gle Des) 1	2590	2582	-0,31
910	E.B.F 1	912	912	—
710	Ecco 1	733	743	+1,36
1190	Eiffage 1	1219	1273	+4,43
400	Elf Aquitaine 1	412,50	412,50	—
985	Elf Sanofi 1	989	992	+0,30
895	Eridania Beghin 1	914	919	+0,55
730	Essilor Intl 1	758	735	-3,03
535	Essilor Intl ADP 1	560	550	-1,79
1020	Esso 1	1079	1065	-1,30
2050	Eurafrance 1	2110	2110	—
33	Euro Disney 1	32,55	32,50	-0,15
650	Euro RSCG W.W 1	665	671	+0,90
1870	Europe 1-1	1920	1930	+0,52
41	Eurotunnel 1	43,20	44,05	+1,97
905	Filipacchi Medias 1	900	917	+1,89
148	Finextel 1	149,90	152	+1,40
610	Fives-Lille 1	644	644	—
5260	Fromageries Bel 1	5150	5160	+0,19
2650	Galeries Lafayet. 1	2650	2658	+0,30
420	GAN 1	425	433	+1,88
550	Gascogne (B) 1	532	535	+0,56
2130	Gaz Eaux(Fin.Ind) 1	2120	2130	+0,47
585	Geophysique 1	577	577	—
—	G.F.C. 1	466	461	-1,03
665	Groupe Andre S.A 1	670	670	—
820	Groupe De La Cite 1	850	843	-0,82
455	GTM-Entrepose 1	474	477	+0,63
530	Guilbert 1	561	562	+0,18
1600	Guyenne Gascogne 1	1604	1598	-0,37
445	Havas 1	454	454	—
220	IDIA 1	221	222	+0,45
600	Imetal 1	637	640	+0,47
580	Immob.France 2	574	574	—
100	Immob.Phenix 1	98,20	99	+0,81
131	Ingenico 1	131,50	130,50	-0,76
2080	Ins.Marinaux Int. 1	2285	2285	—
515	Interbail 1	509	510	+0,20
850	Intertechnique 1	840	[illegible]	+0,72
1170	Jean Lefebvre 1	1171	1170	-0,09
670	Klepierre 1	650	650	—
800	Labinal 1	790	794	+0,51
445	Lafarge Coppee 1	454,90	455	+0,02
151	Lagardere (MMB) 1	150,20	151,50	+0,87
325	Lapeyre C1	335	334	-0,30
345	Lebon 2	345	362	+4,93
6260	Legrand 1	6530	6400	-1,99
4460	Legrand ADP 1	4400	4375	-0,57

Compen-sation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
269	Legris Indust. 1	275	271,30	-1,35
1035	Locindus 1	1010	1020	+0,99
895	LVMH Moet Vuitton 1	912	918	+0,66
580	Lyon.Eaux-Dumez 1	585	587	+0,34
405	Marine Wendel 1	407	409	+0,49
131	Matra-Hachette 1	143	143,80	+0,56
85	Metaleurop 1	85,05	87	+2,29
13,50	Metrologie Intl 1	13,15	13,25	+0,76
280	Michelin 1	259,90	254,60	-2,04
142	Moulinex 1	135,50	131,90	-2,66
1120	Navigation Mixte 1	1133	1126	-0,62
153	Nord-Est 1	155,90	157	+0,06
625	Norton (Ny) 1	616	632	+2,60
27	Olipar 1	27,10	27	-0,37
1100	Oreal 1	1215	1217	+0,16
420	Paribas 1	417	421	+0,96
370	Pechiney CIP 1	387	400	+3,36
171	Pechiney Intl 1	171	167,10	-2,28
390	Pernod-Ricard 1	382,90	385	+0,55
980	Peugeot 1	900	895	-0,56
975	Pinault-Printemps 1	990	1029	+3,94
820	Plastic-Omn.(Ly) 1	778	770	-1,03
430	Poliet	442	444,90	+0,66
985	Primagaz 1	980	980	—
1030	Promodes 1	1028	1058	+2,92
515	Publicis 1	549	535	-2,55
580	Radiotechnique 1	584	575	-1,54
890	Redoute(S.A.La) 1	895	915	+2,23
220	Remy Cointreau 1	231,90	232,50	+0,26
655	Rexel 1	670	669	-0,15
143	Rhone Poulenc A 1	156	155,60	-0,26
48	Rochette (La) 1	50	50	—
615	Roussel Uclaf 1	649	652	+0,46
4500	Rue Imperiale(Ly) 1	4459	4450	-0,20
189	Sade (Ny) 1	189	186	-1,59
2840	Sagem 1	2988	3018	+1
665	Saint-Gobain 1	699	700	+0,14
1740	Saint-Louis 1	1736	1737	+0,06
2080	Salomon (Ly) 1	2109	2090	-0,90
450	Salvepar (Ny) 2	465	465	—
3050	Sat 2	3010	3039	+0,96
1230	Saupiquet (Ns) 1	1220	1220	—
440	Schneider 1	450,80	451	+0,04
148	SCOA act.regroup.	152	153,40	+0,92
505	SCOR S.A 1	513	510	-0,58
555	S.E.B. 1	591	595	+0,69
480	Sefimeg 1	492	495	+0,61
179	Selectibanque 1	175	177	+1,14
1100	SFIM 2	1199	1162	-3,09
250	SGE 1	252	252,50	+0,20
546	Simco 1	559	559	—
805	S.I.T.A 1	810	816	+0,74
2020	Skis Rossignol 1	2005	2015	+0,50
545	Sligos 1	540	552	+2,22
610	Societe Gale A 1	626	629	+0,48
61	Sodecco (B) 2	65	62,30	-4,15
50	Sodero (Ns) 2	55,50	54,30	-2,16

Compen-sation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
1000	Sodexho 1	1023	1002	-2,05
151	Sogenal (Ny) 2	148	145	-2,03
2400	Sommer-Allibert 1	2417	2395	-0,91
490	Sophia 1	479	480	+0,21
1700	Sovac 1	1655	1673	+1,09
415	Spie Batignolles 1	420	423	+0,71
650	Strafor Facom 1	677	684	+1,03
310	Suez 1	311,70	318,10	+2,05
285	Synthelabo 1	280	282	+1
168	Thomson-CSF 1	170,70	168,50	-1,29
340	Total 1	341	333	-2,35
164	UAP 1	163,50	162,80	-0,43
430	UFB Locabail 1	429,50	428	-0,35
270	UGC DA M1	285	285	—
460	UIC 1	428	425	-0,70
605	UIF 1	601	615	+2,33
1000	UIS 2	1007	1054	+4,67
515	Unibail 1	522	520	-0,38
1410	Valeo 1	1396	1386	-0,72
305	Vallourec 1	315	327	+3,81
410	Via Banque 1	411	414	+0,73
295	Worms & Cie 1	296	292	-1,35
2230	Zodiac 1	2235	2235	—
1180	Elf Gabon 1	1210	1231	+1,74
126	American Barrick 1	130	130,90	+0,69
173	American Express 1	171,40	172	+0,35
305	A.T.T. 1	302	301	-0,33
255	Anglo American 1	287	289,50	+0,87
425	Amgold 1	452,10	471,20	+4,25
260	Banco Santander 1	250	258,20	+3,28
1110	B.A.S.F. 1	1155	1129	-2,25
1330	Bayer 1 ■	1368	1362	-0,44
30	Blenheim Group 1	30,60	31	+1,31
50	Buffelsfontein 1	53	55,40	+4,53
200	Chase Manhattan 1	195,90	195	-0,46
2900	Daimler Benz 1	3100	3059	-1,32
139	De Beers 1	139	139,90	+0,65
2020	Deutsche Bank 1	2093	2094	+0,04
1340	Dresdner Bank 1	1420	1390	-2,11
82	Driefontein 1	85,60	85,10	-0,76
320	Du Pont Nemours 1	332,40	332	-0,12
240	Eastman Kodak 1	240,60	241,70	+0,46
7	East Rand 1	6,70	7	+4,48
65	Echo Bay Mines 1	64	63,90	-0,16
260	Electrolux 1	290	293	+1,03
250	Ericsson 1	258	259	+0,39
385	Exxon Corp. 1	384,70	380	-1,22
325	Ford Motor 1	333,20	326	-2,16
66	Freegold 1	74	75,60	+2,16
10,50	Gencor Limited 1	11,40	11,50	+0,88
560	General Electric 1	554	555	+0,18
320	General Motors 1	327	315,50	-3,52
435	Generale Belgique 1	431	435,10	+0,95
41	Grd Metropolitan 1	40,50	41,50	+2,47
41	Guinness Plc 1	41,95	42	+0,12
23	Hanson Plc 1	23,90	23,80	-0,42
28	Harmony Gold 1	29,20	30,60	+4,79

Compen-sation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
455	Hewlett-Packard 1	458,80	455	-0,83
53	Hitachi 1	53,30	53,15	-0,28
1160	Hoechst 1	1205	1229	+1,99
335	I.B.M 1	336,10	333	-0,92
71	I.C.I 1 ■	73,55	72,10	-1,97
530	I.T.T. 1	512	514	+0,39
305	Ito Yokado 1	299,60	297	-0,87
95	Matsushita 1	93	93	—
340	Mc Donald's 1	345,80	346	+0,06
178	Merck and Co 1	174,50	169	-3,15
550	Minnesota Mining 1	560	574	+2,50
63	Mitsubishi Corp. 1	64	65,60	+2,50
440	Mobil Corporat. 1	444,50	—	—
370	Morgan J.P. 1	360	359,10	-0,25
5000	Nestle SA Nom.1	4920	4903	-0,35
83	Nippon MeatPacker 1	83,10	—	—
182	Norsk Hydro 1	196,90	195	-0,96
1750	Petrofina 1	1762	1770	+0,45
305	Philip Morris 1	312,40	308	-1,41
160	Philips N.V 1	167,50	168,40	+0,54
119	Placer Dome Inc 1	119,40	118	-1,17
330	Procter Gamble 1	327,60	319	-2,63
295	Quilmes 1	300	300	—
53	Randfontein 1	56,65	58,40	+3,09
194	Rhone Poul.Rorer 1	197,20	197,90	+0,35
620	Royal Dutch 1	640	638	-0,31
73	R T Z 1 ●	72,95	73,05	+0,14
11	Saatchi & Saatchi 1	11,50	11,30	-1,74
425	Sega Enterprises 1	425	431,90	+1,62
48	Saint-Helena 1	49,50	50	+1,01
315	Schlumberger 1	320,20	318	-0,69
62	Shell Transport 1	64	62,55	-2,27
2400	Siemens 1	2607	2560	-1,80
330	Sony Corporation 1	333	325	-2,40
121	Sumitomo Bank 1	121,30	120,10	-0,99
255	T.D.K 1	250,10	—	—
72	Telefonica 1	78,45	77	-1,85
43	Toshiba 1	42,30	—	—
635	Unilever 1	651	650	-0,15
355	Unit.Technologie 1	366,50	365,60	-0,83
450	Vaal Reefs 1	489,50	501	+2,35
1900	Volkswagen A.G 1	1818	1800	-0,99
500	Volvo (act.B) 1	523	521	-0,38
280	Western Deep 1	211	211,50	+0,24
565	Xerox Corp. 1	545	560	+2,75
107	Yamanouchi 1	107	106,70	-0,28
4,76	Zambia Copper 1	4,80	4,83	+0,63
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	4,414
CEPME 8,5% 88 CB	—	7,103
CEPME 9% 89 CA#	—	6,312
CEPME 9% 92-06 TSR	—	7,718
CFD (CCCE)9,7%90CB	—	2,285
CFD exCCCE8,6%92CB	—	1,908
CFF 10% 88-98 CA#	—	5,260
CFF 9% 88-97 CA#	—	6,203
CFF 10,25% 90 CA#	—	1,348
CLF 8,9% 88 CA#	—	8,208
CLF 9%88-93/98 CA#	—	2,219
CNA 9% 4/92 CB	—	8,957
CRH 8,6% 92-93 CB	—	7,233
CRH 8,5% 87-88 CA#	—	1,351
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	1,791
EDF 8,6% 92 CA#	—	0,542
Emp.Etat 10,6%79	—	7,781
Em.Etat10,26%86 CA	—	1,434
Emp.Etat 6%7/93-97	—	4,767
Finansder 9%91CB#	—	3,871
Finansd.8,6%92 #CB	—	2,238
Floral9,75% 90 CA#	—	7,533
OAT 9,90%12/97 CA#	—	3,797
OAT TMB 01/99 CA	—	1,841
OAT 10% 5/00 CA#	—	9,315
OAT 81 TME CA	—	1,481
OAT 8,5%11/02 CA#	—	3,879
OAT 8,50% 19 CA#	—	4,481
OAT 8,50%92-23 CA#	—	0,163
PTT 11,2% 85 CB#	—	4,363
SNCF 8,8% 87-94CA	—	2,146
Lyon.Eaux 6,5%90CV	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	509	—
Bains C.Monaco 2	838	—
Bque Hypoth.Europ.	84	—
B.N.P.Intercont.2	355	—
Bidermann Intl	145	—
B T P (la cie) 2	29,05	—
Cambodge	990	—
Carbone Lorraine 2	669	—
Case Poclain 2	2,85	—
CBC 1	340	—
Centenaire Blanzy	377	—
Ceragen Holding	19,80	—
Champex (Ny)	12	—
CIC Un.Euro.CIP 1	380	—
C.I.T.R.A.M. (B)	3500	—
Cpt Lyon Alem.2	375,20	—
Concorde-Ass Risq2	1069	—
Constr.Met.Prov.	18,05	—
Credit Gen.Ind.	90,95	—
Darblay	600	—
Didot Bottin	675	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2680	—
Ecia 1	750	—
Ent.Mag. Paris	5900	—
Eridania Beghin CI	790	—
Fide(ex Immofice)2	310	—
Finalens	430	—
F.I.P.P.	230	—
FNAC 2	3250	—
Fonciere (Cie)	760	—
F.Exrle (ex Loca.)	330	—
Foncina	614	—
France I.A.R.D	481	—
France S.A 1	2300	—
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	830	—
Genefim	375	—
Gevelot	930	—
G.T.I (Transport)	462	—
Immobail 2	489	—
Immobanque 2	671	—
Im.Marseillaise 2	7380	—
Invest.(Ste Cie.)	1860	—
Lille Bonnieres	1495	—
Locafinanciere	590	—
Louvre 1	245	—
Lucia	144,50	—
Machines Bull 2	25,10	—
Mag.Uniprix	173	—
Metal Deploye	440	—
Mors 2	30,65	—
Navigation (Nle)	154	—
Optorg 2	335	—
Oreal (CI)	1000	—
Origny-Desvroise	1080	—
Monoprix	1565	—
Paluel-Marmont	437	—
Parfinance	229	—
Paris Orleans	270,20	—
Piper Heidsieck	759	—
Porcher	370	—
Promodes (CI)	800	—
Rochefortaise Com.	180	—
Rosario 2	218	—
Rougier	868	—
S.A.F.I.C Alcan	224	—
Saga	619	—
Salins du Midi 2	469,40	—
Savoisienne M.	161,50	—
Silic 2	880	—
S.I.P.H.	125	—
Sofal	439	—
Sofio	247,80	—
Soficam	78	—
Sofragi	3910	—
Soudure Autogene	820	—
Sovabail	494	—
Taittinger 1	2880	—
Tour Eiffel	305	—
Ufiner Cofrath	1790	—
Vicat 2	530	—
Virax	152,90	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	580	—	Noranda Mines	99	—
Akzo Nobel Nv	744	—	Olivetti Priv.	10,95	—
Alcan Aluminium	123,70	—	Pfizer Inc.	322	—
Arbed	660	—	Ricoh Cy	47	—
Asturienne Mines	137	—	Robeco	372	—
Banco Pop. Espanol	840	—	Rodamco N.V.	184,70	—
Banque Regl.Inter.	39500	—	Rolinco	360,20	—
Chrysler Corp	322,90	—	Saipem SPA	8,85	—
C.I.R SPA	9,20	—	Sema Group Plc	34,20	—
Commerzbank AG	1249	—	SKF Aktiebolaget	113,80	—
Dow Chemical Co.1	309	—	Tenneco Inc	310	—
Fiat Ord.	24,05	—	Toray Ind.	37,10	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	729	—	West Rand Cons.	6,20	—
Gevaert	1600	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	50,60	—		—	—
Goodyear T.& R.Cy	244	—		—	—
Honeywell Inc	207	—		—	—
Johannesburg Cons.	168	—		—	—
Kubota Corp.	36,10	—		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	171	—	Koninkl. Pakhoed	135,30	—
Bque Hydro Energie	346	—	Lecteurs Monde+ *	137	—
Benedictine*	4200	—	Molex	144,10	—
Bleizy-Ouest*	2220	—	Off.Com.Pharm.*	825	—
Brasseries Maroc	400	—	Paris.Parcier*	202	—
Calciphos*	91	—	Rorento	282,30	—
Canadien Pacifique	85,80	—	Salsa	215	—
CGH Cogenbor ach.*	7	—	St-Dominique(Fin)*	154	—
Cie Industrielle*	6750	—	St Gobain Emball.*	1052	—
Coparex Inter.*	560	—	Schlumberger Ind.*	560	—
Cr.Universel (Cie)	416	—	SEPR*	1001	—
CEAC.*	77	—	SPR "B" nom.	235	—
Fiat Fce nom.	142	—	Testut-Aequitas*	160,10	—
Grace and Co	231	—	Waterman*	980	—
Groupe Victoire*	1491	—		—	—
Guintoli	725	—		—	—
Table France*	320,10	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	Idianova	68,20	—
Boiron (Ly) 2 #	898	—	Immob.Hotel. 2 #	280	—
Boisset (Ly)#	284	—	Int. Computer	150	—
C.A. Paris IDF 1	1025	—	IPBM	80,20	—
Calberson	415	—	N.S.C Schlum.Ny	1140	—
Cardif SA 1	1100	—	Rallye(Catherin)Ly	224,90	—
CEGEP #	148	—	Sanibo	529	—
CFPI	240	—	Sopra	330	—
C.N.I.M 1	1449	—	TF1-1	474	—
Codetour	237	—	Thermador Hold(Ly)	598	—
Creeks	220	—	Unilog	313,60	—
Dauphin OTA	320	—	Viel et Cie #	250	—
Devanlay 2	1420	—	Vilmorin et Cie#2	390	—
Labor.Dolisos	179	—		—	—
Editions Belfond	117	—		—	—
Europ Propulsion 2	379	—		—	—
Finabail	185	—		—	—
Finacor	224	—		—	—
G.L.M. S.A	1080	—		—	—
Gravograph	195	—		—	—
I.C.C. 2	220	—		—	—

Sicav (sélection) 29 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonetaire C	33248,55	33248,55
Actimonetaire D	31895,80	31895,80
Ameri-gan	8488,52	8065,12
Amplia	104083,19	104083,19 ◇
Amplitude	814,63	798,98
Antigone Trésorerie	763297	763297
Arbitr. Court Terme	8483,57	8483,57
Associa Première	34291,81	34291,81
Associc	1137,86	1137,86
Atout Amérique	109,79	107,02
Atout Asie	116,42	113,58
Atout Futur C	604,24	589,50
Atout Futur D	595,09	580,58
Aurecic	1695,54	1646,16
Avenir Alizes	1979,54	1940,73 ◆
Axa Capital	210,46	204,33
Axa Court Terme	9365,29	9365,29
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1187,35	1133,95
Axa.Ep.Fr.Ex Agoperg.	970,98	942,70
Axa Europe	141,50	137,38
Axa Investissements	135,22	131,28
Axa NPI	155,23	150,71
Axa Ob.Fr.Extrans	156,63	152,07
Axa.Ob.In.Ex Ma.U.Se	148,46	144,14
Axa Frem.Ex.Agppr.	131,21	127,39
Axa Sél.Ex.Dr.Sole	168,01	163,12
Axa Valeurs PER	164,46	159,67
Cadence 1	1086,94	1076,18
Cadence 2	1088,16	1077,39
Cadence 3	1083,50	1072,77
Capimonetaire	7273,78	7266,51
Capiobig	7812,50	7537,13
Capitacic	1577,42	1554,11
Cicamonde	1260,68	1223,97
Coneis	1568,69	1539,44
Comptavalor	4105,30	4099,15
Credit Mutuel Capital	1492,37	1463,11 ◆
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	787,71	787,71 ◆
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	112,58	109,49 ◆
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	109,74	106,90 ◆
Cred.Mut.Ep.J.	20250,18	20250,18
Cred.Mut.Ep.Long.T	229,20	223,07 ◆
Cred.Mut.Ep.Monde	1330,02	1294,42 ◆
Cred.Mut.Ep.Quatre	1129,99	1099,75 ◆
Dieze	1691,54	1660
Drouot France	1093,49	1061,64
Drouot Sécurité	236,56	229,67
Ecocic	1295,32	1257,59
Ecupar	136,33	132,36
Ecur. Actions Futur	209,45	203,35
Ecur. Capicourt	202,92	202,41
Ecur. Capitalisation	3033,99	3003,95
Ecur. Expansion	567498,72	565227,91
Ecur. Géovaleurs	2898,87	2808,67
Ecur. Investissement	171,94	166,93
Ecur. Monepremière	78564,95	78564,95
Ecur. Monétaire	22958,84	22958,84
Ecur. Trésorerie	2825,07	2825,07
Ecur. Trimestriel	2064,71	2044,27
Elanciel	136,65	132,67
Elicash	821684,87	821684,87 ◇
Emergence Poste	111,72	108,47
Energie	383,88	366,47
Eparcic	4234,19	4234,19
Eparcourt-Sicav	4083,68	4053,53
Epargne-Unie	1577,11	1538,64
Edi Cash capi.	9289,12	9289,12 ◆
Eurco Solidarité	1204,49	1192,58
Eurocic Leaders	1388,20	1347,77
Eurodyn	1541,56	1503,96

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	8636,26	8304,10
Fonsicav	18995,64	18961,72
France-gan	14082,33	14098,39
France Garantie	284,48	283,95
France Obligations	463,50	458,91
Francic	574,90	558,16
Francic Pierre	136,81	132,05
Francic-Régions	1531,52	1486,91
Fructi-Associations	40,74	40,74
Fructi-Capi	50,78	50,03 ◆
Fructidor	254,32	250,58
Fructifrance action C	240,36	234,50
Fructifrance action D	230,01	224,40
GAN Rendement	5872,03	4997,87
Gestilion	17641,11	17641,11
Horizon	1624,11	1576,81
HLM Monétaire	16350,96	16350,96
Indicia	1255,88	1225,02 ◆
Indust.Fse.Court.T.	1731,82	1731,82 ◇
Intensys	185,51	185,26
Interépar	112202,95	109934,90
Interobli	17576,54	17402,51
Intersélection Fce	593,12	581,49
Japacic	204,77	198,81
Jeunepargne	335,84	330,80
Latitude	2817,29	2813,37
Lion Association	11335,71	11335,71
Lion Institution	36099,08	36009,08
Lionplus	1199,22	1175,71
Lion Trésor	2235,75	2213,61
Livret Bourse Inv.	665,38	645,98
Livret Portefeuil.	842,85	818,30
Méditerranée	227,98	221,35
Mensuel CIC	10288,75	10178,96
Monedem	79983,18	79983,18
Mone.J.	10508,47	10508,47 ◇
Monévalor	48018,89	48010,89
Mutualité dépôts	16059,98	16027,92
Natio Court Terme	36974	36863
Natio Court Terme2	334259	334259
Natio Epargne	21063,15	20854,60
Natio Ep. Capital	13179,14	13048,65
Natio Ep. Croissance	2128,02	2071,07
Natio Ep. Obligations	212,82	207,12
Natio Epargne Retraite	148,26	144,29
Natio Epargne Trésor	9268,17	9247,87
Natio Epargne Valeur	520,82	506,10
Natio France Index	1172,55	1141,17
Natio Immobilier	1438,22	1399,73
Natio Inter	1762,89	1715,71
Natio Monétaire	9728,78	9728,78
Natio Opportunités	157,24	153,03
Natio Patrimoine	1570,79	1528,88
Natio Perspectives	1343,89	1307,14
Natio Placements	69958,68	69958,68
Natio Revenus	1087,80	1077,03
Natio Sécurité	11947,80	11947,80
Natio Valeurs	1017,38	990,15
Nippon-Gan	7901,78	7597,87
Nord Sud Dévelop	1930,89	1927,04
Oblicic-Mondial	3154,25	3107,64
Oblicic-Régions	1165	1147,78
Oblifutur	3392,37	3329,12
Oblig. ttes caté.	210,82	207,51
Oblilion	1696,43	1679,63
Oblisécurité Sicav	15158,86	15158,86
Oblisyc	523,05	515,32
Oraction	1620,81	1581,08
Patrimoine Retraite	263,24	258,88
Pervalor	869,92	856,78

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Planinter	1551,03	1513,20 ◆
Plénitude	167,81	162,15
Poste Croissance	3177,99	3174,82
Poste Gestion	77237,47	77237,47
Première Oblig. C	11473,08	11473,08
Première Oblig. D	10678,98	10673,64
Prévoy. Ecureuil	101,40	100,40
Priv'Associations	34281,20	34281,20
Proficien	1032,88	1013,82
Rentacic	171,11	168,58
Revenus Trimestr.	5514,88	5460,28
Revenu-Vert	1185,97	1163,86
St Honoré Vie & Santé	1192,29	1138,22
St Honoré Bons de Tr.	13068,12	12985,14
St Honoré Invest	1027,85	990,40
St Honoré Pacifique	922,20	890,28
St Honoré Real	17488,48	17416,81
Sécuricic	2015,15	2015,15
Sécuri-Gan	12838,93	12588,17
Sécuritaux	1815,93	1815,93
Sensivalor	31148,58	31148,58
SEVEA	107,19	104,58 ◆
SFI-CNP Assur	785,75	762,88
S.G. France opport. C	1638,27	1598,30
S.G. France opport. D	1605,23	1573,75
Sicav Associations	2141,31	2141,31
Sicav 5000	525,36	511,30
S.I. Est	1531,86	1487,24
Silvafrance	850,79	828,02
Silvarn	467,17	454,67
Silvarente	235,78	231,16
Silvinter	563,52	548,44
Sogenfrance C	1450,37	1421,93
Sogenfrance D	1379,66	1352,82
Sogéparque	331,87	328,39
Soginter	1685,76	1652,71
Soleil Investissements	721,79	694,03
Solstice	2309,83	2303,27
State Street Act. Eur	13181,92	12738,15 ◆
State Street Act. Frce	13385,25	13085,19
St. Str. Act.Japon	16360,19	15808,95 ◆
State Street Emer. Mkt	18144,66	17272,32 ◆
St.Street OAT Plus	12857,90	12805,78
Stratégie Actions	1667,92	1626,85
Stratégie Rendement	1671,40	1618,79
Synthesis	13453,37	13188,58
Techno-Gan	6837,03	6574,07
Thesora	792,23	784,39
Trésor Plus	1537,85	1522,62
Trésor Trimestriel	1662,18	1651,66
Trésoricic	153030,42	153030,42
Trilion	5357,20	5281,45
Uni-Associations	121,75	121,75 ◇
Uni-Foncier	1485,68	1449,44
Unifrance	692,80	675,90
Uni-Garantie C	1444,13	1417,28
Uni-Garantie D	78743,10	78743,10
Uni Régions	1709,08	1664,47
Univar	271,40	271,40 ◇
Univers Actions	1686,07	1625,43
Univers Obligations	2017,84	1979,43
Valorg	2360,94	2358,58 ◆
Valreal	62288,41	62175,32
Winterthur St-Honoré	261,91	258,03
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 29/04	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,7510	5,6935	5,55	6,05
Ecu	6,6325	6,6215	—	—
Allemagne (100 dm)	343,0400	342,7800	331	354
Belgique (100 F)	16,6860	16,6525	16,15	17,15
Pays-Bas (100 fl)	305,4500	305,3800	295	316
Italie (1000 lires)	3,5790	3,5735	3,35	3,80
Danemark (100 krd)	87,3700	87,3300	83	91
Irlande (1 iep)	8,3835	8,3765	8,05	8,80
Gde-Bretagne (1 L)	8,6410	8,6085	8,25	9,05
Grèce (100 drachmes)	2,3345	2,3320	2,10	2,65
Suisse (100 f)	402,0300	403,1400	390	412
Suède (100 krs)	74,0700	74,0500	69	78
Norvège (100 k)	79,0800	79,0300	75	84
Autriche (100 sch)	48,7660	48,7290	47,30	50,30
Espagne (100 pes)	4,2090	4,2075	3,95	4,50
Portugal (100 esc)	3,3400	3,3300	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,1720	4,1153	4	4,45
Japon (100 yens)	5,8327	5,8399	5,43	5,78

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 29/04
Or fin (kilo en barre)	68900	68500 ↑
Or fin (en lingot)	69200	69550
Napoléon (20f)	402	405
Pièce Fr (10 f)	328	—
Pièce Suisse (20 f)	399	400
Pièce Latine (20 f)	399	401
Souverain	500	500
Pièce 20 dollars	2525	2500
Pièce 10 dollars	1450	1400
Pièce 5 dollars	880	—
Pièce 50 pesos	2590	2645
Pièce 10 florins	415	413

Matif (Marché à terme international de France)

29 avril 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 225 068

Cours	Juin 94	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	121,34	120,28	119,08
Précédent	121,24	120,38	119,58

CAC 40 A TERME
Volume : 53 868

Cours	Avril 94	Mai 94	Juin 94
Dernier	2158	2173	2155
Précédent	2151	2149,50	2133

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 2 MAI

TF 1

14.25 Série : Côte Ouest.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! (et à 0.50). Invité : Indra.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.45).
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Variétés : Stars 90. Spécial Francis Cabrel.
22.45 Magazine : Santé à la Une. Cancer du sein : le dépister à tout prix. *Invités : Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé ; les professeurs* Claude Jasmin et Henri Pujol ; le docteur Brigitte Séradour.
0.15 Sport : F1 Magazine. Spécial Grand Prix de Saint Marin, à Imola.
1.50 Journal et Météo.
2.00 Magazine : 7 sur 7. *Robert Hue (rediff.).*
2.50 TF 1 nuit (et à 3.55, 4.30).
3.00 Téléfilm : Le Vignoble des maudits (2e partie).
4.00 Documentaire : L'Aventure des plantes. Quand on est mort, c'est pour la vie.
4.35 Série : Mésaventures.

FRANCE 2

13.45 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 4.55).
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : La Famille Jackson.
17.45 Série : Les Années collège.
18.15 Jeu : Un pour tous.
18.45 Divertissement : Rien à cirer. Invitée : Nicole Croisille.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.59 Journal, Journal des courses et *Météo.*
20.50 Série : Antoine Rives, juge du terrorisme. Action rouge, de Gilles Béhat.
22.30 Magazine : Savoir plus. Alzheimer, du nouveau. Invitées : le docteur Françoise Forette, gériatre à l'hôpital Broca de Paris et directrice de la Fondation nationale de gérontologie ; le docteur Sylvie Meaume, gérontologue à l'hôpital Charles-Foix à Ivry-sur-Seine ; Caroline Joffre, psychologue.
23.50 Journal et Météo.
0.10 Magazine : Le Cercle de minuit.
1.20 Téléfilm : Les Chandelles noires.
3.00 Série : Disparitions.
4.00 Dessin animé (et à 4.45).
4.05 24 heures d'info.

FRANCE 3

13.55 Magazine : Votre cas nous intéresse.
14.25 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invité : François Valéry.

17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Poèmes de marbre*, de Jean-Louis Zimmermann.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.50 Cinéma : La Guerre des Rose. ■ Film américain de Danny De Vito (1989).
22.50 Journal et Météo.
23.20 Cinéma : Le Futur aux trousses. ■■ Film français de Dolorès Grassian (1974).
0.45 Continentales.

CANAL PLUS

13.40 Téléfilm : Un fugitif parmi nous. De Michael Toshiyuki Uno.
15.15 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
16.10 Documentaire : Chameaux sauvages d'Australie.
16.30 Le Journal du cinéma.
16.35 Cinéma : Arrête ou ma mère va tirer ! □ Film américain de Roger Spottiswoode (1991).
18.00 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Invités : Ludmila Mikael, Francis Huster.
20.30 Théâtre : Le Misanthrope. Pièce de Molière, mise en scène de Jacques Weber.
22.45 Flash d'informations.
22.50 Le Journal du cinéma.
22.55 Cinéma : Sweetie. ■■ Film australien de Jane Campion (1989).
0.29 Pin-up.
0.30 Cinéma : Quelque part vers Conakry. ■ Film *français* de Françoise Ebrard (1991).
1.50 Cinéma : The Borrower (le Voleur de têtes). ■ Film américain de John McNaughton (1991).
3.14 Le Proverbe du jour.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Documentaire : Souvenirs et rêves du pays masaï. (rediff.).
18.35 Magazine : Snark. (rediff.).
19.00 Série : Voisins. De Victor Kamer (v.o.).
19.30 Magazine : Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : Dust. ■ Film franco-belge de Marion Hansel (1985) (v.o.).
22.00 Variétés : Les Cigales et la Fourmi.
23.00 ▶ Magazine : Entretien. Le Travail, demain. Invités : Jean-Baptiste de Foucauld et André Gorz.
23.55 Moyen métrage : Le Sens de l'histoire. De Mike Leigh (25 min).

M 6

14.30 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Sonny Spoon.
19.00 Série : Mission impossible.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ciné 6.
20.50 Cinéma : Rocky 2, la revanche. ■ Film américain de Sylvester Stallone (1979).
23.05 Cinéma : Cols de cuir. □ Film italien de Paul T. Robinson (Ignazzio Doltz) (1988).
0.45 Six minutes première heure.
0.55 Magazine : Jazz 6.
1.50 Magazine : Culture pub.
2.15 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'Histoire en direct. La campagne d'Italie (1943-1944). Avec Michel Jobert, Alain Mimoun, Mohammed Ben Bella...
21.30 Fiction. L'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le Jeune, de Jean-Claude Brisville.
22.40 *La Radio dans les yeux.* Poésie.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 *Musique : Coda.*

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 30 juin 1993 lors du Festival de Ludwigsbourg) : Sonate pour violon et piano en sol majeur K 301, de Mozart ; Sonate pour violon et piano en fa mineur op. 80, de Prokofiev ; Suite italienne, de Stravinsky ; Sonate pour violon et piano en *ré mineur op. 75, de Saint-Saëns*, par Alyssa Park, violon et Pi Hsien Chen, piano.
22.30 Soliste. Par Robert J. Vidal. Julian Bream.
23.07 Ainsi la nuit. Par Denise Bahous. Contrastes pour violon, clarinette et piano, de Bartok ; Quatuor à cordes en la majeur, de Ravel ; le Jet d'eau, de Debussy.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

Europe 1, 19 heures : Michel Rocard (« Le Club de la presse »).
France-Inter, 19 h 20 : « Quel *avenir pour l'Afrique du Sud* au lendemain des premières élections multiraciales ? », avec Christiane Taubira-Delannon, Roland Bernard et Jean-Pierre Rechtold (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Dérisoire

DU sang sur la piste, l'affairement des médecins, un hélicoptère qui s'envole : après la longue séquence spéciale sur la mort du coureur automobile Ayrton Senna, après un retour accablé sur la «course maudite» d'Imola, ses maléfices et ses sortilèges, le présentateur de France 2, Etienne Leenhardt nous prévint qu'il allait nous montrer une «image dérisoire» : Schumacher sur le podium. Dérisoire, en effet. Comment pouvait-on avoir le cœur, après l'hécatombe, à disputer et remporter cette «course maudite» ? A monter sur le podium ? A exhiber une coupe ?

Mais, si elle était si dérisoire, pourquoi alors montrer cette image ? Avait-on choisi délibérément de la diffuser pour en souligner la vacuité ? Pour insinuer que Schumacher était un bien piètre personnage ? Ou avait-on tout simplement cédé à une sorte de réflexe, à une soumission un peu stupide à l'usage télévisé exigeant qu'à la fin d'un grand prix on choisisse pour le journal du soir de montrer l'image du podium ? En d'autres termes, qui était le plus dérisoire ? Cette image, ou la chaîne qui la diffusait ?

Et tout le reste, à propos, n'était-il pas dérisoire ? Et la place accordée à cette mort en mondovision dans les journaux de 20 heures, alors que deux cent cinquante mille personnes avaient fui le Rwanda au cours du seul week-end ? Et les prodiges d'intelligence et d'invention dépensés à faire tourner en rond les bolides sur les circuits automobiles ? Et les mots de Prost sur TF 1, à l'heure où Senna luttait contre la mort – *«C'est pas facile, pour moi...»* ? Et les spéculations sur les «pressentiments» de Senna – il se doutait de quelque chose, il avait refusé de faire ceci, il avait dit cela – qui transformèrent les journaux télévisés en excroissances de «Mystères» ? *«Sans doute,* assura le journaliste de France 2 Lionel Chamoulaud, *avait-il au fond de lui quelque chose qui lui faisait un petit signe»*...

Et la poursuite de la course après deux accidents mortels, donc, n'était-elle pas dérisoire ? Alain Prost, des journalistes, se posèrent gravement la question. On y entendit des embryons de réponses. Il fallait que le spectacle continue. Il fallait, jura-t-on, éviter l'émeute au sein du public italien. Pas une chaîne ne nous informa sur un point simple : que prévoyaient, en cas d'interruption, les contrats de retransmission entre les organisateurs et les télévisions mondiales ? Et les contrats publicitaires ? Ne fallait-il pas, dans ces contrats, chercher une des raisons de la poursuite de la «course maudite» ? Et puis, pourquoi ne pas rappeler l'obscène vérité ? Qui peut jurer que la mort, si souvent évoquée, si souvent frôlée, si souvent évitée sur les circuits, et pour une fois triomphante, ne pimenta pas le spectacle d'une inavouable saveur ?

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 3 MAI

TF 1

6.00 Série : Côté cœur.
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.15 Club Dorothée avant l'école.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée vacances.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! (et à 0.15). Invité : Elle.
19.50 *Divertissement :* Le Bébête Show (et à 1.10).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.50 Cinéma : Le Cerveau. ■■ Film français de Gérard Oury (1968). Avec Jean-Paul Belmondo, Bourvil, David Niven.
22.50 Divertissement : Ciné gags.
22.55 Série : Columbo. Requiem pour une star, de Richard Quine, avec Peter Falk, Anne Baxter. *Une actrice sur le déclin monte un complot contre un échotier malveillant.*
1.15 Journal et Météo.
1.20 Magazine : Reportages. Eurotunnel, les coulisses de l'exploit (rediff.).
1.50 TF 1 nuit (et à 2.55, 3.30, 4.00, 4.40).
1.55 Téléfilm : Le Vignoble des maudits (dernière partie).
3.00 Documentaire : L'Aventure des plantes.
3.35 Série : Passions.
4.10 Documentaire : Histoires naturelles.
4.45 Musique.
5.10 Documentaire : Histoire de la vie.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.00 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
9.00 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.25 Magazine : Matin bonheur. Thème : les paralympiques.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide.
12.20 Magazine : C'est tout Coffe.
12.55 Météo (et à 13.40).
12.59 Journal et Bourse.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.05). Emission présentée par *Pascal Sevran*. Dancing-party.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : La Famille Jackson.
17.40 Série : Les Années collège.
18.15 Jeu : Un pour tous.
18.50 Divertissement : Rien à cirer. Invitée : Brigitte Lahaie.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.10).
19.59 Journal, Météo et Journal des courses.
20.50 Cinéma : Jumpin'Jack Flash. ■■ Film américain de Penny Marshall (1986). Avec Whoopi Goldberg, Stephen Collins, *John Wood.*
22.40 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. Ma vie rue des Rosiers (émission en extérieur). Reportage : Pessah, la Pâque juive, de Carole Wheatcroft et Bernard Cazdepats.
23.55 Journal et Météo.
0.05 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
1.20 Documentaire : La Planète des animaux (et à 2.10).
3.00 Magazine : Savoir plus (rediff.).
4.00 Dessin animé (et à 4.50).
4.40 24 heures d'info.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.20 Les Minikeums.

8.20 Continentales.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. Les pompes funèbres.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Série : Capitaine Furillo.
13.55 Magazine : Votre cas nous intéresse. Banques : vérifiez vos comptes.
14.25 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invitée : Sandrine Dominguez.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Prokhor Menchoutine*, de Mark Kharitonov.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la *région.*
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.50 Spectacle : Festival international du cirque de Vérone. Commentaire de Sergio.

22.10 Journal et Météo.
22.40 ▶ Les Brûlures de l'Histoire. *Magazine présenté par* Laure Adler et Patrick Rotman. Nehru, le père de l'Inde moderne, de Pierre Desfons. Invité : Jacques Pouchepadas, historien.
23.35 Magazine : A la une sur la 3. Présenté par Christine Ockrent. Avec Serge July et Philippe Alexandre.
0.05 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.28* —

6.59 Pin-up.
7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 Le Journal de l'emploi. Présenté par Martine Mauléon. Spécial «Vivre au Québec».
7.28 Le Proverbe du jour.
7.30 Canaille peluche. Orson et Olivia.

— *En clair jusqu'à 8.10* —

7.55 Ça cartoon. Présenté par Valérie Payet.
8.10 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
9.05 Téléfilm : Une vie en trop. De Gilbert Cates, avec Henry Winkler, Karl Malden.
10.35 Flash d'informations.
10.40 Cinéma : *Cœur de métisse.* □ Film australo-canadien de Vincent Ward (1992). Avec Jason Scott Lee, Anne Parillaud, Patrick Bergin. *Impossible de croire à cette histoire d'amour.*
12.28 Le Proverbe du jour.

— *En clair jusqu'à 13.40* —

12.29 Pin-up.
12.30 Magazine : La Grande Famille. J'ai bénéficié d'une greffe d'organes ; Je suis surendetté.
13.35 Le Journal de l'emploi.
13.40 Cinéma : Sweetie. ■■ Film australien de Jane Campion (1989). Avec Geneviève *Lemon, Karen Colston, Tom* Lycos. *Le thème de la différence, de la solitude.*
15.15 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.05 Surprises.
16.15 Cinéma : Big Brothers. □ Film chinois (Hongkong) de Jackie Chan (1989). Avec Jackie Chan, Anita Mui, Wu Ma. *Comédie américaine adaptée par un spécialiste du karaté frénétique.*
17.40 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Les Enfants du Mondial.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Invitée : Katarina Witt.
20.30 Cinéma. Dragon Lord. □ Film chinois (Hongkong) de Jackie Chan (1982).
21.55 Série : Le Juge de la nuit.
22.40 Flash d'informations.
22.45 Cinéma : Ombres et brouillard. ■■■ Film américain de Woody Allen (1991). Avec Woody Allen, Mia Farrow, John Malkovich (v.o.). *Œuvre en noir et blanc retrouvant les sortilèges et la magie du cinéma expressionniste d'autrefois.*
0.08 Pin-up.
0.10 Cinéma : La Secte. □ Film italien de Michele Soavi (1991). Avec Kelly Curtis, Herbert Lom, Michel Adatte. *La vie d'une institutrice allemande bascule dans l'horreur.*
2.00 Musique : Bob Marley.
2.50 Surprises.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Cinéma : Le Village au bord de la rivière. ■ Film néerlandais de Fons Rademakers (1958). Avec Max Croiset, Mary Dresselhuys, Bernhard Droog (v.o., rediff.).
18.30 Court métrage : Dialogue de sourds. De Bernard Nauer (rediff.).
19.00 Série : Voisins. De Victor Kamer (v.o.).
19.35 Documentaire : Sphinx. La mort venue de la mer, de Michael Gregor. *Qu'est devenue la civilisation crétoise ?*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Magazine : Transit. Présenté par Daniel Leconte. La liberté de la presse dans le monde : une liberté bafouée ? Reportages : Mexique, un journaliste assassiné ; Colombie, la mafia tue ; Turquie, la parole aux minorités ? ; Mauritanie, une liberté difficile ; France-Allemagne, les sujets tabous ; Burundi, le conflit *oublié ; Chine, la violence* d'Etat. Invités : Omar Belhouchet, Pius Njawe, Taslima Nasrin, Robert Menard, hristiane Schlötzer-Scotland, Cabu.
21.45 Soirée thématique : Time for Music. Cinquante ans de hit-parades. Soirée conçue et présentée par Michael Leckebusch.
21.46 1944-1965 : Rock Around l'après-guerre. Montage d'archives présenté par Michael Naura, précédé d'un clip de U2.
22.45 1965-1979 : Touche pas à *ma pop !* Des séquences musicales, des extraits de journaux télévisés, présentés par Amanda Lear, avec Burckhard Rausch.
0.15 Les Années 80 : Du concert aux conserves (35 min).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins d'Olivia (et à 8.05). Emission présentée par Olivia Adriaco.
9.05 M 6 Boutique. Télé-achat.
9.30 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.00, 5.55).
11.00 Série : Campus Show.
11.25 Série : Lassie.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.35 Série : La petite maison dans la prairie.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 Variétés : Musikado. Emission présentée par Valérie Pascale.
17.00 Variétés : Multitop. Emission présentée par Yves Noël et Laura Marine.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Sonny Spoon.
19.00 Série : Mission impossible.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Grandeur nature. Présenté par Caroline Avon. *Spécial* Grand Nord.
20.50 Série : Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman. L'Homme invisible. Requiem pour un super-héros. Avec Dean Cain, Teri Hatcher.
22.45 Série : Amicalement vôtre. Regrets éternels. Minuit moins huit kilomètres. Avec Roger Moore, Tony Curtis.
0.25 Six minutes première heure.
0.35 Magazine : Mes années clip. *Rockers tendres.*
2.00 Rediffusions. Culture pub ; Fidae 1992 Chili ; *Euro jazz ; L'Aviation du passé* et du futur ; Raid de l'amitié ; Fax'O ; Les Enquêtes de Capital.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. La migraine.
21.32 Grand angle. Chronique du championnat du monde de boxe (rediff.).
22.40 Les Nuits magnétiques. La Commune est-elle morte ?
0.05 Du jour au lendemain. Avec Pierre Alechinsky (*Baluchon et ricochets*).
0.50 Musique : Coda. Phil Minton (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 3 juillet 1993 lors des Semaines internationales d'orgue de Nuremberg) : Lux aeterna pour chœur mixte a capella, de Ligeti ; Agnus Dei pour chœur mixte a capella, Lacrimosa pour soprano, chœur et orchestre, de Penderecki ; Stabat Mater pour solistes, chœur et orchestre, de Rossini, par le Chœur de chambre de Stuttgart, l'Orchestre philharmonique classique de Stuttgert, dir. Frieder Bernius ; *sol. : Kristina Laki, soprano ;* Julia Hamari, contralto ; Robert Swensen, ténor ; Peter Lika, basse.
23.07 Ainsi la nuit. Elégie pour alto et piano op. 30, de Vieuxtemps ; Quatuor à cordes en sol mineur op. 10, de Debussy ; Histoire du soldat, de Stravinsky.
0.00 L'Heure bleue. Carnet de route, par Philippe Carles.

هكذا من الأصل

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Un entretien avec Jean-Marie Delarue

Normalien, agrégé d'histoire, énarque, maître des requêtes au *Conseil d'Etat, Jean-Marie Delarue* est l'un des plus «banlieusards» des hauts fonctionnaires. Son rapport, intitulé «La relégation», publié en juillet 1991, en pleine explosion des banlieues, présente la face cachée de quartiers avant tout populaires, méprisés, dont les habitants sont victimes de la *violence avant* d'en être les auteurs *(page 2)*.

INTERNATIONAL

L'exode des Rwandais continue

Fuyant les massacres qui se produisent dans leur pays, *les Rwandais continuent de se diriger en masse vers la Tanzanie.* Les organisations humanitaires estiment qu'entre deux cent cinquante mille et un demi-million de réfugiés avaient franchi la frontière dimanche 1er mai *(page 3)*.

Espagne : l'opposition et les syndicats réclament la démission de Felipe Gonzalez

Jamais depuis qu'il a accédé au pouvoir, il y a presque douze ans, Felipe Gonzalez n'avait été confronté à une situation telle que celle engendrée par la fuite de Luis Roldan, ancien directeur de la Guardia civil, impliqué dans un énorme scandale de corruption *(page 4)*.

Les troupes russes vont quitter la Lettonie avant le 31 août

A l'issue de deux années de négociations difficiles, la Russie et la Lettonie ont signé samedi à Moscou un traité prévoyant *le retrait total, avant le 31 août prochain, des douze mille* soldats russes stationnés en Lettonie *(page 4)*.

Le jeu subtil de Taïwan pour obtenir la reconnaissance de l'île comme «pays»

Le Kuomintang (KMT), parti nationaliste au pouvoir, a adopté le 24 avril une proposition de réforme de la Constitution marquant une nouvelle étape dans la démocratisation de *cette île en «rupture douce» avec le continent (page 6).*

POLITIQUE

L'anniversaire du suicide de Pierre Bérégovoy

M. Mitterrand a tenu à associer les dirigeants socialistes à *l'hommage qu'il a rendu dimanche 1er mai, à Nevers,* à l'ancien premier ministre *(page 9)*.

LETTRES

Controverse judiciaire autour de « Verbatim » le livre de Jacques Attali

L'éditrice Odile Jacob reproche à Fayard d'avoir publié, dans *l'ouvrage de Jacques Attali intitulé Verbatim et paru en avril* 1993, une partie des entretiens entre Elie Wiesel et François Mitterrand qu'elle comptait faire paraître sous son propre label *(page 10)*.

SOCIÉTÉ

Dépistage gratuit du cancer du sein proposé dans trois ans aux femmes de 50 à 69 ans

Le cancer du sein est à la fois le plus fréquent des cancers de la femme (26 000 nouveaux cas diagnostiqués chaque année en France), la première cause de mortalité féminine par cancer (10 000 décès annuels), mais aussi une lésion contre laquelle on sait collectivement lutter *(page 14)*.

ÉCONOMIE

Un 1er mai «contre le chômage et l'exclusion»

Les rassemblements organisés dimanche à l'occasion du *1er mai ont été, comme on pouvait s'y attendre,* d'ampleur assez modeste à Paris comme dans les régions *(page 21)*.

Services

Abonnements.................... V
Annonces classées 19
Carnet.............................. 18
Dans la presse 19
Loto, Loto sportif........... 18
Marchés financiers.... 22-23
Météorologie, Mots croisés . 19
Radio-Télévision 24

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC et 36-29-04-56

Demain

Initiatives

Destinées à accueillir les exclus de l'emploi pour les remettre progressivement dans les conditions du travail, les entreprises d'insertion se sont beaucoup développées ces dernières années. Aujourd'hui, faute d'attention des pouvoirs publics, beaucoup sont en péril.

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde-l'Économie» folioté I à VIII

Le numéro du «Monde» daté lundi 2 mai 1994 *a été tiré à 494 541 exemplaires*

Selon une contre-enquête de deux magistrats sur la mort de «Human Bomb» en mai 1993

Le preneur d'otages de Neuilly aurait été tué dans son sommeil

Erick Schmitt, le preneur d'otages de l'école de Neuilly, aurait été tué dans son sommeil, le 15 mai 1993, par les policiers du RAID. Telle est la conclusion de la contre-enquête, menée par deux magistrats du Syndicat de la magistrature, qui infirme la version officielle de la légitime défense.

Fallait-il tuer Erick Schmitt, *cet homme bardé d'explosifs* qui s'était surnommé *«Human Bomb»* pour mettre en péril la *vie des écoliers de Neuilly? Un* an après la mort du preneur d'otages, la question reste indécente. Déplacée et de mauvais goût, quand on pense à ces enfants et à l'angoisse de leurs parents. Scandaleuse, même, face à ce qui fut la profanation du *«sanctuaire de l'innocence où les enfants sont plus à l'abri qu'au foyer familial»*, selon le mot d'Edgar Morin.

La question mérite pourtant d'être reposée, sauf à admettre qu'après avoir été légalement abolie, la peine de mort ait toujours cours... *C'est aujourd'hui la* version officielle, présentée avec constance par les plus hautes autorités du gouvernement, qui se trouve contredite par le livre de deux magistrats. Béatrice Patrie et Alain Vogelweith, respectivement ex-présidente et *secrétaire général du Syndicat de* la magistrature, ont mené une enquête sans précédent dans l'histoire judiciaire française, à paraître en librairie prochainement (1).

A la manière des juges d'instruction qu'ils ont été, les deux magistrats ont eu recours à des experts agréés auprès des tribunaux. Comme des journalistes, ils ont eu des entretiens prolongés – hors de la présence d'un greffier – avec divers protagonistes de l'affaire. Grâce à leur connaissance des arcanes du monde judiciaire, ils ont eu accès au dossier de l'instruction en cours sur la mort d'Erick Schmitt. De quoi miner sérieusement une version officielle qui, depuis le dénouement de la prise d'otages, n'a pas varié d'un iota. *«Profitant d'un assoupissement de l'individu, les hommes du RAID font irruption dans la salle et entreprennent d'emmener les otages*, déclarait alors Charles Pasqua. *L'individu se réveillant et se montrant immédiatement menaçant, ils font usage de leurs armes afin d'assurer la sécurité des otages. L'homme est tué sur le coup.»*

«Force reste à la loi»

La thèse de la légitime défense ne faisait, à entendre le ministre, aucun doute : *«Il était important que force reste à la loi.»* Le procureur de la République de Nanterre, Pierre Lyon-Caen, qui avait participé aux négociations avec «H.B.», avait aussitôt émis un bémol. *«Ce serait un succès total si la police et la justice avaient pu arrêter le criminel pour qu'il leur soit déféré,* avait-il nuancé, lui qui est aussi l'un des fondateurs du Syndicat de la magistrature. *Si les policiers du RAID ont été amenés à faire feu dans les conditions de la légitime défense, alors force est bien restée à la loi.»* Les seuls témoins directs de la scène étant les hommes de l'unité d'élite de la police, le RAID, il fallait bien les croire sur parole.

On s'en serait tenu à la version officielle si la famille d'Erick Schmitt n'avait décidé de déposer une plainte pour «assassinat», une plainte assortie d'une constitution de partie civile pour obliger la justice à examiner les faits au plus près. L'instruction *de cet embarrassant dossier fut* confiée à un magistrat de Nanterre, Alain Prache, dont l'indépendance est reconnue par ses pairs. Ce juge peut aussi compter sur de bons contacts dans la police puisqu'il fut lui-même policier jusqu'en 1981. Le hasard veut même que cet ancien commandant de CRS ait été cantonné sur le site de Bièvres, dans les locaux d'un ancien séminaire que le RAID occupe depuis sa création en 1985. Jusqu'à ces *derniers jours, le dossier sembla* pourtant progresser avec difficulté.

En attendant l'expertise balistique

La contre-enquête des deux magistrats du SM relève toute une série de bizarreries dans la procédure en cours. Quand le juge Prache a demandé les cassettes audio enregistrées durant la *prise d'otages – la salle de classe* était «sonorisée» par le RAID –, il s'est aperçu que les bandes saisies et placées sous scellés par la brigade criminelle de la police judiciaire n'étaient que des copies. Sans trop savoir si ce procédé masquait ou non une manipulation des enregistrements, le juge a alors ordonné qu'on lui apporte les cassettes originales, *entreposées dans le coffre-fort du* RAID. Ce qui a été fait. Mais il en manque toujours une qui, comble de malchance, semble concerner la dernière phase de la prise d'otages.

Les cassettes vidéo, enregistrées grâce à la caméra que «H.B.» avait fait installer dans la salle de classe pour filmer les enfants et rassurer les parents, *ont connu un sort tout* aussi malheureux. Aucune caméra susceptible de filmer dans la pénombre ne figurait au magasin des accessoires de l'unité d'élite de la police nationale. On avait donc eu recours à une caméra prêtée par la préfecture de police de Paris. Pour ne rien arranger, et malgré la débauche de moyens dont dispose le RAID, les policiers assurent, depuis, n'avoir eu recours à Neuilly qu'à trois cassettes vidéo vierges utilisées en continu. Résultat : chaque nouvel enregistrement serait venu effacer le précédent. L'explication ne convaincra pas ceux qui savent combien les services policiers *sont d'ordinaire friands de ces* enregistrements en vue des *debriefings* de fin d'opération.

Quand le procureur et le juge ont visionné ces cassettes, ils *n'ont vu qu'un premier plan* impeccable de la salle de classe. Tout le reste de l'enregistrement était brouillé. Explication officielle : le système d'enregistrement de la caméra était défectueux et l'appareil est aujourd'hui en réparation... Lors de son audi*tion par la brigade criminelle,* le 19 mai 1993, l'ingénieur en chef du service des explosifs du laboratoire de la préfecture de police déclarait pourtant avoir *«pu visionner une vidéo réalisée par le RAID qui permettait d'acquérir la certitude que les charges disposées à proximité des issues étaient de l'explosif.»*

Le juge Prache n'avait pas, de son côté, paru pressé d'ordonner une reconstitution ou une exper*tise balistique. Il a fallu attendre* le 27 avril pour qu'une reconstitution ait lieu à l'école de Neuilly, *en présence notamment* des deux tireurs du RAID. Les experts balistiques devraient pouvoir verser, dans quelques semaines, leurs conclusions. D'ici là, le juge devrait avoir rejoint le ministère de l'équipement où sa nomination est annoncée. Du *moins verra-t-on si ces conclu*sions excluent – comme celles des experts du SM (*lire encadré*) – la légitime défense.

La démarche des syndicalistes *n'est certes pas innocente* : leur enquête fait suite à la polémique ouverte par un article déjà consacré à *«la mort hors la loi d'Erick Schmitt»* qui, publié dans la revue *Justice* du Syndicat de la magistrature, vaut, aujourd'hui, au SM d'être poursuivi en diffa*mation par M. Pasqua. Du moins* leur enquête permet-elle d'éclairer une prise d'otages qui fut d'emblée hors normes, très loin des modes opératoires habituellement retenus par le RAID. En choisissant Neuilly, ville dont le maire est le porte-parole du gou*vernement, dans un département* des Hauts-de-Seine dont l'homme fort est le ministre de l'intérieur, Erick Schmitt avait donné un tour politique à une prise d'otages dont la gestion ne fut pas seulement policière.

L'enquête des deux magistrats place la balle dans le camp du ministère de l'intérieur. Reproduite dans leur livre, l'audition du préfet des Hauts-de-Seine, Charles-Noël Hardy, par le juge Prache fait apparaître que M. Pasqua avait donné son accord pour la *«neutralisation»* du ravisseur. Entendu le 9 septembre 1993, le préfet déclare avoir reçu l'accord du ministre sur un schéma d'intervention prévoyant l'action simultanée d'une *«équipe de neutralisation du preneur d'otages»* et d'*«un groupe qui évacuerait les enfants»*. Quand le juge lui demande le sens du terme *«neutralisation»*, M. Hardy *répond* qu'*«il s'agissait d'un tir»* sur un homme barricadé derrière des meubles et entouré d'explosifs. Et il ajoute que, *«en l'espèce, à partir du réveil du preneur d'otages, le seul tir de sécurité absolue était un tir à tuer»*.

ERICH INCIYAN

(1) *La Mort hors la loi d'Erick Schmitt. La prise d'otages de la maternelle de Neuilly*, de Béatrice Patrie et Alain Vogelweith, Editions Austral, mai 1994, 238 pages, 98 F.

La preuve par le «double top»

Les experts en balistique saisis par le Syndicat de la magistrature se sont appuyés sur l'expertise médico-légale du cadavre, pratiquée par les docteurs Campana et Lecompte quelques jours après la mort, ainsi que sur les dépositions des policiers et sur les photographies du cadavre du ravisseur. Le livre des deux magis*trats est formel : Erick Schmitt* n'était pas directement menaçant, il a été tué pendant son sommeil.

Le tireur d'élite du RAID a, *en effet, réalisé un «double top»* : deux balles tirées coup sur coup, presque instantané*ment dans le crâne du* ravisseur. Avec deux projectiles de neuf millimètres, cette technique permet de détruire presque totalement le cerveau. Mais le policier a été trahi par son efficacité. Les deux balles sont entrées par le même trou ; elles sont aussi ressorties quasiment par le même orifice. Cette trajectoire unique prouve qu'Erick Schmitt *n'a pas bougé*. En outre, notent les experts, la secousse du premier tir n'a presque pas modifié la position de la tête d'Erick Schmitt. C'est le signe que la cible était parfaitement calée. *«Erick Schmitt dormait, la joue droite écrasée contre le matelas*, écrivent les auteurs du livre, *la tête lourde du poids de ses quarante-cinq heures de veille.»*

La thèse de la légitime défense, reprise par les deux tireurs du RAID chargés de mettre le ravisseur hors d'état *de nuire, s'en trouve fortement* remise en cause. Entendu par la brigade criminelle, le tireur *du RAID avait pourtant affirmé* que le ravisseur avait *«soulevé la tête et amorcé un début de mouvement»*. Son collègue, chargé de le «couvrir» pendant l'intervention contre Erick Schmitt, avait assorti cette version de nombreux détails : *«HB a amorcé une sorte de mouvement de translation de toute la partie supérieure de son corps, de la droite vers la gauche. Il a bougé son bras gauche, ce qui a entraîné le tir immédiat.»*

Le livre des deux magistrats souligne, enfin, à quel point le sommeil du ravisseur était profond au moment où les policiers sont intervenus. Un produit sédatif – dont les deux composants (de l'hypnovel et du gamma O.H.) ont la singularité de ne pas avoir pu être décelés lors de l'autopsie – *avait été préparé,* puis versé dans son café par un médecin habitué à travailler avec le RAID. *Le capitaine des pompiers* Evelyne Lambert déclarera au juge d'instruction que le sommeil d'Erick Schmitt, à qui elle offrit ce breuvage, était très profond. Ni ses tentatives, ni le *«bruit monstrueux»* fait par les enfants pour dégager les accès avant l'intervention du RAID, ne l'avaient, dit-elle, réveillé.

«Qu'est-ce que ça change ? Presque rien, commente l'avocat Thierry Lévy, dans sa préface au livre. *L'ordre de tuer a été exécuté sur un homme qui n'était pas menaçant. Ce petit rien, que le code pénal appelle un crime, n'a pas fini d'intéresser la justice.»*

E. In.

Mort de l'écrivain Louis Calaferte

L'écrivain Louis Calaferte est mort dimanche 1er mai à Dijon où il était hospitalisé, des suites d'une longue maladie. Né en 1928 *à Turin, Louis Calaferte a publié* depuis 1952 de nombreux livres – récits, poèmes, carnets intimes, pièces de théâtre, dont, en 1963, un roman autobiographique *Septentrion, qui avait été interdit.*

MEATLOAF : le chanteur américain annule son concert du 3 mai. – En raison de problèmes de santé, le chanteur américain Meatloaf a annulé le concert qu'il devait donner au Zénith, à Paris, le mardi 3 mai. Les organisateurs ont annoncé qu'ils reportaient ce concert au mois de septembre. Les billets restent valables pour le nouveau concert, ils peuvent également être remboursés dans les points de ventes où ils ont été achetés.



84 % de satisfaits. On a encore des progrès à faire.

Tous les jours au Club on agit, on construit, on crée, on investit, on améliore. Et puis surtout on écoute. On vous écoute. Pour cela, le Club a mis au point un outil destiné à mesurer l'indice de satisfaction de ses clients. Les chiffres sont bons, bien sûr. On sait le plaisir que la grande majorité de nos clients éprouve à passer ses vacances au Club. On connaît leur attachement, leur passion souvent.
Mais on sait aussi que leurs exigences augmentent et ne cesseront d'augmenter. En matière de prix, comme pour ce qui est de la qualité, les consommateurs d'aujourd'hui en demandent toujours plus. A nous de leur en donner toujours plus. C'est ce que nous faisons. En ouvrant de nouveaux et superbes villages, en en réaménageant d'autres, en améliorant la formation de nos G.O, en lançant une nouvelle formule pour répondre aux demandes d'une partie de notre clientèle : le Club à la carte, en adaptant notre politique de prix... La plus belle récompense à ces efforts serait que l'année prochaine l'indice ait encore gagné quelques points. On n'a jamais eu autant besoin de Club Med.

Serge Trigano

هكذا من الأصل

Le Monde

Population : le rôle essentiel des femmes



A New-York, les représentants des Nations unies viennent de mettre au point leur projet pour la conférence mondiale du Caire, en septembre. Axe majeur : l'éducation, l'information et *la santé des femmes.*

page III

Les eaux troublées de Buenos-Aires



Il y a un an, une entreprise française, la Lyonnaise des *eaux, a pris en main la* distribution de l'eau dans la capitale argentine. Il a fallu revoir les installations, la gestion et... réduire le personnel.

page V

Lettre de New-York



Parce que quelques spéculateurs, de vénérables banques et de grands groupes industriels ont fait de lourdes pertes à Wall Street, l'Amérique, comme une France mal initiée, recherche un bouc émissaire.

page VII

L'ECONOMIE

BULLETIN

« Re-réglementation » ?

APRÈS la déréglementation générale des années 80, va-t-on vers une « re-réglementation » des marchés financiers ? La question n'est ni théorique ni farfelue. Elle est au contraire très sérieusement débattue au sein d'instances comme la Banque des règlements internationaux (BRI), le G 10 ou le Fonds monétaire international (FMI), qui ne passent pas pour des plaisantins.

A l'expérience, on réalise en effet que la rose avait des épines. Accompagnant la « globalisation » de la sphère financière et la sophistication croissante de ses instruments, la déréglementation a donné aux marchés un pouvoir tel qu'ils peuvent contrebalancer la volonté des Etats. On l'a vu l'an dernier au cours des crises du système monétaire européen. On le constate aujourd'hui avec l'affolement des marchés obligataires, qui, en poussant les taux à la hausse, menace d'étouffer la reprise.

La spéculation a toujours existé, elle est même consubstantielle au marché, mais elle dispose aujourd'hui d'instruments si complexes, si massifs, qu'elle échappe à tout contrôle. Même à celui des banques centrales, tuteurs de plus en plus impuissants.

PARTANT de ce constat, plusieurs thèses s'opposent. Pour les pragmatiques, ce n'est pas l'évolution des marchés qui pose problème, mais les instruments de régulation qui ne sont plus adaptés. Dans un monde globalisé, plus complexe, les autorités monétaires doivent mieux coordonner leurs interventions et affiner leurs méthodes. *« Les banques centrales pilotaient une 2 CV, elles se retrouvent avec une Ferrari. Cela ne se conduit pas pareil »,* plaisante un économiste.

Pour les optimistes, la déréglementation a été trop loin, trop vite. Il faut, et on peut, imposer aux marchés financiers des garde-fous – sous forme de taxes, par exemple – pour donner aux autorités les moyens de faire pièce à la spéculation. *Bref « re-réglementer ».*

Pour les pessimistes, enfin, il est trop tard. On a ouvert la boîte de Pandore et le monstre ne peut plus être maîtrisé. Sauf à reconstruire de fond en comble un système monétaire international stable. Mais c'est une autre affaire...

Véronique Maurus

ÎLES CAÏMANS, DOM-TOM

Les paradis fiscaux s'assagissent



Les paradis fiscaux ne sont plus tout à fait ce qu'ils étaient. Les vrais centres offshore, *comme les îles Caïmans britanniques, ont dû, au nom de la lutte contre l'argent sale, abandonner l'anonymat, limiter les dépôts en liquide et coopérer avec les Etats ; et les DOM-TOM français, pour éviter les dérapages, ont accepté quelques contrôles de l'administration.*

Lire page IV les articles de François Renard et Marc Roche.

À-CÔTÉS

Madagascar normalisée

La Grande Ile retrouve la confiance du FMI et de la Banque mondiale

TANANARIVE
de notre envoyé spécial

MADAGASCAR est une virgule de l'Afrique où la prospérité, à l'inverse des cyclones, retient son souffle. On y côtoie la misère aux pieds nus, les voleurs de zébus à bosse creuse, les rêves de richesse sans cesse contrariés. Malgré l'or et la vanille, l'émeraude et une main-d'œuvre habile, Madagascar est d'abord un potentiel de « peut-être », rejeté dans la catégorie peu enviable des pays les moins avancés (PMA), les parias du monde.

A la fin de son long règne, Didier Ratsiraka avait troqué le marxisme d'Etat contre un libéralisme à la chinoise : ouverture 'conomique, verrouillage politique. Plébiscité par une population malheureuse et ruinée, son successeur, Albert Zafy, coiffé d'un éternel chapeau de paille, a fait rimer honnêteté et liberté, jouant à plein son rôle de « Monsieur Propre » à l'écoute des petites gens et des sans-abri.

Eric Fottorino

Lire la suite page V

LA « GLOBALISATION » DES FINANCES

Des marchés des changes trop fluides ?

Faut-il re-réglementer les marchés de capitaux ? La question peut se poser tant les masses financières en jeu sont importantes, contredisant souvent les politiques souhaitées par les autorités nationales. Les marchés sont devenus plus efficaces, tant mieux pour les épargnants. Mais il est souhaitable de rendre plus coûteuse la spéculation.

par **CHARLES WYPLOSZ (*)**

DEPUIS les crises spéculatives de l'été 1992, il est patent que les autorités monétaires sont en situation pour le moins inconfortable. Le SME a virtuellement cessé d'exister du fait de la violence des attaques spéculatives. Les banques centrales ont vu fondre leurs réserves de change à une vitesse jusque-là inimaginable. De mémoire d'opérateur sur les marchés de change, on n'avait jamais vu ça. Cette situation est-elle malsaine, et si oui, faut-il re-réglementer ?

Pourquoi les marchés des changes sont-ils devenus si volatils ? Tout d'abord, parce que, comme chez leurs confrères les marchés boursiers ou monétaires nationaux, les ordinateurs sont passés par là, tout va vite et peut devenir très sophistiqué. Et parce que l'on a éliminé les barrières administratives aux mouvements de capitaux.

A quoi servent donc les ordinateurs ? D'abord ils charrient l'information à grande vitesse, tous les opérateurs apprenant à la même seconde la dernière nouvelle intéressante. Ensuite ils permettent des réactions rapides, voire souvent automatisées, un peu comme une navette spatiale corrige automatiquement sa trajectoire en se posant, en fonction des vents et de la température de l'air. Surtout, enfin, parce qu'ils calculent vite et juste, les ordinateurs permettent la fabrication d'instruments complexes, qui donnent la possibilité de mettre en jeu des sommes considérables en un clin d'œil sans dépenser grand-chose soi-même.

De plus, en libérant complètement les mouvements de capitaux lors de l'adoption de l'Acte unique européen, on a rendu légaux tous les mouvements de fonds. Les contrôles que la France avait connus presque sans interruption depuis la guerre étaient perméables, bien sûr. Mais ils avaient pour effet de ralentir les attaques spéculatives, de donner aux autorités les quelques heures ou les quelques jours qu'il leur fallait pour réaliser un réaménagement du taux de change.

A priori, il s'agit là d'un véritable progrès technique. Les marchés sont plus efficaces : il est facile à chacun, et peu coûteux, d'acheter ou de vendre des devises en n'importe quelle quantité. Finis les délais, les autorisations, les coûts excessifs. Du coup les épargnants ont devant eux des possibilités illimitées.

(*) Professeur à l'INSEAD

Lire la suite et le point de vue de Richard O'Brien page VI

CONSOMMATION

Les déçus de la « dinomania »

Les résultats des opérations commerciales exploitant l'image de «Jurassic Park » sont mitigés pour des firmes qui ont acheté les licences au prix fort

L'ESPACE d'un automne, dans la foulée de *Jurassic Park*, les Français auront goûté du dinosaure à toutes les sauces : menu McDonald's, figurines en plastique représentant les personnages du film de Steven Spielberg, jeux vidéo, tee-shirts, magasins Carrefour affublés de « panneaux pédagogiques » retraçant l'ère des grands lézards... Le Crédit agricole est allé jusqu'à inviter sa clientèle en projection privée la veille de la sortie du film ! Un brouet commercial, mitonné par un cordon bleu du « battage mercantilo-médiatique » : MCA-Universal, distributeur du film.

Dans l'Hexagone, c'est United Communication, entreprise française comme son nom ne l'indique pas, qui fut chargée d'accommoder le breuvage. Avec une difficulté spécifique : les dinosaures n'étant pas propriété exclusive de Spielberg, plusieurs marques ont exploité le phénomène, sans licence (Shell pour son concours de l'été 1993 ou BSN avec ses biscuits « *Dinosaurus* »).

LABEL • A l'heure des comptes, l'opération *Jurassic Park* en France affiche un bilan honorable : alors que 6,5 millions de spectateurs ont vu le film depuis sa sortie le 20 octobre 1993, United Communication a vendu le label « Jurassic Park » à près de soixante-dix licenciés et engrangé à ce titre cinq millions de francs de droits. Car faire commerce des produits dérivés ou simplement apposer le logo du film sur ses produits coûte cher, de 30 000 à 500 000 francs, selon que la marque opte pour la licence, moyennant de confortables « *avances sur royalties* » (de 8 à 10 % par produit vendu), ou pour le forfait, versé pour solde de tout compte. Ainsi, le Crédit agricole a déboursé 250 000 francs pour s'assurer l'exclusivité de son opération dans le secteur banque-assurance.

Comme McDonald's, Bel qui fabrique « La vache qui rit » a acquitté 200 000 francs de droits, soit « *10 % du budget total de la promotion « Jurassic Park »*, confie Philippe Lafosse, de l'agence de publicité TNT qui gérait l'opération. Jeu téléphonique, vignettes auto collantes glissées dans trente millions de boîtes, installation de panneaux « PLV » (promotions sur lieu de vente) animés et sonorisés : pour prouver qu'elle «*reste un produit dans le coup* », selon Isabelle Guilmain, responsable du marketing chez Bel, « La vache qui rit » n'a pas lésiné ! Pari gagné : « *Lorsque les distributeurs ont acheté l'opération à l'été 1993, nous avons enregistré un doublement du volume des commandes* », claironne Philippe Lafosse.

Dinosaures, poules aux œufs d'or ? Pas si sûr... Si Sandra Ways, ex-directrice du département dérivés à United Communication, martelle qu'« *aucun des licenciés n'a perdu d'argent* », les déçus de la « dinomania » sont nombreux. « *L'opération promotionnelle autour de « Jurassic Park » a «boosté » les ventes quelques semaines et puis l'effet est retombé comme un soufflé* », déplore Clément Charpillet, chef de projet chez Colgate. « *Jurassic Park » n'est pas l'opération commerciale de la décennie* », regrette-t-on, sous le sceau de l'anonymat, chez Carrefour, peut-être échaudé par l'exclusivité décrochée par Monoprix jusqu'au 15 novembre. « *L'opération a beaucoup mieux marché à Paris et dans les grandes villes qu'en zone rurale* », explique Amaury de Lacretelle, directeur de la communication chez Monoprix, qui annonce avoir réalisé un chiffre d'affaires de 35 millions de francs avec les produits « Jurassic Park ».

Ephémère, la manne préhistorique n'aura duré que... le temps d'un film, trois mois à peine, jusqu'à Noël. Les arguments ne manquent pas pour l'expliquer : saturation due au « matraquage médiatico-publicitaire » ; concurrence d'*Aladdin* (Sega France, qui a vendu 250 000 exemplaires du jeu vidéo tiré de ce film – meilleure vente 1993 –, n'a écoulé « que » 100 000 cartouches « Jurassic Park ») ; malencontreux télescopage dans l'opinion publique avec la question du GATT et les propos de Jacques Toubon défendant *Germinal*. A tel point qu'Amora, qui avait pourtant déboursé 50 000 francs pour s'offrir le forfait, a finalement renoncé à imprimer les fameux dinosaures sur ses verres à moutarde, leur préférant Bugs Bunny, au motif que le marché était trop « encombré » : « *Mieux vaut être seul sur un personnage éternel* », tranche Grégoire Gonnord, chef de produits Amora.

Les marchands de jeux vidéo, eux, ne regrettent pas d'avoir décroché, à prix fort, des licences mondiales directement négociées avec MCA-Universal. Détenteur des droits pour Nintendo, le fabricant de logiciels Océan a investi 2 millions de dollars en avances sur royalties et vendu 2 millions de jeux, dont 195 000 en France. Même *satisfecit* chez Kenner Parker/Hasbro, marchand de jouets américain, qui a réussi à écouler en France plus d'un million de « pièces Jurassic Park », fabriquées en Chine et revendues de 70 à 250 francs... L'heure est au réapprovionnement : il ne s'agit pas de rater la sortie mondiale de la cassette *Jurassic Park*, prévue pour la rentrée 1994 !

Philippe Baverel

HUMEUR • par Josée Doyère

Disqualification

PAUL a la quarantaine musclée, trois beaux enfants, des ados sains qui mènent une scolarité sans histoire. La vie familiale dans ce village de quatre cents habitants, à 15 kilomètres d'une capitale régionale, reste campagnarde, même si le nombre des habitants qui vont tous les matins travailler en ville ne cesse de croître : la bourgade prend de plus en plus l'allure d'une banlieue, résidentielle par l'habitat, ouvrière par les revenus. Paul est pompier bénévole et s'est spécialisé dans la récupération des essaims qui se logent au gré des possibilités, avec une prédilection pour les cheminées... Il les aime, les abeilles, et apprend chaque jour à les connaître davantage.

Paul est chômeur, depuis presque un an. A l'origine, il était menuisier. Devenu « plaquiste » (il bâtit des murs de plaques de plâtre) par nécessité, depuis une quinzaine d'années, car il y avait trouvé un emploi, il a été licencié « économiquement » pour avoir annoncé à son patron qu'il allait se renseigner à la Bourse du travail sur la légalité d'une suppression de prime... C'est un professionnel compétent, efficace, qui ne rechigne pas à la besogne, toujours prêt à apprendre, si nécessaire, une nouvelle technique. Mais il y a des choses qu'il ne peut pas supporter, et son regard bleu se charge d'orage, son sourcil noir se fronce de fureur.

« Du travail, j'en cherche. Il n'y a pas grand-chose dans la région, mais je cherche. Ce qui me fiche en rogne, c'est les salaires qu'on ose offrir... quand on propose quelque chose : quels que soient la compétence, l'ancienneté dans la profession, le savoir-faire, c'est le SMIC ! Je veux bien ne gagner que le SMIC pour être balayeur, pour faire des ménages ou n'importe quoi qui ne demande aucune qualification. Un de ces boulots qu'on fait sans penser à rien, en attendant de rentrer chez soi pour s'occuper des choses de la vraie vie. Pas pour faire mon métier, qui est un vrai métier, que je suis capable d'exercer consciencieusement, sans ménager ma peine et sans avoir l'oeil fixé sur la pendule. Je ne marche pas. C'est humiliant d'être payé au plus bas, comme un manœuvre sans aucune formation, pour faire un travail sérieux.

» Je ne demande pas un salaire d'ingénieur ou de cadre, mais une rémunération décente, qui prouve qu'on a sa place dans la société, dans la vie. Ceux qui disent qu'il vaut mieux un tout petit boulot que pas de boulot du tout n'ont aucune considération pour ce que le travail représente dans une vie d'homme. Ce qu'on peut accepter à dix-huit ans, quand on n'a rien foutu à l'école et qu'on ne sait rien faire, est une insulte pour celui qui a derrière lui des années d'expérience. »

Mais Paul va plus loin : « *Le fou, dans tout ça, c'est que les patrons passent leur temps à gémir qu'ils ne trouvent pas de personnel qualifié. Non seulement ils refusent de former des jeunes, mais ils découragent ceux qui sont sur le marché du travail. Un jour, ils ne trouveront plus personne qui corresponde à leur demande. Ils devraient y penser.* »

La flexibilité des rémunérations, c'est aussi cette réaction d'un homme qui dit « *non* » à sa disqualification. ■

LA COTE DES MOTS

Conference line

Si l'anglais *conference* équivaut bien à *réunion, congrès, assemblée, colloque, consultation...* et *conférence*, il faut se méfier d'une traduction hâtive quand on se trouve en présence de l'expression *conference line*, qui, aux yeux de certains, pourrait peut-être désigner un « cycle de conférences », une « suite de colloques ».

En fait, *conference line* définit une association internationale d'armateurs. Un document publié en 1980 par la Société générale – *le Vocabulaire du commerce extérieur* – apporte quelques précisions. Les armateurs ainsi liés par des accords possèdent des navires qui « *servent au transport d'une marchandise déterminée (exemple : viandes d'Argentine, laines de Nouvelle-Zélande) ou effectuent un parcours déterminé (exemple : Far East Conference Line)* ». Pour un même parcours, ou pour un chargement semblable, ils pratiquent un unique taux de fret.

Conference line doit donc être remplacé par « association internationale d'armateurs », équivalent de bon aloi qu'on ne doit pas délaisser. De la même façon, on ne se montre pas outrancièrement chauvin en rejetant une formule comme « chargement par Conference Line Vessel » – ou « chargement par *conference line vessel* » –, expression bâtarde (ou prétentieuse) employée par des personnes qui, dirons-nous, « chargent » quelque peu, justement !

En bon français, on parlera plutôt de « chargement effectué par (ou sur) un navire de l'association d'armateurs X... ». *Idem* pour *conference line freight terms*, que l'on rendra plus compréhensible par son équivalent « conditions de fret uniformes pratiquées par les armateurs de l'association Z... ».

Jean-Pierre Colignon

LIVRES

Enracinement et efficacité

A l'heure de la mondialisation, les cultures d'un pays ou d'un groupe ethnique offrent un terrain à la microéconomie

ESPRIT D'ENTREPRISE, CULTURES ET SOCIÉTÉS
Sous la direction de Brigitte Berger
Maxima-Laurent du Mesnil, 266 pages, 165 F.
L'EUROPE ET LA DIVERSITÉ
La dynamique des identités régionales
Sous la direction de Victor Scardigli
CNRS éditions, 240 pages, 165 F.
L'ENTREPRISE MULTICULTURELLE
de Fons Trompenaars
Maxima-Laurent du Mesnil, 310 pages, 169 F.

ON ne s'intéressera jamais assez à l'influence de la culture d'un pays ou d'un groupe ethnique sur la gestion et le développement des firmes. Les contributions de chercheurs de l'université de Boston sur ce thème réunies par Brigitte Berger, forment un très stimulant patchwork.

De plus en plus d'historiens ont montré que la révolution industrielle en Occident fut *l'effet* plutôt que *la cause* des changements intervenus dans les comportements et les modes de pensée de l'époque. De même, dans les pays en développement, le « *petit entrepreneur urbain* » est un véritable « *démiurge culturel* ». Souvent, 70 % de la population active de ces villes travaille dans le secteur informel de l'économie et l'équipe de production peut « *servir de passerelle vers la vie industrielle* ».

En Afrique du Sud, Gillian Godsell étudie les Indiens, les Noirs et les Afrikaners. Chez les premiers, les « réseaux organiques » (familiaux, religieux, amicaux) sont les plus puissants. « *Au départ, tout Indien travaille pour un compatriote, que ce soit comme comptable ou comme balayeur.* » Les hommes d'affaires noirs apparaissent, eux, comme de farouches individualistes. Sans doute le township ne manque pas de réseaux d'entraide (pour les funérailles, le crédit individuel, par exemple), mais ceux-ci n'ont pas pour vocation d'aider les petites entreprises, ni de générer des capitaux de démarrage. Quant aux Afrikaners, malgré leur forte identité collective, ils ne peuvent compter non plus sur la solidarité de leur groupe.

Au Bengale et en Inde orientale, Ashis Gupta note l'influence de la religion jaïniste. Le manque d'une vision du monde valorisant le travail pose un problème de taille. Mais la culture de l'Inde se trouve aujourd'hui en plein bouleversement. C'est vrai aussi en Amérique latine et en Afrique subsaharienne, souligne David Martin, notamment par le développement des « pentecôtistes », des églises séparatiste ou syncrétique, des sectes néo-islamiques, etc. Gordon Reding remarque, lui, que le modèle est-asiatique n'est pas moins efficace que celui de l'Occident, alors qu'il a emprunté une tout autre voie. Les sociétés sont ici fondamentalement paternalistes et « *comptent sur des liens d'obligation plutôt que sur des rapports contractuels pour favoriser la confiance et la coopération* ».

Richard Whitley analyse le renouveau de la petite entreprise en Europe depuis les années 70. Les causes ? Renaissance de l'esprit d'initiative du fait des déboires de l'emploi salarié ; stratégie des grandes entreprises (sous-traitance) ; expansion des services aux particuliers ; demande croissante de biens « faits sur mesure » ; réduction des avantages des « économies d'échelle » du fait de l'essor des nouvelles technologies.

MÉTISSAGE • Ce survol prouve, s'il en était encore besoin, qu'il n'y a pas de modèle universel de développement. Même en Europe, la « *dynamique des identités régionales* » est différente, comme le montre une équipe du CNRS dirigée par Victor Scardigli, qui a travaillé sur quatre zones : deux au Sud, la Catalogne et l'Emilie-Romagne ; deux au Nord, Berlin et l'Ile-de-France. Elle remet en cause « *les idées reçues sur l'homogénéisation massive et inéluctable du monde occidental* ». Mais on aperçoit aussi des similitudes d'évolution sur une très longue durée, qu'il s'agisse de l'urbanisation, de la démographie, de la consommation, de la « culture d'appartement » (le mode de vie se centre sur le logement au détriment de la vie de quartier), de l'hédonisme ou de la perpétuation des inégalités.

Pour les entreprises « multiculturelles », les différences de comportements inscrites dans les racines des individus risquent de rendre la firme plus difficile à gérer. Est-ce toujours vrai ? Fons Trompenaars analyse de très près cette situation. Un livre original et souvent passionnant. L'expérience de consultant international de l'auteur lui a fait comprendre d'abord qu'il n'y a pas une façon d'organiser qui soit la meilleure et que certaines d'entre elles, selon le niveau culturel, sont plus efficaces que d'autres.

Selon Fons Trompenaars, les cultures se distinguent les unes des autres par les solutions qu'elles apportent à trois problèmes universels : les rapports de l'individu avec le temps, la nature et les autres. Il classe un certain nombre de pays selon la manière dont ils se situent par rapport à la notion de temps, *séquentiel* (série d'événements qui passent) ou *synchrone* (les idées du futur et le souvenir du passé influencent l'action présente).

Après avoir réfléchi sur les rapports entre cultures nationales et cultures d'entreprises, notre auteur est convaincu, comme l'écrit son préfacier Jean Bergougnoux, que « *celui qui aura su faire de la diversité des cultures de ses collaborateurs un avantage et une force de son équipe trouvera sans trop de difficultés ce qu'il a à gagner dans la différence de cultures de ses homologues d'autres nationalités* ». On savait déjà que le métissage pouvait produire, pour les peuples, un surcroît de chances.

Pierre Drouin

NOTE DE LECTURE

LE LIÈVRE ET LA TORTUE
de Christian Blanc et Thierry Breton
Plon, 264 pages, 110 F.

Novembre 1993. Deux auteurs sont arrachés à leurs « *chères études* », au livre qu'ils élaborent ensemble. L'un, Christian Blanc, est nommé président d'Air France, l'autre, Thierry Breton, devient directeur de la stratégie du groupe Bull. Leur travail n'est pas terminé, mais ils décident de le publier en l'état. Ils ont eu raison. Sans doute reprennent-ils avec leur sensibilité propre et des formules nouvelles des idées qui nourrissaient depuis un certain temps déjà les observations sur les mutations de notre société. Mais il ne faut jamais avoir peur de se répéter dans un monde où le passage d'un bon projet à l'acte est si difficile. Il est vrai, pensent nos auteurs, que la « *progression compacte de la tortue, attentive à une perception globale de son environnement immédiat, est sans doute plus efficace dans une société de savoir que les accélérations désordonnées du lièvre* ».

Oui, nous avons changé de monde, la grande cassure étant celle du chômage, avec sa spécificité française, qui nous conduit à trouver de nouveaux espaces de richesse. Oui, l'économie se mondialise, et quand on a la planète pour produire, on ne peut éviter les turbulences. Oui, le choc technologique nous conduit à une « *économie du savoir* », où la valeur ajoutée se niche de plus en plus dans « *l'immatériel* ». Du coup, après d'autres analystes, nos auteurs plaident pour le « réseau » dans l'organisation du travail. Mais eux vont plus loin. Ils subliment le « *réseau* » en y faisant entrer les clients de la planète et en y voyant la nouvelle place du marché du grand village mondial.

Le plus attirant dans cet ouvrage est la recherche, dans nos traditions séculaires, des « *atouts inattendus des Français* ». « *L'héritage paysan* » nous portera tout naturellement vers l'exploitation de produits de qualité, très recherchés aujourd'hui. « *L'héritage d'ingéniosité* » ferait des merveilles à condition que nous exercions nos talents sur les fabrications correspondant à une demande bien spécifique. «*L'héritage des monopoles* », de souche colbertiste, nous permettra d'assurer une transition moins dangereuse vers un univers de la déréglementation. Enfin, « *l'héritage culturel* » nous permettra de transformer plus aisément que dans d'autres pays les rythmes de vie appropriés à la fois aux nouveaux outils et au désir de donner plus d'épanouissement à nos existences personnelles.

A l'heure de la morosité, il fallait proclamer haut et fort que nous ne sommes pas des traîneurs de savate. C'est chose faite et bien faite.

P. D.

AGENDA

MARDI 3 MAI. Nice. Assemblée générale du conseil des gouverneurs de la Banque asiatique de développement (BAD) au Palais des expositions de Nice Acropolis (jusqu'au 5 mai).

Genève. Première réunion du Conseil général du GATT depuis la signature de l'accord concluant le cycle de l'Uruguay.

Paris. « Les conséquences des négociations du GATT sur le domaine des hautes technologies », journée organisée par le Centre français du commerce extérieur (CFCE).

MERCREDI 4 MAI. Strasbourg. Vote du Parlement européen sur l'adhésion de quatre nouveaux membres (Autriche, Finlande, Norvège, Suède).

JEUDI 5 MAI. Paris. « Le logement existant : un secteur d'avenir », colloque organisé par Alain Lambert, sénateur de l'Orne, président du groupe de travail sur la fiscalité du logement du Sénat.
Sous le haut patronage de René Monory, président du Sénat, et Hervé de Charette, ministre du logement, au Sénat.

VENDREDI 6 MAI. Inauguration officielle du tunnel sous la Manche par François Mitterrand et la reine Elisabeth II d'Angleterre.

Varsovie. Troisième conférence Est-Ouest des ministres de l'économie, de l'industrie et du commerce des pays du G7 et des pays ex-communistes (jusqu'au 7 mai).

مكبرا من الأصل



L'AVENIR DE LA POPULATION MONDIALE

Priorité à l'éducation des femmes

Pour stabiliser la population à 7,8 milliards en 2050, la conférence mondiale du Caire, en septembre 1994, devra mettre l'accent sur la promotion de la femme, nous explique Nafis Sadik, directrice générale du Fonds des Nations unies pour la population

NEW-YORK
de notre correspondant

ANIMÉS par de violentes polémiques entre le Vatican et les féministes, les travaux préparatoires de la conférence internationale sur la population et le développement se sont achevés, vendredi 22 avril à New-York, sur un projet de programme d'action qui sera au centre de la conférence, au Caire, du 5 au 13 septembre 1994. Fruit de plusieurs années de débats, ce document est aussi largement l'enfant du docteur Nafis Sadik, directrice générale du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP).

Le projet défini à New-York, véritable plan de travail pour les vingt années à venir (1995-2015), traduit une sensible évolution de la communauté internationale sur les problèmes de population. Les conférences de Bucarest (1974) et de Mexico (1984) sont loin. Les politiques démographiques doivent désormais être considérées comme un élément constitutif des politiques de développement. Malgré un réel succès là où elle a été mise en œuvre, la planification familiale, nécessaire, n'est plus jugée suffisante. Elle doit être accompagnée d'un ensemble de réformes sociales (généralisation de l'éducation, extension des soins médicaux...), mais aussi, et surtout, d'un effort de promotion de la femme.

MÉTHODES • Condition d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable, c'est-à-dire compatible avec les ressources de la planète, la population mondiale (aujourd'hui de 5,7 milliards) doit impérativement être stabilisée, à l'horizon de 2050, autour de 7,8 milliards, selon le document de la conférence. L'évolution actuelle conduirait en 2050 à un chiffre compris entre 10,8 à 12 milliards, avec une progression toujours très forte dans les pays les plus pauvres, d'après les projections des Nations unies. Il faut donc agir. Directrice générale du FNUAP depuis 1987, le docteur Nafis Sadik, une femme vigoureuse qui a longtemps travaillé sur le terrain dans son propre pays, au Pakistan, est convaincue que l'objectif peut être atteint, *« si nous retenons dès aujourd'hui les bonnes priorités d'action et y mettons les moyens nécessaires »*, nous explique-t-elle.

Elément central des politiques démographiques nationales dans les années 70, la planification familiale a, certes, été souvent un succès et a permis une forte réduction de la fécondité. *« Le programme d'action s'appuie sur l'expérience des pays qui ont réussi. Or on a constaté que ceux qui sont parvenus à des résultats sont aussi ceux qui avaient accompagné la planification familiale d'une politique sociale plus globale. »* La leçon en a été tirée. La directrice générale du FNUAP refuse, car elle les juge inefficaces à terme, les méthodes coercitives, celles imposant par exemple un nombre maximum d'enfants par famille. *« La liberté de choix des individus, des femmes en particulier, en matière de reproduction »* lui apparaît comme le meilleur moyen.

VATICAN • Et elle définit ainsi les trois axes de la stratégie que devrait retenir la conférence, au Caire, de la manière suivante : *« Une stratégie s'appuyant sur les individus, sur leurs besoins, accompagnée d'une politique de promotion générale de la femme, de recherche de l'égalité des sexes, d'une part, et d'un investissement considérable dans les domaines sociaux (éducation, soins médicaux maternels et infantiles...), d'autre part. »*

Le projet provoque, depuis plusieurs semaines, la colère du Vatican. Les Nations unies *« veulent détruire la famille »* et proposent *« une reconnaissance généralisée à l'échelle mondiale d'un droit à l'avortement »*, dénonçait, il y a peu, le pape Jean-Paul II (*le Monde* du 19 avril). Jeudi 21 avril, à l'occasion du synode des évêques sur l'Afrique, à Rome, le pape a même invité les catholiques à édifier *« une ligne Maginot de défense contre la conférence du Caire. Mais celle-ci devrait être plus efficace que l'originale »*, a-t-il ajouté.

Nafis Sadik rejette ces accusations. *« Nous ne portons aucun jugement sur le comportement des individus »*, explique-t-elle, ajoutant : *« Nulle part dans le projet, nous ne préconisons ni la promotion ni la légalisation de l'avortement. Les groupes féministes le souhaitaient. Ils ne l'obtiendront pas. Nous pensons qu'il faut tout faire pour éviter d'avoir à y recourir, en développant notamment l'accès aux moyens contraceptifs, l'éducation, le conseil... Mais pour réduire la mortalité maternelle, il nous faut aussi prendre en compte les faits. Et les faits, ce sont les deux cent mille femmes qui meurent chaque année à l'occasion d'un avortement fait dans de mauvaises conditions sanitaires. »* Le programme veut parvenir à éliminer *« ces avortements dangereux »*. Soutenu par certains pays musulmans parmi les plus pauvres, le Vatican veut que le mot même d'avortement disparaisse du texte final.

ÉGALITÉ • *« C'est, plus généralement, l'approche par les besoins de l'individu que préconise le programme d'action, qui est à l'origine de nos débats avec le Vatican »*, estime le docteur Sadik. Elle est allée en discuter, il y a quelques semaines, avec le pape à Rome. Sans parvenir à un accord. Tenant compte des réalités des pays pauvres, le projet recommande *« un accès universel à la planification familiale et aux services de soins maternels et infantiles »*. L'information et les moyens contraceptifs doivent donc être accessibles aussi aux femmes non mariées – *« et aux hommes non mariés »*, ajoute immédiatement Nafis Sadik – et aux adolescents. Une recommandation qui exacerbe aussi l'ire du Vatican.

Interrogée sur ce qui est, pour elle, la principale différence entre l'approche de la conférence du Caire et celles des conférences précédentes, Nafis Sadik n'a guère d'hésitation : *« C'est l'accent mis sur l'égalité des sexes, la promotion de la femme. »* Un chapitre entier est consacré au sujet. Mieux éduquée, mieux informée et mieux suivie sur le plan médical, la femme est plus à même de décider du nombre d'enfants qu'elle souhaite avoir. Le *« renforcement du pouvoir de la femme »* dans tous les domaines irrite les pays musulmans participant à la conférence.



Les réalités nouvelles, comme la multiplication des grossesses chez les adolescentes, le développement du sida ou les migrations internationales, ont naturellement été prises en compte dans le programme d'action. L'implication des organisations non gouvernementales, les ONG, est cependant une autre évolution sur laquelle insiste volontiers le docteur Sadik. *« Dans aucun document de l'ONU il n'a été accordé jusqu'à présent une place aussi importante aux ONG »*, se félicite Nafis Sadik. Proches du terrain et des préoccupations des individus, elles seront amenées à jouer un rôle essentiel pour le succès du programme d'action.

Très nombreuses à New-York pendant les trois semaines de la conférence préparatoire, elles ont déjà été actives dans la définition du projet. Elles vont aider, espère Nafis Sadik, les Etats à définir leurs politiques nationales et à populariser les objectifs de la conférence dans tous les pays – *« ce programme d'action ne doit pas être la propriété des gouvernements, mais de la population dans son ensemble »*.

Pour mener à bien ces projets, la directrice du FNUAP estime que les moyens à mobiliser au niveau mondial en faveur de la politique démographique – au sens large – devront être plus que doublés d'ici à l'an 2000, et passer ainsi des 6 milliards de dollars dépensés actuellement chaque année (les deux tiers d'origine nationale, un tiers apporté par la communauté internationale) à plus de 13,2 milliards (en dollars de 1994). La contribution des pays riches devrait ainsi approcher les 4,4 milliards. La mobilisation de ces fonds est l'une de ses préoccupations, et elle bénéficie maintenant d'un soutien actif et efficace de la nouvelle administration américaine. Hostile à l'avortement, l'équipe Reagan avait interrompu ses versements au FNUAP en 1984. Le gouvernement de Bill Clinton a recommencé, dès l'an dernier, à contribuer au Fonds.

La France ? Sa contribution est *« faible »*, estime Nafis Sadik. En 1993, Paris a versé au FNUAP 7,3 millions de francs seulement, ce qui plaçait la France au quinzième rang des contributeurs, loin derrière le Japon, les Etats-Unis, les Pays-Bas et même la Belgique. Après avoir rencontré Simone Veil à Paris il y a quelques semaines, la directrice générale estime que la France, consciente des enjeux, notamment dans les pays francophones, envisagerait un redéploiement de ses moyens dans ces domaines. Le docteur Sadik se réjouit, en tout cas, de la participation, promise, de Simone Veil à la conférence du Caire.

Erik Izraelewicz

Le FNUAP

Le Fonds des Nations unies pour les activités de population (FNUAP), qui organise les conférences mondiales décennales sur la population, a été créé en 1969 pour financer les activités liées aux problèmes de population : protection de la naissance et de la maternité, et surtout politiques de planning familial. Il a aussi pour tâche d'aider les pays en développement à élaborer leurs politiques.

Ce n'est pas une agence des Nations unies, mais un fonds spécialisé, une sorte d'organe subsidiaire de l'Assemblée générale de l'ONU. Il reçoit de l'argent à la fois des pays membres, des institutions internationales, mais aussi de donateurs privés, individus ou associations. Son budget est de quelque 200 millions de dollars (près de 1,2 milliard de francs).

Tout en affichant aujourd'hui leur souci de lier les politiques démographiques au développement économique et social, les dirigeants du FNUAP souhaitent donner davantage d'autonomie à leur institution et élargir son rôle. Alors que le FNUAP est placé sous la tutelle du conseil d'administration du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), ils revendiquent un conseil d'administration propre et demandent qu'on confie au Fonds la tâche de suivre l'exécution du « programme d'action » pour les dix années à venir, qui sera tracé par la conférence.

PARADIS FISCAUX

Les Caïmans en liberté surveillée

L'impôt n'y existe sous aucune forme, le secret bancaire y est sévère et la densité en institutions financières sans égale. Mais, depuis 1990, les Etats-Unis ont imposé une coopération dans les affaires d'argent sale

GEORGETOWN (îles Caïmans)
de notre envoyé spécial

NE dites jamais à Jennifer Dilbert, inspectrice en chef des services financiers du gouvernement des îles Caïmans, que vous avez aimé le best-seller de John Grisham *The Firm* (*la Firme*), dans lequel des avocats se servent de ce groupe de trois îles britanniques de la mer des Antilles pour blanchir l'argent sale de la Mafia : aussitôt sa voix méridionale résonne dans son bureau de Harbour Center, le centre administratif qui se dresse sur une falaise de carte postale, face à une baie de saphir : *« C'est de la fiction pure et simple. Les trafiquants qui débarquent ici avec un attaché-case bourré de billets verts ne jouissent pas d'une grande latitude pour déposer leur butin dans une de nos banques. »*

Si vous lui rappelez ensuite que cette place financière off-shore, située à 300 kilomètres au nord-ouest de la Jamaïque, s'est retrouvée en 1991 au cœur du scandale de la Bank of Credit and Commerce international (BCCI) en raison de la permissivité des autorités et d'une réglementation trop libre, la pétulante cheftaine vous réplique d'une voix pleine de sous-entendus : *« Les temps ont changé. C'est du passé. »* Et de mentionner incidemment qu'aucune banque ou institution financière ne peut accepter plus de 100 000 dollars en liquide.

L'anonymat sur les transactions a été supprimé, transparence des opérations oblige. Jennifer Dilbert ne délivre plus d'autorisations d'exercer aux petites banques étrangères privées. Car, attention : les îles Caïmans (27 000 habitants) acceptent à la rigueur de passer pour un paradis fiscal, jamais elles n'admettent qu'on les traite de « coffre-fort » des escrocs de tout poil. Pas de Rolls ou de limousine : Georgetown ne se donne pas de grands airs et déteste le clinquant des Bahamas ou de Miami.

« L'évasion fiscale n'est pas notre problème puisque les impôts directs n'existent pas », se plaît à répéter William Walker, président du cabinet d'avocats W. S. Walker & Cie, qui passe pour l'un des fondateurs de cette zone franche financière bâtie de toutes pièces en 1962 pour attirer les capitaux, surtout américains, fuyant les soubresauts de l'indépendance des Bahamas. On ne saurait trouver meilleure explication, car il fallut bien l'absence de toute taxation sur le revenu ou sur le capital, l'inexistence de tout contrôle des changes ou d'impôt foncier pour faire de ce confetti de l'empire d'Albion, de cet historique lieu de la piraterie, une des places hors taxes les plus riches du monde.

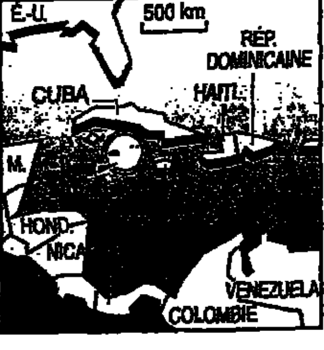
BASTION ● Un *tax heaven* (paradis fiscal) visiblement très alléchant pour les grosses fortunes à la recherche d'un placement sûr et rémunérateur. Nord-Américains en délicatesse avec le fisc, Sud-Américains désireux d'échapper à l'inflation galopante, Européens craignant les projets d'harmonisation fiscale de l'Union européenne ou Chinois de Hongkong ou Macao inquiets de la future férule de Pékin préfèrent transférer leurs avoirs dans un lieu dont ils sont certains qu'il restera encore longtemps le bastion du capitalisme à l'état pur. Les autorités locales ne tirent-elles pas l'essentiel de leurs ressources des droits de douane sur les produits consommés ?

Le code pénal punit sévèrement la trahison du sacro-saint secret des comptes, ou la révélation de l'identité réelle des sociétés qui investissent dans l'île. Il n'existe ni syndicats, ni partis politiques, ni Etat-providence. L'industrie et le tourisme sont concentrés dans les mains de cinq ou six grandes familles qui coulent des jours paisibles dans une société autosatisfaite, ne connaissant ni délinquance ni mendicité. Le poids du *« It's not done »* – « Ça ne se fait pas » – est considérable. Casinos, revues pornographiques et port du monokini sont prohibés dans la station balnéaire de Seven Mile Beach, une étendue de sable fin et de cocotiers à quelques encablures de la « capitale ».

Les chiffres sont là, éloquents, comme le montre la progression des dépôts bancaires, tous d'origine étrangère, qui se sont élevés à 411 milliards de dollars à la fin 1992. Un tiers de ces actifs provient de particuliers et de sociétés, plaçant Georgetown au quatrième rang des places mondiales pour ce type d'opération. Cette cité de l'argent, plantée au milieu des boutiques hors taxes et des magasins de tee-shirts, ne compte pas moins de 537 institutions financières, soit la plus forte densité par habitant de la planète. Mais Radio Cayman diffuse des publicités du National trust, l'organisme officiel de préservation de la nature, en précisant qu'il ne s'agit pas d'une banque...

A elles seules, les îles Caïmans réunissent 350 compagnies d'assurances, un bon millier de fonds de placement, et plus de 29 000 sociétés y ont leur siège. La présence de toutes les grandes sociétés d'audit londoniennes et de nombreux bureaux juridiques new-yorkais complète le dispositif.

Mais les quelques constructions de deux ou trois étages qui constituent le cœur de la « City » n'abritent au total qu'une soixantaine de succursales bancaires. La majorité des établissements, notamment français (1), se contentent en fait d'une boîte postale : les milliards de dollars transférés ici par un simple jeu d'écritures restent domiciliés à New-York, Londres et Zurich.



EXPATRIÉS ● Le statut fiscal des Caïmans permet de franchir toutes les frontières traditionnelles des métiers de la finance. La place offre désormais une large gamme de services hautement spécialisés : émission d'obligations ou d'actions à moindres frais, formation de trusts chargés par exemple de l'acquisition de nouveaux avions pour les compagnies aériennes internationales, ou constitution de fonds de placement. Les professionnels à la peau cuivrée douze mois sur douze sont tous des expatriés : en majorité anglo-saxons. *« Le téléphone et le fax marchent bien. Miami est à une heure et demie de vol, et on est loin des contraintes administratives de Wall Street »*, remarque un banquier américain.

Dans ce panorama, cependant, tout n'est pas positif. Un coût de la vie élevé, la difficulté de recruter des employés locaux, une mentalité parfois indolente sont autant d'obstacles. Un certain nombre de paradis fiscaux concurrents grâce à des coûts de fonctionnement moindres se développent rapidement dans la région, que ce soit Panama, les îles Vierges ou Bélize.

« La couronne assure la stabilité à long terme, et personne n'aurait l'idée de remettre en cause cette allégeance », nous déclare l'Honorable Lemuël Hurlston, secrétaire général du conseil des ministres, quintessence du Britannique d'outre-mer, guindé et courtois. De la conduite à gauche aux week-end sacrés, de la passion du cricket aux policiers sans armes : la mère patrie a imposé ses traditions. Toutefois, les Etats-Unis tout proches sont constamment à l'affiche. Un mélange de CNN, de joggers, de fast-food sur fond de musique *country* et d'air conditionné. Le cours du dollar caïman colle à celui de la monnaie américaine. *« In God we trust. »*

TRAITÉ ● *« Fermée. »* Incongrue, cette pancarte à la porte de la Finsbury Bank Trust Company, firme spécialisée dans la création de sociétés de prête-nom. Le motif de cette suspension ? Ce n'est pas Jennifer Dilbert qui vous le dira. (*« Pas de commentaires. »*) Mais, selon les rumeurs qui circulent au bar de l'Hôtel Clarion, où la haute finance se retrouve régulièrement, la direction de cette banque aurait refusé de divulguer des renseignements sur certains dépôts, réclamés par les Etats-Unis en vertu du traité d'assistance juridique mutuelle (*mutual legal assistance treaty*), entré en vigueur en 1990. Ce document, conclu entre Washington et le gouverneur de la reine, prévoit l'échange d'informations concernant les affaires louches – trafics de stupéfiants, *délits* d'initiés, racket et escroqueries. Le prix à payer par les Caïmans pour éviter l'étiquette de blanchisserie !

Les avantages fiscaux offerts par la zone franche échappent toutefois au champ d'application du traité. Ce dernier prévoit également le partage de toutes les sommes confisquées – on parle de plusieurs millions de dollars, rien que pour le trafic de drogue. *« Si aujourd'hui un officiel me demande un renseignement sur un client à la suite d'une démarche américaine, je le lui fournis immédiatement. Une institution comme la nôtre ne peut se permettre de recueillir des fonds de provenance douteuse, car notre situation aux Etats-Unis en souffrirait*, nous affirme Juerg Kaufman, président de la Swiss Bank & Trust, l'antenne de la SBS. *En pratique, nous sommes à la merci d'une décision américaine. »* Les îles Caïmans aiment présenter aux flots un front serein. Dans l'adaptation pour le cinéma du thriller *The Firm*, on voit Tom Cruise proposer à un homme d'affaires véreux l'ouverture d'un compte dans une banque canadienne de Fourth Street. Pour obtenir l'autorisation de tourner sur place, la Paramount a dû s'engager à passer ces quelques lignes à la fin du film : *« Ce long métrage ne correspond pas du tout à la réalité. Le blanchiment de l'argent est un crime aux Caïmans... »*.

Marc Roche

(1) La BNP a fermé sa succursale en 1991. Une dizaine de banques françaises, dont les quatre « vieilles », opèrent par l'intermédiaire d'une boîte postale appelée « la Plaque ».

Les DOM-TOM rêvent d'éthique

Après l'anarchie engendrée par la loi Pons de 1986, les investisseurs sont mieux contrôlés et les promoteurs veulent même créer un comité d'éthique

LA MARTINIQUE
de notre envoyé spécial

LES grues de chantier pivotent doucement face à l'un des plus beaux sites de la côte nord-est de la Martinique, sur la presqu'île de la Caravelle, au village de Tartane : en octobre prochain s'ouvrira, sur ce site, un hôtel trois étoiles de 156 chambres, employant quarante personnes, et relié à la centrale de réservation américaine Best Western. Coût de l'opération : 170 millions de francs hors taxes, et financement assuré par la souscription de lots de copropriété au prix unitaire de 1 million de francs environ (celui d'une chambre). Les souscripteurs, seuls ou à plusieurs, bénéficient des avantages fiscaux de la loi Pons. Ils pourront, la première année, en constituant leur propre société, déduire de leur revenu imposable le montant total de l'investissement, puis, suivant le droit commun, l'amortissement dégressif sur quinze ans, ainsi que les intérêts d'un éventuel emprunt bancaire.

Quoi ! un hôtel de plus, alors que certains établissements de l'île font difficilement leurs affaires et que, dans toute la Caraïbe, des Bahamas à Trinidad, la lutte est farouche pour attirer le touriste, avec des frais de main-d'œuvre de deux à cinq fois inférieurs ? C'est, évidemment, un pari, que rend moins hasardeux la loi Pons, puisqu'elle allège considérablement le poids réel de l'investissement avec, toutefois, le risque d'un échec et d'une perte totale ou partielle.

PARI ● Un pari raisonné, néanmoins, que le promoteur local, Fabre Domergue, estime pouvoir prendre, pour lui d'abord, pour les souscripteurs ensuite. Ce groupe familial, animé par Marcel Fabre, une personnalité assez puissante, et par ses deux fils, Patrice et Laurent, a commencé, en 1920, par la canne à sucre et le rhum, qu'il abandonne après la guerre, faute de rentabilité suffisante, pour se lancer dans la banane, avec une production de 50 000 tonnes (25 % du total et premier exportateur), et à partir de 1970 se diversifier dans l'immobilier.

> **Après un démarrage en flèche en 1986, la « défisc » n'a plus très bonne réputation en métropole, au terme d'une série de mécomptes et de scandales.**

Il faut bien le dire, la « défisc », après un démarrage en flèche suite au vote de la loi Pons en 1986, n'a plus très bonne réputation en métropole, auprès des conseillers en patrimoine et des banquiers, au terme d'une série de mécomptes et de scandales. Ainsi, l'île Saint-Martin est littéralement saturée d'hôtels construits en « défisc », avec des « loups » notoires, comme les opérations Oyster Bay et l'énorme et trop ambitieux Habitation Lonvilliers avec ses 400 chambres, commercialisées par des banques françaises dont nous tairons charitablement le nom.

La palme revient à l'extraordinaire complexe de 180 millions de dollars, édifié aux frais des sociétaires de la Garantie mutuelle des fonctionnaires dans la partie hollandaise de l'île – hors loi Pons, il est vrai –, avec une perte estimée à 140 millions de dollars.

Aujourd'hui les choses ont tout de même changé. D'abord, l'instauration d'un agrément préalable de l'administration, sans pour autant garantir la rentabilité, a mis fin à la joyeuse – et coûteuse – anarchie des premières années.

Ensuite, les promoteurs ont appris à ne pas « lâcher » le souscripteur après signature du contrat, au risque de voir l'opération capoter lamentablement dans les années suivantes, par suite d'un mauvais choix initial, d'insuffisances de gestion et d'absence de contrôle, le tout à 7 000 kilomètres de la métropole. Comme le disait récemment un professionnel, *« il y a, en France, comme en métropole, de bons projets et des mauvais, des hôtels qui resteront vides quoi qu'il arrive et d'autres bien adaptés à la demande, donc bien remplis »*.

Ainsi le groupe Fabre Domergue a pris soin de créer une filiale spécialisée, dirigée par l'ancien directeur de Pullman Caraïbes (maintenant Accor), qui assure un contrôle de gestion de l'ensemble des hôtels lancés par le groupe (six à ce jour). Enfin, il veut contribuer à la création d'un comité d'éthique et d'un label de garantie, pour, précisément, qu'il soit obligatoire de mettre sur pied une structure de contrôle à la disposition des investisseurs, en s'engageant à respecter scrupuleusement les directives de l'administration fiscale.

Ce comité d'éthique garantira également une transparence des prix. A cet égard, depuis 1992, en donnant son agrément, l'administration veille à ce que les promoteurs ne fassent pas payer aux investisseurs les exagérations de la spéculation, et limite les marges, ce qui est une nouveauté : *« Avant c'était débridé »*, reconnaît un professionnel. Ajoutons que des réflexions s'engagent pour garantir une valeur de rachat au bout des cinq ans obligatoires de détention, surtout dans l'immobilier, où le marché est souvent inexistant.

Finalement, depuis 1986, la loi Pons a-t-elle atteint ses objectifs et à quel coût fiscal ? Comme le signalait, en 1991 le rapport Richard, le constat est malaisé, et la mesure directe, aléatoire, du fait de la pauvreté de l'appareil statistique local, mais il reconnaissait que l'effet économique était « indéniable », notamment dans le bâtiment, et surtout le tourisme et l'hôtellerie.

STIMULATION ● En 1992, première année où le mécanisme de l'agrément a permis d'obtenir une mesure exacte, sur 367 dossiers de demandes d'agrément, 142 ont obtenu un accord de l'administration, pour un montant d'investissements de 3,2 milliards de francs, dont 1,47 milliard de francs pour l'hôtellerie, 683 millions de francs pour le tourisme (115 bateaux de plaisance pour 298 millions de francs), et 498 millions de francs pour l'industrie. Ces investissements ont permis la création de 1105 emplois avec un coût fiscal pour 1993 d'environ 1 milliard de francs.

Le dispositif peut apparaître onéreux, mais, avoue le rapport Richard, la défiscalisation a, tout de même, *« un mérite inestimable, comparée à la subvention : elle ne correspond pas à une logique d'assistance mais au contraire stimule l'initiative, favorise les adaptations, et soutient un développement économique plus sain que celui qui résulte des simples transferts sociaux »*. A l'automne dernier, Bernard Pons, promoteur de la loi, s'écriait : *« Si c'était à refaire, je le referais. »* Et le pouvoir socialiste avait, par avance, acquiescé, en prolongeant la loi, moyennant une réforme qui perdure.

François Renard

La loi Pons et ses avatars

En 1986, Bernard Pons, alors ministre des départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM), fit voter la loi qui porte son nom, afin de favoriser par un régime d'aide fiscale – plutôt, de relancer – les investissements dans ces zones, qui en avaient bien besoin pour assurer du travail à une population en pleine croissance. Cette loi s'applique toujours dans les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion) et dans les territoires (Nouvelle Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, îles de l'Océan indien, Terres australes et antarctiques françaises, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, les îles Eparses et... l'îlot Clipperton, dans le Pacifique).

Les entreprises pouvaient déduire de leurs résultats imposables le montant des investissements qu'elles y réalisaient, et les personnes physiques bénéficiaient d'une réduction d'impôt pour les souscriptions au capital des sociétés investissant dans les mêmes secteurs : industrie, pêche, hôtellerie, tourisme, énergies nouvelles, agriculture, bâtiment, travaux publics, transports et artisanat. Cette réduction était de 50 % jusqu'en 1989, de 25 % à partir de 1990, imputée sur l'impôt par cinquième pendant cinq ans.

Après la publication, en juillet 1991, d'un rapport présenté par Alain Richard, député PS et rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, qui tentait de dresser un bilan de cette procédure, une réforme de la loi Pons figurait dans la loi de finances de 1992. Afin de lutter contre certains abus, notamment la prolifération anarchique de projets non rentables, particulièrement dans l'hôtellerie, un agrément préalable était instauré pour les seuls investissements directs réalisés dans l'hôtellerie, le tourisme, le transport, et, secteur nouveau, la production et la diffusion audiovisuelles et cinématographiques : auparavant, il fallait seulement porter à la connaissance du ministre du budget les programmes dépassant 30 millions de francs par investisseur.

D'autre part, la déduction que pouvaient exercer les entreprises sur leurs revenus était ramenée de 100 % à 75 %, mais la réduction d'impôt pour les particuliers investissant dans le secteur immobilier locatif intermédiaire était portée de 25 % à 50 %, pourvu que le montant maximal du prix de revient au mètre carré, du loyer et des ressources du locataire fassent l'objet d'une convention entre l'Etat et le propriétaire, le bail étant fixé à neuf ans. Les biens financés grâce à l'avantage fiscal devaient demeurer affectés à l'exploitation pendant neuf ans pour les immeubles et cinq ans pour les meubles, essentiellement les bateaux de plaisance. Enfin, la loi était prorogée de 1996 à 2001.

En 1993, après le retour de la droite au pouvoir et sous la pression des élus des DOM-TOM, le montant de la déduction pour les entreprises a retrouvé son niveau antérieur (100 %), l'obligation de maintien en exploitation a été unifiée à cinq ans pour tous les investissements, y compris ceux de nature immobilière pour laquelle elle avait été fixée à neuf ans. Mais, facteur essentiel pour la « moralisation », l'agrément préalable a été maintenu, les investissements touristiques soumis à agrément étant limités à la navigation de plaisance et à la construction d'hôtels et de résidences.

F. R.

هكذا من الأصل

surveillée



La loi Pons et ses avata

L'ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

LES DIFFICULTÉS DES PRIVATISATIONS EN ARGENTINE

Les eaux troublées de Buenos-Aires

Il y a un an, la Lyonnaise a pris en main la distribution d'eau dans la capitale argentine
Un défi technique, en raison de la vétusté des installations, et une gestion à réorganiser

BUENOS-AIRES
de notre envoyé spécial

LE marché proposé par le gouvernement argentin était tentant : reprendre pour trente ans le service de distribution d'eau et d'assainissement de l'agglomération de Buenos-Aires, qui compte quelque neuf millions d'habitants. La plus grosse opération au monde jamais tentée en la matière ! En concurrence avec une société espagnole (Canal Isabel II) et deux britanniques (dont la puissante Thames Water), la Lyonnaise des eaux l'a finalement emporté, fin avril 1993. Associée notamment à sa filiale espagnole, Aguas de Barcelona, qui a pris 12,5 % du consortium formé pour l'occasion, et... à un autre groupe français, la Générale des eaux (8 %), la firme de Jérôme Monod détient directement 25 % du capital (120 millions de dollars) de la nouvelle société, Aguas Argentinas.

Mais c'était aussi un pari risqué. Aguas Argentinas doit gérer un réseau vétuste de 11 000 kilomètres de tuyaux et d'égouts plus ou moins étanches, faire marcher au maximum de sa capacité une usine construite par les Anglais en 1927, et reprendre complètement en main l'administration de l'ancienne compagnie d'Etat, Obras sanitarias de la nacion (OSN), qui employait sept mille cinq cents personnes au 30 avril 1993.

COMMANDO • Une première difficulté consistait à prendre les commandes du navire sans l'arrêter. Impossible, *en effet*, de priver les *Porteños* de leur ration d'eau quotidienne, sous prétexte de réorganisation. *« Nous avons dû mener une opération quasi militaire »*, explique Diane d'Arras, directrice de la production et, à ce titre, responsable des établissements d'Aguas Argentinas. De fait, un commando de cinquante Français a pris le contrôle de l'ex-OSN en un seul jour, le 1er mai 1993. Avec des gardes aux entrées pour éviter les vols de matériel...

Dès le 17 mai, le capitaine argentin du navire était débarqué et, en deux mois, l'équipage était réduit de moitié. Quelque quatre mille *« gnocchi »* – le surnom des personnels habitués à vivre aux crochets de l'Etat – ont été licenciés. *« Mais sur une base volontaire, et avec l'accord des syndicats »*, précise le directeur général d'Aguas Argentinas, Guy Canavy.

Beaucoup d'agents de l'OSN étaient en effet disposés à accepter les indemnités offertes par la nouvelle direction : un mois de salaire par année de présence. Cela a *creusé* le déficit de la première année d'exploitation (23 millions de dollars), mais a mis un terme à une situation malsaine qui perdurait depuis des lustres. Le deuxième défi était technique. La nouvelle société devait administrer la preuve, d'emblée, que ses équipes, réduites, étaient capables de produire plus.

L'usine géante de San Martin, qui fournit les trois quarts de l'eau potable de Buenos-Aires, devait faire des prouesses, malgré son âge et son manque d'entretien. Cet élégant monstre de briques, étalé sur 30 hectares au bord du rio de la Plata, a vu sa production poussée jusqu'à 23 mètres cubes par seconde, soit presque le débit de la Seine à son étiage !

De la sorte, Aguas Argentinas a réussi à ne jamais manquer d'eau, même au pic de la consommation, en mars. *« En un an, la production a augmenté de 20 % »*, constate avec fierté son président, Carlos Tramutola. Il est vrai que la ressource ne manque pas, l'eau étant pompée directement dans l'immense rio de la Plata, formé par des affluents aux débits toujours soutenus.

Mais le réseau est si vétuste qu'il présente deux inconvénients majeurs. L'eau traitée à San-Martin, envoyée en ville par d'énormes conduites de plus de 4 mètres de diamètre, transportée par gravité à 20 mètres sous terre, et pompée ensuite dans des stations de relèvement, afin d'alimenter le réseau de surface, a peu de pression.

Beaucoup de consommateurs sont obligés de pomper à leur tour pour remplir des réservoirs sur leur toit. *« C'est à qui aura la plus grosse pompe*, note Charles Chaumin, directeur général adjoint. *Et tant pis pour celui qui se trouve en bout de ligne... »* A cela s'ajoutent les innombrables fuites. Faute d'entretien, le réseau du début du siècle perd tant et plus. Il faut tenir compte aussi d'une situation « à l'anglaise », où l'eau n'est pas payée à la quantité consommée, puisqu'il n'y a pas de compteur. L'abonné paie au prorata de la surface du terrain, de la dimension de l'appartement, de l'étage et de la situation du quartier. Résultat : la consommation atteint en moyenne 700 litres par habitant et par jour, alors qu'elle est de moins de 200 litres à Paris...

CADASTRE • La gestion de ce système archaïque, où, selon le ministre de l'économie, Domingo Cavallo, régnaient *« le laisser-aller, la gabegie et la corruption »* est à l'image des lieux : un superbe immeuble kitsch *construit en 1887 pour dissimuler* les premiers réservoirs de la ville. C'est là que les *« gnocchi »* d'OSN entreposaient leur fichier clientèle et recevaient plaignants et mauvais payeurs. Aujourd'hui encore, les sous-sols de l'immeuble sont encombrés de dossiers poussiéreux qui ne sont plus consultés que par les chercheurs.

Tous les dossiers « papier » sont en cours d'informatisation. Le cadastre va être remis à jour grâce à des photos aériennes et à la visite des appartements par deux cents enquêteurs « à pied » : la facturation, entièrement revue et corrigée, collera donc davantage *au terrain*, même s'il n'est pas question pour l'heure d'installer des compteurs chez les particuliers. Seuls, industries, commerces et services en seront *peu à peu équipés. En conséquence*, les abonnés sous-facturés ou qui échappaient complètement au contrôle d'OSN devront se mettre à jour d'abord. Certains paieront *moins, d'autres plus*, et les petits malins – ou les gros – passeront pour la première fois à la caisse.

Mais le groupe Lyonnaise devra lui aussi puiser dans ses fonds pour toute cette modernisation : *« Nous comptons investir 4 milliards de dollars en trente ans, dont 1,1 ces cinq premières années »* (1), précise Michel Cassou, directeur général adjoint chargé du développement et des financements internationaux. Des investissements rentables, malgré tout, puisque l'année 1994 devrait déjà se solder par un bénéfice, de 20 millions de dollars. *« Les mauvaises surprises sont derrière nous »*, assure Guy Canavy.

Roger Cans

(1) La somme comprend aussi les *investissements* pour les installations d'assainissement, aujourd'hui très insuffisantes.

Madagascar normalisée

Suite de la page I

Il les convie même aux *cérémonies* de vœux de la IIIe République, dans les palais de marbre. Ce rien de naïveté vient de prendre fin avec l'épilogue de l'affaire dite *« des deux milliards »* et le retour imminent de Madagascar dans le giron des institutions de Bretton Woods (FMI et Banque mondiale), après trois ans de rupture.

Deux milliards de dollars, c'était le cadeau de « Zaf » à son peuple, un gage d'indépendance vis-à-vis de Washington, la rencontre de la Grande Ile avec une grande illusion, celle de l'argent facile tiré sur le compte de l'escroquerie.

FRELATÉ • Au départ, il y eut ce protocole d'août 1993 entre l'Etat malgache et la société helvète IC & SE (*International* Capital and Securities Exchange), représentée par un financier frelaté suisse-allemand, Franz Marz. En échange de billets à ordre émis par Madagascar, l'aigrefin se faisait fort de lever sur les marchés quelque deux milliards de dollars, moyennant une forte commission et le droit d'exploiter, pendant vingt-cinq ans, *les mines d'or du pays.*

Homme lige de Didier Ratsiraka, passé au service du *président* Zafy, le pasteur Andriamanjato, président de l'Assemblée nationale, qu'on présente volontiers comme le dernier stalinien de l'océan Indien, entraîna Albert Zafy *dans cette* aventure, croyant ainsi libérer Madagascar de ses exigeants bailleurs américains. On nomma Franz Marz ambassadeur plénipotentiaire. La Banque centrale engagea la signature de l'Etat sur les billets à ordre, libellés en faveur de IC & SE. Le premier *ministre*, Francisque Ravony, n'était au courant de rien.

C'est seulement en décembre 1993 que l'affaire éclata, pendant qu'une équipe du FMI et de la Banque mondiale, *présente* à Tananarive, tentait d'évaluer la cohérence des choix économiques malgaches. Les experts quittèrent l'île, furieux : IC & SE avait déjà tenté d'abuser l'Etat du Vanuatu et Francisque Ravony dut se résoudre à faire opposition aux billets à ordre par des télécopies envoyées à toutes les banques internationales. Une information que confirmait le très sérieux hebdomadaire *DMD*. Avec les deux milliards s'envolait la crédibilité d'un pouvoir *hétéroclite*, composé de libéraux et de protectionnistes-nationalistes, prônant l'ouverture mais prohibant cent cinquante produits d'importation, appelant les investisseurs étrangers tout en fustigeant *« les aventuriers en mal d'exotisme »*...

« Il faut revenir à la vertu », *répétait, le 16 avril*, Francisque Ravony à l'aéroport de Tananarive, de retour d'une mission à Washington destinée à reprendre langue avec le FMI. Opération réussie. Pour la première fois, Madagascar a présenté un document cadre rédigé par ses propres équipes et conforme aux attentes du Fonds. *« Michel Camdessus est bien décidé à faire notre marketing*, se réjouissait le premier ministre, *il décrochera lui-même son téléphone pour appeler en notre faveur les autorités françaises et européennes »*. Un accord de financement sera conclu avec le FMI d'ici au mois de *septembre*, avec la Banque mondiale d'ici à novembre, la pénurie de devises rendant urgent le soutien à la balance des paiements.

DETTE • En contrepartie, le gouvernement de Tananarive s'est engagé à prendre, dès les prochains jours, des mesures draconiennes : le libre flottement du franc malgache (1), la *diminution des dépenses* publiques (sauf pour la santé, l'éducation et la sécurité intérieure), l'augmentation des impôts (la pression fiscale ne dépasse pas 8,5 %), la fin des importations prohibées, le feu vert au rapatriement des bénéfices étrangers. *« Nous n'avons plus rien à perdre »*, commentait le premier ministre, ajoutant qu'un « filet de sécurité » préserverait l'accès aux produits de première nécessité : le riz, la farine, le sucre, l'huile alimentaire, les médicaments voire le gazole. Rarement dirigeant d'un pays du sud n'est apparu aussi soulagé d'annoncer un accord avec le FMI et la potion amère l'accompagnant.

« Il faut reconnaître que depuis sept mois, la situation a encore empiré, ajoutait en écho l'étoile montante malgache, le ministre de la promotion industrielle, Herizo Razafimahaleo, *la population est dans la misère sans savoir pourquoi. »* Le gouvernement s'apprête encore à libéraliser les secteurs de la vanille, des téléphones, du transport aérien et des produits pétroliers. Un code des *investissements* assoupli est à l'étude, de même qu'une révision des taxes, indispensable pour *stimuler l'activité. Un train* de privatisations est à quai.

PARTENARIAT • C'est l'histoire presque banale d'une normalisation économique dans un pays du tiers-monde, qui paie au prix fort ses rêves d'indépendance, avec une inflation à 15 %, une dette extérieure de 3,6 milliards de dollars (120 % de son produit intérieur brut !), *douze* millions de Malgaches dont le niveau de vie a reculé de 40 % entre 1971 et 1991 (moins de 200 dollars par habitant).

Dans ce contexte, le *Forum* industriel de Madagascar, réuni du 12 au 15 avril à Tananarive sous l'égide de l'ONUDI (2), est venu apporter un encouragement inespéré, en tout cas opportun, aux efforts de la Grande Ile. Nombre d'investisseurs – à dominante *française* – ont évalué les chances de partenariat avec des entreprises autochtones souhaitant valoriser, pêle-mêle, les huiles essentielles, le tourisme, le bois, la chimie, l'agroalimentaire ou l'aquaculture. Moins que les lettres d'intention signées pour ces futurs mariages (la Compagnie générale des eaux devrait affirmer sa présence à *Madagascar*), *c'est la confiance* enfin retrouvée qui a encouragé le demi-millier de participants au Forum.

Le cap est-il le bon ? Tant de *difficultés* demeurent sur cette île aux routes inexistantes ou défoncées, aux communications impossibles, aux antagonismes ethniques stérilisants, qui opposent encore et toujours les *aristocrates merinas* des plateaux aux « Noirs » côtiers, les Malgaches de souche aux Indo-Pakistanais, maîtres du commerce. *« L'histoire récente de Madagascar est celle d'un déclin économique sans précédent pour un pays qui n'a connu ni l'invasion étrangère ni la guerre civile »*, souligne un document confidentiel, précisant qu'au rythme actuel de croissance, de l'ordre de 0,5 %, le niveau de vie ne connaîtra pas d'*amélioration sensible* avant un siècle. Connue pour sa capacité à endurer la souffrance sans se plaindre, la population de « l'Ile rouge » aura-t-elle cette patience ?

Eric Fottorino

(1) La parité officielle, de 1 franc français pour 330 francs malgaches, *devrait passer à 1 pour 650 ou 700.*

(2) Organisation des Nations unies pour le développement industriel.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

O P I N I O N S

La « globalisation » des finances

Il faut protéger le consommateur

par RICHARD O'BRIEN (*)

L'intégration des marchés financiers se développe à l'échelle planétaire, annonçant la « fin de la géographie ». La circulation des capitaux s'est accrue dans des proportions jusqu'alors inconnues, sous le double effet de réformes juridiques et de la levée des frontières. Le développement d'instruments financiers dérivés a détaché le contrôle des transactions boursières de ses bases nationales ; l'introduction de nouvelles techniques tend à faire disparaître la « corbeille » et pousse les marchés sur les réseaux informatiques et téléphoniques.

Ce processus est entraîné à la fois par la révolution des techniques de l'information et par la déréglementation, deux moteurs qui ne peuvent être virtuellement ni arrêtés ni renversés. Il présente des avantages et des inconvénients. Certains défendent la thèse qu'il faut le retarder autant que possible, dans la mesure où les changements apportés aux systèmes financiers n'ont pas nécessairement des effets économiques positifs (on a assisté un peu partout ces dernières années à des turbulences sur différents marchés : immobilier, Bourses, marchés obligataires...).

Le changement déstabilise l'économie, et les innovations présentent des risques trop souvent sous-estimés. Les autorités de tutelle, les acteurs du marché et les consommateurs préfèrent toujours le confort du *statu quo*. Néanmoins, lorsque le changement est poussé par des forces irréversibles, toute tentative de s'y opposer risque de dévier l'allocation des ressources et d'engendrer des difficultés.

Il est évident que le rythme et la portée du changement soumettent les instances réglementaires à une pression sans précédent et les obligent à consolider le système, à protéger le consommateur de services financiers et à veiller au respect de la concurrence.

Elles doivent concentrer leur attention sur les points suivants : 1) la protection du consommateur ; 2) les liens pouvant exister entre la finance et le commerce, selon le système économique ; 3) la coordination des réglementations dans le monde ; 4) la réglementation relative aux produits financiers dérivés ; 5) la restructuration des Bourses ; 6) l'accès aux marchés financiers ; 7) la protection des données ; 8) le blanchiment de l'argent ; 9) les questions de compensation et de liquidation ; 10) l'harmonisation des comptabilités ; 11) la protection des dépôts ; 12) les normes prudentielles ; et 13) l'élimination des barrières sectorielles entre les diverses branches de la finance.

Imbrication

En l'absence de solutions satisfaisantes, l'intégration globale des finances risque fort d'être tout à la fois partielle, coûteuse et, éventuellement, source d'instabilité.

Ces questions ne sont pas faciles à résoudre. La coordination des réglementations et la supervision des services financiers sont à l'ordre du jour depuis que, au début des années 70, la Banque des règlements internationaux (BRI) a fait plancher les représentants des principales nations industrielles sur les risques inhérents au développement du marché de l'eurodollar. Mais c'est la faillite de la banque Herstatt, en 1974, qui a entraîné la première réduction des activités inter-bancaires.

On en est arrivé ensuite à imposer aux banques internationales l'harmonisation de leurs taux de fonds propres (Ratio Cooke) et à rechercher les moyens de créer un filet de sécurité. La faillite de la BCCI, en 1991, et celle, antérieure, du Banco Ambrosiano sont là pour nous rappeler qu'il est presque impossible de constituer un système étanche. Mais il est probable qu'il y aura d'autres accidents du même genre si l'on ne poursuit pas la coordination des réglementations et la supervision des finances. Chaque accident incitera les organismes de régulation nationaux à intervenir pour protéger leurs propres institutions et leurs consommateurs contre les prédateurs étrangers.

L'imbrication des marchés financiers et commerciaux constitue le second point délicat. Faut-il donner la palme au système allemand (ses banques ont traditionnellement eu d'importants intérêts dans les entreprises et son marché boursier a joué un rôle mineur) ou au système anglo-saxon, plus ouvert et régi par la loi de l'offre et de la demande ? Sous l'influence de son histoire et de sa culture, chaque pays a construit son propre système, et l'ouverture des marchés rend de plus en plus difficile la coexistence de systèmes différents.

Il est vraisemblable que le système anglo-saxon prévaudra jusqu'à un certain point. Les banques, qui ont des intérêts souvent opaques dans des entreprises, vont devoir montrer plus de transparence ; ces entreprises vont alors présenter moins d'intérêt pour les banques universelles, qui y trouvaient souvent le moyen de dissimuler d'importantes réserves où elles pouvaient puiser en cas de besoin. La modification des liens entre finance et commerce va probablement altérer les moyens de financement de l'industrie et touchera au plus profond la structure des économies.

Concurrence

L'ensemble du processus sera peut-être dominé par la nécessité de protéger le consommateur de services financiers. La portée du phénomène de globalisation auprès des particuliers ne doit pas être sous-estimée. Tandis que les systèmes bancaires peuvent rester dominés par des institutions nationales telles que les banques et les compagnies d'assurances françaises en France, allemandes en Allemagne, japonaises au Japon, il faut savoir que ces sociétés financières devront, pour maintenir leur domination, prendre les devants et adopter des pratiques qui, sinon, seront importées par des entreprises concurrentes.

Les comptes courants non rémunérés sont appelés à disparaître partout où les banques chercheront à collecter l'épargne. La concurrence étrangère obligera les banques nationales à réduire leurs coûts et poussera les organismes d'intervention à plus de souplesse envers les fusions.

Cependant, le consommateur de services financiers continuera d'attendre des autorités qu'elles veillent à la santé du système bancaire comme à la sécurité des produits financiers. Evidemment, l'acquéreur d'actions doit accepter le risque potentiel de perdre de l'argent ; au contraire, celui qui confie son argent à une banque commerciale réputée peut s'attendre à voir son argent protégé à 100 %.

Mais les systèmes évoluent et le consommateur se voit offrir de nouveaux produits par des firmes nouvelles nées d'une culture étrangère, lesquelles n'apprécient pas toujours à leur juste valeur les hypothèses du consommateur. Comme la concurrence s'intensifie entre les sociétés financières, il importe que cette pression n'entraîne pas les fournisseurs à relâcher leur vigilance en termes d'autorégulation pour protéger le consommateur. Un trop grand nombre d'accidents où le consommateur perdrait son investissement risquerait de pousser les organismes de réglementation et les gouvernements à intervenir pour protéger leurs marchés financiers contre la concurrence.

Aux Etats-Unis, par exemple, chaque fois que des banques rencontrent des difficultés, des *policy makers* soutiennent qu'il faut interdire toute nouvelle diversification des pouvoirs tant que les banques n'ont pas fait le ménage chez elles. Alors que les difficultés qu'elles rencontrent naissent souvent de la lenteur de la déréglementation qui les a empêchées de se diversifier.

Plus que partout ailleurs, l'intégration des marchés financiers en Europe est profonde et étendue. Il est impossible de barricader le marché « financier » unique européen, et la libre circulation des capitaux au travers des frontières européennes existera bientôt entre l'Europe et le reste du monde. Pour la bonne raison que les changements technologiques s'appliquent dans le monde entier et que le Japon et les Etats-Unis connaissent aussi un fort mouvement de déréglementation.

Là où l'Europe diffère du reste du monde, c'est que son processus d'intégration financière a été soutenu par une forte volonté d'intégration économique et politique. Avec le principe de la reconnaissance mutuelle, l'Europe du « marché unique » a adopté le meilleur moyen de parvenir à l'intégration.

L'importance à l'échelon mondial de l'expérience européenne dépendra de l'avancement de l'intégration économique et financière. Tout recul en Europe se traduira par un recul du processus global. Inversement, tout progrès constaté en Europe conduira à plus d'intégration globale.

(*) Directeur des études économiques d'American Express Bank



Des marchés des changes trop fluides ?

Suite de la page I

Le monde entier se présente à eux à travers des quantités de formules offertes par les intermédiaires habituels tels que les grandes banques et les divers fonds. L'hypermarché de l'épargnant est là pour le bénéfice de chacun. Quant aux emprunteurs, les entreprises qui investissent dans les moyens de production et préparent la richesse de demain, eux aussi peuvent faire les courses à l'hypermarché global : toutes les épargnes du monde sont disponibles, en toutes tailles et devises, toujours auprès des mêmes intermédiaires. Tout cela est vrai, et très important. L'efficacité mondiale s'est accrue.

En même temps, on ne peut éviter de se demander ce qui se cache derrière les difficultés des autorités monétaires. Ces grandes attaques spéculatives prennent le tour d'un bras de fer entre les marchés et un pays et suscitent facilement des réactions de « défense de la monnaie nationale face aux attaques de l'étranger ». En bref, deux possibilités existent : soit les marchés ont raison et les autorités sont victimes de leurs propres erreurs ; soit les marchés sont animés de mauvais sentiments et les autorités doivent se donner les moyens de leur mission. La réponse n'est ni blanche ni noire, comme on peut le voir à l'aide de deux exemples.

Un bras de fer

Premier exemple : les attaques contre la lire italienne, durant l'été 1992, étaient justifiées. Les autorités monétaires italiennes s'efforçaient de garder la valeur de la lire, inchangée depuis janvier 1987, alors que durant ces cinq années l'inflation avait progressé beaucoup plus rapidement en Italie que chez ses principaux partenaires et concurrents. Les comptes externes de l'Italie ne cessant de se détériorer, il allait falloir se résoudre un jour ou l'autre à ajuster le taux de change. En ce sens, les autorités italiennes avaient tort, et les marchés raison. Voyant venir l'inévitable, ils se sont empressés de se débarrasser des lires avant qu'il ne soit trop tard. L'ajustement forcé par les marchés aura été bénéfique pour l'Italie.

Deuxième exemple : les attaques contre le franc durant l'été 1993 répondaient à une logique toute différente. Le franc n'était pas clairement surévalué. Mais la France était en récession et les taux d'intérêt élevés avaient un effet dépressif sur les dépenses des particuliers et des entreprises. Les marchés ont alors peut-être suivi un raisonnement un peu subtil. Tôt ou tard, se sont-ils dit, le gouvernement va vouloir baisser les taux d'intérêt pour soulager la récession. Cela va rendre l'épargne en France moins rémunératrice et les épargnants vont vendre du franc pour aller épargner ailleurs. Cela mettra le franc en position délicate et peut provoquer une dévaluation. Conclusion : il est urgent de se mettre à l'abri et de quitter le franc. C'est ainsi que s'est déclenchée la crise.

Les autorités monétaires françaises et allemandes avaient beau réaffirmer publiquement que le franc n'était pas surévalué, le gouvernement pouvait bien jurer qu'il n'avait pas la moindre intention de baisser les taux d'intérêt, rien n'y faisait. Le franc était devenu suspect aux yeux du marché, le marché n'en voulait plus, quoi que fassent, disent, promettent les autorités.

A qui la faute ? A personne vraiment. Chacun était dans son rôle. Les opérateurs avaient peur de perdre en cas de dévaluation et cherchaient à se protéger ou à faire un gain rapide. Le gouvernement était décidé à poursuivre sa politique et résistait, ce qui ne faisait que prolonger la crise. Si l'attaque était restée faible, les opérateurs se seraient découragés et les autorités auraient prévalu. Si l'attaque était suffisamment forte pour épuiser les réserves de change de la banque centrale, les autorités allaient devoir céder.

Conceptions erronées

Quelles leçons tirer ? D'abord que les attaques spéculatives ne sont pas toujours arbitraires. Les opérateurs n'ont vraiment pas d'états d'âme, de ligne politique ni de préférence nationale. Ils scrutent, jaugent, pèsent et soupèsent, puis font ce qu'ils peuvent pour gagner de l'argent et éviter d'en perdre. Deuxièmement, c'est la force des attaques qui va déterminer qui va gagner. L'Italie aurait pu tenir peut-être encore un an ou deux, si l'attaque avait été plus modérée. Et le SME serait resté dans ses bandes étroites lorsque le franc a craqué. Troisièmement : les attaques peuvent être arbitraires, reflétant une espèce d'effet de contagion, à partir d'hypothèses politiques qui peuvent être erronées. Quatrième leçon : la plus grande fluidité des marchés des changes fait que désormais les marchés gagnent beaucoup plus souvent (1). Que ce soit justifié, comme dans le cas de l'Italie, ou non, comme dans le cas de la France.

Alors, faut-il se re-réglementer ? Le faire reviendrait à une énorme régression pour les épargnants et les emprunteurs. Ce serait comme si l'on interdisait la voiture pour défendre le char à bœufs. D'un autre côté, est-il acceptable que des marchés, agissant sur des intuitions ou des analyses plus ou moins fondées, remettent en cause l'action gouvernementale si elle est cohérente, voire détruisent une opération aussi complexe que le passage à la monnaie unique (en effet, depuis les crises spéculatives, le SME est moribond et la suite des événements passablement compromise) ? Le choix n'est pas évident.

La première réponse est que souvent les marchés ont raison et les politiques essaient de sauver des meubles qu'ils ont compromis eux-mêmes. Les marchés deviennent un utile révélateur, un mécanisme qui force à l'honnêteté. Cette raison-là, à elle seule, fait qu'il est impossible d'être contre la fluidité des marchés. La deuxième réponse est que, parfois, les marchés se trompent, victimes d'un comportement moutonnier. C'est pour cela que les marchés financiers nationaux tels que la Bourse sont réglementés : par exemple, on limite l'ampleur des variations en fermant le marché pour une heure ou deux lorsqu'il s'emballe. Les marchés des changes, eux, échappent à toute réglementation.

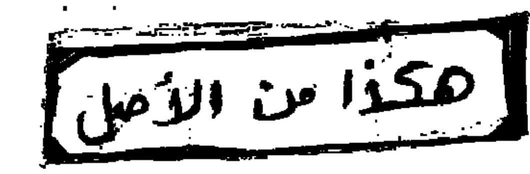
Pourquoi refuser à ces marchés-là ce qu'on accepte sur les autres ? De nombreuses conceptions erronées prévalent en la matière. On nous dit que les marchés sont devenus trop sophistiqués pour être encadrés. Mais est-ce à dire que les marchés boursiers sont primitifs ? On affirme que ce serait une pénalisation des investisseurs et des entreprises qui ne spéculent pas. Ce serait le cas si l'on retournait à des mesures administratives – d'ailleurs exclues par le traité de Maastricht. Mais il est possible de freiner la spéculation, et la spéculation seulement, non pas en la réglementant mais en la rendant simplement coûteuse.

On nous répond que cela provoquerait un affaiblissement des marchés dans les pays où sont adoptées de telles mesures, à défaut d'un bien improbable accord international. Mais pourquoi tant se préoccuper des profits des opérateurs – ce sont les départements des changes qui depuis quelques années sont le plus rentables dans les grandes banques – alors que les effets sur l'ensemble d'un pays soumis à attaque sont considérables. La défense d'une parité passe toujours par des taux d'intérêt pénalisants et elle force les autorités monétaires à une prudence qui paraît alors excessive. Sans même se rendre compte que ce sont ces attaques violentes et pas toujours justifiées qui peuvent fort bien finir un jour par détruire le traité de Maastricht. A moins que ce ne soit là l'objectif suprême des partisans de la fluidité extrême.

Charles Wyplosz

(1) Ils ont perdu – temporairement – contre le franc à l'été 1992 parce que la Bundesbank a jeté tout son poids aux côtés de la Banque de France.





OPINIONS

LETTRE DE NEW-YORK



« C'est le marché, stupide ! »

par Erik Izraelewicz

LES Américains ont le culte du marché. Ils sont les maîtres des marchés financiers. Ils ont, en la matière, une grande maturité et une nette supériorité sur les Européens et les Japonais. S'agirait-il là de quelques clichés dépassés ? La réaction collective de l'Amérique à la chute de la Bourse, au cours des dernières semaines, comme à ses conséquences, amène en tout cas à soulever la question.

Parce que quelques riches spéculateurs, de vénérables banques et de grands groupes industriels ont fait des pertes à Wall Street, l'Amérique est en quête d'un coupable. L'opinion s'était d'abord jetée sur les « fonds d'arbitrage » (les *« hedge funds »*). Elle est aujourd'hui sur la piste des « produits dérivés » – ces instruments financiers complexes que sont les futures, les options et les swaps. Comme une France mal initiée, l'Amérique semble tout étonnée que, sur un marché, il y ait soudain des perdants. Et elle recherche des boucs émissaires.

« Un bain de sang », ont expliqué les analystes. Effectivement – et pour reprendre leur vocabulaire fleuri – la « correction » vécue par les marchés financiers américains depuis trois mois a bel et bien fait, aux Etats-Unis, quelques « morts » et de nombreux « blessés » : des fonds communs, des établissements de crédit et quelques grands conglomérats manufacturiers. La baisse de 10 % de la valeur des actions et la chute de plus de 10 % de celle des obligations a conduit, par exemple, à la disparition totale de trois fonds d'arbitrage – ces fameux *« hedge funds »* – gérés par un certain David Askin. Des hommes, des femmes et des entreprises – tous très riches –, qui avaient confié leur argent à ce gestionnaire de haut vol, ont tout perdu. Réellement. 600 millions de dollars (3,6 milliards de francs) sont partis en fumée. Ceux qui avaient accordé à David Askin quelques prêts n'ont pas tous récupéré leur mise.

En plaçant leurs économies dans de tels fonds, les investisseurs faisaient un choix. Ils prenaient un risque. Ils ont tout perdu. C'est la règle du jeu. Les pertes enregistrées par certaines grandes banques sur des opérations hasardeuses ont aussi alimenté la chronique boursière des dernières semaines. Les noms d'établissements new-yorkais aussi prestigieux que la Bankers Trust ou la Citicorp ont été évoqués (ils ont perdu chacun sur leurs propres opérations de marché près de 150 millions de dollars au premier trimestre 1994). Ils auraient aidé peut-être un peu trop longtemps de vils spéculateurs. Ils auraient quitté un peu tard des marchés en pleine déprime. Pire encore, à l'instar de la société de courtage Kidder Peabody (du groupe industriel General Electric), ils auraient laissé à leurs gestionnaires une autonomie excessive. Pour améliorer sa performance et donc ses revenus, le responsable des titres d'Etat chez Kidder Peabody avait procédé à des « opérations fantômes ». Il a été pris la main dans le sac – mais un peu tard – et remercié.

QUE des spéculateurs ou des banques perdent de l'argent dans certaines de leurs opérations financières, cela ne choquerait pas outre mesure l'Amérique. Ce qui provoque sa colère, c'est d'apprendre que certaines de ses entreprises industrielles s'y sont, elles aussi, brûlé les doigts. Les Américains croyaient que Procter and Gamble (un chiffre d'affaires de 30 milliards de dollars) fabriquait des savonnettes. Ils ont découvert que le premier groupe mondial de produits ménagers jouait aussi autour d'une bulle financière dangereuse. Pour avoir fait un mauvais pari sur l'évolution des taux d'intérêt aux Etats-Unis et en Allemagne, le géant de Cincinnati a dû avouer une perte de plus de 150 millions de dollars (900 millions de francs) ! Et *« réaffecter à une autre fonction »* son trésorier en chef.

Ces pertes – celles d'Askin, celles de la Bankers Trust comme celles de Procter –, le public (les investisseurs intéressés) en a eu connaissance. Elles ont aussi été immédiatement suivies de sanctions. Les responsables – les lampistes parfois, il est vrai – ont été écartés de leurs postes. Des mesures destinées à éviter qu'elles ne se reproduisent ont été prises et annoncées. Certains actionnaires ont engagé des poursuites contre les vrais dirigeants de ces entreprises. Ce sont là autant de signes d'un marché qui fonctionne bien.

Ce « bain de sang » a pourtant provoqué un débat qui a de quoi surprendre au pays du marché-roi. Qui est responsable ? La presse et le Congrès sont, depuis plusieurs semaines, à la recherche d'un coupable. George Soros, le redoutable gestionnaire de *« hedge funds »* (les siens contiennent plus de 10 milliards de dollars), qui avait gagné 1 milliard sur la dévaluation de la livre britannique à l'automne 1992, a dû se faire, à la mi-avril, l'avocat des fonds d'arbitrage devant la Commission bancaire du Sénat. Il venait de perdre 600 millions de dollars pour avoir mal parié sur le couple yen-dollar. Il fut, semble-t-il, convaincant.

Ce sont aujourd'hui, aux Etats-Unis comme dans l'ensemble du monde, les produits dérivés qui sont en cause (*le Monde* du 27 avril). Plus des trois quarts des grandes entreprises américaines y ont recours. C'est, pour elles, l'un des instruments de protection contre les risques de change ou les risques de taux. Complexes et compliqués, ils ne sont pourtant pas coupables. Ils ne sont que des outils sophistiqués d'une organisation donnée : le marché. La réalité est donc bien plus simple. Dans un marché qui monte, il peut n'y avoir que des gagnants. Dans un marché qui baisse, il doit y avoir des perdants. On pouvait attendre des Américains une maturité plus grande.

Et n'avoir pas à leur rappeler un principe aussi élémentaire : *« Hey, c'est le marché, stupide ! »*

Un débat théorique non tranché

Le SMIC contre le chômage ?

La querelle sur l'abrogation du salaire minimum reflète en réalité deux conceptions opposées de l'économie : l'une libérale, l'autre keynésienne. En France, la solution au chômage n'est pas une baisse des salaires nominaux mais une réforme du mode de prélèvement des charges sociales.

par STÉPHANE HAMAYON (*)

POUR éclairer le débat passionné qui oppose les adeptes de l'abrogation du SMIC et les fervents partisans de son maintien, il faut prendre du recul et faire un détour sur le terrain de l'analyse économique. Quitte à être parfois très réducteur. La conception de l'économie sur laquelle reposent ces deux positions antagonistes est, en effet, fort différente. L'une s'inspire des thèses libérales ou de ce que l'on pourrait appeler « l'école classique », tandis que l'autre est d'obédience plus « keynésienne ».

Pour les libéraux, la résorption du chômage passe par la flexibilité des salaires. Cette vision de l'économie renvoie à des débats qui datent de la grande dépression des années 1930, comme l'illustrent les citations de L. Robbins (1935) : *« On se rendra compte qu'une politique visant à maintenir la rigidité des taux de salaire est une politique génératrice de chômage quand ces taux ne sont plus des taux d'équilibre »*, ou encore de J. Rueff (1931) : *« Les théories qui chercheraient l'explication du chômage ailleurs que dans l'immobilisation des salaires ne résisteraient pas à un examen méthodique. »*

La logique qui sous-tend ces affirmations est schématiquement la suivante : une augmentation du niveau du chômage provoque simultanément une baisse du salaire réel et un accroissement de la productivité marginale du travail. Une force de travail réduite apparaît alors comme plus productive et les entreprises sont incitées à embaucher la main-d'œuvre en excédent. Les entrepreneurs sont donc enclins à employer toute la main d'œuvre disponible, à condition qu'elle accepte une rémunération en rapport avec sa productivité marginale. Dans l'analyse libérale, la flexibilité du taux de salaire réel suffit à assurer le plein emploi qui dépend des mécanismes d'ajustement du seul marché du travail.

Une question se pose alors : toute la production, obtenue par l'application de la force de travail à la capacité de production existante, pourra-t-elle être écoulée ? Dans la dynamique libérale, n'importe quel volume de production est assuré de trouver à s'écouler. En effet, salariés et capitalistes perçoivent les revenus nécessaires à son acquisition. L'emploi de ressources jusque-là inutilisées, en augmentant le flux circulaire de revenu et de production, accroît donc simultanément, et d'un montant identique, l'offre et la demande.

Si l'on croit que la demande de travail par les entreprises dépend de la comparaison entre ce que coûte et ce que rapporte l'utilisation d'une unité supplémentaire de travail, alors supprimer la rigidité à la baisse des salaires peut contribuer à accroître le volume de la production et, par là, à assainir le marché de l'emploi. Mais si le monde est raisonnablement « keynésien », il y a erreur d'analyse et, plutôt que de relancer la production, la baisse des salaires risque de conduire au résultat inverse. En effet, dans l'analyse keynésienne, le revenu global distribué lors de l'activité de production n'est pas nécessairement dépensé, soit en demande de consommation, soit en demande d'investissement. Il existe des « fuites » dans le circuit, telles l'épargne ou les importations. Par conséquent, les entrepreneurs fondent leurs prévisions, non pas sur la demande potentielle, mais sur la demande « effective », qui résulte des comportements concrets de dépense des agents économiques.

Dans cette vision de l'économie, l'emploi est fonction de la demande effective et non du taux de salaire réel – le taux de salaire dépendant pour sa part du niveau de l'emploi et non l'inverse. La baisse des salaires n'a donc aucune raison de modifier l'idée que se font les entrepreneurs sur la demande à venir. Bien au contraire, pour peu que les taux d'épargne soient rigides, la baisse du revenu se traduira par un recul de la consommation, lequel peut conduire les entrepreneurs à réduire leur anticipations, ce qui, à l'évidence, ne les incitera pas à investir.

Dans un tel contexte, une politique généralisée de baisse des salaires accentuerait les inégalités, mènerait à la faillite notre système de protection sociale, sans que la production en soit relancée pour autant. Les méfaits de cette politique ne s'arrêtent pas là : lorsque la différence entre le salaire perçu et le revenu minimum est trop faible, l'arbitrage entre le travail et le loisir se fait en faveur du loisir, et ce d'autant plus que la réforme des retraites rend désormais le raisonnement valable tout au long du cycle de vie. Sauf à renoncer à tout système de protection sociale, une politique de basses rémunérations peut conduire à exclure du système productif une part croissante de la population.

Est-ce à dire que le coût de la main-d'œuvre n'a pas d'influence sur le niveau du chômage ? Certainement pas. Notons d'ailleurs que les keynésiens, comme les libéraux, s'entendent pour reconnaître que les entreprises ne peuvent rémunérer le travail qu'elles utilisent au-delà de sa productivité marginale.

Le poids des charges

A partir du premier choc pétrolier, dès lors que les taux de croissance sont devenus insuffisants, le choix s'est imposé entre productivité et création d'emplois. La France a clairement donné la préférence aux gains de productivité. Ce choix, qui a été commandé par les coûts comparés du travail et du capital, les premiers étant faussés à la hausse, les seconds à la baisse, a créé une situation peu propice à l'emploi : il n'y a pas de création d'emplois salariés en dessous de 2 % de croissance. Compte tenu de l'augmentation de la population active, on ne réduit pas le chômage en deçà d'un taux de croissance annuel de 2,5 %. Or, sur la période 1973-1992, le « rythme de croisière » de long terme de l'économie française a été de 2,2 % l'an.

A ce stade de l'exposé, d'aucuns trouveront paradoxal d'énoncer que la baisse des salaires n'est pas la solution à tous les maux, tout en reconnaissant que le coût du travail est trop élevé. Toutefois, si le coût du travail est ressenti comme tel, ce n'est pas tant en raison du niveau des salaires qu'en raison des charges qui leurs sont liées. En effet, presque 80 % de nos transferts sociaux obligatoires sont assis sur le seul facteur travail. C'est donc moins sur le niveau des salaires nominaux – leur baisse risquerait de déprimer la demande effective – que sur les charges qui grèvent les salaires que l'effort doit porter.

Non qu'il faille réduire le montant des transferts sociaux, leur croissance est inévitable, mais il est urgent d'en révolutionner le mode de prélèvement afin d'éviter que notre système de protection sociale ne devienne une véritable machine à fabriquer de la substitution capital/travail, et donc du chômage. Sans un grand chantier fiscal, sans une refonte globale de notre système de transferts, il n'y aura pas de solution au « mal français » et les incessantes tentatives de replâtrage d'un édifice hérité de l'époque des « trente glorieuses » se révéleront être des pis-aller. Comme le disait Keynes (1936) : *« La difficulté n'est pas de comprendre les idées nouvelles, elle est d'échapper aux idées anciennes qui ont poussé leurs ramifications dans tous les recoins de l'esprit des personnes ayant reçu la même formation... »*

(*) Directeur associé de Quantix

COURRIER

Ni accident ni miracle

A propos de votre recension de l'ouvrage de D. Cohen, j'aimerais vous faire remarquer qu'en économie il n'y a pas plus d'« accident » que de « miracle ». La croissance rapide durant les « trente glorieuses » n'est pas tombée du ciel, et, actuellement, les pays d'Extrême-Orient en connaissent une plus rapide encore. Ce qui s'est passé, c'est que, depuis les débuts de la révolution industrielle jusqu'à la seconde guerre mondiale, il y a eu, de manière systématique, surinvestissement et sous-consommation.

D'où des crises cycliques de plus en plus prononcées, la dernière, celle des années 30, manquant d'être fatale à l'Occident. Et par voie de conséquence, un taux moyen de croissance, à long terme, de l'ordre de 1,5 % à 2 %.

Le principal mérite de Keynes – le seul, serait-on tenté d'écrire – est d'avoir analysé correctement la situation prévalant à son époque et d'avoir préconisé les remèdes adéquats. La mise en place de politiques keynésiennes après la seconde guerre mondiale a eu pour résultat une répartition optimale entre investissements et consommation, d'où une accélération de la croissance économique. L'erreur des gouvernements français, ceux de gauche comme ceux prétendûment de droite, fut d'avoir poursuivi ce type de politique au-delà des années 70.

De là une situation diamétralement inverse de celle prédominant avant la guerre : désormais, il y a sous-investissement et surconsommation. C'est là, et de loin, la principale cause du chômage.

Le problème est donc parfaitement soluble en économie, mais non sur le plan politique. Relancer les investissements productifs implique, en effet, d'accroître l'épargne, ce qui, dans une économie stagnante, ne peut être réalisé qu'au détriment des dépenses publiques – dont la moitié vont à la défense nationale et à l'enseignement... – ainsi que de la consommation privée. Ce qui revient, en fait, à mener pendant un temps qui risque d'être relativement long une politique « antisociale » et « anti-égalitaire ». Or tant la classe politique que l'opinion publique souhaitent exactement le contraire...

G. Thorn
Vence (Alpes-Maritimes)

« ISFistes » et contre-vérité

C'est avec étonnement que j'ai lu dans « le Monde-L'économie » du 22 février la lettre intitulée « Plaidoyer pour les ISFistes ». Rationalité et discours économique ne font pas souvent bon ménage. Mais quand la contre-vérité est manifeste, elle ne mérite pas d'être publiée, serait-ce dans le cadre d'un courrier des lecteurs.

Comment laisser écrire que les « ISFistes » sont des entrepreneurs individuels alors que, depuis que cet impôt existe, l'outil de travail de l'entrepreneur est exonéré ? Il est écrit aussi dans cet article que la suppression de l'ISF relancerait la consommation. Or la majorité des gens sérieux s'accordent à reconnaître que les mesures susceptibles de relancer la consommation sont celles qui concernent le plus grand nombre.

Pourquoi une personne dont le patrimoine net imposable est de 10 millions et qui acquittera, au titre de 1994, 33 110 francs d'ISF modifierait-elle ses pratiques en matière de consommation ? Autrement dit, même si les possibilités de consommation peuvent paraître illimitées, il est illusoire de croire que les personnes qui disposent d'un patrimoine important affecteraient à la consommation les disponibilités monétaires supplémentaires dont elles bénéficieraient.

Enfin, l'impôt a aussi vocation à assurer une certaine redistribution. Ce langage ne sonne sûrement pas agréablement à l'oreille de ceux que la lettre en question avait vocation de défendre. Qu'importe !

Guy Montariol
Muret (Haute-Garonne)

Aftalion contre Galbraith

John Galbraith est formel : *« Si vous baissez les salaires, vous augmenterez le chômage »* (« le Monde-L'économie » du 2 mars 1994). Florin Aftalion n'est pas moins catégorique : nos salaires directs et indirects excessifs provoquent une croissance continuelle du chômage (« le Monde-L'économie » du 7 avril 1994). Une fois de plus, les experts en économie se tournent le dos. Qui croire ?

Le raisonnement néo-libéral manifeste une cohérence indéniable. Soumis à la pression constante de la concurrence nationale et internationale, tout chef d'entreprise, pour survivre, doit en permanence minimiser ses coûts. Si des machines se révèlent aussi performantes que des hommes pour un prix de revient moindre, il mécanisera.

Si la main-d'œuvre étrangère, à productivité équivalente, est moins chère que la main-d'œuvre européenne, il délocalisera ; or c'est le cas : la productivité asiatique rattrape la nôtre (mêmes machines et mêmes méthodes de travail) ; les transports internationaux deviennent de moins en moins coûteux. Dans la confection par exemple, avec le salaire moyen d'une ouvrière française, on peut rémunérer 70 Vietnamiens.

En fait, nos travailleurs sont soumis à la double concurrence des machines et de la main-d'œuvre du tiers-monde, toutes deux moins onéreuses et aussi efficaces. D'où la conclusion libérale : seule une baisse de nos salaires et de nos charges sociales permettra de résister à cette implacable compétition et d'endiguer le chômage. La théorie économique classique à laquelle se réfère Florin Aftalion enseigne par ailleurs qu'en situation concurrentielle, à qualité égale des produits, les prix finissent par s'aligner sur le plus faible d'entre eux. Le salaire étant le prix du travail, à productivité égale, les salaires européens devront progressivement mais logiquement s'aligner sur les salaires asiatiques.

La doctrine libérale préconise enfin une ouverture totale des frontières aux marchandises, aux capitaux et aux hommes. Les travailleurs d'Asie et d'Afrique devraient pouvoir s'installer librement en Europe, et leur poids croissant sur le marché du travail accélérerait la chute des rémunérations. Ainsi se confirmerait le théorème des économistes suédois Hecksher et Ohlin : le libre développement des échanges internationaux tend à niveler le prix des facteurs de production, donc à égaliser les salaires. Mais en l'occurrence, compte tenu du poids démographique du tiers-monde, le nivellement ne pourra se faire que par le bas.

Cette baisse de nos salaires directs et indirects serait-elle socialement et économiquement acceptable ? Là encore, en théorie, oui, à condition que les prix des produits et services baissent dans la même proportion que les salaires. Dans ce cas, le pouvoir d'achat des ménages et les débouchés des entreprises seraient intégralement maintenus. Sinon, il y aurait contraction de la consommation des salariés, affaiblissement de la demande s'adressant aux entreprises, donc... chômage. Or la flexibilité des prix à la baisse est-elle suffisante ? On peut en douter. Les prix sont en grande partie rigides, et c'est sans doute ce qui conduit John Galbraith à affirmer : *« Si vous baissez les salaires, vous diminuez le pouvoir d'achat et donc,* in fine, *vous augmentez le chômage ! »* Avant d'imposer la flexibilité des salaires, ne faudrait-il pas s'assurer de la flexibilité des prix ?

En conclusion, à l'exposé de Florin Aftalion on peut reprocher de ne donner qu'une version expurgée et incomplète du credo libéral. Il aurait dû préciser :

1) nous devons ouvrir totalement nos frontières aux travailleurs du tiers-monde asiatique ;

2) nous devons progressivement ramener nos salaires au niveau asiatique ;

3) nos entreprises doivent baisser leurs prix proportionnellement à la baisse des salaires, c'est-à-dire : il faut procéder à une déflation générale.

Chacun pourrait alors juger en connaissance de cause des conséquences ultimes du dogme libre-échangiste.

Michel Sallon
Maître de conférences à l'université de Poitiers

C O N J O N C T U R E

INDICATEUR • Les taux d'intérêt

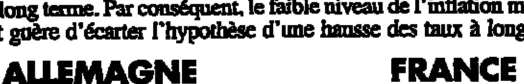
Risques de hausse

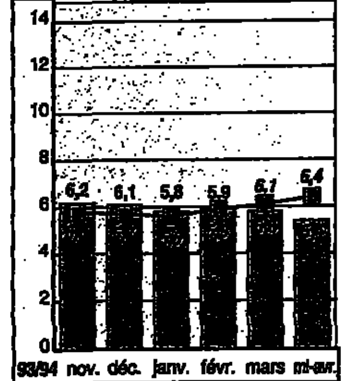
LE mouvement de hausse des taux d'intérêt à long terme amorcé en février se poursuit. Comparés à leurs niveaux de janvier, les taux des emprunts d'Etat ont le plus souvent repris plus d'un point, gommant en quelques semaines la baisse intervenue sur le second semestre de 1993. Beaucoup d'observateurs ne croient pas le phénomène durable ; ils envisagent donc une inversion de la situation dans les mois à venir. Mais plusieurs éléments plaident au contraire en faveur d'une poursuite de ce mouvement.

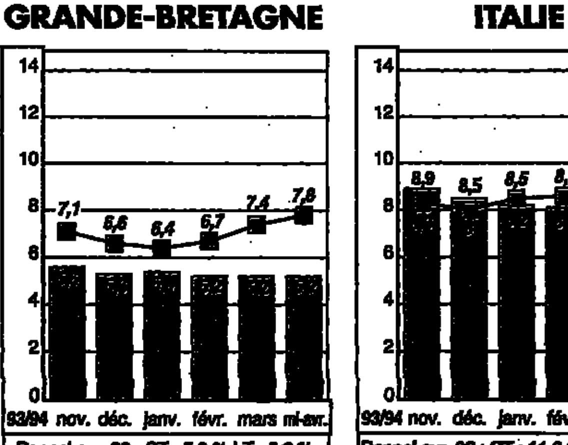
L'expérience a montré que ni les risques d'inflation, ni l'efficacité des politiques monétaires en la matière, ne suffisent à déterminer les niveaux des taux à long terme. Par conséquent, le faible niveau de l'inflation mondiale ne permet guère d'écarter l'hypothèse d'une hausse des taux à long terme.

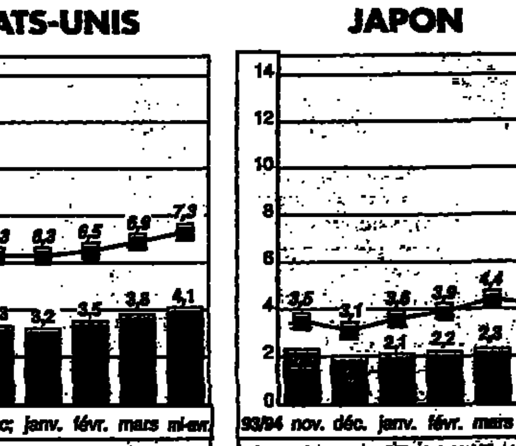
Au-delà de l'évolution des prix, en effet, l'équilibre entre l'offre et la demande sur les marchés de capitaux paraît éminemment puissant. Or la période de récession traversée par les pays industrialisés semble n'avoir modifié leur situation qu'à la marge. Les besoins de financement de l'économie américaine sont élevés et ponctionnent – à raison de 110 milliards de dollars en 1993 – une large partie des capacités de financement internationales. En Europe, les ménages ont certes restauré leur capacité d'épargne, mais cette amélioration est faible par comparaison avec les besoins de financement des Etats. La reprise de la consommation se faisant dans un contexte de faibles revenus, c'est en réduisant leur effort d'épargne que les particuliers contribuent au redémarrage de la demande... Le financement des économies pourrait donc se trouver moins aisé lorsque l'investissement des entreprises aura repris.

Ces éléments, propices à une remontée progressive des taux à long terme, sont susceptibles de prendre d'autant plus d'importance que les économies occidentales renoueront avec une croissance soutenue.









En colonnes : les taux à court terme, à trois mois sur le marché des eurodevises (CT). En courbes, les taux des emprunts d'Etat à long terme (LT). Sources nationales.

RÉGION • Le Proche-Orient

La montée de la dette

LES économies du Proche-Orient abordent actuellement une phase de transition délicate. Le bas prix du pétrole et la récession mondiale en général ont pesé sur les économies de la région et ont fait apparaître le spectre de la dette. Cette dernière s'est alimentée du dysfonctionnement global de sociétés bloquées, de la dérive des dépenses publiques, de la disproportion de projets inadaptés.

Les données disponibles pour 1992 de la Banque mondiale révèlent que le ratio service de la dette extérieure sur valeur des exportations varie de 32 % en Turquie à 20 % en Jordanie, 15,4 % en Egypte.

La Turquie semble particulièrement en mauvaise posture. L'encours total de la dette, de 55,6 milliards de dollars fin 1992, a atteint 65,8 milliards de dollars en septembre 1993, les deux tiers ressortissant du secteur public. L'endettement a augmenté plus vite que le PIB, qui s'est pourtant fortement accru ces deux dernières années. Sur les neuf premiers mois de 1993, les exportations ont progressé de 1,5 % alors que les importations se sont envolées (+ 30 % environ). La balance des paiements courants (sur onze mois) affiche un solde négatif de – 5,5 milliards de dollars contre – 556 millions de dollars en 1992. Les tentatives visant à comprimer le déficit budgétaire par la privatisation n'ont pas abouti et la réforme fiscale ne devrait pas faire sentir ses effets avant la fin de cette année.

Mutadis mutandis, l'Egypte et la Jordanie sont entrées aussi dans une phase difficile. Certes, grâce aux allégements consentis par ses créanciers, l'Egypte n'aura plus à débourser que la moitié des 50 milliards de dollars qui constituaient sa dette avant la guerre du Golfe. Toutefois, elle est concomitamment entrée dans le système de l'assistance publique internationale, sous condition d'un ajustement structurel (privatisation des entreprises publiques, extension de l'initiative étrangère avec la suppression des procédures d'agrément, libéralisation des prix et des marchés de devises...), programme qui ne se fera pas sans douleur et dont les plus démunis auront à porter le tribut, atténué peut-être par la création d'un Fonds social de développement.

En dépit de ses efforts et de ceux de la communauté internationale, le service de la dette totale extérieure du royaume hachémite, 6,8 milliards de dollars en 1993, a été évalué à 1,3 milliard de dollars après l'apurement progressif des arriérés. L'économie jordanienne demeure assistée, avec un déficit chronique de sa balance des paiements. Les autorités s'efforcent d'éviter le dérapage et visent en 1994 à poursuivre la baisse des dépenses publiques à 37,2 % du PIB.

Gardant une certaine autonomie par rapport aux organisations financières internationales, la Syrie constitue en cela un cas à part. La Banque mondiale évite, pour l'instant, d'exiger une réforme radicale, laissant le pays s'acheminer vers une ouverture économique à son rythme ; et ce, bien que la Syrie se montre timide dans son processus de libéralisation et que la contrainte de son endettement (16,5 milliards de dollars en 1992) entretienne une certaine inquiétude.

Quant à l'Iran, face à un endettement croissant, il négocie des rééchelonnements de sa dette extérieure venue à échéance en 1993-1994 pour 19,5 milliards de dollars et tente de diminuer ses dépenses publiques et ses importations.

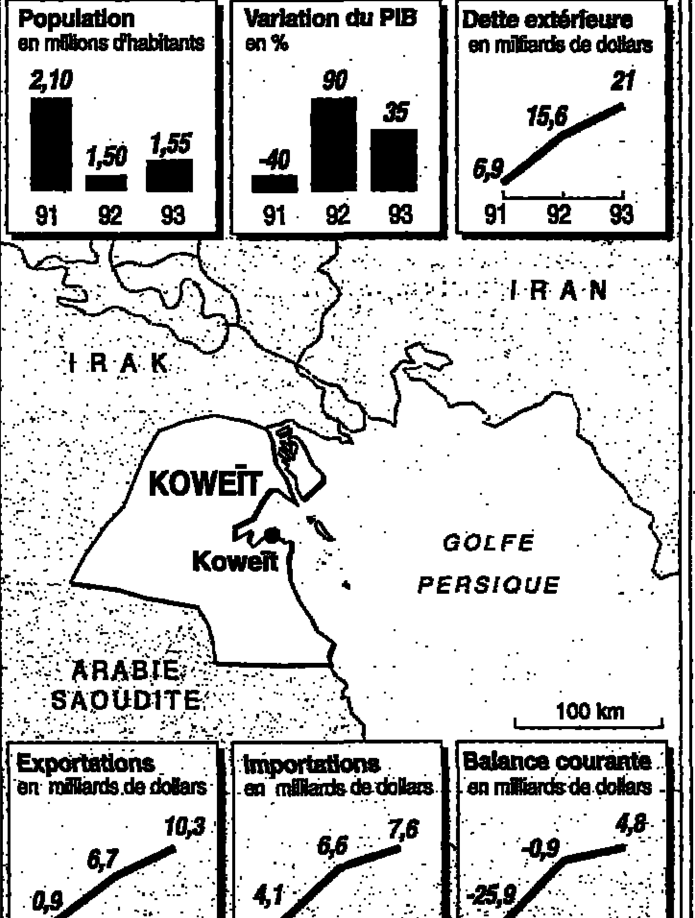
Parmi les pays grands exportateurs de pétrole, possédant pour cette raison une capacité à sortir de la crise, un nouvel Etat est entré dans le club des pays endettés : l'Arabie saoudite. Le géant pétrolier a enregistré des déficits de paiement répétés sur toute une décennie qui ont culminé en 1993 avec une dette extérieure de 56 % du PIB, exigeant des corrections économiques majeures.

La croissance et le développement économique des Etats de la région dans les années à venir dépendront des solutions apportées au problème de l'endettement. Il semble que les autorités aient pris conscience de la nécessité d'une gestion plus rationnelle. Une politique monétaire plus restrictive, une diminution des dépenses publiques et une ouverture économique constituent leurs principaux objectifs. Les ressources humaines et économiques existent, et une révision des institutions est à l'étude en vue de les rendre plus efficaces.

Malgré le spectre de la dette qui assombrit le tableau proche-oriental, des cartes restent à jouer : déjà la Banque mondiale prévoit une croissance de 3,8 % en moyenne en 1994 pour l'ensemble des pays de la région. Une hausse des prix du pétrole est probable dans les prochaines années et, par conséquent, une amélioration des finances du Golfe et indirectement des autres Etats de la région.

Le processus de paix, qui connaît actuellement des embûches de taille, est incontournable. Il sera consolidé, le cas échéant, par un afflux de capitaux vers la bande de Gaza et la Cisjordanie, stimulant ainsi la croissance et entraînant dans cet élan la Jordanie, le Liban, la Syrie et Israël. Encore faut-il que les gouvernements de la région prennent conscience que leur pérennité ne peut s'asseoir que sur des résultats positifs et sur l'attention qu'ils voudront bien porter aux besoins vitaux de la population. L'Etat ne doit pas se désengager sur le plan social. Il est de son devoir dans cette phase cruciale de mutation d'agir avec une prudence accrue s'il veut maintenir un équilibre social et ne pas compromettre les chances de redressement.

Katia Salamé-Hardy



PAYS • Le Koweït

Incertitudes

LE Koweït s'est en grande partie remis des dommages infligés par la guerre. L'économie a redémarré malgré une forte diminution de la population – de 2,2 millions d'habitants en 1990 à 1,5 million d'habitants actuellement, dont 643 000 Koweïtiens (43 % du total) – et en dépit des créances douteuses (19 milliards de dollars de dettes rachetées par le gouvernement auprès de six banques commerciales locales).

Le PIB de l'Emirat a doublé entre 1991 et 1992, passant de 11 à 21,8 milliards de dollars ; en revanche, le PNB, qui inclut notamment les revenus des placements à l'étranger, est en baisse sensible sur les deux dernières années par suite de la contraction du portefeuille d'avoirs extérieurs. En effet, depuis la libération en février 1991, le Koweït accumule les déficits budgétaires qui font suite à la régression des recettes pétrolières et aux dépenses consacrées à la restauration de son infrastructure, mise à mal lors de la guerre du Golfe. Aussi le Koweït a-t-il dû liquider une grande partie de ses actifs à l'étranger : estimés avant l'invasion à 100 milliards de dollars, ils représentent environ 35 milliards actuellement. L'Emirat a eu également recours à l'emprunt sur les marchés internationaux (les estimations varient entre 8 et 30 milliards de dollars).

La balance courante du pays s'est soldée par un déficit limité en 1992 malgré la hausse de plus de 60 % des importations et ce, grâce au rétablissement de ses ventes de pétrole (87 % de ses exportations), l'Emirat ayant retrouvé sa capacité de production pétrolière d'avant le conflit du Golfe (2,7 millions de barils/jour).

Cependant, la chute des prix du pétrole au cours des derniers mois a amené le gouvernement à réorganiser ses dépenses. Le budget (juillet 1993-juin 1994) présente un déficit de 5 milliards de dollars, en baisse de 25,3 % par rapport à l'exercice précédent.

Les Koweïtiens comptent sur les rétablissements rapides des équilibres externes et internes pour assainir la situation économique et sur le remaniement ministériel pour assainir la situation politique. Le gouvernement est contraint de mettre en œuvre des réformes structurelles : réduction des dépenses publiques, développement du secteur privé et incitation des sociétés étrangères à investir dans l'Emirat, révision des subventions. Ces mesures risquent d'amplifier la contestation intérieure, et le recours à la privatisation des entreprises et des services publics est loin de faire l'unanimité des milieux d'affaires et des parlementaires. De surcroît, il n'est pas assuré que les investisseurs soient au rendez-vous, les incertitudes économiques et politiques planant toujours au-dessus de l'Emirat.

K. S.-H.

SECTEUR • Le verre

Le scénario de la reprise

LE creux est passé. Portée par la croissance américaine, « frémissante » en Europe, l'industrie du verre, dont le marché est estimé à 50 milliards de francs, dispose de deux moteurs sur trois. « *Au Japon, rien ne bouge* », souligne Albert Merlin, directeur des études économiques de Saint-Gobain. Mais aux Etats-Unis, l'industrie du verre plat (vitrage et pare-brise) bénéficie de l'essor des ventes automobiles (+ 8 % en 1993, plus encore début 1994) et du redressement sensible des mises en chantier.

Celles-ci devraient atteindre 1,34 million cette année, contre 1 million en 1991. « *Hypothèse basse* », insiste Albert Merlin. Quant au verre creux (bouteilles et flacons), il se porte bien, si l'on en juge par les résultats de Pechiney dans la branche : « *Trouvez-moi donc un secteur où l'on obtient 26 % de retour sur capitaux investis* », interroge, amusé, le PDG du groupe, Jean Gandois.

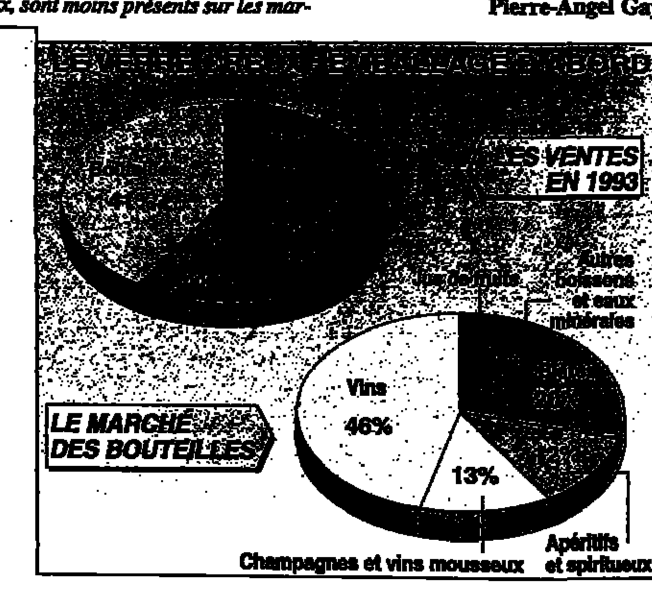
En Europe, le scénario de la reprise est là. Selon les estimations de Saint-Gobain, numéro un mondial du secteur, la production a augmenté au premier trimestre de 4 % en volume par rapport à la même période de 1993. Le mieux est d'autant plus sensible qu'il intervient après des années de baisse. La production européenne de verre plat, qui dépassait les 6 millions de tonnes en 1990, n'aurait plus été que de 5,86 millions l'an dernier. Celle de fibres de verre (isolation ou textile) aurait reculé, dans le même temps, de 1,23 à 1,17 million de tonnes. Celle de verre creux, enfin, qui s'élevait encore à 15,3 millions de tonnes en 1991, serait brutalement revenue à 14,5 millions en 1993. L'érosion a été générale.

Parallèlement, l'évolution des prix marque la même inflexion. Selon Albert Merlin, « *de 1990 à 1994, le prix du verre a baissé de 4 % en moyenne chaque année. Ce qui correspond, au total, à une baisse de 20 % en quatre ans. Pour le verre plat,* ajoute-t-il, *la baisse a été plus sensible encore : – 30 %. Mais, depuis le début de l'année, on assiste à une stabilisation. Les Américains, tout occupés à vendre chez eux, sont moins présents sur les marchés internationaux. On se bagarre moins* ». Une bonne nouvelle dont l'emploi ne devrait pas tout de suite profiter, si l'on en juge par cette réflexion désabusée de Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain, rappelant, le 10 avril 1994, devant des analystes, que son groupe « *a signé dans l'auto des contrats qu'il faudra accompagner par une baisse des coûts* ». Autrement dit, l'effort, sur ce point, est encore à venir.

La France devrait néanmoins profiter de l'inflexion générale. D'abord, parce que ses deux grands groupes verriers, BSN et Saint-Gobain, sont fortement internationalisés – ils contrôlent 45 % de la production européenne – et ont les moyens de rebondir. Ensuite, parce que la reprise de la demande en verre – dont on ne mesurera qu'en juin la part de restockage et la part spéculative – suit une année 1993 fort déprimée. Selon de premières estimations, la production nationale – 4,6 millions de tonnes – aurait chuté de 6 % l'an dernier, après avoir quasiment stagné en 1992 (+ 1 %). La baisse aurait été particulièrement marquée pour les fibres de verre (8 %). Le verre creux aurait évolué comme l'ensemble (– 6 %, avec 3,6 millions de tonnes) et le verre plat aurait fait un peu mieux (– 5 %, avec 808 631 000 tonnes).

La reprise ne sera pourtant ni uniforme ni forcément simultanée. « *En ce début d'année 1994,* note ainsi une récente étude de la direction générale des stratégies industrielles au ministère de l'industrie, *la conjoncture est encore morose dans l'industrie du verre creux, plus touchée dans sa composante bouteilles et pots que dans celle du flaconnage mécanique et de la verrerie des ménages* ». Dans ce secteur, pourtant, « *les ressorts (...) sont intacts car, malgré des capacités de production excédentaires, elle a préservé ses résultats, a modernisé ses installations et n'a pas réduit ses effectifs* ». Un beau coup de chapeau. Assez rare pour être souligné. Le verre creux ferait-il partie de l'exception industrielle française ?

Pierre-Angel Gay



Sources : SESSI-CSVMF (Chambre syndicale des verreries mécaniques de France)

Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.

